AUJOURD'HUI

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Notre journal est membre de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques et de l'Union internationale de la presse catholique.

LE SOLEIL

Premier par son tirage, notre journal est lu dans la quasi-totalité des familles de la région de Québec

★ ★ ★

82e ANNEE — No 2 QUEBEC, VENDREDI 28 DECEMBRE 1962 30 PAGES PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Aujourd'hui : ensoleillé.

Demain : neige légère, plus doux, vents légers.

(Voir détails en page 17)



L'acteur bien connu **Hector Charland** est décédé vers trois heures ce matin à l'hôpital Bienvenue de Montréal. Il était âgé de 79 ans. M. Charland, qui souffrait d'urémie depuis un an, avait été hospitalisé en février dernier et avait cessé alors toute activité artistique. Il avait incarné pendant 20 ans, à la radio, le personnage de Séraphin dans le roman "Un homme et son péché" de Claude-Henri Grignon.

En marge du Carnaval

Les plans du mail de la rue St-Joseph, à l'étude

Le comité du Festival est enchanté de la décision

Le président du Festival de St-Roch, M. Marcel Laurin, s'est dit très heureux, ce matin, de l'approbation qu'a trouvée le projet de fermer une partie de la rue St-Joseph à la circulation pendant le prochain Carnaval d'hiver de Québec. Le président du comité formé par les membres du Centre d'Affaires de St-Roch Inc., est en faveur de la proposition soumise hier aux autorités municipales, demandant la fermeture de la rue St-Joseph, entre la rue St-Roch et le boulevard Langelier, à la circulation motorisée.

Dès ce matin, le comité présidé par M. Laurin tenait une séance afin d'élaborer des plans précis nécessaires à la réalisation de ce mail. Le comité siégeait aussi pour discuter des "questions techniques" rattachées, il est sûr, à un projet d'une telle envergure.

En réponse à une demande de ces marchands, demande qui fut d'ailleurs approuvée par le Centre d'Affaires de St-Roch Inc., par l'Association des Marchands détaillants du district de Québec Inc. et par le Carnaval d'hiver de Québec Inc., la Cité offre de payer 50 pour cent des frais entrainés par la mise en application du projet; la collaboration de la ville atteindra un maximum de $10,000.

Dans cette section réservée aux piétons, les marchands projettent de construire des monuments de glace; de nombreuses manifestations s'y dérouleront aussi dans les cadres du Carnaval d'hiver de Québec.

LE PROJET

Le Centre d'Affaires St-Roch a l'intention de faire de la rue St-Joseph une autre "rue du Carnaval".

Ainsi, l'on veut inclure la rue St-Joseph dans le parcours de la course internationale de chiens, compétition sportive de trois jours qui se dispute à Québec a l'occasion de notre carnaval.

LE DEBAT

Au cours du débat qui s'est ouvert à ce sujet, au comité administratif, hier après-midi, le principal adversaire du projet fut l'échevin Gilles Lamontagne, du quartier Montcalm, qui "craint que d'autres secteurs de la ville présentent la même demande"; S. H. le maire a répliqué que c'est pour cette raison que la ville demande aux marchands de payer une partie des dépenses.

Il ajouta que seulement le temps supplémentaire des policiers chargés de détourner la circulation, aux heures de fermeture, représenterait une somme de $10,700; il y aura aussi les frais de "l'enneigement" de la rue St-Joseph, s'il n'y a pas eu de tempête juste avant le "dog-derby".

De son côté, après que M. Jos. Matte eut fait remarquer à ses collègues qu'il s'agit là "de gros payeurs de taxes", M. Olivier Samson ajouta que ce n'est pas le temps de critiquer les gros magasins, "mais de les aider au moment où ils veulent coopérer". Et M. Matte continua en disant que si le Carnaval décide d'organiser la course de chiens à Ste-Foy, c'est la ville de Québec qui y perdra.

Enfin, S. H. le maire affirma que le Carnaval d'Hiver de Québec coûtera à la ville environ $70,000, mais "qu'il rapportera des millions". La proposition de payer 50 p.c. des dépenses, jusqu'au maximum de $10,000 fut donc acceptée, et soumise aux intéressés."

La SSJB rencontrera le PRQ

Montréal (PC) — Le président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste a fait savoir hier qu'il consent à rencontrer les dirigeants du nouveau parti républicain du Québec fondé il y a à peine deux semaines, en vue de l'indépendance de notre province.

Le Dr Marcel Frenette a précisé qu'il ne pouvait parler, toutefois, au nom des 280,000 de la Fédération.

"Je suis favorable à l'idée, dit-il, mais je dois consulter mes collègues de l'exécutif avant de faire connaitre l'attitude de notre mouvement vis-à-vis le parti républicain."

L'exécutif se réunira le 12 janvier.

Cette réunion entre les deux organismes a été suggérée par le président de l'Alliance laurentienne, M. Raymond Barbeau, qui soutient que le parti républicain peut remplacer l'Union nationale.

Aucun progrès dans la grève des typographes

New York (UPI—PA) Les médiateurs fédéraux, qui cherchent actuellement une solution à la plus longue et à la plus coûteuse grève de journaux dans la ville de New York, ont convoqué les représentants des typographes et des patrons à une réunion qui aura lieu à 4 heures, cet après-midi.

Hier, les deux parties en cause se sont rencontrées à deux reprises sans qu'on ait pour autant rapporté de progrès dans les négociations.

Les négociateurs se sont en-

(Suite à la page 17, 3e col.)

Les Katangais attaquent les forces onusiennes

ELISABETHVILLE, Katanga (UPI-Reuter) Des forces des Nations unies et des troupes du Katanga ont livré de rudes engagements aujourd'hui. Des troupes katangaises ont déclenché une attaque contre des positions "onusiennes" un peu en dehors de la capitale du Katanga. Les échanges nourris de coups de feu ont fait plusieurs victimes.

Le gouvernement de Bruxelles tenterait d'obtenir que les casques bleus et les Katangais cessent le feu. Les consuls anglais et américain à Elisabethville tenteraient eux aussi de favoriser un cessez-le-feu.

A Bruxelles, le représentant du Katanga a fait savoir que les troupes de l'ONU ont ouvert le feu hier soir vers 8 h. 30 et que le quartier indigène d'Elisabethville, qui fut l'objet d'un bombardement intensif, est à présent privé d'eau et d'électricité. On signale également de nombreuses victimes du bombardement.

Le représentant du Katanga à Bruxelles a précisé que les quartiers Albert et Kenya ont été hier soir la cible d'un bombardement au mortier qui a fait de nombreuses victimes parmi la population africaine "qui est, une fois de plus, victime du corps de la paix des Nations-Unies".

Le froid persiste en Europe

Londres (UPI) — Pour la sixième journée consécutive, le froid sibérien a semé la mort et la désolation en Europe. Aujourd'hui on prédit de la neige et du froid pour la fin de semaine.

De la Grande-Bretagne au rideau de fer, de la Laponie à la Méditerranée, le mauvais temps a fait 400 morts pendant la semaine.

Des accidents divers ont coûté la vie à au moins 137 Britanniques. Les aéroports ont repris leur allure normale, mais les routes du sud de l'Angleterre "ressemblent à des cols de montagne".

La région la plus touchée sur le continent est l'Espagne où 11 personnes sont mortes, environ 7,000 sont sans foyer à la suite d'inondations dans le sud et le froid a causé de gros dégâts dans l'est. Ces dégâts sont évalués à $68.5 millions.

En Norvège, on rapporte huit morts. La température était 5 degrés au-dessus de zéro près de Trondheim. En Suède, le temps froid a fait 10 morts.

La circulation a été pénible en Finlande et au Danemark, mais on ne rapporte aucun mort. En Allemagne, c'est le temps le plus froid depuis des années et les accidents de la route ont fait au moins 66 morts et 1,500 blessés.

Les débardeurs

Willard Wirtz intervient

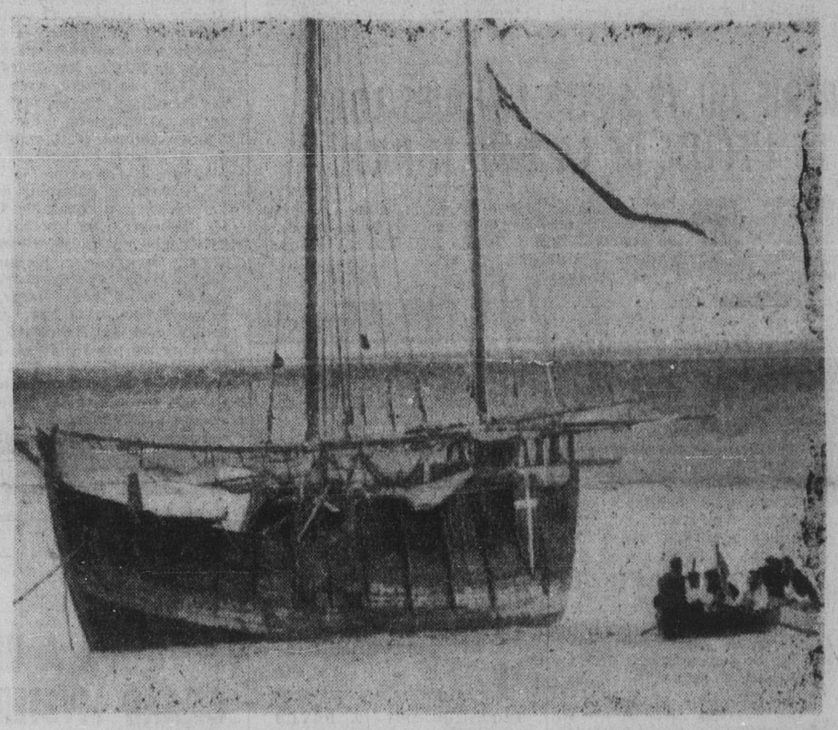
New York (UPI - PA) — Invoquant l'intérêt national, le secrétaire au Travail des Etats-Unis, M. Willard Wirtz, a demandé aux débardeurs et aux armateurs de reprendre les négociations pour mettre un terme à la grève qui paralyse depuis six jours les ports situés le long des côtes de l'est et du golfe du Mexique.

Les revendications des syndicats portent particulièrement sur le nombre d'hommes que doit comporter une équipe. Chaque équipe compte actuellement un minimum de 20 hommes mais les armateurs veulent réduire ce nombre à 17. Une telle mesure, selon le syndicat, aurait pour effet de mettre 5,000 hommes en chômage.

(Suite à la page 17, 3e col.)

BULLETIN

New York — (PA) — George "Red" Sullivan a accepté aujourd'hui le poste d'instructeur des Rangers de New York. Immédiatement après avoir signé son contrat, Sullivan a convoqué ses joueurs de hockey sur la glace pour les faire pratiquer.



Le navire "Nina II" est arrivé à San Salvador, reconstituant la scène du débarquement de Christophe Colomb en 1492. L'équipage dans une petite embarcation rame vers la rive. Le sort du "Nina II" est incertain, mais on croit qu'il sera transporté à New York, où il sera montré au grand public. (Téléphoto PA)

Selon George Hees

La concurrence sera plus vive, en 1963

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. George Hees, a déclaré hier que l'économie canadienne, après avoir connu ses quatre plus belles années depuis la guerre, pourrait traverser une période plus difficile en 1963.

Dans un rapport de fin d'année, il a prédit une augmentation importante de l'achat de produits nationaux, susceptible de stimuler l'économie du pays.

"Il est évident que certains secteurs de l'économie industrielle mondiale connaissent une période de calme. Si une récession se manifeste à l'étranger, nous devrons doubler nos efforts si nous voulons maintenir la reprise de l'économie canadienne."

Passant en revue les faits saillants de la vie économique en 1962, le ministre a fait savoir que les dernières statistiques montrent que le produit national brut — la valeur totale de tous les services et marchandises — accuse une augmentation de huit pour cent et que la production a augmenté de sept pour cent.

L'an dernier le produit national brut avait connu une augmentation de 2.5 pour cent

(Suite à la page 21, 3e col.)

A Québec

avec Henri Dutil



Au Québec, la fonction de député ne cesse d'évoluer

Un jour Sir Wilfrid Laurier, rencontrant un jeune avocat libéral du comté de Drummond, lui donnait les conseils suivants, pour réussir dans la vie politique: 1—ne jamais s'attaquer aux journaux; 2—assister chaque année aux banquets des voyageurs de commerce; et, 3—fréquenter les étudiants des universités de la province de Québec.

Nous ne savons pas si l'hon. Hector Laferté, l'actuel président du Conseil législatif de la province de Québec, a suivi à la lettre les recettes que lui donnait, autrefois, le vieux lion de la politique canadienne, mais il est certain qu'elles ne furent pas seules la base des succès remportés par M. Laferté comme député de Drummond, président de l'Assemblée Législative, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries et président de la Chambre haute à trois reprises, poste qu'il occupe encore avec distinction.

Les hommes politiques de la même génération que M. Laferté assistent actuellement à une transformation profonde de la fonction de député qu'ils ont remplie si longtemps à la satisfaction de leurs électeurs.

La province de Québec, restée pendant de longues années dans un état de stagnation qui lui faisait marquer le pas pendant que les autres provinces la devançaient, a compris qu'il lui faut maintenant mettre les bouchées doubles pour arriver

(Suite à la page 21, 1ère col.)

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault



CONSULTATIONS OU INFORMATIONS ET (RISQUES DE) FUITES

OTTAWA, — Il y a une différence énorme entre être consulté et être informé, surtout dans le monde diplomatique.

Par exemple, le 22 octobre dernier, en fin d'après-midi, quand l'ex-ambassadeur Livingston Merchant arrive subitement à Ottawa par avion, ce n'était pas pour . . . consulter M. Diefenbaker, mais pour l'informer que dans quelques heures le président Kennedy annoncerait au monde le blocus américain de Cuba, rendu soudain nécessaire par la découverte de missiles nucléaires de caractère "offensif" sur l'île de Castro.

Quand on en a le temps, on y met parfois plus de formes. Ainsi, à mon avis, quand M. Macmillan s'est rendu à Nassau la semaine dernière, ce n'était pas parce que le président Kennedy voulait le "consulter", mais, comme on l'avait prévu et comme ça s'est produit, parce que le chef de la nation américaine voulait "informer" le premier ministre britannique que le projet "Skybolt" allait être abandonné et que Londres

(Suite à la page 21, 4e col.)

Nouvelle mal interprétée

M. P.-E. Valois, adjoint au Percepteur des Douanes à Québec, a déclaré qu'une nouvelle donnée par la télévision et la radio annonçant une réduction de tarifs douaniers avait été fort mal interprétée et qu'il n'en était rien.

M. Valois a plutôt précisé que, lorsque le gouvernement a rendu public le bilan concernant les Douanes, il a fait remarquer que, les finances s'étant améliorées, il y avait eu réduction de tarifs douaniers, notamment sur des denrées alimentaires. Auparavant, ces augmentations étaient, si on veut, un pis-aller qui ne pouvait être que temporaire.

Toutefois, M. Valois n'a pas caché que plusieurs importateurs de la vieille capitale font depuis quelque temps des pressions auprès du ministère des Douanes afin d'obtenir d'autres révisions.

R. Tremblay demeurera en prison

Par Normand Girard

Tout cautionnement a été refusé à Roger Tremblay en retour de sa mise en liberté provisoire.

L'industriel de Sillery âgé de 41 ans, trouvé coupable du viol d'une étudiante de 17 ans, avait présenté une requête en ce sens le 24 décembre à l'hon. juge André Taschereau, de la Cour du Banc de la Reine.

Tremblay qui aura jusqu'au 4 février pour porter sa cause en appel, est sous le coup d'une sentence de huit années de pénitencier et de trois coups de fouet.

La requête présentée par le procureur de Tremblay fait état de 15 griefs touchant des questions de faits et des questions mixtes de faits et de droit.

La Couronne s'est fortement opposée à un cautionnement pour Tremblay, faisant valoir trois points principaux:

1 — Que le crime dont l'accusé a été trouvé coupable est très grave;

2 — Qu'à la suite de la condamnation, la présomption de l'innocence de l'accusé est disparue;

3 — Qu'il y a lieu de craindre que l'accusé s'enfuirait s'il était mis en liberté provisoire.

Afin d'être admis à caution, Tremblay avait fait valoir par la bouche de son procureur qu'il était marié, père de quatre enfants;

Qu'il ne possédait aucun dossier judiciaire et que pendant sa mise en liberté provisoire, avant son procès, il s'était toujours conformé à ses obligations;

Le procureur de Tremblay a en outre représenté que le beau-père de l'accusé, M. Lucien Côté, de Victoriaville, un distributeur d'huile, était disposé à verser une somme de $15,000 en argent pour la mise en liberté provisoire de son gendre.

En dépit de toutes ces représentations, l'hon. juge Taschereau remarque dans ses notes :

Considérant que l'appelant a été trouvé coupable d'un crime rendu autrefois punissable par la peine de mort et qui maintenant est punissable de l'emprisonnement à perpétuité et de la peine du fouet;

Et que, vu la sentence imposée à l'appelant, il y a lieu de craindre que si sa requête était accordée, il pourrait s'enfuir et échapper à la Justice, soit pour un temps, soit pour toujours;

Considérant, de plus, que l'appelant n'a pas démontré l'existence de circonstances exceptionnelles qui justifieraient d'ordonner sa mise en liberté provisoire sur caution, "je rejette la dit requête", termine le juge du Banc de la Reine.

Dans toutes les annales judiciaires de Québec, le procès pour viol de Tremblay est celui qui a duré le plus longtemps, retenant l'attention de la Cour criminelle pendant trois semaines.

Il s'est finalement soldé par le verdict du jury et la sentence par l'hon. juge Léopold Larouche, le 20 décembre.

Le viol dont Tremblay a été trouvé coupable a été commis le 23 août 1962, à Sillery, alors que l'accusé s'est livré à des rapports sexuels avec une étudiante de 17 ans qu'il a séquestrée pendant plusieurs heures pour arriver à ses fins.

DANS LE SOLEIL AUJOURD'HUI

	PAGES
Annonces classées	*18 et 19*
Bandes illustrées	*17*
Bridge	*8*
Décès	*21*
Editoriale	*4*
Finance	*16 et 17*
Horoscope	*8*
Météorologie	*17*
Mots croisés	*8*
Pages féminines	*10 et 11*
Patrons	*8 et 19*
Rive Sud	*14*
Spectacles	*20*
Sport	*5 à 7*
Télévision	*14*

Le contrôle étranger sur nos firmes et syndicats

Création d'un nouvel organisme fédéral

OTTAWA (PC) — Une nouvelle agence sera établie à Ottawa pour réunir les renseignements sur l'étendue des contrôles exercés par l'étranger sur les corporations et les syndicats du Canada.

Cet organisme sera dirigé par M. Walter E. Duffett, statisticien auprès du gouvernement fédéral, mais il sera indépendant du Bureau fédéral de la statistique. Il veillera à l'application de la loi sur les recettes des corporations et des syndicats, qui entre en vigueur le 1er janvier prochain.

Un bureau a été établi pour abriter le nouvel organisme et on recrutera bientôt le personnel nécessaire à l'application de la loi nouvelle qui touche quelque 40,000 corporations et environ 300 syndicats.

En vertu de cette législation, votée en avril dernier par le Parlement, la plupart des corporations et des syndicats doivent fournir des renseignements détaillés sur leur organisation financière et sur les contrôles exercés de l'étranger.

PUBLICS OU CONFIDENTIELS

Ces renseignements se divisent en deux parties, l'une qui sera à la disposition du public, et l'autre qui sera traitée confidentiellement et qui ne sera divulguée qu'en termes généraux.

Comme une partie des renseignements sera à la disposition du public, la nouvelle agence prendra en main le travail, indépendamment du Bureau fédéral de la Statistique. Ce dernier a été en effet établi en vertu de la loi sur la statistique qui impose le secret sur les renseignements essentiels compilés par lui.

Cependant, en vertu de la nouvelle loi sur les recettes, le statisticien du gouvernement doit communiquer, si on les lui demande, des renseignements confidentiels à des fonctionnaires dont le travail concerne l'énonce des lois de notre pays. Cela signifie que le statisticien du gouvernement fournira, sur demande, à de hauts fonctionnaires, des renseignements confidentiels réunis en vertu de la loi sur les recettes.

On s'attend qu'il exige que ces renseignements ne soient utilisés que pour la législation et les décisions prises par le gouvernement fédéral. La loi sur les recettes interdit le recours à ce genre de renseignements devant les tribunaux.

Le mauvais temps retarde l'exécution du programme de recherches de McGill

MONTREAL (PC) — Le doyen de la faculté de génie civil de l'université McGill M. D. L. Mordell a déclaré hier qu'un temps extraordinairement pluvieux a légèrement retardé l'exécution du programme de recherches à grande altitude de McGill.

Les savants de l'université veulent lancer des véhicules d'essai à plus de cent milles dans l'atmosphère à l'aide d'un canon de la deuxième guerre mondiale.

M. Mordell a déclaré lors d'une conférence que l'équipe a malgré un léger retard réalisé des progrès remarquables. Avant que le véhicule soit lancé, on devra procéder à une vingtaine d'essais.

Les neuf premiers sont lancés à l'aide d'un canon semblable à celui qui sera utilisé à la Barbade et serviront à vérifier de la balistique interne et le rendement de la charge propulsive. Le neuvième véhicule, comme les huit premiers, sera lancé horizontalement pour étudier la séparation du sabot et l'intégrité structurale du véhicule.

Les premiers vaisseaux seront lancés à 250,000 pieds et les seconds à 450,000 pieds.

Le doyen a tenu à souligner en terminant que l'équipe de McGill a pu accomplir ces recherches grâce à l'encouragement des agences américaines, de diverses agences et sociétés industrielles canadiennes et du gouvernement de la Barbade.

PIECES D'ORFEVRERIE DU 19 SIECLE PERDUES LORS DE L'INCENDIE DE L'EGLISE DE LA BAIE ST-PAUL

Baie-St-Paul — Il appert que les pièces d'orfèvrerie remontant au début du 19ième siècle et appartenant à la Fabrique de la paroisse de Baie-St-Paul ont été perdues dans l'incendie de l'église, le 21 décembre. En effet, on vient d'ouvrir le coffre-fort et les pièces récupérées, 6 ou 7 calices, 2 ciboires et 1 ostensoir, sont toutes d'époque récente.

En conséquence, les oeuvres de Laurent Amyot (une navette, des burettes et un ciboire) exécutées vers 1810, celles de François Ranvoyzé (un instrument de paix et un calice) datant de 1800, de même que celles de François Sasseville (un ostensoir et un plateau à burettes) sont à jamais disparues.

Par ailleurs, il semble que, contrairement à ce que l'on avait cru tout d'abord, l'origine du sinistre ne soit pas dû à une défectuosité dans le système de chauffage à l'huile, mais à une saturation de l'air par des gaz provenant de la soute à charbon. L'enquête des représentants de la Compagnie d'Assurances se poursuit.

Une autre femme devient maire

LEASIDE, Ontario (PC) — Mme Beth Nealson est devenue la première femme à accéder au poste de maire de cette ville de la banlieue de Toronto à la faveur d'un nouveau dépouillement du scrutin municipal du 3 décembre. Elle l'emporte par la faible marge de cinq voix sur le maire Lloyd Dickinson.

Agée de 51 ans et mère de deux enfants, Mme Nealson cumulait les fonctions de conseiller et de membre de la Commission scolaire depuis quatre ans.

Le nouveau dépouillement du scrutin, qui a été effectué sous la surveillance du juge Farquhar MacRae, lui donne 3,551 voix contre 3,546 pour M. Dickinson, qui menait par 13 voix le soir même des élections.

ANNONCE

Défense de la chasteté

"Des relations préconjugales? Pourquoi pas? Tout le monde le fait!" SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous apporte un article franc et sans réserve sur la liberté des moeurs chez les jeunes et sur ses conséquences néfastes. Lisez comment trop de jeunes filles se lancent dans des liaisons clandestines sans savoir que ces sortes d'aventures peuvent avoir de graves répercussions sur toute leur vie et parfois même les laisser mutilées pour le restant de leurs jours. Achetez Sélection aujourd'hui!

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

61%

Lors d'une enquête menée en 1961 auprès des consommateurs, l'une des questions de la formule se lisait comme suit: "Quel genre de publicité vous invite le plus à acheter? Radio? Télévision? Quotidiens? Magazines?". Une organisation indépendante a compilé les réponses de 36,649 questionnaires provenant de villes échelonnées d'un océan à l'autre. Les résultats indiquent les chiffres suivants (pour l'ensemble de la nation):

RADIO 6%
MAGAZINES ... 11%
TELEVISION .. 21%

QUOTIDIENS 61%

(Ne se sont pas prononcés 1%)

Ces pourcentages totalisent plus de 100% car certaines personnes ont mentionné plus d'un médium d'annonce.

Tout don ne peut être déduit pour fins d'impôt...

OTTAWA (PC) - Le ministère du Revenu national prévient les contribuables que les dons faits aux institutions de charité ne peuvent être déduits pour fins d'impôt que lorsqu'ils ont été offerts à des organismes reconnus par la loi de l'impôt sur le revenu.

Cinq genres de dons n'entrent pas dans la catégorie des dons déductibles, soit ceux qui sont offerts à des institutions charitables situées à l'extérieur du Canada, soit à des individus, soit des valeurs pour services rendus, ou encore la valeur de marchandises dont le coût est considéré comme une dépense pour fins d'affaires et enfin, les dons de vieux vêtements, de meubles et autres articles.

Le ministère du Revenu rappelle que les conditions d'admissibilité comme institutions charitables sont prévues par la loi et qu'advenant un doute, la division de l'impôt se fera un plaisir de conseiller ceux qui auront recours à ses bons offices.

Dans un article publié dans la Gazette officielle du Canada le ministère précise que l'argent dépensé à des parties de cartes, des bingos et autres dépenses du genre ne sont pas déductibles même si cet argent est destiné à des oeuvres de charité.

Aide aux missions d'Amérique latine

Ce sont les Chevaliers de Colomb de tout le Canada et non seulement de la province de Québec qui contribueront, cette année, à l'aide à l'Amérique latine. C'est une somme de $50,000 au moins qui sera fournie non pas à la délégation apostolique mais bien à la commission épiscopale canadienne qui s'occupe des prêtres et des religieux et laïcs canadiens en mission en Amérique latine. Cette initiative colombienne a reçu d'ailleurs l'approbation du Conseil d'Etat canadien, et plus de 125,000 membres y participeront, dont 101,944 à l'est du Manitoba et plus de 65,000 dans la seule province de Québec.



"T'ES CHANCEUX", vieux sapin, d'avoir été épargné au cours du "massacre" de la Noël et d'être resté debout et fier pour embellir le paysage... T'es chanceux d'avoir été "décoré", mais les "vrais chanceux", c'est nous tous qui n'avons pas assez de deux yeux pour voir comment tu es beau...

VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE A LA SUITE DU DECES DE DEUX GARDES-MALADES, BOUL. CHAREST

L'enquête du coroner, nécessitée par une tragédie survenue le 15 septembre dernier, au croisement du boulevard Charest et de la rue Aqueduc, a eu lieu à la morgue provinciale, hier après-midi. Sept témoins ont été entendus et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Cet accident de la circulation avait coûté la vie à deux infirmières de l'Hôtel-Dieu de Québec, Mlles Denyse Coulombe, 27 ans, de St-Laurent, I.O., et Denise Donaldson, 27 ans, 14 rue Delage, Beauport. Les deux jeunes filles voyageaient dans l'auto de M. Guy Remillard, 23 ans, 1135 rue Brown, avec André Rémillard, 25 ans, 3419 rue de la Dauversière, Ste-Foy. L'autre voiture était conduite par M. Rosaire Faucher, 29 ans, 515 rue St-Germain.

Les témoins entendus dans l'ordre sont le constable Gilles Bélanger, le sergent W. McAneeny, Maurice Renaud, 806 rue Ste-Thérèse, Raymond Verret, 149 rue Bernatchez, Québec-Ouest, Régis Deroy, 99 Place Beloeil, Ste-Foy, MM. André et Guy Rémillard. M. Faucher n'a pas témoigné. Il a été gravement blessé dans cet accident et son état ne lui permettait pas de venir se faire entendre. D'ailleurs, il ne se souvient de rien concernant la tragédie.

TEMOIN-CLE

Le principal témoin a été M. Deroy. Ce n'est qu'hier matin que la police municipale a été informée que ce chauffeur de taxi de Ste-Foy avait été témoin de la tragédie.

M. Deroy dit qu'il circulait sur le boulevard Charest en direction Est. L'auto des victimes voyageait sur la même artère, mais en sens inverse. Le chauffeur de taxi a vu venir la voiture de M. Faucher sur la rue Aqueduc, en direction sud.

Pressentant qu'une collision allait se produire, M. Deroy ajoute qu'il a immobilisé sa voiture à environ 50 pieds du croisement de rues. Il précise que le feu de circulation était vert sur le boulevard Charest.

A des questions de Me Marc Choquette, avocat de la Couronne, M. Deroy précise que c'est l'auto de M. Faucher qui a frappé celle de M. Rémillard. Ce dernier véhicule est venu s'arrêter presque en face de celui de M. Deroy. Celui-ci dit qu'il est descendu de sa voiture et il est reparti dès qu'il a vu arriver des policiers qui, se trouvant au poste no 4, tout près de là, ont été attirés par le bruit de la collision.

AUTRES TEMOINS

Le sergent William McAneeny, de la brigade volante, était l'un de ces policiers. Il dit qu'il n'a vu sur les lieux aucun autre véhicule que ceux accidentés. Le policier décrit la scène qui s'est présentée à ses yeux.

Quatre personnes se trouvaient étendues sur le pavé: les deux victimes, M. André Rémillard et M. Faucher. Seul Guy Rémillard était demeuré sur la banquette avant de sa voiture européenne.

Cette dernière auto était immobilisée au centre du boulevard Charest, vis-à-vis le terre-plein. Le véhicule de M. Faucher était arrêté sur la chaine en béton du terre-plein, un peu à l'ouest du croisement.

MM. Maur. Renaud de Raymond Verret avaient vu M. Faucher peu de temps avant l'accident. Ils ont déclaré que le jeune homme était normal. Guy et André Rémillard ont à peu près tout oublié de l'accident. André dit qu'il se souvient d'avoir vu arriver une auto, à sa droite, et du choc. Il ne peut préciser si le feu était vert ou rouge pour eux.

Les deux cousins Rémillard déclarent qu'ils sont allés au Bal Tabarin et au Lafayette. C'est à ce dernier endroit qu'ils ont rencontré les deux victimes.

Selon leurs témoignages, Guy Remillard aurait bu un verre de gin et une bouteille et demie de bière entre 11 h. 30 du soir le 14 septembre, et 1 h. 30 du matin, le 15, soit l'heure de la tragédie. Tous deux affirment que leur auto pouvait circuler à 25 ou 30 milles à l'heure. Il faisait beau et il y avait peu de circulation.

Cette enquête était présidée par le Dr Georges Foy qui était assisté du capitaine Robert Wagner et du sergent Paul-Emile Boucher, de la brigade volante municipale. Les parties intéressées étaient représentées par Me Jean Côté, Me Julien Chouinard, Me Louis Rémillard et Me André Levesque.

Après quelques minutes de délibérations, le jury a rendu son verdict de mort accidentelle.

L'Osservatore Romano

SOLUTION A UN GRAND MYSTERE ARCHEOLOGIQUE

CITE DU VATICAN (PA) — L'Osservatore Romano a révélé cette semaine que l'un des grands mystères archéologiques venait d'être résolu. Il s'agit de l'origine de l'obélisque qui se trouve en plein centre de la Place Saint-Pierre.

L'organe officiel du Vatican rapporte que des archéologues sont parvenus à déchiffrer une inscription ancienne gravée à la base de l'obélisque au 1er siècle avant Jésus-Christ. Le monument a, selon toute vraisemblance, été transporté d'Egypte à Rome par l'empereur Caligula qui a régné de l'an 37 à 41 de l'ère chrétienne.

Contrairement aux autres obélisques provenant d'Egypte, celle-là ne comportait aucun hiéroglyphe égyptien.

Dans un article publié dans l'Osservatore Romano, le professeur Filippo Magi a fourni la clef de l'énigme: l'obélisque a été construit en Egypte pour un préfet romain et non pas pour un Egyptien.

Le préfet en question, Caius Cornelius Gallus, est né en l'an 69 avant le Christ et il s'est lui-même enlevé la vie en l'an 26 avant le Christ après avoir été exilé sur l'ordre du Sénat romain parce qu'il menait une vie dissipée.

Le Dr D. Gauthier se retire du NPD

TORONTO (PC) — Le Dr David Gauthier, qui est âgé de 30 ans et qui fut candidat du Nouveau Parti démocratique dans Toronto-Eglinton aux dernières élections fédérales, a annoncé hier sa décision de quitter les rangs du parti.

Il a fait connaître les raisons de sa décision dans une lettre qu'il a fait parvenir à la permanence du parti à Ottawa, mais son contenu n'a pas été rendu public.

Le Dr Gauthier, fervent apôtre du désarmement et chargé de cours de philosophie à l'Université de Toronto, avait recueilli 4,040 voix lors du scrutin fédéral. C'est le ministre de la Justice Donald Fleming qui l'avait emporté avec 18,281 voix. M. Mitchell Sharp, candidat libéral, s'était classé au deuxième rang avec 17,500 voix.

Commentant la décision du Dr Gauthier, M. Donald MacDonald, leader provincial du NPD, a déclaré "qu'il serait faux de juger cette démission comme une défection de première importance".

Prison à perpétuité pour l'auteur d'un vol à main armée

ST-JEROME, (PC). — Réal et Yvan Lamarche ont été condamnés respectivement à l'emprisonnement à perpétuité et à huit ans de prison pour leur participation à un hold-up raté le 23 mai dernier à Ste-Scholastique, dans le Québec.

Ces sentences leur ont été imposées par le juge Gérard Provost, qui avait décidé de retarder sa décision le 19 décembre dernier.

A cette date, il avait déclaré qu'il préférait remettre sa sentence à une date ultérieure à cause du hold-up qui venait de se produire à St-Laurent et au cours duquel deux policiers avaient perdu la vie.

"Si je fais connaître ma sentence aujourd'hui, avait-il déclaré, il est possible qu'on ne vous voit plus de sitôt".

L'IGNORANCE serait cause des accidents de la route (Renaud)

L'ignorance des conducteurs serait une des principales causes des bilans tragiques enregistrés sur les routes au cours des longues fins de semaines, tel le congé de Noël qui s'est soldé par 63 morts dans le Québec et 25 dans la région.

Les causes des mortalités varient. Mais plusieurs sont dues à la route. Ainsi cinq personnes se sont noyées près de Chapais lorsque leur voiture a plongé d'un petit pont. Dans le parc des Laurentides, trois religieux ont trouvé la mort dans une collision d'autos.

A St-Louis du Ha! Ha! une jeune fille a perdu la vie lorsque sa voiture a plongé dans un ravin. La cause apparente semble être la chaussée glissante.

M. Emile Renaud, président du Club Automobile de Québec, attribue le grand nombre de victimes à l'ignorance des conducteurs relativement aux dangers de circuler sur une surface enneigée et souvent glacée.

Les gens attendent d'avoir subi un accident avant de se rendre compte des dangers de circuler l'hiver. On ne peut dire que la vitesse de 40 milles à l'heure est prudente en elle-même. Il peut être parfois très imprudent de circuler à cette vitesse. Il arrive qu'il faille absolument faire du 25 à l'heure."

"Si l'on avait des voies doubles, le nombre des accidents serait moins élevé. Mais en attendant, je recommande la prudence aux automobilistes."

Pour sa part, M. Jacques Verrault, sous-ministre des Transports et Communications, a dit que l'on devrait être plus sévère aux enquêtes de coroner. Il a ajouté que plus de gens devraient subir un procès pour négligence criminelle. "Les jurys sont trop larges."

Il a ajouté que les routes étaient très dangereuses en fin de semaine dernière et qu'il était impossible de mettre du sable à tous les endroits. "Il y a 30,000 milles de route à travers la province. Les automobilistes doivent donc redoubler de prudence."

Adolescent tenu responsable de la mort de son frère

KNOWLTON, Québec, (PC). — Un jury du coroner a tenu un garçonnet de 13 ans criminellement responsable de la mort de son frère jumeau qui a été poignardé à mort dans un foyer nourricier de Bondville, localité sise à une soixantaine de milles de Montréal.

Néanmoins, aucune accusation n'a encore été logée contre l'adolescent et le département du procureur général a été saisi de l'affaire.

Le meurtre remonte au 20 décembre. Il s'est produit à la demeure de la famille Flambeau où les deux adolescents avaient été placés en pension par le Service social de la ville de Québec. Les témoins à l'instruction ont relaté que les deux adolescents s'étaient querellés au sujet d'un canif de poche.



Grand Marnier
LIQVOR

Le mélange heureux du parfum des oranges amères d'Haïti et le moelleux du *Cognac Fine Champagne* des Charentes, a donné une liqueur exquise.
Dégustez-la en cocktail, dans les desserts ou après les repas.
Le GRAND MARNIER de Marnier-Lapostolle, une création du 19e siècle, est reconnu le meilleur dans le monde entier.

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LIMITÉE · MONTRÉAL

magasinez jusqu'à 9.30
mardis, jeudis: Ste-Foy
vendredis: Québec et Ste-Foy

POUR HOMMES
VENTE de janvier

chez Simons'
valeur signifie:
• le prix est juste
• la qualité dure
• le style est recherché

profitez des aubaines offertes simultanément à nos deux magasins
Commandez par la poste.

manteaux sport $39.95
rég. $50
un loden d'Allemagne avec capuchon.. noir ou gris.. 36 à 46.. le manteau parfait pour la voiture

aussi réductions sur:
√ chandails
√ gants
√ bas
√ chemises sport
√ pyjamas
√ sous-vêtements
√ cravates...etc..

complet à épaule naturelle $59.95
un worsted de laine rayé, en tête de flèche ou uni que vous aimerez et porterez longtemps.. avec veste.. pantalon droit.. 36 à 46. c.r.l. $59.95
rég. $100

complet à épaule naturelle $49.95
un choix magnifique de complets de tweed ou worsted avec veste.. uni.. rayé ou en tête de flèche.. 36 à 46 c.r.l. $49.95
réguliers jusqu'à $90

paletots d'hiver $59.95
Seul Simons' peut vous offrir des Burberry.. des manteaux en tissu Moordale.. à manche raglan ou semi-raglan.. à un si bas prix.. 36 à 46.. c.r.l. profitez de cette aubaine $59.95
rég. jusqu'à $125

Simons
QUÉBEC & SAINT-ROCH STE-FOY

Le tourisme sera stimulé et les travaux de voirie accélérés

M. Lesage annonce des mesures pour assurer le succès de la Foire de Montréal

Le premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, a déclaré hier devant le club Richelieu de Québec qui accueillait le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, que des mesures seront soumises à la Législature dès la prochaine session pour stimuler le tourisme en même temps qu'on accélérera le programme de voirie de la province en vue de l'exposition universelle dont la métropole sera le théâtre en 1967.



Son Honneur le maire Jean Drapeau et le premier ministre Jean Lesage.

M. Lesage remerciait le maire de Montréal qui venait d'exposer les objectifs de la prochaine exposition universelle pour l'intérêt des membres du club Richelieu et de leurs hôtes. Assurant le maire de Montréal de l'étroite coopération du gouvernement de la province, le premier ministre a déclaré qu'il faut sans doute que les routes de la province soient attrayantes en vue de cet évenement historique, mais qu'il importe que les figures aussi soient engageantes.

Faisant allusion à l'ampleur que prendra cet événement sans précédent dans les annales nationales, le premier ministre a dit la nécessité que la prochaine exposition universelle soit "un merveilleux succès" en raison du grand prestige qu'elle vaudra pour la province de Québec et le Canada tout entier. D'où l'importance que chacun apporte la collaboration essentielle à une parfaite réussite.

"Le premier ministre a vu dans l'acceptation du maire de Montréal, un homme très occupé, de venir prononcer une conférence à Québec, un hommage aux Québécois et aux membres du club Richelieu.

"Vous nous avez vivement intéressés et vous nous avez ouvert de nouveaux horizons sur le sens de l'exposition universelle de 1967", a déclaré le premier ministre au maire de Montréal. "Vous avez mis en relief l'envergure des plans à la réaliser et la nécessité de la collaboration de chacun pour mener à bien cette grande entreprise".

Le président du comité exécutif de la métropole, M. Lucien Saulniers, avait accepté de présenter le conférencier à son auditoire. Il a rappelé les succès de la carrière de M. Drapeau et il a évoqué aussi ses réalisations au bénéfice de la métropole. Il a salué en M. Drapeau "un travailleur et un sage, un homme audacieux et optimiste".

M. Saulniers a aussi eu des paroles bienveillantes à l'adresse du premier ministre, en faisant allusion aux affirmations que des transformations s'opèrent dans la province.

"Si quelque chose change dans la province", dit-il, "d'aucuns pensent que le premier ministre en est la cause, d'autres disent qu'il en est la preuve".

Ce dîner a pris un éclat exceptionnel du fait de la personnalité du conférencier et de la présence du premier ministre comme aussi en raison de la présence de plusieurs autres invités d'honneur. On remarquait en effet à la table du club Richelieu le sénateur Cyrille Vaillancourt, l'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales; Mgr Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur de l'université Laval; Son Honneur le maire Wilfrid Hamel et Me Wilbrod Bhérer, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.

M. Louis-Marie Lavoie, président du club, a présidé à ces solennelles agapes qu'animait avec un singulier brio M. Charles Blais. "La conférence atomique" a fait apprécier les talents de M. Jean Pelletier. M. Pelletier a fait rigoler on ne pouvait mieux en offrant à l'auditoire un dialogue entre feu Maurice Duplessis, ancien premier ministre de la province, et M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles.

Sans malice pour personne, mais avec une grande finesse d'esprit, le dialogue mettait en opposition les théories tellement différentes de ces deux hommes d'Etat.

Le "Village Canadien"
Il faut l'assentiment des religieuses

Les promoteurs du "Village canadien" au parc Victoria devront s'entendre avec les religieuses de l'Hôpital Général de Québec, avant de recevoir l'acquiescement des autorités municipales.

C'est ce qui a été décidé, au comité administratif, hier, à la suite du rapport de Me André Leclerc, du Contentieux municipal, concernant ce projet. On sait que la semaine dernière, des hommes d'affaires demandaient la permission d'ériger un village typiquement canadien sur les terrains du stade municipal; il s'agit d'un village construit en bois et qui comprendrait une chapelle, un théâtre, une salle paroissiale, un hôtel de ville, un magasin général, un musée, etc. De plus, il y aurait des danses canadiennes et modernes tous les soirs et l'après-midi durant les fins de semaine.

Ce village canadien entrerait dans les cadres du Carnaval d'Hiver de Québec.

Me Leclerc déclara dans son rapport qu'en vertu du contrat passé entre la communauté des religieuses de l'hôpital et la ville de Québec, lors de la cession du terrain, en 1896, la ville avait assumé certaines obligations dont la principale disait : "la dite cité de Québec s'engage à faire tous les travaux et améliorations nécessaires pour l'établissement du parc, à maintenir constamment le bon ordre et la morale publique dans toute l'étendue de ce parc public, et à ne permettre en aucun temps et dans aucune partie du parc la vente des liqueurs alcooliques, ni théâtres, clubs, cafés, considé- aucuns jeux, réjouissances, rés comme dangereux pour la morale par l'autorité ecclésias-

(Suite à la page 17, 4e col.)

SPECIAL DES FETES

Batteries de cuisine en Stainless Steel 18-8, 3 plis, régulier $189.95

Spécial $89.95

Conditions faciles. S'adresser à : Quebec Stainless Steel 623-5338 Appelez le soir seulement

Dionne et Drolet
AVOCATS
Denys Dionne, B.A., L.LL.
Jean-Paul Drolet, B.A., L.LL.
46, Côte de la Montagne
Tél.: 525-7195

Docteur
REMY BEAULIEU
o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TFL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h.30 p.m. — le samedi jusqu'à 12 h. 30. Soir sur rendez-vous
- Examen de la vue
- Rééducation visuelle
- Choix de lunettes

La plus haute tension au monde

Une ligne de 700 Kv Manicouagan-Montréal

La Commission hydroélectrique de Québec a décidé de construire ce qui sera peut-être la plus grande ligne de transport d'électricité à très haute tension (700,000 volts) à courant alternatif, sur une distance de 360 milles depuis le barrage de la Manicouagan (Manic 2) jusqu'à Montréal. Il s'agit de la plus haute tension d'exploitation à courant alternatif actuellement prévue dans le monde. Des projets semblables existent dans 2 ou 3 autres pays, mais seulement au stage expérimental. Manic 2 doit entrer en opération vers 1965.

En relation avec ce projet, l'Hydro-Québec fait présentement un appel d'offre pour la fourniture de transformateurs et de réacteurs qui permettront d'élever à 700 kV l'énergie produite à Manicouagan 2 et d'autres appareils pour l'abaisser à 300kV aux postes d'arrivée à Québec et à Montréal. Les installations actuelles permettent, dans ces deux villes, d'abaisser l'énergie à partir de 300 kV, la tension des lignes existantes

(Suite à la page 17, 4e col.)

Noms aux rues du port de Québec

Le port de Québec aurait bientôt ses noms de rues. Il s'agit de De Quercy, pour la rue faisant face à l'édifice du Conseil des ports nationaux, et "Abraham Martin" pour celle qui longe les silos à grains, à partir de la rue Henderson au quai no 28.

Les noms de ces rues ont été rendus publics au cours de réceptions qui ont eu lieu, hier pour les amis du port, et cet après-midi pour les employés.

Le Club Social du port de Québec, qui groupe les employés de l'administration, avait pris l'initiative, récemment, d'organiser un concours parmi ses membres, afin de doter les deux principales artères du port local de noms bien caractéristiques.

Les deux juges du concours, M. le chanoine Maurice Tessier, curé à Notre-Dame-de-la-Garde et M. Bruno Forcier, Percepteur des douanes à Québec ont opté pour les deux noms, De Quercy et Abraham Martin, en expliquant qu'elles ne pouvaient mieux entrer dans les cadres de l'histoire même du port.

On sait que De Quercy est le nom de Guillaume Page, dit Carcy (De Quercy) né probablement à l'Ange-Gardien en 1657 et mort au pays en 1722. Il avait épousé une fille de l'endroit, Elisabeth Letarte. Il devint marchand à Québec, dans la basse-ville, et assez important pour être un jour nommé "Capitaine du Port", à Québec.

Quant à Abraham Martin,

(Suite à la page 17, 4e col.)

Le greffier du Conseil législatif prend sa retraite

M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil Législatif, prendra sa retraite le 31 décembre, après une longue et fructueuse carrière dans le fonctionnarisme de la province de Québec.

M. Benoit, avocat, fut en premier lieu secrétaire de l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, avant de devenir greffier de la Chambre Haute, en 1935.

Sa compétence comme greffier rend difficile le choix de son successeur car on nous affirme que deux personnes ont déjà refusé ce poste de grande responsabilité puisque le greffier du Conseil Législatif est la cheville ouvrière de la Chambre Haute et de ses comités.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

DENEIGEMENT

Si les rues de Québec étaient plus ou moins carrossables, mercredi, c'est que le lendemain de Noël était un jour de congé officiel et qu'il aurait fallu payer "temps et demi" pour procéder au déneigement. Les autorités municipales ont voulu éviter cette dépense, afin de ne pas augmenter le taux du déneigement, l'an prochain.

Voilà l'explication fournie par S.H. le maire, hier, aux plaintes formulées par la Ligue des citoyens de Limoilou.

D'autre part, l'échevin Isidore Deschênes, de Limoilou-Ouest, proposa que l'on établisse le coût réel du déneigement, dans chaque zone, afin de savoir si ce travail sera moins dispendieux s'il est exécuté par la ville au lieu des entrepreneurs; c'est l'an prochain que doivent se renouveler les contrats avec ces derniers, pour l'enlèvement de la neige dans les rues de la ville.

SOUMISSIONS

A l'avenir, dans les demandes de soumissions faites par la ville, on inscrira les mots "ou l'équivalent" à la suite du nom de l'item désiré.

Ainsi en a décidé le comité administratif, hier, selon la proposition de l'échevin Médéric Robichaud; selon lui, cette décision permettra d'accorder une chance égale à tous les soumissionnaires, "alors qu'aujourd'hui, seuls les vendeurs de la marque spécifiée pouvaient soumettre des prix". Le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine répliqua que cela entrainerait l'engagement d'experts pour déterminer la qualité de la marchandise offerte, mais M. Robichaud répondit que l'on fera quand même des économies. On sait que MM. Gilles Lamontagne et Joseph-G. Coulombe réclamaient ce changement depuis leur arrivée à l'hôtel de ville.

PATINOIRE

M. l'échevin Jules Morency s'est fait le porte-parole d'un groupe de citoyens de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, pour que la ville contribue à l'installation d'une patinoire. Il fit remarquer à ses collègues que la fabrique a tout le matériel nécessaire et ne demande que la main-d'oeuvre pour poser les bandes, et monter la cabane sur un terrain sis à l'angle des rues Arago et Colbert. Rien n'a cependant été décidé à ce sujet.

LA RUE MONK

Selon l'échevin Olivier Samson, du quartier Montcalm, les résidents de la rue Monk protestent devant la décision des autorités municipales de planter des arbres sur les plates-bandes, de chaque côté de cette rue. M. Samson dit avoir une liste de noms qui réclament la disparition de cette plate-bande, afin de permettre l'élargissement de la rue, comme cela avait été demandé dans le passé. Un rapport à ce sujet sera envoyé au bureau des ingénieurs.

FELICITATIONS

L'échevin Damase Blais a offert ses félicitations aux résidents de la rue Ste-Thérèse qui ont décoré cette rue, à l'occasion des Fêtes. "Ces mêmes personnes, dit-il, se préparent déjà à ériger des monuments de glace pour le carnaval". Il ajouta qu'il en est de même ailleurs dans ce secteur de la ville et que bientôt, on ne dira plus "la rue du Carnaval", mais "le quartier du Carnaval", en parlant de St-Sauveur.

MESSE

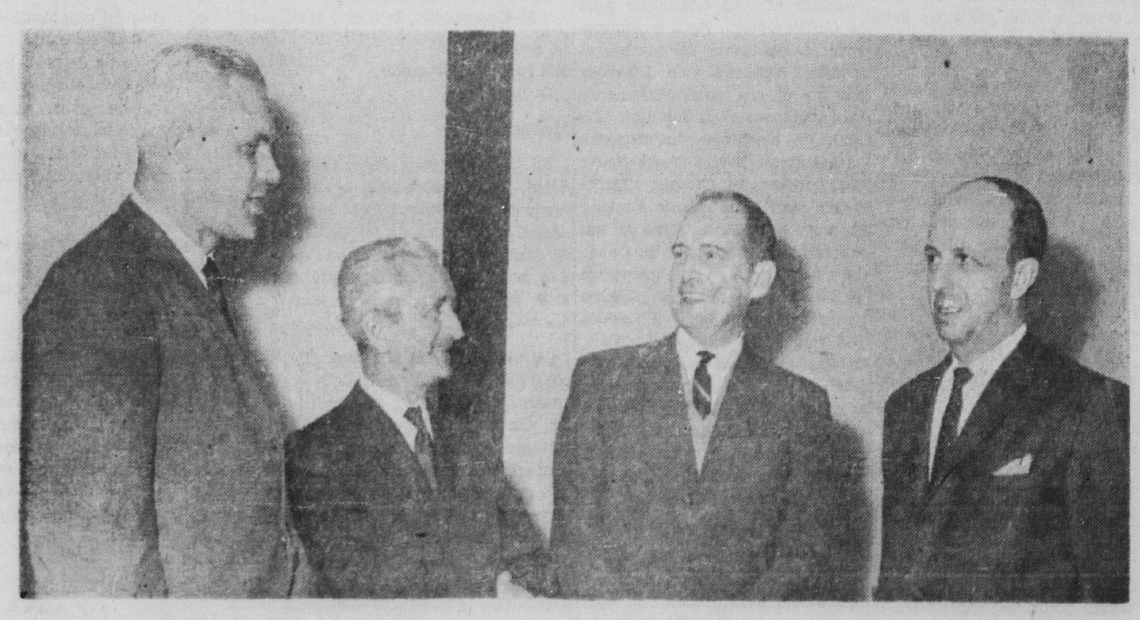
Jeudi prochain, le 3 janvier, à 9 heures a.m., aura lieu à la Basilique de Québec, la messe annuelle à l'intention des fonctionnaires municipaux.

A l'issue de cette cérémonie religieuse, la présentation des voeux aura lieu dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville.

Par ailleurs, la prochaine réunion du comité administratif aura lieu mardi le 8 janvier.

ON DEMANDE
UN PREPOSE AU CREDIT
de préférence expérimenté et bilingue pour servir dans un commerce de détail. Emploi stable, bonnes conditions de travail, assurance de sécurité sociale.
Ecrire C.P. 10, Sillery, Québec 6.

MACHINE à COUDRE
REPRISE de FINANCE
OFFERTE POUR
BALANCE DE COMPTE
Conditions de paiements faciles
663-7243



MM. Albert Bureau — L.-P. Larochelle — Paul Bousquet — Marcel Latouche

L'eau potable n'y est pour rien

L'eau potable ne semble pas responsable de l'épidémie de grippe intestinale qui sévit à Loretteville depuis la fin de semaine. Bien que l'on ne puisse se prononcer avec une certitude absolue avant que les résultats de l'expertise faite par le ministère provincial de la Santé ne soient connus, il est cependant manifeste qu'aucun indice ne permet d'affirmer que l'eau est responsable de l'épidémie.

D'ailleurs, des cas de maladies semblables ont été signalés dans d'autres municipalités environnantes dont l'aqueduc ne s'alimente pas à la même source que Loretteville. Ce seul fait donne à penser que l'hypothèse voulant que l'eau soit à l'origine de la maladie est fantaisiste.

M. Paul-André Cantin, secrétaire de la municipalité, en est pour sa part convaincu. "Notre eau, dit-il, est absolument saine; on a attribué la maladie à l'eau sans aucune preuve".

Après lui, l'épidemie, terme qu'il juge d'ailleurs exagéré, est due à un microbe, qui peut se propager par l'air ou par contact. "Nous avons reçu nombre d'appels téléphoniques nous demandant si l'eau était vraiment polluée, et s'il fallait la faire bouillir"; malgré nos réponses rassurantes, la rumeur a continué de se propager".

Et pourtant, poursuit M. Cantin, la population peut être assurée que toutes les mesures sont prises pour lui fournir une eau salubre. L'aqueteur de Loretteville est alimenté par un puits ainsi que par des sources sous-terraines situées près de Valcartier. Depuis le mois de mars 1962, un appareil assure la chloration de l'eau; un appareil enregistre le débit et ajoute automatiquement la quantité de chlore nécessaire. Matin et soir, des tests sont effectués afin de vérifier si tout fonctionne normalement. De plus, des représentants de l'Unité sanitaire prélèvent régulièrement des échantillons de notre eau afin d'en vérifier la salubrité.

L'aéroport devra être agrandi

Les autorités municipales de Québec vont demander au gouvernement fédéral d'agrandir les pistes d'atterrissage de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

Une résolution en ce sens a été adoptée par le conseil de ville, hier après-midi, et copie de la résolution sera adressée au ministre fédéral des Transports, l'hon. Léon Balcer.

Son Honneur le maire Wilfrid Hamel suggéra cette requête, afin d'être prêt à recevoir le flot de visiteurs qui viendront à l'Exposition universelle de Montréal, en 1967.

"Vu, dit-il, que la circulation aérienne augmentera sensiblement lors de cet événement important, l'aéroport de la Métropole ne fournira pas à toutes les arrivées et à tous les départs; l'aéroport de l'Ancienne-Lorette devra donc s'attendre à recevoir un grand nombre d'aérobus et devra, par conséquent, être aménagé à cette fin."

On sait qu'il y a quelques jours, S. H. le maire a déclaré que la tenue de cette grande exposition universelle, à Montréal, aurait des répercussions dans la Vieille Capitale et que l'on devait, dès maintenant, se préparer en conséquence.

FIANCÉS DE NOËL
Surveillez bien la Télévision
Samedi le 29 décembre, 6.30 hres P.M.
Poste CFCM-TV (Canal 4)
Pour un programme qui vous est spécialement dédié
J.O. Fiset
55, DORCHESTER SUD TEL. : 525-5615
(Pte aux Lievres)

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, VENDREDI 28 DECEMBRE 1962

L'industrie du papier

L'industrie canadienne du papier dépend largement de la situation générale de l'activité commerciale en Amérique du Nord, tout particulièrement aux Etats-Unis, qui absorbent les quatre-cinquièmes de la production canadienne, au Royaume-Uni, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient. Lorsque des grèves d'envergure affectent les journaux américains, comme celle qui est en cours, l'industrie canadienne du papier, dont celle du Québec, est forcée de réduire sa production. La fabrication de pâte et papier, qui demeure l'une des plus importantes industries du Canada, doit également faire face à la concurrence étrangère qui va en s'accroissant, ce qui l'oblige à diminuer ses coûts de production pour conserver ou accroître ses marchés.

Ce secteur de l'économie canadienne progresse à un rythme modéré depuis quelques années. En 1962, d'après un rapport que vient de présenter M. R.-M. Fowler, la production a atteint un nouveau sommet avec une augmentation de l'ordre de 3 pour cent comparativement à 1961. Le déclin de la valeur du dollar canadien à l'étranger a pris une importance particulière en aidant certains producteurs à contrebalancer leurs coûts de production dans certaines régions et qui ont une tendance à la hausse.

M. Fowler croit que notre industrie du papier accusera encore un modeste progrès en 1963 à cause de l'augmentation de la demande et que la production atteindra 8,250,000 tonnes.

Il semble bien que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen ne sera pas bâclée avant quelques mois de sorte que l'industrie du papier bénéficiera encore des tarifs préférentiels en vigueur au sein du Commonwealth. On ne sait pas à quelles conditions les produits du papier seront accueillis dans les pays membres de la CEE et dont le nombre s'accroît.

La situation de notre industrie du papier n'est pas mauvaise mais elle n'est peut-être pas aussi brillante que l'on semble le croire dans certains milieux. On assiste à la fois à une fusion de compagnies et de journaux, consommateurs de papier-journal. Déjà hautement mécanisée, l'industrie du papier adopte rapidement l'automation afin d'augmenter sa production et la productivité par homme, conserver la ligne de ses prix mais sans pouvoir les réduire. Au lieu d'augmenter leur personnel régulièrement, elles le réduisent. De plus en plus de travail est confié à des robots.

Les employés des moulins continuent à demander des augmentations de salaires et des bénéfices marginaux. Les bûcherons veulent également être mieux rémunérés. Notre grande industrie de base doit chercher de nouveaux marchés, perfectionner ses méthodes d'exploitation, de production, de conservation et de protection des forêts canadiennes. Ces problèmes intéressent les compagnies, les travailleurs, les gouvernements fédéral et provinciaux qui doivent se donner la main pour tirer les meilleurs profits de cette grande richesse naturelle.

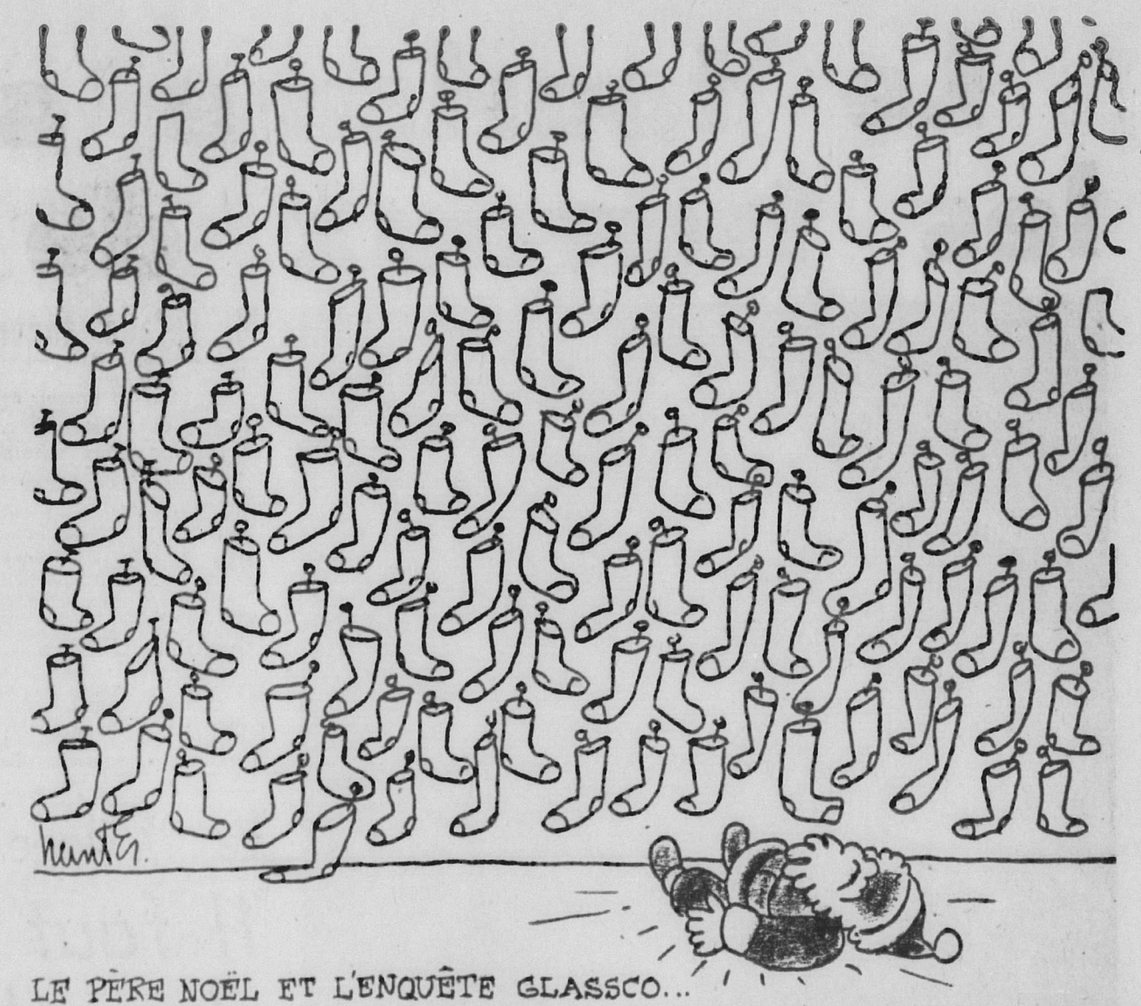
La Tunisie sur le qui-vive

La Tunisie est une petite république de quelque 4 millions d'habitants. Le président Habib Bourguiba dirige ses destinées depuis 1957, année où le chef du Néo-Destour fit destituer le bey après l'octroi de l'indépendance par la France en 1956. Le régime Bourguiba s'appuie sur un parti unique, celui du néo-destour ou "nouvelle constitution". Or, un coup de théâtre vient de s'y produire; l'annonce d'un complot contre la vie du président de la Tunisie est survenue durant le congé de Noël. Selon une déclaration faite à Kef, Bourguiba précisait que son garde du corps devait l'assassiner dans son sommeil pour livrer le pays à l'anarchie.

Parmi les conspirateurs, il a indiqué des partisans de son adversaire, l'ancien leader Ben Yousef, écarté du pouvoir et exilé en 1956, plus tard assassiné en Suisse, ainsi que certains de ses anciens collaborateurs qui avaient mené la lutte à ses côtés pour l'indépendance. Des influences extérieures auraient aussi été prédominantes. Elles pouvaient venir de plusieurs sources, ou bien des adeptes du panarabisme de Nasser ou bien des séides du parti communiste. De toute manière, s'il est un indice à tirer du complot, c'est que le malaise économique du jeune Etat continue d'être un ferment de discorde.

Les premiers pas de la jeune république ont été difficiles. Privée durant un certain temps du secours de la France, elle avait à souffrir d'une pénurie totale de cadres; le pays comptait quelque 500,000 chômeurs, la masse était pauvre et illettrée. Le nouveau régime a tenté en cinq ans de parcourir un chemin considérable, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des ambitions. Tunis a tenté par tous les moyens d'attirer des techniciens, d'intéresser les capitaux étrangers. Mais un petit pays de 4 millions d'habitants ne peut pas faire seul ce qu'un pays de 50 millions d'habitants, comme la France, peut réaliser par ses propres moyens. Economiquement parlant, l'appartenance à la France était peut-être plus rentable.

Toutefois après cinq ans d'indépendance, la Tunisie n'a sûrement pas à compter uniquement les pots cassés. Elle devra tenter de raffermir ses structures, ce qui sera sans doute l'objectif premier du congrès du parti de Bourguiba. Autrement elle risque de tomber sous la coupe d'autres maîtres plus despotes que les anciens. Toute l'histoire du pays n'a guère été autre chose que le passage d'une domination à l'autre. C'est le défi que la Tunisie du XXe siècle doit affronter. Il sera sans doute celui de tout le monde arabe, toujours en ébullition, très malléable et sensible à toutes sortes d'influences.



LE PÈRE NOËL ET L'ENQUÊTE GLASSCO...

L'OPINION DU LECTEUR

Notre seul pays, le Québec

Limoilou, le 18 décembre 1962.

Monsieur le rédacteur,

Il me fait plaisir de profiter de la magnifique opportunité de m'exprimer qu'est l'Opinion du Lecteur.

En effet, je trouve regrettable qu'il y ait encore aujourd'hui des Canadiens français qui croient à la Confédération "CANADIAN". Cela prouve la non-maturité de leur esprit; c'est comme s'ils croyaient encore au Père Noël. A la veille d'élections surtout, les députés d'Ottawa viennent leurrer les électeurs du Québec avec leur intention de donner l'égalité au français par rapport à l'anglais, d'un océan à l'autre, avec leur projet de drapeau et d'hymne national. Premièrement, un drapeau, on en a un, nous les Canadiens français; c'est le Fleurdelisé. Quant à l'hymne national, nos amis anglophones préfèrent le "God Save the Queen".

Certains spirituels osent dire aux Canadiens français de s'efforcer d'apprendre l'anglais, et qu'alors les anglophones apprendront notre langue. Comme si nous n'avions pas fait notre part d'effort depuis la conquête anglaise. Ça a pris 70 ans de lutte pour obtenir des timbres et des piastres bilingues et 95 ans pour obtenir des chèques bilingues. C'est RIDICULE! On se rit de nous.

Le bilinguisme est une autre farce d'Ottawa. Ce bilinguisme est pratiqué à sens unique (ONE WAY pour les bilingues). Les Québécois forment 60% des bilingues au Canada, soit 1,338,878 sur 2,231,172. Quant au 40% qui habite hors du Québec, il ne faut pas oublier que de ce pourcentage font partie les Canadiens français en dehors du Québec. Le Québec est la province la plus bilingue, parce que la plus française. Nous sommes en tutelle, nous subissons le colonialisme d'Ottawa. Alors libérons-nous, devenons indépendants.

Oui, nous les Québécois, nous sommes une colonie d'Ottawa et nous le serons toujours davantage puisque le pourcentage des Canadiens français, par rapport aux anglophones, décroît constamment. Et de plus, l'immigration, parce que contrôlée par Ottawa, n'a jamais joué pour nous. Le français n'a plus sa place dans la Confédération mais dans le Québec libre seulement.

On nous dit que ce serait l'isolation pour nous. Mais je me demande si l'isolation du Canadien français n'est pas dans le Canada? Le Canadien français est fermé à l'internationalisme par Ottawa. Nous ne sommes représentés comme Canadiens français nulle part dans les organisations internationales: ni à l'O.N.U. ni à l'O.T.A.N. ni ailleurs. Ottawa est seul représenté et Ottawa fait tout en anglais. Où est la part du Canadien français?...

Nous ne pourrons jamais nous épanouir et nous émanciper dans la Confédération. Nous y sommes voués à l'esclavage colonialiste et injuste d'Ottawa. Le Labrador est une de ces manifestations de la colonie que nous sommes. En 1927, un cinquième du territoire québécois est livré à Terre-Neuve par Londres et Ottawa. Terre-Neuve était alors colonie anglaise et non confédérée. Ottawa qui représentait les intérêts du Canada a participé à ce plus grand vol de l'histoire canadienne. Québec ne pouvait rien faire, il n'était pas représenté lui-même. Alors, Ottawa a donné une partie du Québec, une des quatre premières provinces de la Confédération, à une colonie ANGLAISE. Après cette ignominie, il faut se surprendre le moins du monde des autres injustices subies par les Canadiens français depuis 1760.

Et après cela, les députés d'Ottawa viennent monter le peuple contre les séparatistes qui, eux, veulent le bien des Québécois et non le bien de leur propre POCHE. Et lorsque nous voyons des gens comme Gordon et le ministre protestant Ellis, de Hamilton, faire des déclarations anticanadiennes-françaises, c'est à vous faire pleurer de rage de voir des députés renier leur race à Ottawa.

Il n'y a qu'un seul moyen pour le Québécois de vivre, de respirer l'air pur et non l'air VICIE et MORTEL d'OTTAWA, c'est l'INDÉPENDANCE DU QUEBEC.

Patriotes, nationalistes, crions l'indépendance de notre seul pays: LE QUEBEC.

Pierre Landry,
000, de rue, Québec.

Gare aux mauvais films

Port-Alfred, 16 décembre 1962

Directeur,
Journal Le Soleil, Québec

Monsieur le directeur,

Quelques voix de mères de famille se permettent de crier gare aux mauvais films présentés dans nos théâtres et à la télévision. Nous entendons par mauvais films, les films à proscrire, à déconseiller! Car nous sommes des mères conscientes du très grave danger moral que comporte certains films. Aujourd'hui, nous devons sans cesse naviguer avec précaution, avoir l'oeil et l'oreille aux aguets, pour ne pas risquer de voir nos enfants baigner dans une atmosphère de matérialisme, de sensualisme et d'érotisme funeste et maléfique que contribuent à créer la plupart de ces films qui entrent dans les foyers et que malheureusement on nous présente très souvent dans nos théâtres! Notre gouvernement s'est occupé des pilules caléjomide car il était conscient de ses devoirs pressants! Pourquoi ne prendrait-il pas ses responsabilités vis-à-vis de cette moralité et ne s'occupe-t-il pas de faire respecter la morale sur bien des rapports, pourquoi n'intervient-il pas car il peut appliquer les lois qu'il veut, pourquoi ne protégerait-il pas notre jeunesse d'aujourd'hui? Messieurs des Ciné-Clubs, Radio-Canada, vous nous présentez des belles et très bonnes choses, pourquoi ne pas continuer dans le même sens, éliminer donc, bannissez donc ce qui est poison fluide. C'est déjà trop, il faudrait que vous preniez votre responsabilité vous aussi, Radio-Canada, comme nous, mères de famille, je parle au nom de plusieurs. Essayez d'assainir, de purifier le climat de votre production de films à la télévision. Vous n'en recevrez que des éloges. Croyez-m'en.

Pseudo, M. L. D. P.

Au ministère de M. Lafrance

Alma, 15 / 12 / 62

L'Opinion du Lecteur,
Le Soleil, Québec.

Monsieur le Rédacteur,

J'espère obtenir la permission pour exprimer mon indignation dans votre journal au sujet de la déclaration du ministre du Bien-Etre Social M. Emilien Lafrance, qui a averti les fonctionnaires de son ministère, qu'à l'avenir de ne plus s'occuper des députés qui essaieront d'intervenir pour leurs électeurs, que les fonctionnaires ont la compétence pour régler tous les problèmes qui se présenteront.

Voilà le grand dictateur du gouvernement de la province de Québec, vous ne vous rappelez donc plus du grand dictateur M. Maurice Duplessis qui vous a fait reconduire en dehors de la Chambre à plusieurs reprises sans s'occuper de vos protestations. Vous savez que la population du Québec a rejeté ce régime de dictateurs qu'était l'Union Nationale le parti du bon sens de M. Johnson. C'était le régime du crois ou meurs qui vendaient les biens de la couronne à leurs profits personnels.

M. Lafrance vous êtes député c'est à ce titre que vous êtes ministre, donc laissez sortir votre gaz, M. Johnson l'a vendu lui, nous l'avons rejeté.

Nous du Lac-St-Jean nous avons élu M. Lucien Collard comme notre représentant à Québec, quoiqu'un ancien député fédéral libéral au service de la Province depuis quelques jours a dit qu'on manquait de matière grise, sous notre régime démocratique, nous le reconnaissons comme notre représentant. Quand nous recevons des lettres pour nos demandes refusées du ministère du dictateur M. Lafrance, nous n'avons pas d'autres recours que de s'adresser à notre député.

Si tous les ministres suivent la façon de procédé de ce dictateur, le slogan de la province "Soyons Maître chez Nous", levons le bras droit Heil Lafrance.

Je demande au Premier Ministre M. Lesage d'essayer de mettre son premier dictateur au pas avant qu'il y ait contamination grave. Si le gouvernement récupère tous les députés rejetés par la population au fédéral et au provincial, il faudrait au moins les placer tous au même ministère pour éviter la contamination.

Si nous nous en tenons aux déclarations de M. Laurendeau, que nous manquons de développement, les populations de Chicoutimi, Lapointe, Lac St-Jean, Roberval savent la devise du Québec, "Je me souviens".

Nous ne prenons pas les mitrailleuses c'est illégal, nous nous servons des moyens légaux, on se donne tous la main, nous votons Crédit Social. M. Diefenbaker et M. Pearson en savent quelque chose.

Je vous dit publiquement ce que une bonne partie de la population pense tout bas.

Chs. Dupere

560 rue Haway, Alma.

Politique rétrograde

St-Georges-Est, le 2 déc. 1962.

Le Soleil Ltée,
590, rue de la Couronne,
Québec.

Messieurs,

En lisant en page éditoriale du Soleil, 1er décembre 1962, la chronique de M. Raymond Dubé sur le déclin des chemins de fer, soit dit en passant que cette chronique est très bien rédigée, il est venu à mon esprit quelques réflexions que voici :

Je crois que c'est une mauvaise politique de nos dirigeants de laisser péricliter nos chemins de fer. On ne peut développer une certaine industrie lourde sans l'apport des chemins de fer, surtout dans notre pays où l'hiver paralyse les réseaux routiers, dont les frais d'entretien augmentent de plus en plus, surtout l'hiver.

Il n'y a pas que la mauvaise distribution d'électricité qui nuit à l'expansion économique. Il y a aussi une mauvaise organisation des réseaux ferroviaires.

Quand on y regarde de près, les régions qui sont économiquement sous-développées le sont aussi pour les chemins de fer, tandis que les régions qui ont un réseau plus dense de voies ferrées ont pris un avantage dans tous les domaines.

La moindre des choses, c'est que les réseaux routiers et ferroviaires devraient se compléter, au lieu de se nuire.

A cause des très grandes distances que nous avons au Canada, le chemin de fer devrait rester l'épine dorsale de nos transports, car je remarque que les gens qui se réjouissent de voir nos chemins de fer décliner se demandent, en même temps, pourquoi rien ne va plus, on ne parle que de chômage, de déficits, de dettes.

Bien à vous,

Paul-Eug. POULIN,
C.P. 458
St-Georges-Est, Bce.

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues s'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

WALTER LIPPMANN

L'Angleterre au Marché Commun

Au cours du mois dernier, je me suis rendu à Londres, à Paris, à Bonn, à Bruxelles et à Rome, pour me rendre compte de ce qui se passait au sein de l'Alliance de l'Ouest. A mes yeux, il était évident que le climat politique ressemblait à celui des Etats-Unis l'année avant les élections présidentielles. Les grandes questions internationales étaient l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, les relations des Etats-Unis avec l'Otan et les relations de l'Ouest avec l'Union soviétique; et ces sujets ne peuvent se démêler présentement de leur association avec les politiques intérieures.

La chose est certaine en ce qui regarde l'Angleterre, où le gouvernement Macmillan envisage des élections prochaines où la politique étrangère, le Marché commun et autres sujets de relations internationales entreront en jeu. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, le litige repose sur la succession prochaine du chancelier Adenauer et de son régime. En Italie, les élections générales du printemps prochain porteront sûrement sur cette question du Marché commun, qui est un sujet d'importance pour l'Europe, alors que les partis démocrates et socialistes d'Italie se feront la lutte pour obtenir un gouvernement stable.

Quant à la France, les élections ont eu lieu, pour donner une position sûre au général de Gaulle pour quelques années encore. Néanmoins, l'avenir du pays est loin d'être clairement assuré. Le général de Gaulle mène une révolution constitutionnelle qui ne comporte pas de programme défini et son gouvernement repose sur sa propre personnalité; le mouvement gaulliste demeure l'un des faits saillants de la vie politique en Europe, et il exerce une force insoupçonnée.

• • •

Les principaux gouvernements de l'Europe, la France exceptée, manifestent une certaine faiblesse devant une situation incertaine; personne ne peut prévoir qui gardera le pouvoir d'ici deux ou trois ans et quel sera le parti qui formera le gouvernement. Cette position inspire, en quelque sorte, les négociations qui se poursuivent avec l'Angleterre pour son entrée dans la Communauté économique européenne.

Cette vaste organisation économique a son siège à Bruxelles, et elle est avant tout une institution politique; elle présente même l'embryon d'un nouvelle entité politique. Elle doit son existence à un groupe d'hommes appartenant à des pays de l'Europe continentale qui ont été le théâtre des conflits de la deuxième Grande Guerre mondiale. Le but qu'ils poursuivent est non seulement de constituer un imposant marché pour leur production massive accrue, mais pour former une Europe rajeunie qui s'efforcera de promouvoir la vieille civilisation européenne. La Communauté européenne s'inspire de notions mobiles, et la question se pose si la Grande-Bretagne est prête à suivre ces aspirations.

Le Marché commun d'Europe ressemble, en quelque sorte, aux mesures fiscales que Alexander Hamilton a proposées à la nouvelle République américaine: Il constitue la base d'une nouvelle structure politique; en fait, il permet une union plus étroite entre l'agriculture française et l'industrie allemande, et cette union embryonnaire a donné lieu à de multiples compromis pour régler les difficultés qui ont surgi entre les six membres du Marché.

L'un des éléments constituants de cette alliance qui limite l'Europe à six nations, c'est que l'épine dorsale de leur groupement n'est pas encore durcie, selon les termes du président Hallstein. La requête d'admission de la Grande-Bretagne, qui a été bien accueillie en 1950, est maintenant considérée comme prématurée; on ne l'accepte plus comme un facteur de force, mais plutôt comme une gêne dans son développement.

Les nations européennes du continent se croient les seuls véritables Européens, et ils sont convaincus que l'intention des Britanniques n'est pas seulement de faire partie de la Communauté européenne, mais surtout de partager un riche marché et de gagner un certain prestige politique, de manière à assumer la direction de la politique internationale sur le continent. C'est le point de vue de ceux qui, à l'intérieur de la Communauté européenne ne s'accordent point avec les opinions du général de Gaulle sur l'avenir de la Communauté; ils se rallient toutefois à lui, dans le moment, avec l'espoir de n'avoir pas à accepter l'Angleterre comme un nouveau membre.

Quoi qu'il en soit au sujet de l'opportunité de la demande anglaise, le continent d'Europe doit maintenant s'en occuper. Car si les Anglais doivent jouer un rôle en Europe, il importe qu'ils soient présents pendant la période critique des relations du général de Gaulle avec l'Allemagne après le régime Adenauer. L'Angleterre a raison d'insister, car de fortes influences agissent contre elle, mais en même temps des courants favorables se font jour.

• • •

L'attitude des Européens du continent qui s'opposent à l'entrée de l'Angleterre se résume à leur insistance sur l'acceptation sans condition du Traité de Rome — qui est la charte du Marché commun — et des ententes qui ont été conclues en vertu de ce traité par les pays membres. Ils rejettent l'idée que tout nouveau membre qui désire se joindre à eux vienne négocier les conditions de son acceptation.

Deux résultats découlent de cette attitude. Le premier, c'est que l'électorat britannique regimbera contre cette humiliation imposée à l'Angleterre et refusera l'affiliation au Marché commun. Et dans ce cas, ce n'est pas la France qui refusera la requête anglaise, mais ce sera l'Angleterre elle-même qui la retirera. L'autre résultat sera que l'Angleterre entrera dans le Marché commun sans condition, et sans apporter avec elle sa "caravane" du Commonwealth, selon les termes du général de Gaulle, soit les débris d'un vieil empire colonial.

• • •

Et pourquoi faut-il que ceux qui s'opposent à l'entrée de l'Angleterre pour des raisons valables ont-ils recours à ce genre de procédé? La raison qu'on invoque, c'est la crainte que le refus d'accepter l'Angleterre provoque un choc profond au sein de la Communauté européenne. C'est une erreur de croire que la Communauté européenne est stable et puissante en face d'un adversaire d'une nature plutôt fragile; et il existe en Europe de puissants intérêts qui appuient fermement l'Angleterre.

La fragilité du Marché commun se manifeste principalement dans le fait que l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et la Belgique possèdent des marchés économiques qui dépassent les frontières de la Communauté européenne et qui envahissent le marché mondial. Le prochain chancelier de l'Allemagne, disons, par exemple, le Dr Erhard, sera l'adversaire d'une Europe restrictive, fermée, protectionniste et antibritannique. En fait, j'ai appris, à Bonn, que les chefs politiques qui gouverneront l'Allemagne de l'Ouest après le départ de Adenauer, sont des partisans de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun.

En outre, au-delà des intérêts économiques européens qui favorisent la venue de l'Angleterre, il existe des courants politiques et des mouvements d'opinion qui son pro-britanniques. Plus la France subira le régime autoritaire gaulliste, plus l'attraction sera grande entre les groupes du centre de l'Europe et la Grande-Bretagne, qui donne l'exemple d'un gouvernement parlementaire. Ce sentiment est très prononcé en Italie et en Allemagne de l'Ouest.

En conséquence, je puis affirmer que si l'Angleterre demeure en dehors du continent et que la prédominance gaulliste se maintient, une forte réaction se produira de la part des Européens du continent qui ne veulent pas se soumettre de nouveau à un régime autoritaire.

New York humilie les Bruins 9-3



ED JOHNSTON, gardien de buts des Bruins de Boston, en a vu de toutes les couleurs hier soir au Madison Square Garden de New York quand les Rangers réussirent neuf buts contre lui. Sur cette photo, Johnston s'est jeté sur la glace pour bloquer un lancer de Bronco Horvath (6) des Rangers à la deuxième période. L'autre joueur des Bruins est Ed Westfall (18).

(Téléphoto — PA)

Joute de cinq points pour Andy Bathgate

NEW YORK (PA) Une performance d'un but et quatre assistances de la part d'Andy Bathgate a conduit les Rangers de New York à une victoire de 9-3 sur les Bruins de Boston dans la LNH hier soir.

Il s'agissait là du plus grand total de buts par une équipe de la LNH cette saison ainsi que le meilleur résultat réussi par les Rangers depuis leur triomphe de 10-2 sur Chicago en 1952.

D'ailleurs, Bathgate est monté en tête des compteurs grâce à sa tenue. Earl Ingarfield et Dean Prentice, les compagnons de ligne de Bathgate, y allèrent de deux buts chacun, tout comme Dave Balon, alors que les autres compteurs des locaux furent Camille Henry et Bronco Horvath.

Jerry Toppazzini, Guy Gendron et Johnny Bucyk réussirent les buts des visiteurs.

Le jeu fut retardé pendant 20 minutes dans le dernier engagement quand le gardien Ed Johnston, des Bruins, a dû recevoir quatre points de suture pour fermer une blessure au nez.

BOSTON 3, NEW YORK 9

Première période

1—Boston: Toppazzini (7e), (Burns) 9:52
2—New York: Balon (5e), (Ratelle) 13:42
3—New York: Henry (13e), (Hebenton, Bathgate) 16:54
4—New York: Ingarfield (10e), (Gilbert) 17:42

Puns: Henry 5:33, Hicks 15:59, Toppazzini 16:18, New York (purgée par Johns) 19:04.

Deuxième période

5—Boston: Gendron (6e), (Boivin, McKenney) 2:10
6—New York: Horvath (7e), (Hebenton, Henry) 10:31
7—New York: Prentice (10e), (Ingarfield, Bathgate) 14:02

Pun: Aucune.

Troisième période

8—Boston: Bucyk (15e), (Oliver) 2:35
9—New York: Bathgate (15e), (Ingarfield, Prentice) 8:22
10—New York: Ingarfield (11e), (Prentice, Bathgate) 6:30
11—New York: Balon (6e), (Howell, Ratelle) 10:57
12—New York: Prentice (11e), (Ingarfield, Bathgate) 18:42

Pun: Aucune.

ARRETS —

Johnston, 8 15 11—34
Worsley, 11 17 9—37

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Aucune joute
Ligue Nationale
Boston 3, New York 9
Ligue de l'Est
Aucune joute
Ligue Junior A
Montréal-N. 2, Shawinigan 3
T.-Rivières 1, Victoriaville 7
Ligue Junior B
Montmorency 6, As 5
Ste-Foy 1, Beauport 6
Ligue pee-wee Massicotte
St-Joseph 5, St-Jérôme 0
Ste-Claire 10, Bon Pasteur 0
Montmorency 5, N.-D Espérance 1
Joute hors-concours
Detroit 2, Hull-Ottawa 6
Ligue Junior d'Ontario
Niagara Falls 2, Peterborough 2
Guelph 2, Hamilton 6
Ligue Senior N.-Ecosse
Windsor 5, Halifax 6
New Glasgow 3, Moncton 8
Ligue Eastern
Philadelphie 1, Charlotte 3
Johnstown 2, Long Island 10
Ligue Internationale
Fort Wayne 0, Omaha 3
Minneapolis 4, Muskegon 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Pittsburgh à Baltimore
Ligue Nationale
Aucune joute.
Ligue de l'Est
Hull-Ottawa à Sudbury
Kingston à Syracuse
Ligue Junior "A"
St-Hyacinthe à Québec
Ligue Progression
Aigles vs Castors
Bulldogs vs Loups
Ligue de l'Ouest
Los Angeles à San Francisco
Seattle à Vancouver
Spokane à Edmonton

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	33	16	11	6	97	91	38
Providence	32	16	13	3	113	89	35
Springfield	30	15	12	3	120	99	33
Hershey	31	16	14	1	113	97	33
Baltimore	30	13	15	2	93	106	28

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	30	18	11	1	100	90	37
Rochester	30	11	15	4	103	108	26
Cleveland	33	11	18	4	101	134	26
Pittsburgh	29	10	17	2	83	124	22

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	34	16	10	8	87	79	40
Toronto	33	18	11	4	112	90	40
Detroit	32	16	10	6	83	76	38
Montréal	32	13	9	10	92	76	36
New York	34	11	19	4	104	112	26
Boston	33	5	20	8	92	137	18

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull-Ottawa	28	19	6	3	108	79	41
Kingston	29	19	8	2	123	85	40
Sudbury	27	12	11	4	124	116	28
Syracuse	24	3	17	4	69	104	10

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	24	21	3	0	171	90	42
Victoriaville	24	16	7	1	115	92	33
Shawinigan	24	10	12	2	113	124	22
T.-Rivières	26	9	16	1	102	120	19
Montréal-N.	25	9	16	0	107	141	18
St-Hyacinthe	23	7	16	0	88	129	14

LIGUE JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	19	16	3	0	102	43	32
Beauport	20	11	8	1	71	69	23
Montmorency	20	9	11	0	66	69	18
Ste-Foy	19	2	16	1	47	103	5

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	7	5	2	0	38	41	10
Aigles	7	4	3	0	55	41	8
Loups	7	4	3	0	31	26	8
Castors	7	1	6	0	34	49	2

LIGUE PEE-WEE MASSICOTTE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmorency	3	3	0	0	16	5	6
St-Joseph	3	2	1	0	12	8	4
Ste-Claire	2	1	1	0	10	4	2
St-Albert	2	1	1	0	11	3	2
St-Jérôme	3	1	2	0	4	8	2
N-D Espérance	2	1	1	0	4	16	2
Bon Pasteur	3	0	3	0	0	23	0

Compteurs de la ligue Nationale

	B	A	Pts
Bathgate, N.Y.,	15	22	37
Mahovlich, Tor.,	21	15	36
Bucyk, Bost.,	15	17	32
Prentice, N.Y.,	11	21	32
Mikita, Chic.,	13	18	31
Howe, Det.,	13	18	31
Oliver, Bost.,	11	20	31
McDonald, Chic.,	12	17	29
Delvecchio, Det.,	7	22	29
MacDonald, Det.,	17	11	28
Keon, Tor.,	11	17	28
Hebenton, N.Y.,	12	15	27
Richard, Can.,	11	16	27
Hull, Chic.,	9	18	27
Geoffrion, Can.,	13	13	26
Harris, Tor.,	8	18	26
Henry, N.Y.,	13	12	25
Ingarfield, N.Y.,	11	14	25
Kelly, Tor.,	7	18	25

Calendrier sportif

HOCKEY

Ligue Junior "A": A 8.15 p.m., Rangers de St-Hyacinthe vs Citadelles au Colisée.

AU CARREFOUR DES Sports



Par Claude Larochelle

MIKE TRESH A BIEN GUIDE SON FILS

Il y a quelque temps, le gérant des Yankees de New York, Ralph Houk annonçait que Tom Tresh, l'athlète de Allen Park, Michigan, jouerait de nouveau dans le champ gauche en 1963. Quand les Yankees décidèrent, en août dernier, de déplacer Tresh dans la gauche pour libérer la position de Tony Kubek à l'arrêt-court, c'était la première expérience du joueur de 24 ans dans l'extérieur.

"J'ai su dès le début que Tresh serait excellent dans l'extérieur, affirme Mickey Mantle. Il part toujours dès que le coup est frappé."

Le jeune athlète a couronné sa saison par le plus sensationnel attrapé des Séries Mondiales. Il priva Willie Mays d'un coup sûr certain et capital dans la septième partie. On se souvient du commentaire du joueur des Giants: "C'aurait été un double dans la Ligue Nationale; personne n'aurait pu aller chercher un balle comme ça."

Sa tenue à la défensive n'eut d'égale que son habileté au marbre où il frappe des deux côtés. Il domina les Giants et les Yankees dans la classique avec 9 coups sûrs, 5 de la gauche, et 4 de la droite.

A l'instar de Mickey Mantle, c'est son père (Mike Tresh) qui lui a appris à frapper des deux côtés. Un ancien receveur des majeures avec les White Sox de Chicago, Mike Tresh savait ce qui était bon pour son fils. Et cette capacité à contourner la courbe, aussi bien des lanceurs gauchers que droitiers, était pour lui essentielle. Dès l'âge de 8 ans, Tom savait tenir son bâton des deux façons.

CAS IDENTIQUE A CELUI DE GILLES TREMBLAY

Mike Tresh devait prendre les importantes décisions pour son fils. Ainsi, la famille Tresh habite la petite ville de Allen Park, dans le Michigan, tout près de Detroit. Mike Tresh a déjà été éclaireur pour les Tigers de Detroit. Rien n'empêche qu'il a guidé son fils vers les Yankees.

"Nous avons signé avec les Yankees, dit-il, parce que c'est la meilleure organisation dans le baseball."

Pour un jeune athlète, quel que soit le sport, il est toujours bon qu'il ait près de lui une personne désintéressée et dévouée pour le guider. Le cas de Tresh nous fait penser à celui de Gilles Tremblay, le brillant ailier gauche des Canadiens. Il habiterait aujourd'hui la désolante jungle d'asphalte de New York, et jouerait avec les Rangers, si son grand frère Ludger ne lui avait donné les conseils appropriés.

Quand il était instructeur à Québec, Phil Watson s'intéressait à Gilles, et avait tôt fait de remarquer son talent. Il voulait l'envoyer à Guelph, une filiale des Rangers. Mais les conseils de Ludger se sont trouvés dans le chemin de ce projet.

Ludger lui avait dit au sujet de l'offre de Watson: "C'est une offre bien tentante, mais je ne la prendrais pas. C'est une carrière qui est presque finie après 30 ans. Pour le moment pense à tes études. Ecoute bien ce que je vais te dire, et n'oublie jamais ça. Si t'es bon, tu joueras... même à Montréal. Et si t'es bon, c'est la meilleure organisation de hockey au monde. En attendant qu'ils viennent te chercher, pense à tes études."

Déclare Gilles aujourd'hui: "J'ai toujours suivi les conseils de Ludger à la lettre. Ce n'était pas comme l'éclaireur d'un club de hockey qui vient vous chanter toutes sortes de romances. Ludger prenait mes intérêts."

FERA-T-IL AUSSI BIEN A SA DEUXIEME SAISON ?

Ce fut de même dans le cas de Tom Tresh qui mettait toute sa confiance dans son père. Sur les conseils de ce dernier, il accepta $30,000 des Yankees le 6 janvier 1958.

Dans la cinquième partie des Série Mondiales, papa Tresh versa des larmes de joie quand il vit Tommy briser une égalité de 2-2 à la septième manche avec un coup de circuit de trois points contre l'artilleur Jack Sanford des Giants.

La première saison de Tom Tresh dans les majeures a été excellente. Il s'est mérité le titre de recrue de l'année dans la Ligue Américaine avec sa moyenne au bâton de .286, ses 20 circuits, et ses 93 points produits.

Récemment, on demandait à Ralph Houk s'il craignait la

(Suite à la page 7, 7e col.)

L'Association canadienne de hockey amateur en perte de vitesse au Québec

MONTREAL (PC) — Au moins la moitié des équipes des ligues mineures de la province de Québec se sont retirées de l'Association canadienne de hockey amateur.

Il semble que ce soit là le résultat d'une dispute provenant d'un droit d'inscription innové par l'Association nationale.

En fait, le droit représente un abonnement aux 12 éditions du Hockey Canada, la nouvelle publication mensuelle éditée par Len Taylor, de Kitchener.

Le magazine est envoyé aux joueurs par la poste.

Une source bien informée a révélé que le programme avait rencontré une violente opposition dans la province de Québec et il semble que l'enregistrement à l'ACHA est tombé "d'au moins 50 pour cent".

La saison dernière, l'Association québécoise de hockey amateur affiliée à l'ACHA comptait 17,216 joueurs des rangs mosquitos à juvéniles, soit les joueurs de 18 ans et moins.

L'informateur a révélé que les gouverneurs s'étaient plaints cette saison, de servir des "vendeurs de magazines", ce à quoi les organisateurs d'équipes s'opposaient formellement, surtout chez les Canadiens français.

Même si on publie une édition bilingue du magazine, on a l'impression que le contenu français est insuffisant.

Dans le district de Montréal, notamment à St-Laurent, où 80 équipes étaient enregistrées l'an dernier, on ne compte que 20 inscriptions cette saison.

Le droit est de 25 cents pour chaque joueur bantam, midget et juvénile et $1 pour les entraîneurs et pilotes. Chez les juniors, le droit est de 50 cents, tandis que chez les intermédiaires et les seniors, il est $1.

Le beaux n'est pas fixé chez les mosquitos et les pee-wee.

Le magazine se vend 25 cents dans les kiosques.

L'Association québécoise a imposé une charge de $1 par équipe afin de payer les arbitres pendant les joutes éliminatoires, ce qui lui permet de supporter les équipes qui ont abandonné l'ACHA.

Ainsi, les droits des joueurs sont protégés, mais ils ne pourront participer aux éliminatoires inter-districts à la fin de la saison régulière.

La source d'informations n'a pu préciser si une telle situation existait dans d'autres provinces, mais on croit savoir qu'un district d'Ontario s'était opposé au programme de l'ACHA.

Blessés du hockey

Sawchuk est malade; Vasko a une fracture

DETROIT, (PA) — Le gardien de buts Terry Sawchuk des Red Wings de Detroit et deux de ses coéquipiers étaient sur la liste des joueurs blessés du club hier à la suite de la défaite de 5-4 que les Wings ont subie contre les Maple Leafs à Toronto mercredi soir.

Le cas de Sawchuk est le plus sérieux, a fait savoir la direction des Red Wings après que le médecin eut déclaré que Sawchuk souffrait d'une infestion intestinale et recommandé qu'il soit hospitalisé.

Les Wings ont joué une joute hors-concours à Ottawa hier soir contre les Canadiens du Hull-Ottawa.

Sawchuk a pris l'avion pour se rendre à Windsor et devait entrer dans un hôpital de Detroit hier soir.

Les autres joueurs qui sont sur la liste des blessés des Wings sont le joueur de défense Val Fonteyne, qui a dû subir treize points de suture à la tête après avoir été blessé à Toronto mercredi, et le joueur de défense Marcel Pronovost qui s'est étiré un muscle de l'estomac.

Fonteyne manquera la joute de demain soir contre les Canadiens au Forum, et on doute également que Pronovost puisse jouer demain soir.

Harrison Gray devait remplacer Sawchuk pour la joute d'hier à Ottawa.

FRACTURE A VASKO

CHICAGO, (PA) — Les Black Hawks de Chicago seront privés des services de leur joueur de défense Elmer Vasko, le plus gros joueur de la ligue Nationale de hockey, pour au moins deux semaines, car ce dernier s'est fracturé la cheville gauche.

Le joueur de six pieds et quatre pouces pesant 220 livres, qui est considéré comme un excellent candidat sur l'équipe d'étoiles pour la première moitié de la saison, a été atteint à la cheville par un lancer le 9 décembre dernier mais il a participé à quatre joutes en dépit de cette blessure douloureuse.

Vasko a subi un examen mercredi qui a révélé la fracture.

Winstone bat Rand par kot

LONDRES (UPI). Le champion poids plume britannique Howard Winstone du Pays de Galles a battu Teddy Rand de Los Angeles, Californie, par mise hors de combat technique à la troisième ronde hier soir.

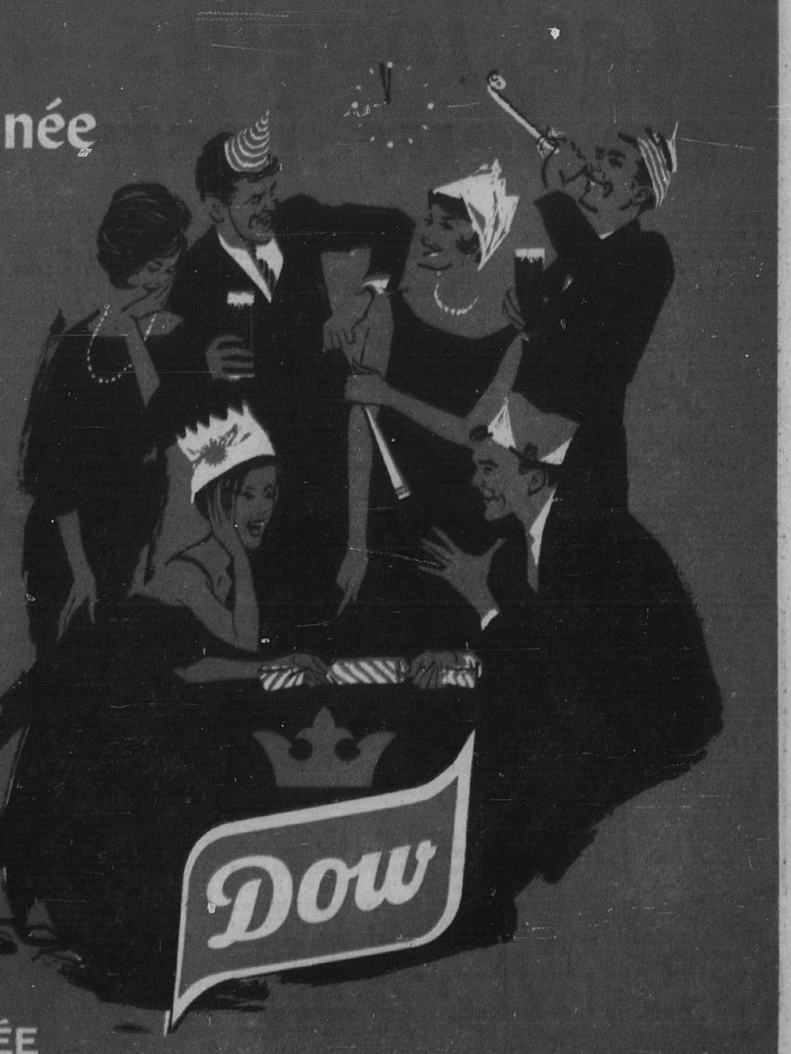
L'arbitre Harry Gibbs a arrêté le match au milieu de la troisième ronde pour épargner Rand d'une plus sérieuse raclée. Le boxeur californien pesant 127 livres avait déjà été au plancher une fois dans chacune des deux premières rondes. Winstone, pesant 125¼ livres, le martelait de gauches à la figure lorsque l'arbitre intervint.

Le boxeur américain croula au plancher immédiatement et dut recevoir les premiers soins dans l'arène. Le combat devait être de huit rondes.

Winstone, qui a maintenant gagné 35 de ses 36 combats, a secoué Rand dès le son de la cloche annonçant le début du match et l'a ensuite forcé de nouveau au plancher pour un compte de quatre avec un crochet de gauche à la première ronde. Ce fut un autre crochet de gauche qui a envoyé Rand au plancher pour un compte de huit peu avant la fin de la deuxième ronde.

COLISEE
HOCKEY, 'Ligue Jr A'
CE SOIR — 8 h. 15
(11e joute locale)
★ RANGERS ★
(de St-Hyacinthe)
— vs —
★ CITADELLES ★
• Adultes $1.25 — Enf. 50c
• Billets en vente à 7 hres ce soir au Colisée.
Admission générale seulement
Section des loges
(J-8)


HENNESSY
Cognac
Le "BRAS ARMÉ" Hennessy est l'une des marques commerciales les plus connues dans le monde. Le Cognac Hennessy, provenant des plus grandes réserves de Cognac vieux du monde, est inégalable par la constance de sa qualité.

A TOUS NOS AMIS NOUS SOUHAITONS
une bonne...
une vraie bonne...
une vraie Bonne Année
1963

Dow
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
...LA SEULE BRASSERIE À QUÉBEC

Dans le monde du Sport

par

léonce jacques



PUNCH IMLACH DEVOILE SON PLAN

James D. Norris, le propriétaire des Black Hawks de Chicago, était certainement sérieux l'autre jour quand il fit une offre d'un million de dollars aux Maple Leafs de Toronto dans l'espoir d'obtenir les services du fameux Frank Mahovlich. Ce n'est qu'à la suite d'une réunion des directeurs des Leafs que l'offre fut officiellement refusée.

Par contre, il est évident que Punch Imlach a voulu se payer une pinte de bon sang l'autre jour quand il a dévoilé à un journaliste de Toronto le plan qu'il a conçu pour mettre la main sur Jean Béliveau des Canadiens.

Toute l'affaire a commencé quand les Canadiens de Montréal ont annoncé qu'ils étaient prêts à échanger le joueur de défense Tom Johnson parce que ce dernier ne semble plus jouir d'une bien grande popularité à Montréal et qu'il a été hué plus souvent qu'à son tour lors de ses dernières apparitions sur la glace du Forum.

"Nous possédons la meilleure défense de la ligue "a déclaré Imlach," et nous ne sommes pas intéressés à obtenir Johnson". Mais le pilote des Leafs, qui ne laisse jamais passer une occasion de taquiner ses amis de Montréal — on sait qu'il a déjà déclaré que les Leafs repêcheraient Maurice Richard si les Canadiens ne le protégeaient pas — a ajouté qu'il serait très fier de pouvoir obtenir les services de Béliveau.

"Et je crois que mon plan a de belles chances de réussir" a dit Imlach au confrère torontois. "La prochaine fois que les Leafs iront jouer à Montréal, je vais acheter 1,000 billets et les distribuer gratuitement à la porte du Forum avec instruction donnée à tout le monde de huer Béliveau à chacune de ses apparitions. Tout comme dans le cas de Johnson, il est probable que les Canadiens décideront d'échanger Béliveau pour le sauver des "loups" du Forum et c'est alors que nous mettrons la main sur lui".

Béliveau n'est pas un inconnu pour Imlach et Imlach n'est pas un inconnu pour Béliveau. Imlach était instructeur des As quand Béliveau portait les couleurs du club de la Vieille Capitale dans l'ancienne ligue Senior du Québec et il est certain que Punch obtiendrait autant de rendement de Béliveau qu'il a su en obtenir de types comme Bert Olmstead et Red Kelly.

Mais si Punch Imlach veut réellement obtenir les services de son ancienne vedette, il est certain qu'il devra penser à un meilleur plan.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Ceux qui s'attendaient à une victoire-surprise de l'équipe mexicaine dans la finale de la coupe Davis sont déçus et c'est facile à comprendre . . . Une fois de plus, les Australiens ont su défendre la coupe avec succès et la surprise de la série n'est pas la victoire décrochée par les Australiens mais la facilité avec laquelle ils ont triomphé de leurs rivaux . . . Dans les deux premiers simples et dans le double, les Mexicains n'ont réussi qu'à gagner un seul set . . . Contre le fameux Rod Laver, Rafael Osuna, l'espoir no 1 du Mexique, a succombé en un peu plus d'une heure et les Mexicains ne furent guère plus chanceux dans le double . . .

Orval Tessier des Buckaroos de Portland est actuellement sur la liste des blessés avec un malaise dans le dos et il devra subir une intervention chirurgicale s'il n'y a pas d'amélioration au cours des prochains jours . . .

Le joueur de centre Ed Hoekstra fera le voyage avec les As de Québec et il est presque certain qu'il jouera sa première partie de la saison dès demain soir alors que le club local entreprendra à Hershey une série de six joutes aux Etats-Unis . . .

Bill Sutherland est un autre "blessé" des As qui a bien hâte de retourner au jeu pour de bon . . . Les Canadiens de Montréal seront à la recherche d'une sixième joute consécutive sans défaite quand ils recevront la visite des Red Wings de Detroit demain soir . . . Au cours de leurs cinq dernières rencontres, les Canadiens ont récolté deux victoires et annulé à trois reprises . . .

Skippy Burchell occupe le cinquième rang des compteurs de la ligue Américaine selon les dernières statistiques officielles avec 12 buts et 23 assistances en 32 joutes pour un total de 35 points . . . Son but de mardi après-midi contre Baltimore n'est pas compris dans ces chiffres . . . Selon les mêmes statistiques, Charlie Hodge est toujours en tête du département des gardiens de buts et il a encore amélioré sa moyenne en blanchissant Baltimore mardi . . .

Les Bruins de Boston et les Rangers de New York occupent les deux dernières places dans le classement de la ligue Nationale et on peut se demander s'ils ne veulent pas prouver la véracité du dicton qui veut que les "bons finissent toujours derniers" . . . Les Bruins et les Rangers sont les deux clubs les moins punis du circuit Campbell" . . . Par contre, dans l'Américaine, les As sont en tête de leur section tout en étant le club le moins puni du circuit.

Malgré la victoire

Le capitaine Hopman n'est pas optimiste

BRISBANE, Australie (PA) — L'Australie est demeurée la reine mondiale du tennis, mais sa couronne est vacillante alors qu'un autre pays, le Mexique, a remplacé les Etats-Unis en tant que son principal rival.

Les Australiens ont remporté, hier, la coupe Davies pour la 18e fois, soit pour la 11e reprise dans les 13 dernières années, alors que Rod Laver et Roy Emerson ont facilement disposé du duo mexicain formé par Rafael Osuna et Antonio Palafox 7-5, 6-2, 6-4.

Cette victoire, ajoutée aux gains en simples de Laver et Neal Fraser, a procuré aux champions une avance insurmontable de 3-0 dans la ronde finale, ce qui, transforme les deux derniers matches en simples parties hors concours.

Fraser doit rencontrer Osuna dans le premier match et Laver jouera contre Palafox dans le second. Il se peut même que Emerson évolue à la place de Fraser.

INTERET DIMINUE

Les Australiens, qui semblent produire les meilleurs joueurs de tennis au monde avec une régularité monotone, ont dominé le sport au point que son intérêt est grandement diminué.

En effet, les matches disputés sur les courts de Milton ont attiré moins de 8,000 spectateurs chaque jour et ont enregistré les plus petits profits depuis la seconde guerre mondiale, soit $44,800.

AVENIR SOMBRE

D'autre part, le capitaine Harry Hopman, qui a conduit les siens à 12 victoires de la coupe Davis, était pessimiste après son dernier triomphe.

En effet, selon lui, si Laver, l'acteur australien du grand chelem au tennis, devient professionnel tel que prévu en fin de semaine, l'Australie éprouvera alors des difficultés à conserver le trophée.

Car, a-t-il poursuivi, alors que, par les années passées, il y avait toujours de bons joueurs pour prendre la relève des champions devenant professionnels, elle n'a rien de prometteur en comparaison des saisons antérieures.

Les faits semblent prouver ses idées, car, avec le retrait de Laver, l'Australie n'aura plus qu'un joueur de calibre: Roy Emerson. Quant à Fraser, sa carrière semble derrière lui.

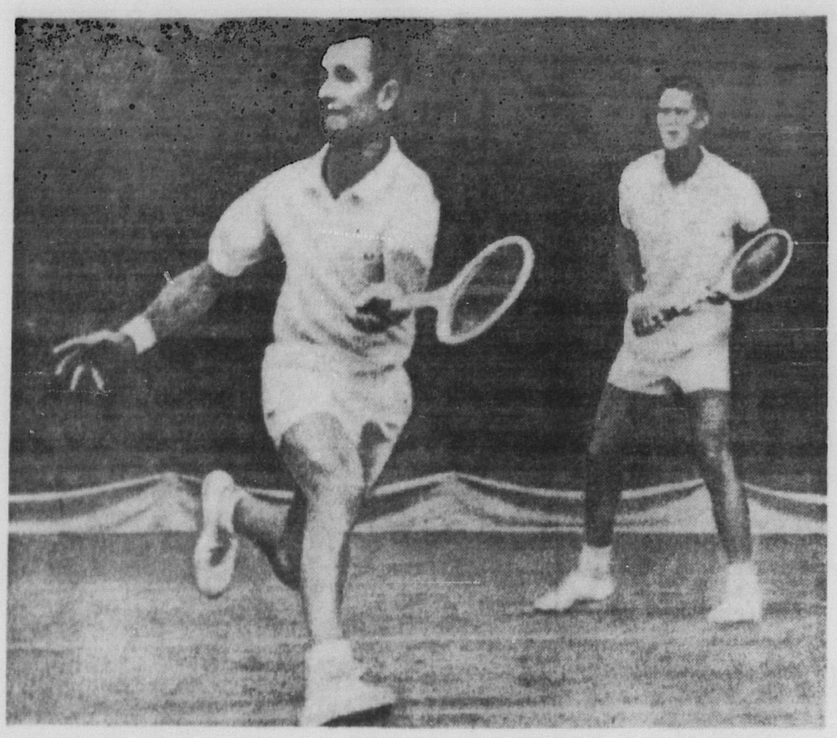
D'autre part, le pays a certes quelques bons juniors prometteurs, mais ils ne seront pas prêts avant deux ou trois ans.

LES MEXICAINS

Par ailleurs, les Mexicains doivent être considérés la deuxième nation au tennis si l'on en juge par leurs triomphes de l'année aux dépens des Etats-Unis, la Yougoslavie, la Suède et l'Inde.

Le capitaine mexicain Pancho Contreras s'est dit désappointé de la défaite aux mains des Australiens, mais est d'avis que ses protégés ont été les victimes de la nervosité du championnat.

Les Mexicains envisagent déjà avec tout leur coeur et âme la campagne prochaine de la coupe Davis.



L'AUSTRALIEN ROD LAVER S'ELANCE A TRAVERS LE COURT de tennis pour retourner la balle tandis que son partenaire, Roy Emerson, jouait à l'arrière dans leur match en doubles de la coupe Davis qu'ils ont gagné sur les Mexicains Rafael Osuna et Antonio Palafox à Brisbane, Australie, hier. Cette victoire en doubles ajoutée à des triomphes en simples mardi, ont permis à l'Australie de décrocher la coupe Davis pour la 18e fois, dont la 11e fois dans les 13 dernières années.

(Téléphoto — PA)

L'Australie plus forte que jamais

Brisbane, Australie (UPI) - Grâce à l'attaque soutenue de Neale Fraser et de Rod Laver, l'Australie a rendu encore plus éclatante sa victoire contre le Mexique dans la série finale pour l'obtention de la coupe Davis. Les deux Australiens ont permis à leurs pays de gagner les deux dernières rencontres de la série et ainsi obtenir un triomphe par blanchissage, de 5-0.

Fraser a battu Rafael Osuna par 3-6, 6-1, 3-6 et 6-4 dans un match qui a duré près de 3 heures. Ensuite, Laver l'a emporté sur Antonio Palafox par 6-1, 4-6, 6-4 et 8-6.

C'était la deuxième victoire consécutive par blanchissage dans la série finale pour les gagnants. L'an dernier, les victimes des Australiens avaient été les Italiens.

Cependant, Fraser et Laver quitteraient cette année l'équipe australienne, le premier pour prendre sa retraite et le deuxième pour tenter sa chance dans les rangs professionnels.

Hockey amateur

Trail est prêt pour le tournoi mondial

VANCOUVER, (PC) — **Deux joueurs prêtés aux Quakers de Saskatoon lors de leur tournée hors-concours en Europe ont déclaré que l'équipe canadienne n'avait pas assez de réserves pour vaincre les meilleures formations suédoise, tchèques ou russes.**

Le pilote Bobby Kromm, des Smoke Eaters de Trail, a révélé que les joueurs de défense Harry Smith et Don Fletcher étaient d'avis que les Smokies, espoirs canadiens au tournoi mondial de 1963, pouvaient triompher de l'équipe nationale tchèque.

L'instructeur des anciens champions mondiaux de Trail a ajouté que les Quakers avaient dû dépenser $2,500 pour la présence des deux défenses en Tchécoslovaquie. Ils avaient accepté auparavant leur retour au pays pour Noël.

Quant à Kromm, son but ultime est de préparer ses hommes en vue du championnat mondial disputé à Stockholm à partir du 5 mars.

Il est à la recherche de deux ailiers droits, dont Don Poile, ex-joueur des Flyers d'Edmonton maintenant à sa retraite. Le pilote doit obtenir son congé de sa compagnie.

Enfin, Kromm n'a pas abandonné tout espoir au sujet de Bert Olmstead, qui n'a pu obtenir la permission des Rangers de New York pour le voyage outremer.

Willie Mays deviendrait le quatrième joueur à gagner $100,000 au baseball

SAN FRANCISCO (PA) — Il semble que Willie Mays, le champion des circuits dans la Nationale en 1962, sera le quatrième joueur de baseball au salaire de $100,000 la saison prochaine.

Charles Feeney, vice-président des Géants de San Francisco, a déclaré que, même si les contrats n'avaient pas encore été envoyés aux joueurs, la plupart de ces derniers obtiendraient des augmentations en raison de la bonne année financière de l'équipe.

Mays, le voltigeur-étoile des Géants, a fait compter 141 points, a affiché une moyenne de .304, soit sa plus faible depuis 1956, mais ses 49 circuits incluent celui qui a nécessité des parties supplémentaires avec les Dodgers de Los Angeles en vue du championnat.

On croit que Mays a reçu un salaire de $90,000 l'an dernier.

Ted Williams, du Boston, et Joe DiMaggio, des Yankees, tous deux à leur retraite, ainsi que Stan Musial, du St-Louis, sont les trois autres joueurs qui ont récolté $100,000 en une saison.

Hull-Ottawa bat Detroit par 6-2

OTTAWA (PC) — Les Canadiens de Hull-Ottawa de la LPE ont écrasé les Red Wings de Detroit, de la LNH, 6-2, hier soir.

Norm Beaudin, avec deux buts, Claude Larose, Bill McCreary, Keith McCreary et Bob Courcy furent les compteurs des locaux cependant que Gordie Howe et Norm Ullman comptaient les points des visiteurs.

Les Wings, qui étaient à leur troisième partie en autant de jours, étaient privés des services de leur gardien Terry Sawchuk, remplacé par la recrue Harrison Gray.

Autre défaite des Quakers

Vienne (PA) Le club de hockey Tesla Pardubice, de Tchécoslovaquie, a remporté hier une victoire de 4-2 aux dépens des Quakers de Saskatoon, dans une joute hors-concours. La nouvelle a été annoncée par la radio de Prague.



Le hockey en 1962

Les joueurs des Leafs ont fait de leur instructeur un prophète

NEW YORK, (UPI) — **Pour les amateurs de hockey, l'année 1962 est celle au cours de laquelle les Maple Leafs de Toronto ont fait un prophète de George "Punch" Imlach, leur gérant et instructeur toujours optimiste.**

Quelques-uns, y compris plusieurs membres de l'organisation des Maple Leafs, ont hésité à prendre Imlach au sérieux lorsqu'il a prédit au début de la saison 1961-62 de la ligue Nationale que Toronto gagnerait la coupe Stanley.

L'ancien commis de banque à la tête chauve, qui gagnait huit dollars par semaine, a répété sa prédiction après que les Maple Leafs eurent terminé la saison en deuxième place, treize points derrière les Canadiens de Montréal, qui ont gagné le championnat de la saison régulière.

Les puissants Canadiens furent éliminés par les Black Hawks de Chicago, à la surprise quasi générale, dans la série semi-finale des éliminatoires de la coupe Stanley pour la deuxième année consécutive. Toronto passa en finale en éliminant les Rangers de New York.

Dans la série finale 4 de 7, les Black Hawks étaient gros favoris pour gagner la coupe une deuxième année consécutive. Mais avec Imlach qui continuait d'encourager les siens, les Maple Leafs ont décroché leur premier championnat mondial en onze ans en battant Chicago en six joutes.

La sixième joute décisive à Chicago en fut une spectaculaire. Après deux périodes sans pointage, les Black Hawks prirent les devants sur un but de leur "comète blonde" Bobby Hull, après 8:56 minutes de la dernière période. Plus de 20,000 amateurs de Chicago ont accueilli le but en inondant la glace d'oeufs, papier, chapeaux et pistaches, pour retarder le jeu durant plusieurs minutes.

Mais la joie des Black Hawks n'a duré que deux minutes après que l'ordre fut rétabli. Toronto égala le pointage sur un but de Bobby Nevin à 10:29 et Dick Duff réussi le but de la victoire pour les Maple Leafs sur un jeu de puissance à 14:14.

Quand les Maple Leafs sont retournés à Toronto par avion où ils sont arrivés le lendemain vers 3:30 heures du matin, ils ont été accueillis par une foule de plus de 2,000 personnes. La plupart des acclamations furent accordées à Nevin et Duff. Imlach, le prophète, fut presque ignoré, mais le vieux Punch ne semblait pas s'en faire. Il venait de remporter sa plus éclatante victoire sur la patinoire, à Chicago.



L'affaissement des Canadiens dans les séries éliminatoires de la coupe Stanley fut un véritable choc. Ils avaient perdu seulement 14 des 70 joutes régulières tout en décrochant leur cinquième championnat consécutif dans la ligue Nationale et avaient pris une avance de 2-0 contre les Black Hawks dans la série semi-finale.

Toutefois, les Hawks sont venus de l'arrière pour gagner les quatre joutes suivantes et éliminer les "Flying Frenchmen" de la "Série Mondiale" du hockey.

Malgré tout, les Canadiens ont quand même réussi à s'accaparer la plupart des principaux honneurs de la L.N.H. Le gardien de buts Jacques Plante remporta le trophée Vézina pour la sixième fois et mérita le trophée Hart à titre du joueur le plus utile de la ligue.

Bobby Rousseau, le jeune ailier droit très prometteur du Canadien, fut nommé le "recrue de l'année" et Toe Blake, l'instructeur du club, fut choisi "l'instructeur de l'année".

Hull a compté son 50e but à la toute dernière joute de la saison régulière pour égaler le record de la ligue Nationale établi par l'immortel Maurice "Rocket" Richard du Canadien en 1945 et égalé ensuite par Bernard Geoffrion des Canadiens en 1961. Hull a également accumulé un total de 84 points pour finir en tête des compteurs de la ligue Nationale sur un pied d'égalité avec Andy Bathgate des Rangers de New York.

Gordie Howe des Red Wings de Detroit, a atteint un autre sommet lorsqu'il est devenu le deuxième joueur seulement dans l'histoire de la ligue Nationale à compter 500 buts avec Richard.

Howe avait compté 502 buts avec la saison 1961-62 comprise. Richard en avait réussis 544 durant la saison régulière lorsqu'il s'est retiré en 1960.

Dans la ligue Américaine, les Indians de Springfield ont gagné les séries éliminatoires de la coupe Calder pour une troisième année d'affilée, établissant ainsi un nouveau record. Il leur a fallu seulement cinq joutes pour éliminer les Bisons de Buffalo dans la série finale 4 de 7.



ATHLETES DE L'ANNEE 1962: Voici les noms qui ont pris la vedette dans le scrutin annuel de la Presse Canadienne pour le titre "athlètes de l'année". En haut, Bruce Kidd, gagnant chez les hommes, est vu avec Bobby Hull et Don Jackson. La nageuse Mary Stewart, qui a triomphé chez les dames, supplante le montage du bas qui comprend également la golfeuse Sue Hilton et la jeune Abigail Hoffman, vedette de la course.

GENIEVRE
GIN
VEUVE
SEVERY
Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy
HERDT & CHARTON INC.

Calvert...symbole d'hospitalité durant les Fêtes



Masterpiece
Un luxueux mélange de fins rye whiskys canadiens. Emballage-cadeau.

V.I.P
Un rye whisky canadien pour les connaisseurs. Emballage-cadeau.

Old Rye
Il a subi 96 épreuves de qualité. Votre dégustation en est le 97e essai.

Calvert Distillers Limited • Amherstburg, Ontario

Le Ring choisit Dick Tiger boxeur de 1962

NEW YORK, (UPI) — Dans sa revue annuelle, le magazine Ring a nommé hier le champion poids moyen Dick Tiger de la Nigeria "boxeur de l'année" mais continue quand même de reconnaitre Paul Pender de Brookline, Massachusetts, comme codétenteur du championnat mondial des poids moyens.

Toutefois, une autre revue de boxe, le "Boxing Illustrated", reconnait non seulement Tiger comme le champion incontesté mais a relégué Pender au quatrième rang parmi les aspirants au titre à 160 livres. Pender vient immédiatement après l'ex-champion Gene Fullmer de West Jordan, Utah, premier aspirant; Terry Downes d'Angleterre, deuxième, et George Benton de Pennsylvanie, troisième.

Le choix de Tiger comme boxeur de l'année par la revue Ring fut partagé par l'Association mondiale des rédacteurs de boxe, qui a attribué le trophée Edward J. Neil, accordé au boxeur de l'année, à Dick Tiger le 12 décembre dernier.

Tiger, dont le gérant aux Etats-Unis est Jersey Jones, éditeur du magazine Ring à l'étranger, a livré trois combats en 1962 et il a remporté trois victoires importantes, battant Florentino Fernandez par knockout à la sixième ronde le 20 janvier, Henry Hank par décision le 31 mars, et décrochant le titre en battant Fullmer par décision en quinze rounds le 23 octobre.

Le Ring a expliqué qu'il continuera de reconnaitre Pender comme codétenteur du championnat à 160 livres jusqu'à ce que la Cour Suprême de New York juge si la Commission Athlétique de l'Etat de New York avait raison de dépouiller Pender du titre pour avoir négligé de défendre sa couronne durant la période qui lui était permise.

Seulement deux champions ont conservé leurs championnats du monde en 1962, précise le Ring. Ce sont Eder Jofre du Brésil, champion poids coq, classe 118 livres, et Davey Moore de Columbus, Ohio, champion poids plume, classe 126 livres.

Jofre, qui a défendu son titre à trois reprises en 1962, est le seul champion qui s'est classé dans une division de lui-même, d'après le système du Ring pour les classements de fin d'année. Dans toutes les autres catégories, d'après le système de classements technique, le champion est classé par ordre numérique parmi les aspirants.

Le "combat de l'année" eut lieu à Philadelphie le 30 janvier dernier, alors que l'aspirant poids moyen Joey Giardello de Philadelphie remporta une décision contestée sur Henry Hank de Detroit, selon le Ring.

La "ronde de l'année" fut cette première ronde historique du match pour le championnat mondial des poids lourds à Chicago le 25 septembre alors que Sonny Liston détrôna Floyd Patterson en foudroyant ce dernier au plancher après deux minutes et six secondes.

Le bilan des victimes de blessures subies dans l'arène au cours de l'année 1962 s'élève à quatorze dans les rangs amateurs et professionnels de la boxe à travers le monde. Dix boxeurs professionnels et quatre amateurs ont succombé à leurs blessures. De ce compte, deux boxeurs professionnels et deux amateurs sont morts aux Etats-Unis. Quatre boxeurs professionnels sont décédés des suites de blessures subies dans l'arène aux Philippines.

Le Ring précise en clôturant sa revue annuelle que la boxe s'est maintenant répandue "dans tous les coins du monde" et qu'il y eut un regain de vie sensible des activités au cours de l'année comparativement à l'année précédente.

Voici les classements de fin d'année du Ring:

POIDS LOURDS — Champion, Charles "Sonny" Liston. 1—Eddie Machen. 2—Floyd Patterson. 3—Zora Folley. 4—Doug Jones. 5—Cassius Clay. 6—Ingemar Johansson. 7—Cleveland Williams. 8—Henry Cooper. 9—Archie Moore. 10—Robert Cléroux.

MI-LOURDS — Champion, Harold Johnson. 1—Giulio Rinaldi. 2—Mauro Mina. 3—Eddie Cotton. 4—Willie Pastrano. 5—Bobo Olson. 6—Gustav Scholz. 7—Erich Schoeppner. 8—Chic Calderwood. 9—Peter Grumpert. 10—Allen Thomas.

POIDS MOYENS — Champion, Paul Pender et Dick Tiger (champion de la WBA). 1—Gene Fullmer. 2—Terry Downes. 3—Denny Moyer. 4—Joey Giardello. 5—Henry Hank. 6—George Benton. 7—Luis Folledo. 8—Joey Giambra. 9—Laszlo Papp. 10—Jesse Smith.

MI-MOYENS — Champion, Emile Griffith. 1—Luis Rodriguez. 2—Brian Curvis. 3—Ralph Dupas. 4—Jorge Fernandez. 5—Ted Wright. 6—Rip Randall. 7—Curtis Cokes. 8— Guy Sumlin. 9—Bruno Visintin. 10—Bob Fosmire.

MI-MOYENS JUNIORS — Champion, Suilio Loi. 1—Kenny Lane. 2—Eddie Perkins. 3—Louis Molina. 4—Battling Torres. 5—Jose Stable. 6—Angel Garcia. 7—Ben Medina. 8—Aissa Hashas. 9—Manuel Alvarez. (Seulement neuf aspirants)

POIDS LEGERS — Champion, Carlos Ortiz. 1—Bunny Grant. 2—Carlos Hernandez. 3—Joe Brown. 4—Doug Vaillant. 5—Paul Armstead. 6—Alfredo Urbina. 7—Arthur Presley. 8—Dave Charnley. 9—Teruo Kosaka. 10— Solomon Boysaw.

POIDS LEGERS JUNIORS — Champion, Gabriel "Flach" Elorde. 1—Auburn Copeland. 2—Ray Noble. 3—Jose Luiz. 4—Love Allotey. 5—Yukio Katsumata. 6—Johnny Bizzarro. 7—Harold Gomes. 8—Sergio Caprari. 9—Oscar Reyes. 10—Tommy Tibbs.

POIDS PLUMES — Champion, Davey Moore. 1—Sugar Ramos. 2— Rafiu King. 3—Kazuo Takayama. 4—Howard Winstone. 5—Jet Bally. 6—Mitsunori Seki. 7—Danny Valdez. 8—Alberto Serti. 9—Don Johnson. 10—Gracieux Lamperti.

POIDS COQS — Champion, Eder Jofre. 1—Piero Rollo. 2—Ismael Laguna. 3—Alphonse Halimi. 4—Jos Medel. 5—Pierre Cosseymns. 6—Katsutoshi Aoki. 7—Johnny Caldwell. 8—Freddie Gilroy. 9—Herman Marques. 10—Carlos Hernandez.

POIDS MOUCHES — Champion, Masahiko "Fighting" Harada. 1—Pone Kingpetch. 2—Salvatore Burruni. 3—Bernardo Caraballo. 4—Ramon Arias. 5—Pascual Perez. 6—Sadao Yaoita. 7—Mumun Ben Ali. 8—Kyo Noguchi. 9—Chatchai Laemfapha. 10—Ernesto Miranda.

Dans la boxe mercredi soir

Par la PRESSE ASSOCIEE

BOLOGNE, Italie — Tommy Fields, 189 1-2, des Etats-Unis, a défait aux points Santo Amonti, 191, d'Italie, en 10 rounds.

DANS L'AMERICAINE LAH

Le 9 décembre dernier, contre les As de Québec, le vétéran gardien de buts Gil Mayer des Reds de Providence a accordé le 1,945e but de sa carrière dans la ligue Américaine, en saison régulière, pour égaliser un record de tous les temps. En date du 9 décembre, Mayer détenait le record avec Harvey Bennett, ancien gardien de buts du club Providence qui a pris sa retraite il y a quelques années.

Cependant, la moyenne de Mayer est meilleure que celle qu'avait conservée Bennett. Mayer accorda ses 1,945 buts en 670 rencontres pour une moyenne de 2.90 tandis que Bennett avait accordé le même nombre de buts en 540 joutes pour une moyenne de 3.60. Bennett a joué durant treize saisons tandis que Mayer en est à sa quatorzième. Depuis le 9 décembre, Mayer a accordé d'autres buts pour ajouter à son total. Chaque joute que Mayer joue est ajoutée au record qu'il détient pour le nombre de parties jouées, par un gardien de buts.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Au cours de l'histoire de la ligue Américaine de hockey, on a vu plusieurs combinaisons de frères dans le circuit mais la saison en cours offre quelque chose d'un peu spécial puisque dans un groupe de frères on trouve un gardien de buts. Avant même le début de la saison, le gardien de buts Denis Dejordy des Bisons de Buffalo a déclaré que son frère Roger des Bears de Hershey ne marquerait pas un seul but contre lui. En date du 15 décembre, les Bisons avaient joué quatre parties contre les Bears et Roger n'avait pas encore compté une seule fois dans les filets gardés par son frère Denis.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Guy Rousseau des As de Québec a récolté le 200e point de sa carrière dans la ligue Américaine le 11 décembre aux dépens des Clippers de Baltimore.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Les Duff des Bears de Hershey a marqué le 100e but de sa carrière dans la ligue le 12 décembre contre les As de Québec. Ce 100e but de Duff fut de la plus haute importance puisque ce fut le but de la victoire pour les Bears.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Norm Corcoran, qui vient d'être envoyé au club Edmonton de la ligue de l'Ouest, est demeuré juste assez longtemps avec les Hornets de Pittsburgh pour jouer la 600e joute de sa carrière dans l'Américaine. Il joua sa 600e partie contre Providence le 16 décembre et il prenait la route d'Edmonton dès le lendemain.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Gerry Ehman des Americans de Rochester a récolté le 300e point de sa carrière dans la ligue Américaine — en saison régulière — le 16 décembre contre Baltimore.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Cal Stearns, vétéran joueur de centre des Barons de Cleveland, a joué sa 700e partie régulière dans la ligue Américaine le 15 décembre contre Rochester.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Bill Sweeney des Indiens de Springfield, le meilleur compteur de la ligue, a marqué un but et récolté une assistance le 22 décembre contre les Clippers de Baltimore pour dépasser sa marque de 500 points en saison régulière. Après cette joute, Sweeney avait un total de 501 points à son crédit avec 191 buts et 310 assistances en 376 rencontres. Ce qui lui donne une excellente moyenne de 1.33 point par joute.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Le gardien de buts Marcel Paillé des Clippers de Baltimore a récolté une assistance le 21 décembre dans une joute contre Rochester et il en fit autant le 23 décembre contre les As de de Québec.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Lou Angotti, un amateur qui avait été mis à l'essai par les Americans de Rochester, a finalement signé un contrat professionnel et il a marqué trois des quatre buts de son club dans ses deux premières joutes en tant que professionnel. C'est lui qui marqua les deux buts du Rochester le 21 décembre quand les Americans perdirent 5-2 contre Baltimore. Le lendemain soir, il réussit un autre but quand Rochester encaissa un revers de 5-2 contre Hershey.



L'ART D'ETRE GARDIEN DE BUT — Se servant d'une ancienne mitaine de baseball, comme il le faisait lorsqu'il était gardien de buts, autrefois, à Vancouver, Percy Jackson explique à quelques jeunes joueurs de hockey comment empêcher la rondelle d'entrer dans les filets. Jackson, natif de Canmore, Alberta, a été gardien de buts, il y a 35 ans. Aujourd'hui, il est employé à faire véhiculer la machine qui nettoie la glace entre les périodes des joutes de hockey.

Au Colisée ce soir

Les Citadelles font face au St-Hyacinthe

Après une absence d'un peu plus d'une semaine, les Citadelles font un retour sur la glace du Colisée ce soir alors qu'ils reçoivent les Rangers de St-Hyacinthe à 8.15 heures, pour reprendre la joute qui avait été remise la semaine dernière.

Les meneurs de la ligue Junior Provinciale terminent la première moitié de la saison en disputant leur 25e joute régulière et leur douzième au Colisée. Ils n'ont pas perdu une seule joute sur leur propre glace jusqu'ici, ni contre les Rangers dans leurs quatre dernières joutes.

NOUVEAU VENU

Un nouveau joueur fera ses débuts dans l'uniforme du club local ce soir. Il s'agit de Roger Pelletier, de Montréal, qui a causé une forte impression dès son premier essai avec les Citadelles. Il est âgé de 17 ans, mesure cinq pieds et onze pouces et pèse 182 livres. De plus, Yves DeRome fera un retour après avoir bénéficié d'un repos de deux semaines et rejoindra ses coéquipiers de ligne André Lacroix et Jean Poirier. Gilbert Laforest, qui s'est signalé lors de la récente victoire des Citadelles à Montréal-Nord dimanche, sera également envoyé dans la mêlée.

LES VISITEURS

Les Rangers de St-Hyacinthe, qui sont toujours en quête de leur première victoire contre les Citadelles, et qui ont eu du mal à se raplomber durant la première moitié de la saison, ont montré une certaine amélioration depuis quelques joutes. Ils sont allés surprendre les Reds de Trois-Rivières par 3-2 dimanche et l'instructeur Yvon Prud'Homme croit encore que ses protégés pourront remonter la pente et pourraient peut-être même causer une surprise aux Citadelles.

Toutefois, la tâche ne sera facile, d'autant plus que le joueur de centre René Drolet n'est plus qu'à quatre buts de son 100e dans la ligue Junior "A" et à seulement un de son 30e de la saison, et avec ses coéquipiers de ligne Guy Dufour et Jean-Claude Lepage; ce trio s'est avéré un des plus efficaces du circuit avec un total de 71 buts contre l'adversaire.

Voici les compteurs des Citadelles

	B	A	Pts
Drolet,	29	32	61
Lepage,	22	31	53
Lacroix,	24	25	49
Dufour,	20	28	48
DeRome,	19	16	35
Poirier,	10	24	34
Lacoste,	7	18	25
Pageau,	12	9	21
Carignan,	10	6	16
Robinson,	8	8	16
Dionne,	1	12	13
Roy,	0	8	8
Dumas,	3	3	6
Beaulieu,	0	6	6
Laforest,	2	2	4
Gagnon,	1	2	3
Chouinard,	1	1	2
Hains,	1	1	2
Samson,	0	1	1
MacKay,	0	1	1
Renault,	0	1	1

Ligue Junior B

Montmorency dispose des As 6-5 et Beauport bat le Ste-Foy 6-1

En dépit de quatre buts marqués par Gilles Samson des As, ceux-ci ont dû s'avouer vaincus au compte de 6-5 devant le Montmorency hier, dans la première rencontre d'un programme double de la ligue de Hockey Junior B disputé à l'aréna du parc Victoria. Dans l'autre joute, le Beauport a infligé une défaite de 6-1 au Ste-Foy.

Les As conservent le premier rang avec 32 points même si le Beauport a réduit leur avance à neuf points, tandis que le Montmorency apparait au troisième rang avec 18 points et le Ste-Foy en dernière position avec 5.

Richard Allard avec deux buts et Vincent Dufour avec un but et deux aides se sont signalés pour le Montmorency. Yvon Lavoie, Gilles Mathurin et Marcel Gilbert ont enregistré les autres. A l'exception de la brillante performance de Samson, l'autre compteur des As a été Jerry Walsh.

A la suite d'une première période sans rudesse au cours de laquelle les As s'assurèrent une avance de 3-2, les porte-couleurs du Montmorency égalèrent le pointage à deux reprises au deuxième vingt pour finalement terminer la dernière période par deux buts importants dont celui de la victoire crédité à Marcel Gilbert. Six punitions seulement ont été imposées dans cette rencontre contestée au cours de laquelle chaque club figura à son meilleur.

BEAUPORT GAGNE

En dépit des efforts vaillants et déterminés des joueurs du Ste-Foy, le Beauport a répliqué par des attaques fructueuses et répétées pour l'emporter.

Pierre Lachance a conduit l'attaque du Beauport avec deux buts et une aide cependant que Roger Grenier, Michel Pelletier, John Dixon et Robert Paquet ont été les autres marqueurs. Denis Bouthillette a épargné un blanchissage au Ste-Foy avec l'aide de Pierre Choquette.

Après quelques cinq minutes de jeu dans le premier vingt, le gardien de buts Jean-Yves Gagné du Ste-Foy fut blessé à un genou et dût céder sa place à Jacques Ricard, cerbère substitut du Montmorency prêté pour cette circonstance d'urgence.

Paquet donna l'avance au Beauport à 13:34 du premier engagement et à la session suivante, les vainqueurs enfilaient quatre autres buts contre le seul du Ste-Foy pour dominer 5-1. Lachance compléta le pointage à 12:13 de la dernière période alors que le Beauport était pourtant en infériorité.

MONTMORENCY 6, AS 5

Première période

1—As: Samson, (Hains, Fortin) 0:28
2—Montmorency: Allard, (V. Dufour) 3:18
3—As: Walsh, (Gagnon) 5:37
4—As: Samson, 11:20
5—Montmorency: Allard, (Noël) 14:59
Pun: Gagnon 13:16.

Deuxième période

6—Montmorency: Lavoie, 6:50
7—As: Samson, 11:07
8—Montmorency: Dufour, 11:16
Puns: Caron 9:08, V. Dufour 11:37.

Troisième période

9—As: Samson, (Renaud, Fortin) 1:22
10—Montmorency: Mathurin, (Gilbert, Dufour) 7:42
11—Montmorency: Gilbert, 12:07
Puns: Fortin et Mathurin 4:36, Allard 13:26.

BEAUPORT 6, STE-FOY 1

Première période

1—Beauport: Paquet, (Lachance) 13:34
Puns: Fournier et Normand (maj.) 0:39, Auger 3:27, Pelletier 6:06.

Deuxième période

2—Beauport: Dixon, (Normand, Grenier) 0:57
3—Beauport: Pelletier, (Normand, Grenier) 6:45
4—Ste-Foy: Bouthillette, (Choquette) 9:43
5—Beauport: Lachance, 10:07
6—Beauport: Grenier, 14:30
Puns: Labelle 9:40, Turcot (mauv. cond.) 9:43, Boulanger 10:52.

Troisième période

7—Beauport: Lachance, (Turcot) 12:13
Pun: Labelle 10:30.

Tir à l'arc au Club Casting

Résultats de la dernière séance de tir à l'arc au Casting Club:

TIR INSTINCTIF

Dames

Mme Marcel Paquet	264
Mlle Nicol Blanchet	183
Mlle Jacqueline Paré	131
Mlle Line Cayouette	129
Mlle Suzanne Gilbert	46

TIR INSTINCTIF

Messieurs

Marcel Goupil	380
Victor Montminy	356
Marcel Paquet	327
Robert Létourneau	307
Charles Miller	288
Marcel Foucault	195
Claude Beaudin	111

TIR A LA MIRE

M. Maurice Bruneau . 674

La prochaine séance aura lieu mardi, le 8 janvier prochain. Bienvenue à tous.

Wayne Freitag envoyé à Omaha

CLEVELAND, (PA). — Les Barons de Cleveland de la ligue Américaine de hockey ont annoncé hier que l'ailier droit Wayne Freitag, un athlète de 22 ans qui leur avait été prêté par les Canadiens de Montréal, avait été envoyé au club Omaha de la ligue Internationale.

CONSEILS DE Hockey

par Lloyd PERCIVAL

Quand un instructeur de hockey découvre qu'il possède un joueur capable de faire du très bon travail sur la pointe, il peut se féliciter. Il sera toujours heureux de trouver un joueur qui démontrera de l'habileté dans un département spécifique du jeu, mais il sera réellement épaté lorsqu'il dénichera un joueur de pointe,. car ils sont très rares.

L'une des raisons probablement pourquoi si peu de joueurs peuvent accomplir du bon travail sur la pointe, est que durant les pratiques ils ne peuvent pas s'exercer assez longtemps à cette position. Quand vous analysez toutes les qualités qui sont nécessaires pour bien évoluer sur la pointe, vous constatez alors que des exercices supplémentaires doivent être faits.

Pour exceller à cette position-clé, vous devez être agile, rapide à vous déplacer, habile avec vos pieds et votre bâton et avoir la main prête pour bloquer la rondelle et également avoir un excellent jugement visuel. Il vous faut aussi posséder la bonne attitude... comme si vous étiez un gardien de but déterminé à ne pas vous laisser dépasser par la rondelle.

L'exercice suivant, pratiqué régulièrement, affinera les qualités qui sont nécessaires pour jouer sur la pointe. Placez un homme sur la pointe, près de la rampe, et mettez un carton à 12 ou 15 pieds de lui sur la ligne bleue. Placez un autre joueur au fond de la zone défensive près de la rampe également et un joueur offensif et une défense devant les filets.

Celui qui se tient au fond de la zone défensive est en possession de la rondelle. Au coup de sifflet de l'instructeur, il lancera la rondelle pour essayer de dépasser l'homme de pointe, quelque part entre la rampe et le carton, tout en mélangeant ses lancers. Le joueur sur la pointe essaiera pour sa part de bloquer les lancers; quand il réussira, il patinera alors vers les buts et lancera ou encore



passera à l'homme qui se tiendra tout près si le joueur de défense s'approche pour le bloquer.

S'il lance, son coéquipier tentera de s'emparer du retour. Utilisez vos joueurs de défense pour cet exercice en les faisant alterner sur la pointe, tandis que les avants pratiqueront à l'autre bout.

Au carrefour des sports...

(suite de la page 5)

guigne de la deuxième saison pour son jeune voltigeur.

"Je n'aime pas ce mot: guigne de la deuxième saison, répondit-il. A moins qu'il ne soit blessé, un joueur devrait faire aussi bien, sinon mieux dans sa deuxième saison. C'est ce que j'attends de Tresh."

Tout comme Ludger Tremblay, le père du voltigeur des Yankees a insisté sur l'importance des études. C'est ainsi que Tresh fréquente, pendant l'hiver, l'université du Central Michigan, dans l'espoir de graduer d'ici quelques années, en éducation physique.

Tresh a déjà hâte au camp d'entrainement: "Nous avons, dit-il, une maison de louée près du camp d'entrainement de Fort Lauderdale, Floride. Je m'y rendrai avant les autres pour commencer à me mettre en condition."

L'athlète du Michigan veut être sûr de vaincre la guigne de la deuxième saison. Personne ne doute qu'il y arrivera.

Une Suggestion de dernière heure...

Convertissez vos Cadeaux en argent en ARTICLES DE SPORT



pratiques et durables offerts à prix incroyablement bas à l'occasion de notre

VENTE 42e ANNIVERSAIRE



NAP. CÔTÉ
874-878 Est, ST-JOSEPH

ED HOEKSTRA JOUERA DEMAIN

Ed Hoekstra, un joueur de centre qui n'a pas joué une seule partie depuis le début de la présente saison et qui vint près d'accrocher ses patins avant de subir une délicate intervention chirurgicale à l'épine dorsale, fera ses débuts avec les As pour la saison 1962-63 à Hershey, demain soir.

C'est la nouvelle qui a été annoncée hier midi par l'instructeur Floyd Curry, immédiatement après un rigoureux exercice d'entrainement.

Hoekstra jouera régulièrement sur une ligne qui sera propablement complétée de Michel Harvey, à l'aile gauche, et Terry Gray, à l'aile droite. Le long joueur de centre s'est montré très habile au cours des derniers exercices.

Il lui faudra quelques joutes pour reprendre sa pleine forme, mais il a convaincu son instructeur qu'il est prêt à donner un coup de main.

Aussi longtemps que Hoekstra et les autres joueurs de centre, Ronnie Attwell et Skippy Burchell, seront disponibles, Harvey évoluera à l'aile gauche. Curry est d'avis que l'on pourra tirer meilleur profit de la grande vitesse de Harvey en l'employant à l'aile plutôt qu'au centre.

Michel était absent de l'entrainement, hier matin, ayant eu la permission de se rendre dans sa famille à St-Joseph d'Alma. Il est attendu pour l'exercice d'aujourd'hui, alors que le trio doit être mis à l'essai.

L'instructeur des As n'a pas pris de décision sur ses deux autres trios, mais il semble que Jean-Marie Cossette, Attwell et Reggie Grigg demeureront ensemble pour quelque temps encore.

Il est entendu que Bill Sutherland et Jimmy Morrison, tous deux sur la liste des blessés, ne feront pas le voyage.

Le club quittera Québec par train ce soir, à 6 heures, puis se rendra jusqu'à New York, où l'autobus les attendra pour les conduire à Hershey, où il y aura partie demain soir. Dimanche, les As seront à Baltimore, puis ils fileront ensuite à Rochester, N.Y., où ils joueront lundi soir.

La randonnée sera complétée par des visites à Pittsburgh, mercredi 2 janvier; Cleveland, samedi 5 janvier; et Buffalo, dimanche 6 janvier.

Après cet autre long voyage, les hommes de Curry auront joué 22 parties à l'étranger en comparaison à 17 sur leur propre patinoire.

Tournois de badminton

Au cours des prochains mois, plusieurs tournois de badminton d'importance seront disputés, et l'Association de Québec a fait connaitre les dates des compétitions à venir.

Les 12 et 13 janvier, les tournois juniors et juvéniles pour les joueurs de la ville et du district seront à l'affiche.

Les tournois seniors Québec-District ont été fixés pour les 26 et 27 janvier. Une fin de semaine plus tard, soit les 1er et 2 février, on reverra les championnats juniors et juvéniles provinciaux. Il y a quatre ans que ce concours n'a pas été présenté dans notre ville.

Les populaires concours du Carnaval seront disputés les 16 et 17 février.

Toutes ces compétitions seront jouées au Québec Winter Club.

De plus, on annonce que les tournois seniors de la province seront tenus à Montréal les 19 et 20 janvier.

La compétition provinciale par équipe en vue du trophée Paul Gascon sera présentée dans les Cantons de l'Est, soit à Eastern Townships le 16 mars.

En ce qui concerne les championnats canadiens, ils auront lieu du 27 au 31 mars à Vancouver.

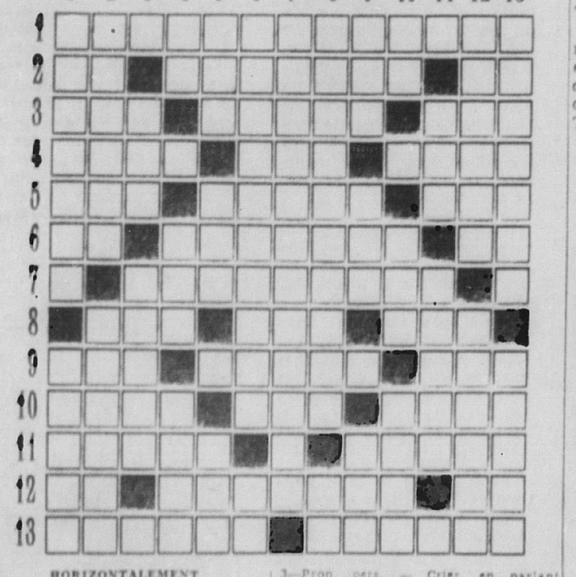
"SIEGERT'S ...voilà le secret de mes célèbres breuvages au rhum"

Il ne coûte que quelques cents de plus... et c'est du pur RHUM IMPORTÉ de Trinidad

BOUQUET un rhum ambré et léger

SILVER CIRCLE un rhum blanc et moelleux

MOTS CROISÉS du Soleil



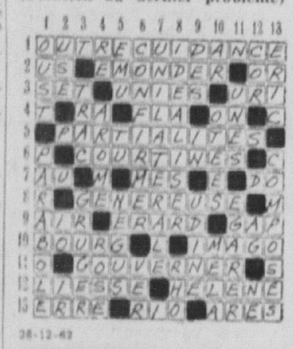
HORIZONTALEMENT

1—Petit tuyau auquel on adapte une cigarette pour la fumer.
2—Pron. pers. — Homme d'une élégance efféminée — Ruisseau.
3—Gelée des eaux — Champignons vénéneux — Ce qu'un acteur ajoute à sa partition.
4—Fleuve de Suède — Général — Visage.
5—Coupé court — Propre à l'homme — Publication.
6—En les — Proférer des menaces — Conjonction.
7—Mets composé de poisson, accommodé au vin et aux oignons (pl.).
8—Il fonda en 1592 la Congrégation des frères de la doctrine chrétienne — Un tête de veller — Juge d'Israël.
9—Sorte de nain jaune — Assemblage de branches entrelacées — Roue à gorge.
10—Ane, registres de Paris — Adj. poss. — Embrouillé.
11—Vin renommé — Rendre sale.
12—Conjux — Qui vit de ses rentes — Cérium.
13—Frappent de coups — Ennui, difficulté (pl.)

VERTICALEMENT

1—Représenter, symboliser — Exercer l'art du pugilat.
2—Juges musulmans — Ravel en a composé un célèbre.
3—Pron. pers. — Crier, en parlant des bovidés.
4—Edouard, (abrégé) — Maison de campagne — Qui a un ou plusieurs enfants.
5—Tête — Habille — Monnaie japonaise.
6—D'imaginer — Négociant.
7—En général.
8—Qui vivent dans le sable — Diphtongue.
9—La chose (latin — Terme au tennis — Pièce de la charrue.
10—Conjonction — Roue à gorge — Epoux.
11—Farce — Ville de la province de Québec.
12—Ennui — Chose exquise.
13—Prénom féminin — Au bon air.

(Solution du dernier problème)



28-12-62

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

725

Tricotez vous-même ces chaudes mitaines de votre teinte préférée, et elles ne vous coûteront que quelques sous. Vous les obtiendrez dans les tailles Petit, Grand et Très Grand.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2. (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.



Appelant ses artisans à coups de cloche, Father Divine est montré ici avec son épouse d'origine canadienne qu'il a épousée alors qu'elle n'avait que 21 ans. Le mariage de l'ancienne dactylographe de Montréal, Edna Rose Ritchings, au leader noir a été considéré comme une confirmation de la lutte entreprise par Father Divine contre la ségrégation raciale. Cet homme qui se dit Dieu, roi du Royaume de la Paix, exploite un domaine de 73 acres près de Philadelphie.

Horoscope

par Francesco Waldner

SAMEDI, 29 DECEMBRE

BELIER (21 mars - 19 avril) — Vos projets personnels ont des chances de réussir en autant que vous n'exagérez pas. Certaines rencontres vous porteront chance.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) — Vos chances sont particulièrement bonnes si vous pensez à faire quelque chose pour la maison. Vous aurez du succès avec les gens nés sous le signe du lion ou des poissons.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) — Vous vous sentez plutôt agressif dans vos affaires de coeur et dans vos affaires personnelles. Evitez tout excès qui pourrait donner naissance à de désagréables mésententes.

CANCER (22 juin - 22 juillet) — Excellente journée pour la correspondance et pour voir une personne née sous le signe du Cancer. Chances de conclure une entente qui vous rapportera des gains financiers.

LION (23 juillet - 22 août) — Essayez de renforcir les liens qui vous unissent à vos amis et à vos autres relations. Chances en amour.

VIERGE (23 août - 22 sept.) — Essayez de surmonter quelques difficultés dans vos affaires personnelles et ne vous éloignez pas de vos projets importants. Prudence au volant. Ne prenez pas de décision à la hâte.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.) — Pour l'instant, vos affaires personnelles sont sous de très bonnes, voire excellentes influences. Prenez avantage de cette période pour régler des affaires d'importance secondaire et pour supprimer certaines mésententes.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.) — Ne laissez pas votre irritabilité nuire à vos chances en amour qui sont excellentes pour aujourd'hui.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.) — Bonne journée pour projeter un voyage ou une excursion. Bonne journée pour vos affaires de coeur et pour faire de nouvelles connaissances.

CAPRICORNE (22 déc. 19 jan.) — Intéressantes rencontres qui vous aideront à résoudre des problèmes importants. Surveillez votre santé et éviter tout excès de fatigue. Bonne journée pour transiger avec des personnes nées sous le signe du sagittaire et du scorpion.

VERSEAU (20 jan. - 18 fév.) — Vous devriez essayer de solutionner un problème financier avec tact et prudence. Evitez toute mésentente qui pourrait avoir des conséquences facheuses.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) — Certaines difficultés triviales vous fatigueront. Ne vous en faites pas car ce n'est que temporaire.

ANNONCE

25 minutes à vivre

"Ce sont les rites seuls de l'exécution qui la rendent tolérable", déclare l'aumônier du pénitencier américain de San Quentin. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de janvier, il raconte chaque minute des derniers moments d'un condamné à la chambre à gaz . . . dernière tasse de café, dernière cigarette, dernières paroles avant que les capsules de cyanure tombent dans l'acide et que l'assassin soit déclaré officiellement mort. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Le bridge contrat



par NOËL DUCHESNE

3976 A-1243

De toutes les couleurs

Au cours des tournois certaines mains donnent lieu à des enchères de toutes les couleurs, cette expression pouvant être prise dans tous ses sens. Alors que chez certains joueurs les enchères seront brèves et violentes, chez d'autres on aura l'impression d'assister à un genre de marathon ou concours d'éloquence et malgré tout la fin sera plus ou moins inattendue.

La main suivante est d'un récent tournoi régional et en N-S vous avez deux maîtres bridgeurs.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

NORD
♠ 10 3
♥ A R 9 5
♦ A R 6 4
♣ D 10 7

OUEST
♠ R 9 7 6 5
♥ 8 4 3
♦ V 10
♣ 8 3 2

EST
♠ D 8 4 2
♥ D V 6
♦ D 8 7 5 3
♣ 5

SUD
♠ A V
♥ 10 7 2
♦ 9 2
♣ A R V 9 6 4

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♥	passe	2-♣	passe
2-♦	passe	2-♠ (1)	contre(2)
3-♣	passe	3-♥	passe
3-♠ (3)	contre	4-S-A	passe
5-♥	passe	5-♠ (4)	contre
6-S-A	contre	passe	passe
passe			

(1) Ici nous avons une enchère relais devant donner à l'ouvreur l'occasion de préciser sa distribution.

(2) A mon sens tous les contres de pénalités de la part des joueurs en E-O sont inopportuns, aucun des joueurs n'ayant l'assurance d'obtenir défensivement une levée.

(3) Il ne peut aucunement être question de la recherche d'un contrat en pique alors qu'au tour précédent Nord n'était pas en état de surcontrer. L'enchère est d'une certaine subtilité en cédant au partenaire l'occasion de devenir le déclarant d'un contrat en sans-atout.

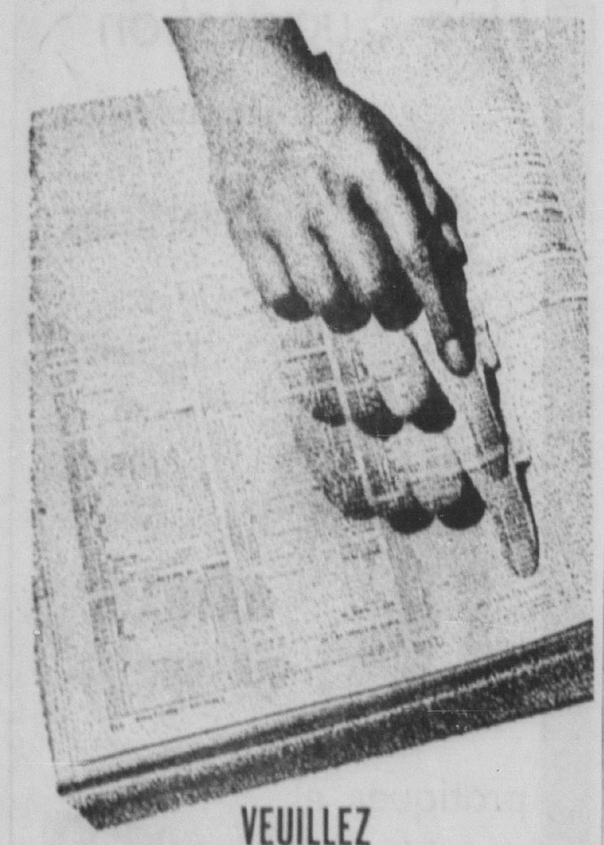
(4) Quel sens peut avoir cette enchère 5-piques, si ne n'est d'inciter les adversaires à contrer le contrat final.

Entame: six de pique.

Avec les mains N-S un contrat de petit chelem ne peut pas être considéré comme étant un bon contrat, mais la recherche d'un petit chelem en sans-atout devient un peu de l'excentricité. Mais tout est bien qui finit bien!

Sud refuse la première levée mal doit prendre de son as le retour à pique. A remarquer, le roi doit être conduit de la même façon que le contrat soit 6-trèfles ou 6-S-A. La seule chance de succès est de trouver le même adversaire avec la garde des coeurs et des carreaux.

Le Mort encaisse l'as et le roi de coeur, puis le déclarant défile ses six trèfles. Les jeux se trouvent réduits à trois cartes et le Mort n'est réduit à trois carreaux. Il devient impossible pour Est de conserver son coeur maître et trois carreaux et voici que le contrat excentrique représente la meilleure marque. Il n'y avait plus de moyens termes, le tout devait se terminer par un "bon" ou un "trou"!



VEUILLEZ
VÉRIFIER SANS TARDER
L'EXACTITUDE DE VOTRE INSCRIPTION
DANS L'ANNUAIRE DU TÉLÉPHONE!

LE NOUVEL ANNUAIRE SERA BIENTÔT IMPRIMÉ

Nous comptons sur votre collaboration pour que vos nom, adresse et numéro de téléphone apparaissent dans le nouvel annuaire téléphonique exactement comme vous le voulez! Vérifiez immédiatement votre inscription dans l'annuaire actuel et avisez notre bureau d'affaires de tout changement que vous désirez y apporter.

Pour une somme très modique, VOUS POUVEZ AJOUTER DES DÉTAILS TRÈS UTILES! Par exemple:

TÉLÉPHONE D'AFFAIRES: des numéros de téléphone où on peut atteindre chez eux les principaux membres de votre personnel; d'autres raisons sociales sous lesquelles vos clients peuvent également vous téléphoner; des numéros où l'on peut vous rejoindre après les heures d'affaires.

TÉLÉPHONE PRIVÉ: les noms de parents ou d'autres personnes qui habitent chez vous en permanence; un numéro de ligne supplémentaire pour vos adolescents, par exemple.

Pour tout renseignement, correction ou addition, veuillez appeler notre bureau d'affaires!

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DU CANADA

une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens



James B. Donovan

"C'est moi qui ai fait libérer les prisonniers"

Washington (PA) — L'avoué James B. Donovan a déclaré que ce n'était pas le procureur-général Robert Kennedy mais bien lui qui était responsable de la libération des 1,113 prisonniers cubains élargis par le régime castriste à la veille de Noël.

Au cours d'une entrevue téléphonique avec un reporter du Washington Star, hier, l'avocat a affirmé qu'il aurait pu mener l'affaire à bien sans l'intervention de Robert Kennedy s'il n'y avait eu la dernière crise à propos de Cuba.

Me Donovan, avoué de New York, qui se présenta vainement aux élections du 6 novembre pour le Sénat, est l'avocat du comité des familles des prisonniers cubains qui ont été échangés contre une cargaison de $53,000,000 médicaments et aliments.

Un journaliste a retrouvé James Donovan à Lake Placid, dans l'Etat de New York, où le maître du Barreau newyorkais prenait quelques jours de repos à la suite des longues négociations qui ont mené à la libération des prisonniers cubains capturés à la Baie-des-Cochons, voici 20 mois.

L'avocat a affirmé qu'il a un énorme respect pour l'Attorney-General des Etats-Unis mais qu'il n'en reste pas moins, personnellement, l'auteur de toutes les négociations en vue de la libération des prisonniers.

De source gouvernementale, on avait appris, ces jours derniers, que M. Robert Kennedy avait lui-même diriger une équipe de hauts fonctionnaires responsables des négociations.

Selon le ministère de la Justice, c'est dans ses bureaux que se serait mise au point l'"opération".

Certes, a dit l'avocat Donovan, nous n'aurions pu tout faire sans l'aide des autorités américaines. Elles nous ont du reste accordé leur collaboration, mais il est injuste de dire que c'est le ministère de la Justice ou le gouvernement qui est responsable du rassemblement de la rançon exigée par le gouvernement cubain. "Ce fut uniquement ma propre responsabilité".



COMPUTATEUR - SCRIPTEUR — Le Times de Los Angeles utilise maintenant cet appareil automatique ultra-rapide pour composer les caractères typographiques à même le dactylographe électrique utilisé par ses reporters. On peut ainsi remplir une colonne de journal de 21 pouces de long en 17 secondes. Le procédé utilise un computateur attaché au dactylographe. Le computateur poinçonne un ruban à 3,000 mots par minute et ce ruban alimente des lynotypes conventionnelles. On voit de gauche à droite : James Grider, surintendant de la production au Times, Otis Booth, directeur des opérations du Times, et Ed. F. Kearns, gérant de la succursale de RCA à Los Angeles. L'appareil du Times fonctionne depuis le 1er décembre.

Nehru se prépare à une attaque surprise des communistes chinois

Nouvelle-Delhi (UPI—UPA) Le premier ministre de l'Inde Jawaharlal Nehru a exhorté la population à faire preuve de vigilance et à se préparer à une attaque surprise des communistes chinois.

De fait, pendant le cessez-le-feu, la Chine communiste a effectué une concentration massive de soldats et d'armes au Tibet. Selon un journal indien, les Chinois ont levé deux brigades de parachutistes recrutés parmi la jeunesse tibétaine et fait subir un entraînement militaire à tous les Tibétains d'âge militaire. Le rapport provenait de la ville de Tezpur, dans l'Hymalaya, où le corps d'armée indienne a établi son quartier général.

Par ailleurs, le Pakistan et l'Inde sont convenus ce matin de reprendre les négociations sur le problème du Cachemire à la Nouvelle-Delhi les 16 et 17 janvier.

Les chefs des deux délégations à la conférence de deux jours, Sardar Swaran Singh, de l'Inde, et Z. A. Bhutto, du Pakistan, ont fait une déclaration en ce sens à l'issue d'une séance de 90 minutes au cours de la seconde journée de leurs entretiens.

La réunion d'aujourd'hui faisait suite aux nombreuses rencontres d'hier, officieuses et officielles, auxquelles des représentants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont participé. Ces réunions d'hier avaient surtout porté sur la récente déclaration du gouvernement de Karachi, selon laquelle une entente était intervenue.

Les gouvernements chinois et pakistanais ont publié aujourd'hui un communiqué dans lequel il envisage la signature d'un traité portant sur cette entente "aussitôt que possible".

Les négociations indo-pakistanaises ont failli avorter hier à l'annonce de l'entente entre Karachi et Pékin. Finalement, la délégation pakistanaise est parvenue à convaincre celle de l'Inde qu'il n'y avait aucune malice dans la soudaine entente.

De son côté, le délégué indien a fait savoir que les conversations se déroulent bien mais qu'il y a place, dans les entretiens privés, pour "plus de souplesse".

Dans les milieux pakistanais on se montre moins enthousiaste, mais l'on admet toutefois que les négociations se poursuivront.

"Non seulement le Tibet est rapidement militarisé, mais il est converti en arsenal", ajoute le même rapport. Des routes et des aéroports y sont aménagés.

Selon d'autres rapports non confirmés, les Chinois ont également concentré des troupes et des approvisionnements militaires dans la vallée de Chumbi, dans le sud du Tibet. Cette région est en quelque sorte un fer de lance qui se dresse entre le miniscule Etat himalayen de Sikkin et le Bhutan, à proximité du corridor Indien reliant le nord-est au reste du pays.

13 matelots se joignent aux exilés anticastristes

Casablanca, Maroc, (UPI-PA) Le capitaine, deux officiers et 10 matelots du cargo cubain "Pinar del Rio" ont abandonné leur navire à Casablanca afin de se joindre aux exilés anticastristes aux Etats-Unis. Huit marins sont restés à bord du navire accosté à Casablanca.

La rumeur d'une éventuelle invasion de Cuba s'est emparée de la colonie cubaine de Miami, au moment où les prisonniers cubains récemment libérés étaient réunis avec leurs parents arrivés aux Etats-Unis la veille.

Les parents, au nombre de plus de 900, sont arrivés hier à bord de l'"African Pilot", le cargo américain qui avait transporté à Cuba les approvisionnements promis comme rançon pour l'élargissement des 1,113 prisonniers capturés lors de l'invasion avortée du 17 avril 1961.

"Nous y retournerons", a proclamé le chef civil de l'expédition de la Baie-aux-Cochons, M. Manuel Artime, qui, en compagnie d'autres responsables de l'invasion, a conféré avec le président Kennedy hier.

"Papa Kennedy", ainsi que les ex-prisonniers appellent celui qui occupe la Maison blanche, a annoncé qu'il assistera à une cérémonie qui se déroulera demain à l'Orange Bowl en l'honneur de la valeureuse brigade. Les exilés, qui anticipent une prochaine invasion cubaine, ont vu en cette manifestation une lueur d'espoir.

Le Conseil révolutionnaire cubain, qui avait envoyé la brigade dans la Baie-aux-Cochons, a déclaré à l'occasion de la libération des prisonniers :

"Tous les prisonniers sont déterminés irrévocablement à retourner un jour à Cuba pour empêcher leur pays de devenir un vassal de l'Union soviétique."

Les 463 femmes, 217 hommes et 242 enfants qui ont obtenu la permission de quitter La Havane à bord de l'African Pilot ont été logés dans de spacieux édifices aux frais du gouvernement de Washington.

EXODE MASSIF

Par ailleurs, le Comité des familles cubaines qui, avec l'appui de l'avocat James Donovan, a obtenu la libération des 1,113 prisonniers, a annoncé l'arrivé prochaine de 2,000 autres parents des prisonniers. Ils arriveront à bord du même paquebot qui doit retourner à Cuba pour y transporter une autre cargaison de vivres.

En accueillant les ex-prisonniers, le président Kennedy a déclaré "qu'il espère visiter un jour un Cuba libre".

Le conseil révolutionnaire dirigé par le Dr Jose Miro Cardona, dont le fils est au nombre des prisonniers relâchés, a déclaré pour sa part : "Que cette légion de patriotes . . . doit constituer l'avant-garde d'une grande croisade panaméricaine contre le communisme".

Une autre brèche dans le mur de la Honte

Berlin (PA-UPI) — Une bombe de fabrication domestique a pratiqué une brèche dans le mur de Berlin, peu avant l'aube, ce matin, faisant plus de dommages aux propriétés des alentours que les 13 explosions précédentes qui ont eu lieu depuis l'érection du mur il y a 16 mois.

Elle a creusé un trou de trois pieds de diamètre dans le mur et fait voler en éclats quelque 600 fenêtres des édifices avoisinants.

La charge d'explosifs, équivalant à 22 livres de TNT environ, n'avait toutefois pas été correctement placée sous le mur, c'est ce qui explique le peu de dommages causés au mur et ceux causés aux immeubles voisins.

L'explosion s'est produite à peu de distance de celle du 16 décembre dernier, près de la porte Jérusalem à 800 verges du point d'inspection américain Charlie.

Personne n'a été blessé, mais un abri de bois qui servait à la police est-allemande a été détruit. Personne ne se trouvait à l'intérieur au moment de l'explosion, qui a été entendue à plusieurs milles.

Les gardes est-allemandes ont envoyé du renfort au trou afin que personne ne s'échappe.

La police de Berlin-ouest n'a pu établir exactement le genre d'explosifs employés.

"Le mur est situé à Berlin-est, a dit un porte-parole, et nos inspecteurs ont été menacés par les gardes quand ils se sont rendus sur les lieux ce matin."

L'endroit du mur qui a été déchiré par l'explosion a une hauteur de sept pieds, mais directement appuyé contre lui se trouve un autre mur de cinq pieds de hauteur et de six pieds d'épaisseur.

La police a également signalé qu'hier soir un jeune militaire est-allemand de 22 ans a fui vers Berlin-ouest, en uniforme.

Il a réussi à traverser les barricades et les barbelés dans la section nord de la ville sans être aperçu par ses compagnons d'armes.

D'autre part, un jeune homme de 19 ans se remet aujourd'hui d'un bain glacé qu'il a pris dans la rivière Spree lorsqu'il s'est échappé de Berlin-est. Il a nagé quelque 200 verges avant d'être à l'abri des mitrailleuses communistes.

On a identifié aujourd'hui le conducteur et le propriétaire de l'autobus blindé qui a permis à huit personnes de franchir le mur. Il s'agit de Juergen Wagner, 22 ans, et de Hans Weidner, 40 ans.

Reprise possible des actes de violence en Afrique du Sud

Johannesburg (PA) — Le "Johannesburg Post" prévoit une recrudescence d'acte de violence et de sabotages en Afrique du Sud en 1963. Cet hebdomadaire destiné à la population de couleur possède de bons informateurs parmi les Noirs qui sont de beaucoup supérieurs en nombre.

Dans l'article signalé, le "Post" note qu'il s'est produit trois accrochages entre des policiers blancs et des Noirs armés au cours des deux derniers mois.

"L'activité politique en Union sud-africaine a pris une tournure alarmante", affirme le journal de Johannesburg. On a recours à la force pour faire face à la force et le cercle vicieux tourne de plus en plus vite. L'Afrique du Sud devra vivre dans la méfiance, l'inquiétude et la peur, ajoute ensuite le "Post".

Le chef de la police de l'Afrique du Sud, le lieutenant-général J. M. Keevy, a juré après les trois récentes échauffourées que ses hommes remueraient ciel et terre pour exterminer les terroristes Poqo. Des gendarmes ont effectué des raids notamment dans les cantons de Langa et de Nyanga, quartiers indigènes où l'on croit que les Poqo se cachent.

Poqo est le nom d'un mouvement nationaliste noir qui s'est donné comme devise "Nous sommes seuls".

Les saboteurs qui se sont fait prendre, ont reçu des peines d'emprisonnement exemplaires. Un adolescent noir a été condamné à 15 ans de prison pour avoir tenté de faire dérailler un train bien que le juge ait avoué soupçonner que le jeune homme ait été l'instrument d'éléments subversifs parmi lesquels se trouvent peut-être des agitateurs blancs.

Le "Post" dit que trois mouvements subversifs semblent avoir déclenché une campagne de violence et de sabotage en Afrique du Sud.

Ces trois organisations sont :

— Le Front de la libération nationale qui dit devoir allégeance au Congrès national africain qui fut proclamé hors-la-loi. Le FLN prétend avoir organisé les évasions des réfugiés politiques et l'exil des étudiants et des infirmières.

— Umkonto we Skowe — Le fer de lance de la nation. Cette organisation qui est aussi loyale au Congrès national africain, se dit dirigée par des Noirs, mais accepte tout appui d'où qu'il vienne.

— Poqo — mouvement terroriste relié semble-t-il à des éléments du Congrès panafricain, groupement politique hors-la-loi lui aussi.

Le "Post" fait observer que l'interdiction du Congrès national africain qui fut dirigé une temps par le lauréat du Prix Nobel de la Paix, Albert Luthuli, et le Congrès panafricain qui eut pour chef Robert Sobukwe a provoqué la formation d'organisations subversives".

LE SOUDAN SE LIVRE A LA PERSECUTION RELIGIEUSE (Dowds)

NAIROBI, Kénya (Reuter) Un prêtre catholique anglais qui vient d'être expulsé du Soudan, a accusé hier le gouvernement soudanais de se livrer à une persécution religieuse.

Le Père Dowds, de Durham, en Angleterre, est arrivé hier à Naïrobi, au Kénya, en compagnie de trois autres missionnaires, les Pères Sloane, de Belfast, Meyer, d'Amsterdam et Kok, de Hoorn, Hollande, qui ont tous été chassés du Soudan.

Ces religieux ont reçu des lettres du gouvernement soudanais qui les a informés que leurs permis de résidence leur étaient retirés et qu'ils devaient quitter le Soudan le jour même.

Le Père Dowds a révélé que 55 prêtres et religieuses ont déjà été expulsés du Soudan, dont 36 au cours des deux derniers mois.

Il a exprimé l'opinion que le gouvernement de ce pays était devenu une véritable dictature militaire et que tout le territoire était dirigé par la police et la brigade des enquêtes criminelles. Il y a des soldats armés partout au Soudan, a révélé le prêtre anglais.

Khrouchtchev semble vouloir raviver la question de Berlin

Moscou (UPI-Reuter) — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a semblé disposé à raviver les questions de Berlin et de l'Allemagne, les yeux tournés vers le prochain congrès du parti communiste allemand.

Khrouchtchev, dans une lettre adressée au chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Konrad Adenauer, a accusé les nations occidentales de provoquer des incidents de frontière à Berlin et préconisé la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne de l'ouest et la démilitarisation de Berlin-Ouest.

Le premier ministre soviétique a aussi proposé de placer les troupes à Berlin sous le drapeau des Nations unies. Cette proposition signifie peut-être que les Russes ne s'opposent plus à la présence des troupes alliées à Berlin. Mais elle peut signifier aussi que les Russes veulent remplacer les unités françaises, américaines et britanniques par des troupes des Nations unies venant de d'autres nations.

Par ailleurs, un porte-parole du gouvernement fédéral allemand a qualifié de "grotesque" et "diffamatoire" la lettre du premier ministre soviétique Khrouchtchev accusant le chancelier Adenauer de faire obstacle à la paix.

La lettre, datée du 24 décembre mais rendue publique hier à Moscou, critique vertement le chancelier ouest-allemand et son gouvernement, avant de mettre l'accent sur le désir réitérer de Moscou de régler le problème de Berlin.

Le haut fonctionnaire qui a convoqué une conférence de presse pour donner la réponse de Bonn aux accusations de Moscou a déclaré notamment que l'affirmation russe selon laquelle la politique du gouvernement fédéral pourrait provoquer une guerre civile en Allemagne est l'une des "accusations les plus grotesques, absurdes et injurieuses jamais portées contre le chancelier et son gouvernement".

Un bandit abattu

Montréal — (PC) — Un individu a été tué et un autre a réussi à prendre la fuite au cours d'une tentative de hold-up aujourd'hui dans une buanderie de l'est de Montréal.

Deux policiers de l'escouade des vols à main armés de la Sûreté municipale ont accompagné les comptables de la maison New Method Laundry ce matin lorsqu'ils sont allés chercher la paie des employés à la Banque.

Les sergents-détectives Jean-Louis Langlois et Gérard Tardif venaient de raccompagner les comptables au bureau de la buanderie quand deux individus masqués se sont présentés dans le bureau en criant : "C'est un hold-up. Que tout le monde se couche sur le plancher".

C'est alors que les policiers ouvrirent le feu. Les deux bandits se sont enfuis, l'un supportant l'autre. Le bandit qui a réussi à prendre la fuite dans une auto stationnée, a laissé son complice blessé à l'extérieur de la buanderie.

Le blessé est mort cependant qu'on le transportait à l'hôpital Jean-Talon.

Le directeur général de l'entreprise se trouvait dans le bureau de la compagnie avec 12 de ses employés au moment de la tentative de vol. Trois coups de feu ont été tirés au cours du hold-up raté.

UNE CARRIÈRE DYNAMIQUE ET CAPTIVANTE COMME OFFICIER DE L'ARMÉE CANADIENNE

Veuillez m'adresser, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les carrières dans l'Armée canadienne.

NOM.....

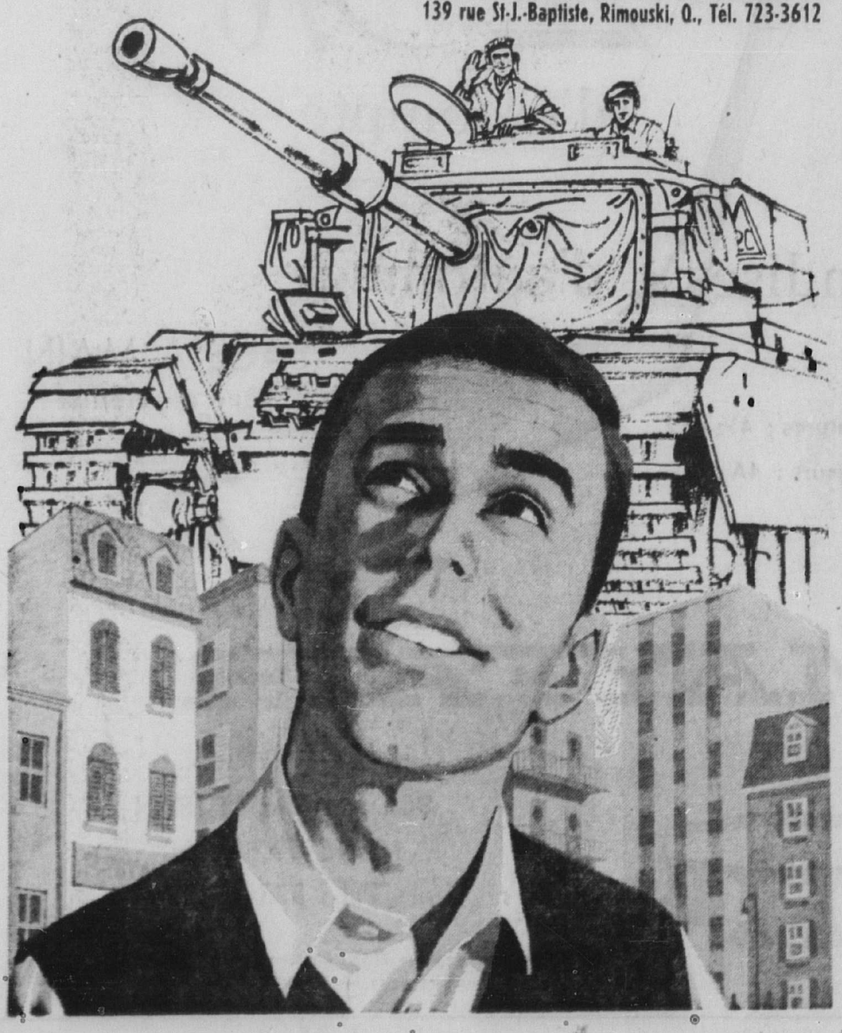
ADRESSE.....

VILLE.....COMTÉ.....

PROV.....ÂGE.....TÉLÉPHONE.....

F62-4 Dernière année scolaire complétée avec succès.....

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE CANADIENNE
1048 rue St-Jean, Québec, P.Q., Tél. : 523-9335
CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE CANADIENNE
24 rue Racine O., Chicoutimi, Qué., Tél.: 543-1880
CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE CANADIENNE
139 rue St-J.-Baptiste, Rimouski, Q., Tél. 723-3612



LE VRAI GIN DE GENIÈVRE de réputation internationale



Le gin de genièvre WF est réputé en Hollande et à travers le monde depuis 1679. Il est toujours fabriqué d'après la recette originale de WYNAND FOCKINK d'Amsterdam.
Essayez le WF de Fockink, ce vrai genièvre de connaisseurs. Vous le reconnaîtrez facilement à son étiquette blanche portant les lettres WF rouges et la mention SUPERIOR.
* *Recherchez le ruban jaune avec la mention FOCKINK.*



Mary Stewart de Vancouver: la femme athlète de l'année

Toronto, (PC) Mary Stewart, jeune demoiselle de Vancouver dont on parle beaucoup à cause de ses exploits à la natation, a été proclamée la femme athlète de l'année 1962.

Mary Stewart a été ainsi nommée pour la deuxième année consécutive par les chroniqueurs sportifs des journaux et de la radio dans le 28e scrutin annuel de la Presse Canadienne. On peut dire qu'elle s'était acquis le titre, il y a un mois.

Un nombre sans précédent de 156 rédacteurs ont participé à ce scrutin et ils n'eurent pas à songer longtemps avant de choisir cette jeune fille qui célébrait son 17e anniversaire de naissance, il y a trois semaines.

Trente autres candidates furent mentionnées par le chroniqueurs qui devaient choisir les noms des trois athlètes féminins les plus en vedette au cours de l'année. Les votes étaient calculés sur une base de 3-2-1 et le résultat ressemblait au succès qu'avait obtenu Barbara Ann Scott peu après la dernière guerre.

BEL HOMMAGE

Mlle Stewart, qui mesure 5 pieds trois pouces et pèse 110 livres, détient le record de natation papillon pour les 110 verges et les cent mètres. Dans le scrutin, elle devançait toutes ses émules tout comme elle l'a fait en Australie, aux Jeux de l'Empire, il y a un mois, où elle a décroché une Médaille d'or pour le Canada.

Elle a reçu 146 votes pour la première place, huit pour la deuxième et un pour la troisième. Une voteur ne répondit pas à la question. Sur plusieurs bulletins, des chroniqueurs ont simplement écrit "Mary Stewart" et demandaient qui à part elle était en lice. En termes de point, Mary en a obtenu 455, soit beaucoup plus que toutes les autres candidates réunies.

Ce scrutin a été un bel hommage rendu à ses talents de nageuse.

En juillet dernier, à Vancouver, Mary Stewart a parcouru les 110 verges en un temps record de 1:07.3, soit au moins cinq secondes plus vite que toute nageuse style papillon au Commonwealth. Cela signifiait qu'il lui aurait fallu se noyer ou avaler beaucoup d'eau pour ne pas remporter une Médaille d'or aux Jeux de l'Empire.

Dans la première épreuve, en Australie, elle a abaissé le record de quatre secondes et demie en parcourant la distance en 1:09.0 pour gagner facilement et sans effort. Puis elle sortit de la piscine et aperçut Ed Healy, de Montréal, l'instructeur de l'équipe canadienne de nageuses. Mary lui fit un discret clin d'oeil ce qui voulait dire qu'elle n'avait aucune crainte pour l'épreuve finale qui devait avoir lieu une couple de jours plus tard.

En fait, dans la dernière épreuve, elle arriva sept pieds en avant de la plus proche des sept autres concurrentes en un temps 1:10.1.

Cette victoire et tous les succès qu'elle a remportés depuis qu'elle s'est manifestée dans des épreuves internationales, en 1959, plaçaient Mary en avant de toute autre athlète féminine au pays.

AUTRES CHOIX

La deuxième place dans le scrutin de la PC a été accordée à Sue Hilton, âgée de 18 ans, gagnante des championnats de golf canadiens junior et fermé pour dames. Cinq chroniqueurs l'ont nommée en première place, 79 la placèrent au deuxième rang et 28, au troisième pour un total de 201 points.

La troisième est Abigail Hoffman, une coureuse de Toronto, âgée de 15 ans qui devra démontrer ses capacités dans la nouvelle épreuve du demi-mille pour dames. Elle a concouru dans cette catégorie seulement sept fois avant d'être choisie sur l'équipe canadienne des Jeux de l'Empire. Elle allait toujours en s'améliorant, mais se blessa à la jambe lors des épreuves en Australie et termina la course en dernière place.

Au scrutin, elle ne reçut aucun vote pour la première place. Elle en obtint 26 pour la deuxième et 53 pour la troisième, ce qui donna un total de 104 points.

Les autres athlètes féminines dont les noms furent mentionnés au scrutin ne reçurent que comparativement peu de votes.

La quatrième place alla à Nancy McCredie, de Brampton, Ont., qui a établi un record canadien dans le lancement du disque, mais qui ne fut pas choisie sur l'équipe canadienne des Jeux de l'Empire. La cinquième place va à la golfeuse Gayle Hitchens, de Vancouver. Mlle McCredie reçut quand même un vote de première place et Mlle Hitchens était en tête de liste sur deux autres bulletins.

Parmi les autres athlètes nommées, on trouve d'autres membres de l'équipe canadienne dont les nageuses Patty Thompson, de Hamilton, Sara Barber, de Brantford, Ont., et Madeleine Sévigny, de Montréal; la coureuse Yvonne Breeden, de Vancouver, et la lanceuse de disque et de javelot, Pat Dobie, de Saskatoon.



Bientôt, fatiguées de l'hiver, plusieurs Québécoises partiront pour les mers du Sud. Pour la promenade sur le pont du bateau, cette jolie robe-soleil ne sera-t-elle pas appréciée ? C'est un coton laver-porter aux couleurs de soleil.

Pour la femme



LE CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC organisera pour la première fois cette année des manifestations d'intérêt purement féminin. C'est ce qu'ont déclaré le président du Carnaval, M. Pierre Tremblay, et Mme Jacquie Côté, présidente du comité féminin récemment fondé. Grâce à la collaboration de ce comité les dames auront en effet l'opportunité d'admirer la garde-robe des duchesses de même qu'un ensemble de vêtements sport pouvant convenir au cours de la période carnavalesque. Cet imposant défilé de modes sera présenté au cours d'un thé offert les 9 et 10 janvier. On remarque sur la photo ci-haut les membres du comité féminin du Carnaval. Ce sont Mme Thérèse Beauvais, Mme Germain Chabot, Mme Jacquie Côté, présidente, Mlle Céline Lecours et Mme Stella Lortie.

Les malades mentaux n'ont pas été oubliés

Plus de 400 cadeaux de Noël anonymes ont été offerts à l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, section de Québec, pour distribution aux malades de l'hôpital St-Michel-Archange.

La page féminine du "Soleil" publiait ces jours derniers un appel de Mmes Jacques Thivierge et René Pion, demandant à la population de se pencher sur le sort des malades mentaux. Dès le lendemain et les jours suivants, plusieurs centaines de cadeaux parvenaient à l'adresse de l'association. Un groupe de bénévoles se sont empressés d'emballer et d'étiqueter ces présents pour les remettre aux autorités de l'hôpital qui en ont fait la distribution le jour même de Noël aux malades les plus abandonnés.

Ces généreuses offrandes n'ont pas manqué de faire des heureux et de jeter un rayon de soleil chez les patients de l'hôpital psychiatrique. A tous les donateurs, l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, section de Québec, dit un sincère merci.

Les jolies perles

Les perles seront à l'honneur dans toute une gamme de nouvelles dimensions, formes, couleurs, en plus de la traditionnelle perle blanche satinée.

Les perles de couleurs se retrouvent depuis les véritables pierres précieuses ou les perles noires orientales, jusqu'aux synthétiques, dans les tons de jade, saphir, ambre, bourgogne, or.

Souvent, on utilise une ou deux nuances pour obtenir un effet plus subtil, comme la perle à couleur de fumée, ou de sable.

Les perles constituent un cadeau de choix très apprécié par les femmes à peu près de tout âge.

Le collier court à double rang, est souvent choisi de préférence. Il s'agrémente parfois d'une broche ou encore se présente dans une combinaison de perles délicates avec d'autres pierres.

Pour un cadeau moins important, on offrira une seule perle en forme de larme, suspendue à une chainette que l'on porte en sautoir.

On trouve aussi la jolie bague surmontée d'une grosse perle et le bracelet orné d'une seule perle qui sont des bijoux à prix modérés. Il ne faut pas oublier le cadeau que la femme offrira à l'homme de ses rêves.

La participation de l'écrivain français Jean Guitton aux travaux du Concile, a créé un précédent dans les annales romaines. C'est la première fois qu'un laïc est appelé à siéger avec les observateurs pour la durée du Concile.

Lisez votre journal quotidien le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

POUR VOS RECEPTIONS, SOUPERS INTIMES, *vous êtes invités au* RESTAURANT La Fayette 585 boul. Chareste, Québec
Musique d'orgue tous les soirs.
BAR-SALON La Ronde
RES. : 522-2053

LORD'S SUPER VALUE STORES
HEUREUSE GAGNANTE du
TIRAGE DE NOEL!
$25.00 en marchandises
Madame Louis Durette
3042 rue Chambalon, Ste-Foy
LE NOM DE LA GAGNANTE CI-HAUT A ETE DEVOILE LORS DE NOTRE TIRAGE ANNUEL DE NOEL
Le personnel de votre magasin Lord's profite de cette occasion pour souhaiter à toute la clientèle une
HEUREUSE NOUVELLE ANNEE !

Les conseils de Gigi

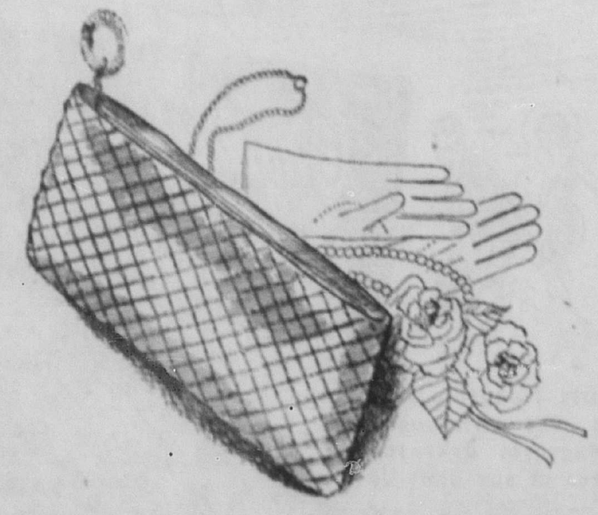
Gigi sait fort bien que si elle désire une robe à danser, surtout une robe qui puisse se transformer selon ses goûts, elle ne doit pas attendre qu'une bonne fée lui en fasse cadeau. Elle achète donc plusieurs verges de taffetas matelassé blanc, ainsi que du velours rouge, noir ou bleu royal. Puis, avec l'aide de sa mère, elle crée plusieurs ensembles interchangeables. Cette jupe facile à faire et ce corsage jeune et seyant ne demandent rien d'autre qu'un manchon assorti, pour constituer une élégante toilette. Surveillez bien la chronique de Gigi dans les jours à venir. Vous verrez comment elle peut donner une tout autre allure à cet ensemble sans avoir recours à la baguette magique de Toutou.





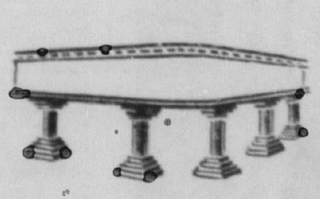
Les soeurs de Gigi n'en croiront pas leurs yeux en voyant cette adorable transformation! C'est la même jupe de taffetas matelassé, et le même corsage de velours, mais, cette fois... accompagnés d'une double jupe festonnée. Un seul bouton à l'arrière maintient la jupe en place... un large feston remontant jusqu'au bouton découvre davantage la jupe blanche à l'arrière. Et Gigi mystifie une fois de plus ses amies... quand elle boutonne sa double jupe autour de ses épaules... comme par magie, une jolie cape apparaît.

BIRKS EHB



POUR VOS SORTIES DES FETES
Tout prêt à vous accompagner pour les soirs de réjouissances hivernales, voici notre nouveau petit sac de satin brille de mille feux... Vraiment joli et de belle qualité, il ira parfaitement bien avec toutes vos toilettes de soirée. Rose, bleu, champagne, blanc, marine ou noir.
3.95
BIRKS JOAILLIERS
NOTRE MAGASIN DE QUEBEC SERA FERME TOUTE LA JOURNEE LE 31 DECEMBRE. REOUVERTURE LE 2 JANVIER.
Centre d'Achats Ste-Foy, Boul. Sir Wilfrid Laurier, 653-4035. Magasin ouvert le 31 décembre. Fermé le 2 janvier.
Carré de l'Hôtel de Ville, Tél. : 522-7018, Québec

MAYFAIR SHOE SALONS
jusqu'à 25% d'escompte
SUR TOUTES NOS marchandises d'automne
Pointures : 4½ - 12
Largeurs : 4A - B
SACS A MAIN pour appareiller moins 25%



MAYFAIR Shoe Salons
968 rue SAINT-JEAN
(Carré d'Youville)
Tél. : 523-4623
P.S. N'oubliez pas que MAYFAIR est ouvert jusqu'à 6h. tous les soirs — Vendredi 9h.30

Jacqueline Kennedy fut la femme la plus en vedette durant l'année 1962

(Presse Canadienne)

Mme John Kennedy fut probablement la femme la plus en vedette sur la scène de l'actualité, durant l'année 1962. Sa présence suscita partout une grande publicité et donna lieu aussi à des controverses.

La première dame des Etats-Unis a été choisie comme le premier modèle d'élégance au monde. Cependant, on critiqua ses jupes trop courtes et le fait d'être photographiée en maillot de bain ainsi que ses achats de créations parisiennes plutôt que des vêtements confectionnés aux Etats-Unis.

L'épouse du président joua en quelque sorte le rôle d'ambassadrice de bonne entente lors de sa tournée mi-officielle en Inde et au Pakistan. Plus tard, elle fit un voyage au Mexique, et passa des vacances sur une plage italienne.

LA THALIDOMIDE

C'est en 1962 qu'a eu lieu l'affaire du médicament thalidomide autour de laquelle trois noms de femmes furent particulièrement mentionnés.

Le premier est celui d'un médecin d'origine canadienne travaillant pour le gouvernement des Etats-Unis; le second, celui d'une jeune Belge et, le troisième, celui d'une personnalité de la télévision à Phoenix, Arizona.

La thalidomide changea le cours de leur existence.

C'est, en effet, ce médicament qui inspira cette malheureuse formule "bébé thalidomide" pour indiquer un enfant difforme, habituellement des bras et des jambes, parce que la mère avait ingurgité ce calmant durant sa grossesse.

Au mois de mai, dans la ville de Liège, en Belgique, Mme Suzanne Vadeput, âgée de 25 ans, tua sa petite fille, Corinne, alors que cette dernière avait huit jours, en mettant un médicament dans le biberon du bébé. Mme Vandeput enceinte avait absorbé de la thalidomide et l'enfant était née difforme. En novembre, Mme Vandeput subit son procès pour meurtre. D'autres personnes, dont le médecin de famille et des parents, furent accusées de complicité, mais tous les cinq furent acquittés.

Le jury en était arrivé à cette décision : la mort de l'enfant n'était pas un meurtre.

A Phoenix, Mme Sherri Finkbine, âgée de 30 ans, mère de quatre enfants et aussi, la vedette d'une émission télévisée pour enfants, demanda à la Cour l'autorisation pour un avortement légalisé. La Cour refusa. Mme Finkbine et son mari partirent alors pour la Suède où les lois sur l'avortement sont moins sévères.

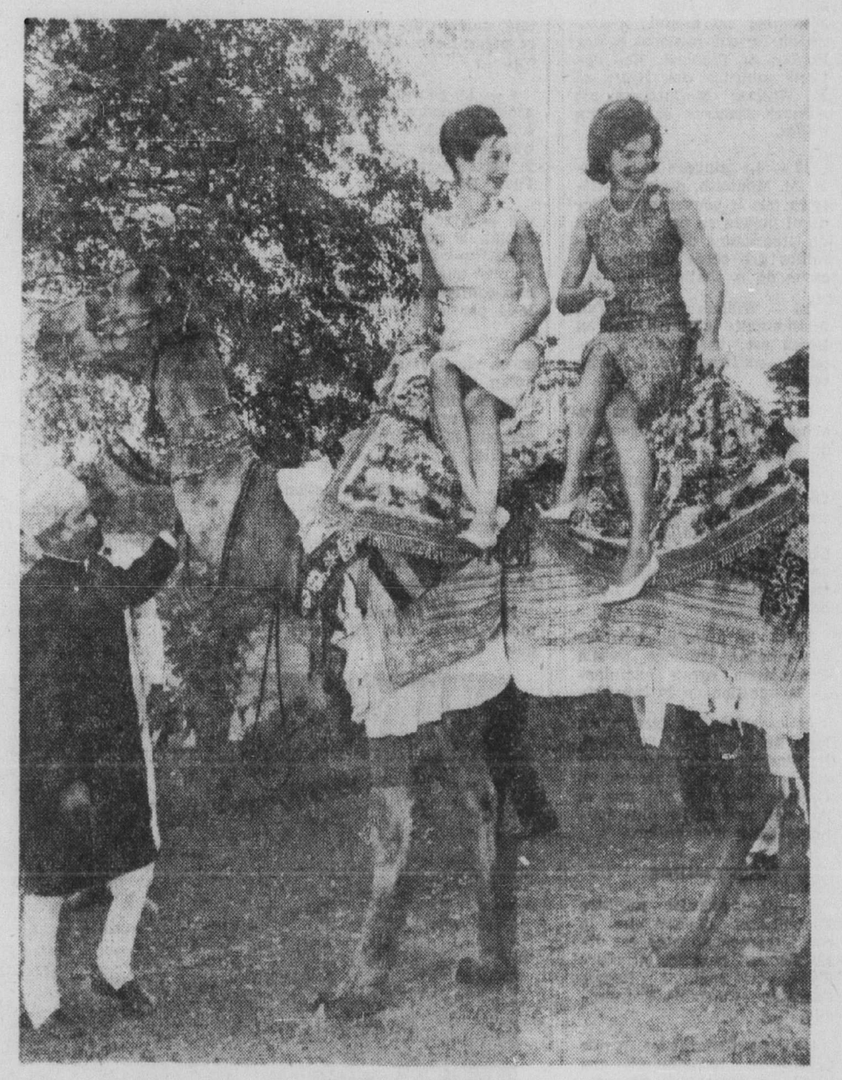
Une Cour de justice en Suède décida que cet avortement était justifié et il eut lieu le 18 août. Au moment de l'opération, on vit que le foetus était en effet difforme.

Au Canada, au cours de l'année 1962, de nombreux enfants naquirent avec des malformations congénitales dont la thalidomide était la cause; en Grande-Bretagne, on en compta par centaines et, en Europe occidentale, par milliers.

Mais aux Etats-Unis, il n'y en eut à peu près pas et le mérite en revient au Dr Frances Kelsey, originaire de Cobble Hille, en Colombie-Britannique.

Attachée comme médecin à l'Administration des aliments et médicaments aux Etats-Unis, le Dr Kelsey éprouva certaines craintes au sujet de la thalidomide, lorsque les manufacturiers proposèrent de mettre ce médicament sur le marché.

Durant quatorze mois, elle s'entêta et refusa le permis de vente aux Etats-Unis. Les faits prouvèrent qu'elle avait raison. Le 7 août, le président Kennedy lui remit personnellement la médaille d'or du service civil des Etats-Unis.



MME JACQUELINE KENNEDY, l'épouse du président des Etats-Unis, a été la femme qui a le plus fait l'objet de nouvelles dans les journaux au cours de l'année. Au cours du mois de mars, elle a visité le Pakistan et on la voit, ci-haut, montée à dos de chameau avec sa soeur, la princesse Radziwill.

(Photo — PC de la PA)



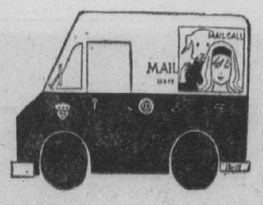
Les chandelles ne couleront pas si elles sont mises au réfrigérateur quelques heures avant de les utiliser.

Vous êtes attendus...

On peut faire paraître sous cette rubrique des entrefilets payés, annonçant divers événements sociaux ou culturels, tels que soirées, conférences, parties de cartes, etc.

La teneur de ces entrefilets sera limitée à 25 mots et on devra s'adresser au Service de la Publicité, Tél. : 525-7131, local 211.

Les conseils de Gigi



Chère Gigi,

Je sais qu'il ne convient pas à une jeune fille de téléphoner à un garçon, mais quand il lui donne son numéro de téléphone, que doit-elle faire? Un garçon que je connais a déménagé récemment, et il est venu visiter le voisinage durant une fin de semaine. Avant de partir, il m'a donné son numéro de téléphone. Je crois qu'il s'attend à ce que je l'appelle. Serait-ce possible, dans un cas comme celui-là? Je sais qu'il ne me jugerait pas mal dans une telle situation.

PERPLEXE

Chère Perplexe,

Ma réponse est "non"! Ce jeune homme me semble un peu vaniteux; ne l'encouragez pas davantage dans ce sens. (Je me demande à combien d'autres jeunes filles il a donné son numéro de téléphone). S'il avait agi en garçon bien éduqué, il vous aurait demandé votre numéro de téléphone au lieu de vous donner le sien. Cependant, si vous avez beaucoup d'estime pour lui, il est pour vous une façon convenable de lui téléphoner : organisez une petite réception, et invitez-le à y participer. Téléphonez-lui, mais précisez immédiatement le but de votre appel — formulez vos invitations et raccrochez, sans prolonger davantage la conversation. S'il vient à votre réception, je parierais qu'il notera votre numéro de téléphone avant de partir.

Soyez heureuse.

GIGI



Un repas du Jour de l'An

ne sera pas complet sans des pâtisseries françaises de

Jos. Vaillancourt Inc.

Voici quelques suggestions :

Charlotte Russe — St-Honoré — Gâteaux du Jour de l'An — Bouchées — Fours secs — Méringue — Doigt-Dame — Gâteaux fruits : 1¾ - 3 - 5 livres — Pâtés à la viande — Pâtés aux huîtres — Pains de fantaisie.

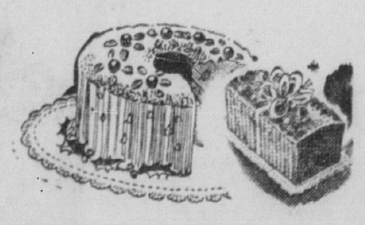
Très beau choix de pâtisseries françaises et feuilletés

A NOTRE COMPTOIR DE BONBON

vous trouverez un assortiment complet dans les bonbonnières, chocolat, bonbons à la livre et biscuits de fantaisie.

SERVICE DE LIVRAISON
dans toute la ville.

N. B. — Notre magasin sera ouvert jusqu'à 9.30 hrs P.M. vendredi



Jos. Vaillancourt Inc.

100 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-4702

Québec

KRESGE'S

SUPER VENTE DE BLANC



SPECIAUX INEGALABLES!

Draps de qualité Wabasso "Suburbia" d'un blanc immaculé.

Format : 72 x 100" Spécial **4.47** la paire

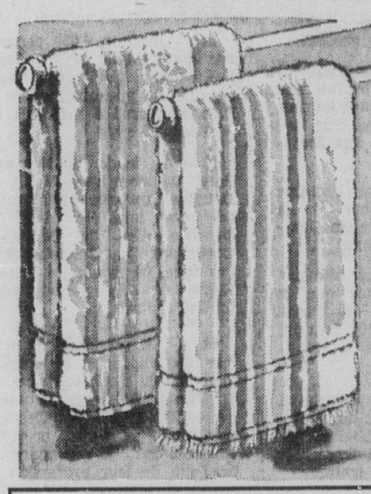
Format : 81 x 100" Spécial **4.97** la paire



Taies d'oreillers Wabasso d'un blanc immaculé

Taies d'oreillers de 42" à ourlet uni

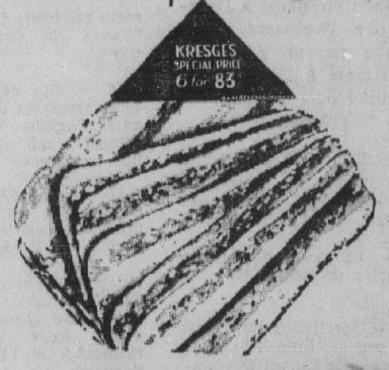
Spécial la paire..... **$1.17**



SPECIAUX IMBATTABLES! SERVIETTES DE BAIN

Une réelle épargne avec ces serviettes d'excellente qualité, grandeur 22 x 42". Teintes variées, modèles à rayures larges et rayures multicolores.

EPARGNEZ 25c
Val. comparable 88c
Spécial chacune **.63**



DÉBARBOUILLETTES

Six débarbouillettes de 12 x 12 appareillant les serviettes de bain et à main par paquet. Une aubaine exceptionnelle.
EPARGNEZ 31c. Valeur comparable $1.14... Spécial **.83** le paquet

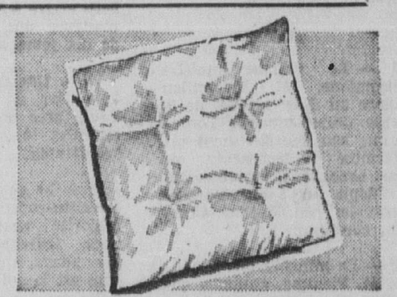
SERVIETTES A MAIN

Environ 15 x 26" — Teintes assorties, choix de modèles rayures larges et multicolores. EPARGNEZ 15c
Valeur comparable 49c . . . Spécial **.34** chacune



Oreillers de caoutchouc-mousse effiloche

Environ 18½ x 27" avec couverture de coton piqué blanc seulement. EPARGNEZ 41c. Valeur comparable $1.98 SPECIAL **$1.57**



COUSSINS MOELLEUX ET DECORATIFS

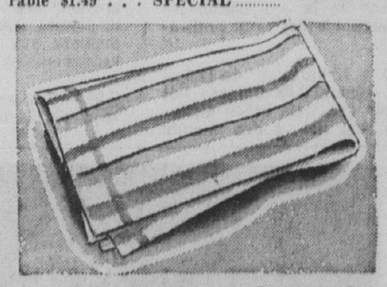
Ravissants coussins d'environ 15 x 15" confectionnés de satin glacé et velours côtelé... Bourrés de capoc et piqués en 4 endroits. Teintes inaltérables.
EPARGNEZ 50c. Valeur comparable $1.49 . . . SPECIAL **99c**



SPECIAUX FORMIDABLES!

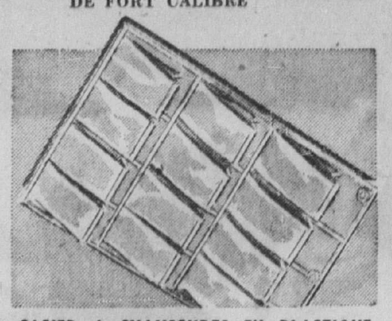
DESCENTES DE BAIN EN PELUCHE DE COTON

Dans toutes les plus nouvelles teintes décoratives. Carpette à envers de caoutchouc-mousse antiérapant, de fort calibre, envi-mousse antidérapant, de fort calibre, envi-sorti. EPARGNEZ $1.00. Valeur comparable $2.97 SPECIAL DE FORT CALIBRE **$1.97**



SERVIETTES À THÉ

Serviettes à thé en coton crêpé de bonne qualité . . environ 22 x 32" . . . modèles à rayures multicolores Profitez-en pour vous approvisionner à ce bas prix actuel. EPARGNEZ 6c. Valeur comparable 35c — SPECIAL **29c**



CASIER A CHAUSSURES EN PLASTIQUE DE FORT CALIBRE

12 compartiments, teintes assorties et bordure reliée, vaste choix.

POUR DAMES. Valeur comparable $1.49 ... Spécial **87c**

POUR HOMMES Valeur comparable $1.79.. Spécial **1.27**

Formidable spécial

TAIES D'OREILLER FLEURIES

Grandeur : 42 x 36 — Dans les couleurs suivantes : vert, rose, bleu et jaune — En spécial à

97c la paire

Valeur comparable $1.49

Couvertures assorties "ASTOR"

Ravissantes couvertures de teintes inaltérables à bordure tissée sous forme de rayure... environ 72 x 84". Ourlet de satin de 6". Rose, bleu, vert, or.
EPARGNEZ $1.01 Valeur comparable $4.98 . . . **3.97**

TABLIERS A LA TAILLE POUR DAMES

Tabliers en coton de bonne qualité, bordures imprimées assorties.
EPARGNEZ 23c
Valeur comparable 3 pour 97c . . . Spécial
3 POUR 74c



TABLIERS GENRE SAVETIER POUR DAMES

Tabliers de percale de coton de qualité garnis de deux grandes poches. Modèles imprimés et nombreuses teintes ravissantes. Grandeurs : 14-16, 18 - 20 Spécial
EPARGNEZ 17c Valeur comparable $1.00... **.83**



Tentures doublées de plastique

Tentures de plastique polyéthylène . . . Panneaux de 36 x 87". Vaste choix de motifs, y compris : floral, paysager, moderne; nouvelles teintes en vogue. EPARGNEZ 52c Valeur comparable $1.49 . . . SPECIAL **97c**



CARPETTES DE FRISE DE COTON

Environ 24 x 36" . . . Motif grec . . . Carpettes de teintes inaltérables avec envers blanc appliqué au rouleau. Carpettes ravissantes et fonctionnelles, de teintes assorties. EPARGNEZ 36c. Valeur comparable $1.99 Spécial **$1.63**

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT VOLONTIERS REMBOURSE.

525 Est, rue St-Joseph -- 820 rue St-Jean -- Au Centre d'Achats de la Place Laurier

Les éphémérides de 1962

(Par la Presse Canadienne)

JANVIER

1 — Une émeute éclate parmi les détenus de la prison de Bordeaux, à Montréal.

Vingt-sept marins sont rescapés lorsqu'un cargo grec se brise sur les récifs du littoral ouest de l'île de Vancouver.

4 — La police de Montréal tue un homme et en capture quatre autres à la suite d'un vol de banque.

9 — Une trentaine de personnes soupçonnées de faire le trafic des stupéfiants sont arrêtées à Victoria, Vancouver et Calgary.

18 — Ouverture de la cinquième session du 24e Parlement canadien.

19 — Le gouvernement fédéral publie de nouveaux règlements d'immigration destinés à faire disparaître certaines injustices à propos de races, de couleur ou de religions.

20 — Le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, est pendu en effigie à l'extérieur de l'ambassade russe d'Ottawa par un groupe de manifestants à l'occasion du 44e anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine.

21 — Tim Buck abandonne ses fonctions de secrétaire-général du parti communiste canadien. Il est âgé de 71 ans.

23 — La caisse de retraite est portée de $56 à $65 par mois.

29 — Des fragments d'obus provenant des canons de navires de guerre canadiens engagés dans les manoeuvres dans le détroit de Juan de Fuca tombent sur la ville de Clallum Bay, dans l'Etat de Washington, aux Etats-Unis. La marine canadienne ordonne une enquête.

FEVRIER

1 — Quatre-vingtième anniversaire de naissance de M. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada.

12 — Nomination par le premier ministre Diefenbaker de M. Charles Ritchie au poste d'ambassadeur canadien aux Etats-Unis.

14 — La pire tempête de neige de l'année s'abat sur plusieurs districts de l'Ontario.

18 — Le leader du nouveau parti démocratique à la Chambre des Communes, M. Hazen Argue, démissionne du parti; M. H. W. Herridge est désigné pour lui succéder comme leader du parti à la Chambre.

23 — Hazen Argue se joint au parti libéral.

28 — Dans un discours à Montréal, le premier ministre Diefenbaker dit qu'il espère pouvoir faire entrer les territoires du Nord-Ouest dans la Confédération canadienne à l'occasion du 100e anniversaire de la Confédération en 1967.

MARS

12 — Le premier ministre Diefenbaker révèle à la Chambre des Communes que sept militaires et deux civils canadiens, membres de la Commission internationale de la trêve en Indochine, ont été arrêtés pour avoir fait le trafic illégal de l'or et de l'opium dans ce pays.

Le cargo danois Helga Dan jette ses amarres à Montréal. C'est la date la plus hâtive pour l'arrivée d'un navire venant d'outre-mer.

20 — La commission royale sur le crime en Ontario inaugure ses travaux à Toronto.

21 — Le comité des bills privés de la législature de Québec approuve la requête de la ville de Montréal en faveur de la construction et de l'exploitation d'un métro.

29 — Le ministre de l'Agriculture, M. Hamilton, fait savoir à la Chambre des Communes que le Canada s'est engagé à vendre pour $75,000,000 de blé à la Chine communiste.

AVRIL

7 — Les inondations font des dégâts considérables dans les provinces maritimes - les principales artères entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sont fermées.

3 — Le premier ministre Diefenbaker annonce la retraite du général A. G. L. McNaughton de son poste de président de la section canadienne de la commission internationale des eaux limitrophes.

6 — La grève des employés de l'hôtel Royal York de Toronto est réglée. Elle a duré 80 semaines.

11 — Le gouvernement de la Saskatchewan et les 900 médecins de cette province disent qu'ils sont incapable de s'entendre sur un plan médical obligatoire.

18 — M. Claude Jodoin est réélu président du Congrès du Travail du Canada, à Vancouver.

16 — Fin de la grève des 3,000 employés de la compagnie Chrysler of Canada, à Windsor, qui durait depuis huit semaines.

17 — Le premier ministre Diefenbaker annonce que les prochaines élections fédérales auront lieu le 18 juin.

Le premier ministre Diefenbaker annonce la construction d'une chaussée de neuf milles entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard. Le projet coûtera $105,000,000.

18 — Prorogation de la session de la législature de l'Ontario.

19 — Dissolution officielle des Chambres du 24e Parlement canadien.

23 — Ouverture de la Voie Maritime du St-Laurent avec retard de huit jours causé par une fissure dans l'écluse Eisenhower à Massena, dans l'Etat de New-York.

MAI

1 — Le premier ministre britannique, M. Macmillan déclare au dîner annuel de la Presse Canadienne, à Toronto, que son gouvernement est déterminé à conserver ses liens avec le Commonwealth en dépit de son adhésion éventuelle au Marché Commun européen.

2 — Le ministre des Finances, M. Fleming, annonce que le dollar canadien est fixé à 92 cents en regard du dollar américain.

7 — M. A. D. P. Heeney, ancien ambassadeur canadien aux Etats-Unis, est nommé président de la section canadienne de la commission internationale des eaux limitrophes.

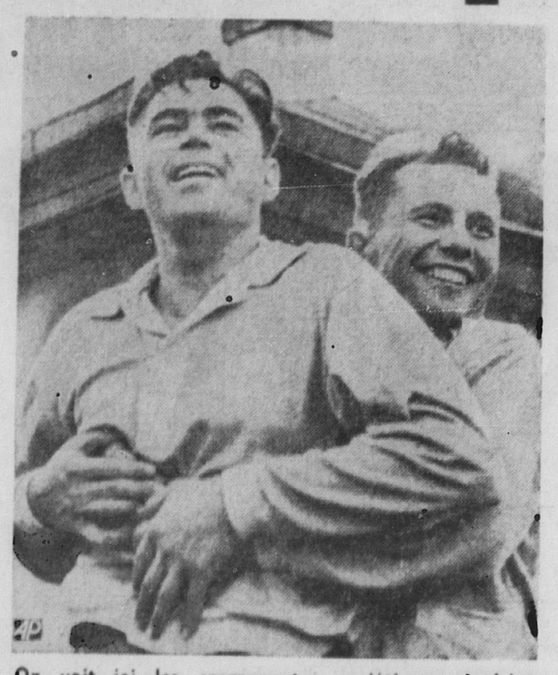
10 — Le directeur de l'hôpital général de Calgary fait savoir que trois bébés difformes sont nés à des femmes qui avaient pris de la thalidomide durant leur grossesse.

11 — Le cosmonaute soviétique Gherman Titov fait une visite surprise d'une journée à Halifax au terme d'un séjour d'une semaine aux Etats-Unis.

14 — Le prince Philippe préside à l'ouverture de la deuxième conférence du Commonwealth à Montréal.

22 — Le premier ministre Diefenbaker annonce que le Canada va ouvrir ses portes immédiatement à 100 familles chinoises réfugiées à Hong-Kong.

30 — Un accord destiné à éviter une grève est signé entre la direction des Chemins de fer nationaux et la fraternité des conducteurs de trains.



On voit ici les cosmonautes soviétiques Andrian Nikolayev (à gauche) et Pavel Popovich, quelque temps après leur vol orbital simultané, au mois d'août. (Photo PA)

JUIN

3 — Vingt-trois détenus s'échappent de la prison provinciale de la Saskatchewan, à Regina.

7 — La reine-mère Elisabeth arrive à Montréal où elle inaugure une visite officielle de dix jours au Canada.

17 — Une émeute au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, près de Montréal, fait un mort et 27 blessés parmi les détenus.

18 — Le gouvernement progressiste-conservateur perd sa majorité absolue aux élections fédérales. La position des partis au lendemain du vote est la suivante : progressistes-conservateurs, 116; libéraux, 100; Crédit Social, 30; Nouveau Parti Démocratique, 19.

24 — Le premier ministre Diefenbaker fait part de mesures d'économie destinées à prévenir une crise du dollar; il promet d'apporter des réductions aux dépenses gouvernementales.

26 — Les membres du Nouveau parti démocratique de Burnaby en Colombie-Britannique, permettent à leur député Erhart Regier, d'abandonner son siège afin que le leader du NPD, T. C. Douglas, puisse devenir candidat à une élection complémentaire.

JUILLET

1 — Entrée en vigueur officielle du Plan d'assurance médicale de la Saskatchewan; les services médicaux sont partiellement suspendus dans 29 hôpitaux à cause de l'attitude des médecins qui s'opposent au nouveau régime.

2 — Le Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan exige l'abolition de la Loi du plan d'assurance médicale.

Près de mille membres de l'organisation des Shriners, venant de toutes les parties du monde, se réunissent à Toronto pour leur congrès annuel d'une durée d'une semaine.

3 — Deux médecins demandent aux tribunaux de la Saskatchewan d'intervenir pour déclarer illégale la Loi d'assurance médicale de cette province.

10 — Cinq enfants se noient à Long Point Beach, en Ontario.

11 — Environ 4,000 personnes manifestent devant l'édifice de la Législature à Regina afin de protester contre le Plan d'assurance médicale de la Saskatchewan.

16 — Le leader du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas, annonce qu'il tentera de se faire élire dans la circonscription de Burnaby-Coquitlam en Colombie-Britannique, où le député Erhart Regier a démissionné pour lui faire place.

18 — Le président du collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, le Dr H. D. Dalgleish, énumère les conditions auxquelles les médecins de cette province consentiront à reprendre la pratique de leur profession.

23 — Un accord de 29 articles, mettant fin à la dispute entre le gouvernement de la Saskatchewan et les médecins de cette province, est signé à Regina.

Le premier ministre Diefenbaker se fracture la cheville à sa résidence d'été.

24 — Le ministre des Finances, M. Fleming, fait savoir que le gouvernement remet à plus tard l'étude des majorations de salaires pour les fonctionnaires, à cause du programme d'austérité.

30 — Le gouvernement britannique signe un contrat pour l'achat de $127,000,000 d'uranium au Canada.

Le navire britannique "Montrose" coule à pic dans la rivière Détroit à la suite d'une collision avec une barge

AOUT

1 — Le ministre de la Santé, M. Monteith, fait savoir que le gouvernement fédéral est prêt à partager les frais de l'aide aux familles des victimes de la thalidomide.

La Commission royale Salvas recommande une législation propre à empêcher les députés et les fonctionnaires de se servir de leur position pour fins de profit personnel.

2 — La Législature de la Saskatchewan ratifie des amendements à la loi de l'Assurance médicale conformément à l'accord du 23 juillet qui a mis fin au boycottage des médecins.

4 — Un homme est tué et plusieurs maisons sont détruites par une série d'explosions causées par le gaz propane dans la municipalité de Maple, en Ontario.

9 — Le premier ministre Diefenbaker fait part de plusieurs changements ministériels : M. Fleming devient ministre le la Justice; M. Nowlan devient ministre des Finances; Mme Fairclough devient ministre des Postes; M. Halpenny est nommé Secrétaire d'Etat; M. Fulton est nommé ministre des Travaux publics; M. Hugh John Flemming est nommé ministre du Revenu national et des Forêts; M. Richard Bell devient ministre des Mines et M. Wallace McCutcheon est nommé sénateur et ministre d'Etat.

17 — Le ministre de la Santé, M. Monteith, déclare à Ottawa que le gouvernement fédéral payera sa part des frais du programme d'aide aux familles des bébés difformes à cause de la thalidomide.

18 — William Orr, fils d'un missionnaire canadien au Brésil est hospitalisé à Toronto souffrant de la petite vérole.

21 — La Pologne s'engage à acheter 1,000,000 de boisseaux de blé du Canada.

22 — Le premier ministre Diefenbaker annonce que le gouvernement proposera comme prochain président de la Chambre le député progressiste-conservateur d'Edmonton-ouest, M. Marcel Lambert.

27 — Le premier ministre Diefenbaker annonce qu'une Commission royale examinera la question de la taxation.

28 — Décès à Ottawa, à l'âge de 61 ans, du Dr E. W. R. Steacie, président du Conseil national des recherches du Canada pendant dix ans et l'un des savants les plus éminents du monde entier.

SEPTEMBRE

3 — Le premier ministre Diefenbaker déclare que la route transcanadienne est officiellement ouverte, au cours d'une cérémonie à Rogers Pass, en Colombie-Britannique.

6 — La Commission royale Glassco recommande une meilleure répartition des responsabilités dans les secteurs administratifs du gouvernement.

13 — Les autorités fédérales et provinciales de la Santé interrompent le programme du vaccin buccal Sabin contre la polio, après la publication d'un rapport selon lequel quatre personnes seraient devenues paralysées après avoir reçu ce vaccin.

19 — Le premier ministre du Québec, M. Lesage, annonce des élections pour le 14 novembre.

25 — Nomination de cinq nouveaux sénateurs : M. Clément O'Leary d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse; M. Edgar Fournier d'Iroquois, Nouveau-Brunswick; M. Gratton O'Leary, d'Ottawa; M. Frank C. Welsh, président de l'Association progressiste-conservatrice de la Nouvelle Ecosse et M. Allister Grosart, directeur national du parti conservateur.

27 — Ouverture du 25e Parlement canadien. Les discours du Trône met l'accent sur l'expansion économique.

OCTOBRE

1 — Le voleur de banque Edwin Alonza Boyd quitte le pénitencier de Kingston, Ontario, où il a purgé dix ans d'une peine d'emprisonnement à vie.

2 — Le gouvernement progressiste-conservateur survit à une motion de non-confiance présentée par le Crédit Social.

4 — Le gouvernement progressiste-conservateur résiste à deux autres motions de non-confiance présentées par le parti libéral et le Nouveau Patri Démocratique.

9 — Avec l'appui du Crédit Social, le gouvernement progressiste-conservateur résiste à une quatrième motion de non-confiance, présentée celle-là par les libéraux.

10 — Une hôtesse de l'air et un passager sont tués lorsqu'un chasseur à réaction de type Voodoo arrache, au passage, la section arrière d'un aérobus d'Air Canada à Bagotville.

11 — Une cinquième motion de non-confiance dans le gouvernement, présentée par le Nouveau Parti Démocratique, est battue à la Chambre des Communes.

13 — Une tempête fait 47 morts sur la côte du Pacifique.

17 — Le ministre des Finances, M. Nowlan, annonce l'abolition d'une partie des surcharges tarifaires sur les importations, imposées au mois de juin dernier.

18 — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, annonce des élections dans cette province pour le 19 novembre.

22 — Le leader du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas, est élu à la Chambre des Communes au cours d'une élection complémentaire dans la circonscription de Burnaby - Coquitlam, en Colombie-Britannique.

25 — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, annonce un remaniement ministériel. Quatre ministres sont mis à la retraite et quatre autres sont permutés.

27 — Une entente est signée entre le Pacifique - Canadien et ses 6,000 conducteurs, ce qui met fin à la possibilité d'une grève prévue pour le 29 octobre.

28 — Le maire Jean Drapeau est réélu aux élections municipales de Montréal.

NOVEMBRE

6 — Le gouvernement progressiste - conservateur résiste victorieusement à deux autres motions de non-confiance — les sixième et septième de la session.

8 — Le premier ministre de l'Ile - du - Prince-Edouard décrète des élections pour cette province le 10 décembre.

9 — Le premier ministre Duff Roblin annonce qu'il y aura des élections au Manitoba le 14 décembre.

10 — Le premier ministre du Québec, M. Lesage et le leader de l'Union Nationale, Daniel Johnson, s'affrontent dans un débat à la télévision.

13 — La Banque du Canada réduit son taux d'intérêt de cinq à quatre pour cent.

14 — Le gouvernement libéral du premier ministre Jean Lesage est reporté au pouvoir dans la province de Québec.

15 — Les vaisseaux du ministère de la Pêche patrouillent la Baie de Fundy où des navires de pêche russes se sont aventurés.

19 — Le gouvernement libéral du ministre Smallwood est reporté au pouvoir à Terre-Neuve.

21 — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, nomme un comité de cinq hommes pour examiner le système de taxation de cette province aux échelons provincial, municipal et scolaire.

23 — La province d'Ontario annonce qu'elle va offrir une aide directe aux familles qui ont des enfants difformes à cause de l'usage fait par leurs mères de la thalidomide durant leur grossesse.

27 — Ouverture de la quatrième session de la 21e Législature de l'Ontario.

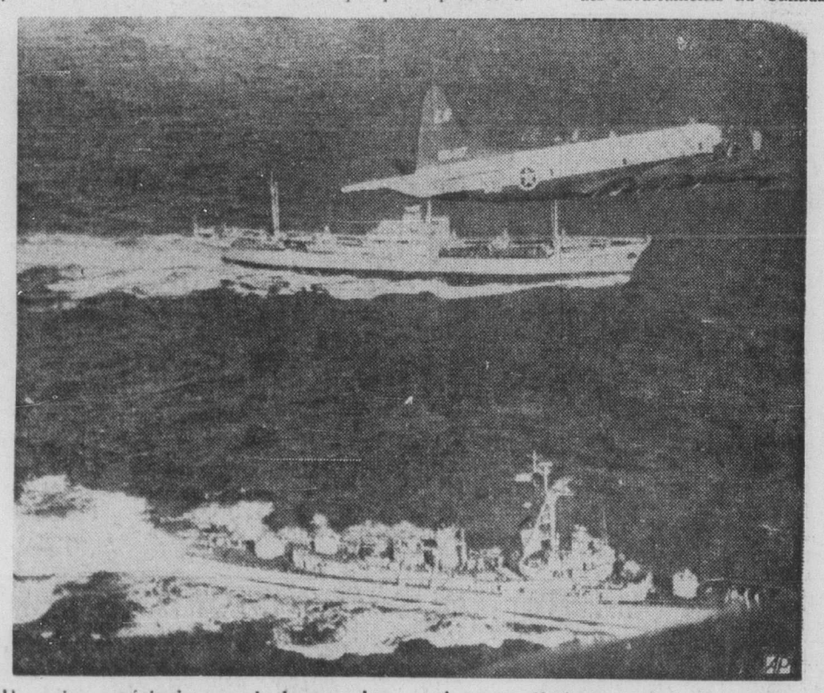
Publication du deuxième volume du mémoire de la Commission royale Glassco sur l'administration gouvernementale.

L'accord est fait entre la société Radio-Canada et le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion au sujet de la télé-diffusion de la Coupe Grey.

29 — Le sénateur Wallace McCutcheon est chargé de la réorganisation gouvernementale suggérée par la Commission Glassco.

Le ministre des travaux publics, M. Davie Fulton, annonce qu'il tentera de se faire élire leader du parti progressiste-conservateur de la Colombie-Britannique.

30 — Le ministre de la Santé, M. Monteith, annonce qu'il recommandera l'établissement d'un comité pour faire enquête sur le commerce des médicaments au Canada.



Un avion américain survole la mer des Caraïbes où le destroyer USS Barry s'apprête à accoster le cargo russe Anesov. Il s'agit là d'un des chapitres de la crise cubaine qui a débuté au mois de novembre. (Photo PA)



Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

82e ANNEE — No 2 QUEBEC, VENDREDI 28 DECEMBRE 1962 ★★★ PAGE TREIZE

Les Canadiens sont au premier rang des usagers du téléphone

Avec 551 appels téléphoniques par habitant, en 1961, les Canadiens restent les champions mondiaux de la conversation à distance, selon l'édition 1962 de "The World's Telephones", publié par l'American Telephone and Telegraph Company.

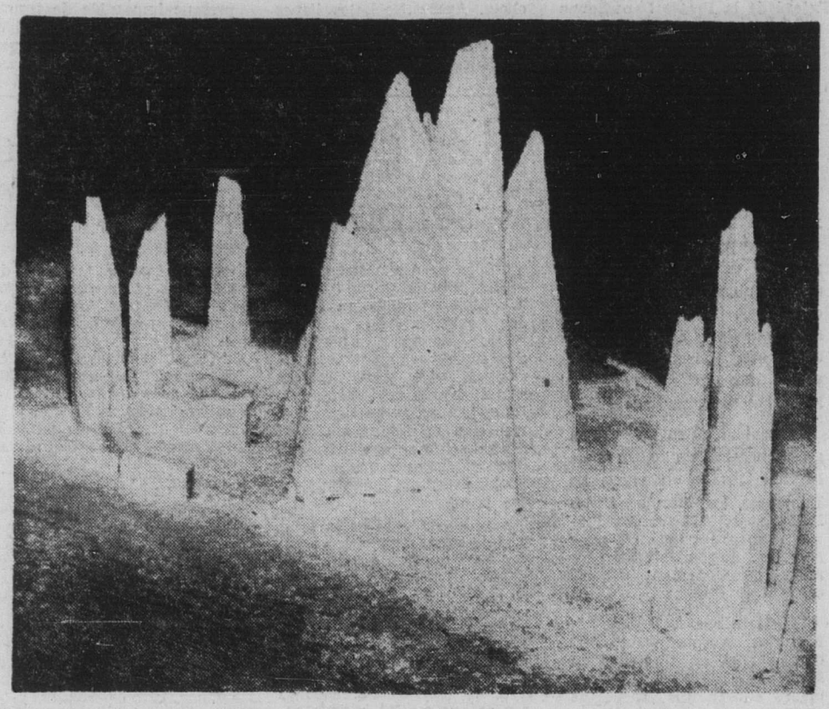
C'est la 10e année consécutive que les Canadiens conservent le premier rang des usagers du téléphone. Les Etats-Unis viennent au second rang avec 529 appels par habitant et l'Irlande vient ensuite avec 487.

Cependant le Canada vient en troisième position pour le nombre de téléphones par 100 habitants, avec le chiffre de 32.66. Les Etats-Unis mènent dans ce domaine avec 41.78, suivis de la Suède avec 38.5. La Russie en compte 2.32.

Dans le monde entier, on compte environ 150 millions de téléphones, soit près du double de 1962. Il y a 6,020,000 téléphones au Canada.

Montréal continue de dominer les autres villes canadiennes avec 706,599 téléphones, suivi de Toronto avec 528,876 et Vancouver avec 231,263.

Québec, avec une population de 300,000, compte 113,845 téléphones, soit 37.9 pour cent.



On a commencé, sur la Place d'Youville, la construction de l'immense Palais de Glace qui sera à sa manière, le symbole de notre Grand Carnaval d'hiver. Une fois terminée, il aura la forme qui nous est montrée par cette maquette; plus gros que par les années passées, il aura une façade de 104 pieds, une hauteur de 68 pieds et une profondeur de 62 pieds. 400 tonnes de glace ou 800,000 livres seront employées pour construire cet "énorme cristal" entouré d'une muraille à sept pointes. Les plans ainsi que la maquette furent préparés par l'architecte Jacques De Blois.

Un emprunt de $350,000 pour adapter le système d'aqueduc

Le conseil de Ville Montmorency a adopté hier soir à l'unanimité le règlement No 181 qui autorise l'administration municipale à contracter un emprunt de $350,000 pour l'adaptation du système d'aqueduc.

Le ministre de la Santé a accordé par ordonnance un pouvoir d'emprunt à la ville qui n'aura pas besoin de la sorte de recourir à un référendum. Le règlement d'emprunt ne prendra toutefois force qu'après l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec.

Les travaux envisagés prévoient la construction d'une nouvelle conduite d'amener de dix-huit pouces sur une longueur de 1,500 pieds, soit de la prise d'eau jusqu'au réservoir que l'on devra construire et qui aura une capacité d'un million de gallons. Les plans comprennent en outre la construction d'un filtre et d'une usine pour la chloration de l'eau.

Une taxe spéciale plutôt minime devra être imposée aux contribuables pour le financement de cette importante réalisation. Le taux de la taxe n'a pas été précisé hier soir. Les autorités municipales convoqueront une assemblée des contribuables, dans un prochain avenir, pour leur expliquer le mode de financement de cette amélioration de l'aqueduc municipal et dire la légère contribution additionnelle que la ville devra exiger.

Les travaux commenceront dès le 15 février prochain, prévoit-on. Ils seront conduits avec vigueur de façon à ce qu'ils puissent être complétés pour mai prochain. Ce chantier municipal assurera du travail à de la main-d'oeuvre locale durant la saison creuse, a précisé Son Honneur le maire Majella Laforest.

On anticipe une contribution du gouvernement de la province. On sait que Ville Montmorency doit entreprendre ces importants travaux pour satisfaire aux exigences du ministère de la Santé. Il était depuis longtemps reconnu en effet que les conditions actuelles étaient nettement intolérables.

L'aqueduc municipal de Ville Montmorency était jusqu'ici alimenté par deux prises d'eau. L'une se trouvait en arrière de la centrale électrique du Quebec Power dans les limites de la ville. L'autre était située à 200 pieds plus haut que la centrale électrique, dans St-Louis de Courville. Les conduites d'amener avaient une capacité de 12 pouces seulement.

A l'avenir, il n'y aura plus qu'une seule prise d'eau qui sera située près du pont qui relie Courville à Boischatel, au-dessus des Chutes. On y construira une usine dans laquelle deux filtres rotatifs alimenteront le service. Quant au réservoir, dont la capacité sera d'un million de gallons, il sera construit angle du Boulevard-des-Chutes et de la rue Dumoulin, sur le terrain du Quebec Power avec lequel les ententes nécessaires furent conclues.

Son Honneur le maire Majella Laforest a tenu à signaler hier soir, au cours de la séance, la collaboration particulièrement bienveillante des Pères Dominicains. Les tuyaux du système d'aqueduc devront en effet passer sur la propriété des Pères Dominicains sur une bonne longueur. Le supérieur de la Maison Montmorency, le T. R. Père Georges-Henri Lévesque, a déclaré aux autorités municipales de Ville Montmorency que c'est pour les Dominicains un réel plaisir de prêter leur collaboration pour cette réalisation. Les religieux ont consenti à prêter leur collaboration sans aucune indemnité. Le maire Laforest s'est plu à le révéler hier soir au crédit des Dominicains.

Un avis de motion a été proposé, au terme de cette importante séance, pour la préparation d'un règlement relatif à la circulation des autos-neige dans les rues de la ville. L'étude de ce projet de règlement retiendra l'attention des autorités municipales à l'occasion d'une prochaine séance.

Enquête des trois gunmen de Limoilou le 4 janvier

Les trois "gunmen" qui auraient dévalisé de $18,500 la succursale de la Banque de Montréal, sise à l'angle de la Canardière et de la rue Mailloux, à Limilou Est, au mois de novembre dernier, comparaîtront à leur enquête préliminaire le 4 janvier prochain.

Les trois hommes, trois récidivistes, dont deux étaient activement recherchés par tout le Canada après s'être évadés du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, ont comparu ce matin devant le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix.

Il s'agit de Jean-Marie Sivret, âgé de 30 ans, un Québécois qui se dit briqueteur de son métier; Maurice Tremblay, alias Laurent Lévesque, également âgé de 30 ans, sans adresse connue de Montréal, et Jean-Paul Dorion, alias Paul Gilbert, alias Roger Béland, âgé de 39 ans, également de la Métropole.

Ces deux derniers s'étaient évadés du pénitencier au mois d'avril 1962 et étaient recherchés jusqu'à ce qu'ils fussent capturés par la police de Québec au terme d'une chasse à l'homme fructueuse qui a suivi le "hold-up" perpétré à la banque de Limoilou.

L'on soupçonne les trois hommes d'être les auteurs de ce spectaculaire vol à main armée au cours duquel aucun coup de feu n'avait cependant été tiré. Les voleurs étaient armés de revolvers et d'une mitraillette.

Les employés et les clients de la banque avaient été tenus en respect par "l'homme à la mitraillette" pendant que les deux autres raflaient les $18,500 qui ont été retrouvés en même temps qu'on appréhendait Sivret, Tremblay et Dorion.

Une amende est imposée à un faux dentiste

Un faux dentiste, Lucien Guérard, domicilié au 315, Des Sables, à Québec, a écopé hier de $1,000 d'amende ou de trois mois de prison devant le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix.

Guérard a été reconnu coupable d'avoir pratiqué illégalement la profession de dentiste vers les 1er et 31 mai 1962, venant ainsi à l'encontre de la loi des Dentistes.

L'accusation portée contre l'inculpé faisait état du fait que Guérard ne possédait aucune licence lui permettant d'exercer la profession de chirurgien-dentiste.

Les Zouaves veulent transformer la Halle Berthelot en centre de Loisirs

Québec Inc. désire acheter de la ville la Halle Berthelot, rue St-Patrice, dans le but d'en faire un centre de loisirs non commercial pour la jeunesse.

En effet, une délégation de ce groupement s'est rendue à l'hôtel de ville, hier après-midi pour expliquer aux échevins les avantages que retireraient les autorités municipales à la suite d'une telle entente.

Le colonel A.-A. Trudel, président de l'Association, démontra aux membres du comité administratif que les Zouaves de Québec veulent faire leur part dans l'organisation des loisirs; il ajouta que la transformation projetée coûterait $50,000.

Or l'échevin Isidore Deschênes, de Limoilou-Ouest, fit remarquer qu'il faudrait vérifier si ce secteur de la ville où se trouve la Halle Berthelot est incluse dans le projet de réaménagement de la vieille capitale, "afin de ne pas faire dépenser une somme importante aux Zouaves pour une amélioration qui pourrait être démolie plus tard". M. Deschênes loua ensuite l'idée de l'Association des Zouaves d'aménager un centre de loisirs non commercial, vu que les centres paroissiaux sont aménagés sur un plan d'affaires.

S. H. le maire Wilfrid Hamel répondit que les plans de réaménagement seront terminés dans quelques jours. Il ajouta que le projet soumis par les Zouaves comporte également un aspect légal qui sera étudié attentivement. De toute façon, une réponse définitive sera donnée à la mi-janvier.

Le colonel Trudel était accompagné du lieutenant-colonel Philippe Dorval, vice-président de l'Association des Zouaves de Québec, et du colonel-aumônier Aurèle Ouellet. Tour à tour, ils expliquèrent à nos édiles comment le mouvement envisageait la transformation de la Halle Berthelot.

Ils précisèrent d'abord que l'incendie d'octobre dernier avait causé des dégâts qui nécessitaient des réparations d'environ $35,000 à cette bâtisse qui date de 1899. Ils ont ajouté que les autres avantages accordés à la cité seraient de s'éviter les frais de réparations, et ceux de l'entretien régulier de l'immeuble; de recevoir un nouveau revenu de $2,000 par année en taxe d'eau et autres; de contribuer à la conservation du siège social permanent du Régiment des Zouaves pontificaux canadiens, qui est à Québec depuis 63 ans, et de garder en ses coffres les assurances retirées à la suite du feu qui a endommagé l'édifice.

Dans le moment, la cité de Québec loue ce local à l'Association des Zouaves, moyennant un loyer annuel d'un dollar; la ville doit voir à l'entretien extérieur de la bâtisse alors que l'Association doit veiller à l'entretien intérieur. Le bail entre les deux parties se termine en 1970.

Les autorités municipales verront donc si le plan de réaménagement touche ce coin de la ville et si l'opinion légale permet cette vente.

Heure solaire

Le soleil — Lever : 7 h. 30; coucher : 16 h. 02. Longueur du jour : 8 h. 32.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Thomas de Cantorberry, martyr, ainsi que celle du saint roi David, prophète.

Offices de dimanche

Dimanche dans l'Octave de Noël. Blanc. Deuxième classe. Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, Préface et "Communicantes" de Noël.

Deuxièmes vêpres du dimanche sans mémoire.

(Dans le diocèse de Chicoutimi, solennité de St-François-Xavier. Gloria, 2ème oraison du dimanche. Credo, "Communicantes" et préface de Noël. Deuxièmes vêpres de la solennité même du dimanche "Puer" et verset "Verbum".)

Evangile de dimanche

(Saint Luc, chapitre 11, versets 33 à 40)

—En ce temps-là, après avoir présenté l'Enfant au Temple, Joeph et Marie étaient dans l'admiration des paroles prononcées au sujet de Jésus. Le vieillard Siméon les bénit et dit à Marie, sa mère: Cet Enfant que vous voyez est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et il sera en butte à la contradiction des hommes. Un glaive vous transpercera même le coeur afin que les secrètes pensées du coeur de plusieurs soient révélées. Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était fort avancée en âge, et après avoir vécu sept ans avec son mari, qu'elle avait épousé étant vierge, elle était demeurée veuve jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne sortait point du Temple, et elle servait Dieu, nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Or, cette femme étant survenue à la même heure, se mit à louer le Seigneur et à parler de cet Enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël. Quand ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, ville dans laquelle ils demeuraient. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en Lui.

Les marées à Québec

HAUTES :
7h.29 a.m.
7h.26 p.m.

BASSES :
2h.35 p.m.
2h.33 p.m.

Rivière-du-Loup-Lévis

Le tracé sera prêt en 1963

Le sous-ministre de la voirie au provincial, M. Roger Labrecque, a déclaré hier que le tracé de la route transcanadienne entre Lévis et Rivière-du-Loup serait terminé vers la fin de janvier 1963.

"La plupart des études économiques et démographiques sont maintenant achevées et les ingénieurs du gouvernement seront en mesure de donner des précisions exactes sur le tracé d'ici environ un mois".

"Nous avons entendu toutes les revendications et nous ferons en sorte que cette route puisse satisfaire les besoins de la région intéressée. Nous avons déjà modifié le tracé trois fois et, sans pouvoir contenter tout le monde, nous ferons en sorte que cette route soit construite pour le plus grand bien des habitants de la rive-sud".

Quant au maire de St-Jean-Port-Joli, M. Maurice Chouinard, il a dit qu'il accueillait avec joie la déclaration de M. Jean Lesage à l'effet que les travaux de voirie seraient accélérés à travers la province. "Si la route transcanadienne est terminée en 1967, année de l'Exposition mondiale, il est certain que nous aurons plus de touristes dans notre région."



Me Louis-N. Laroche, échevin et maire suppléant de la cité de Ste-Foy a dit adieu, hier, à la scène municipale. Me Laroche représentait les contribuables du quartier Ste-Foy depuis près de six ans. Cette décision inattendue a grandement surpris les membres du conseil.

Requête des commissions scolaires

La Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec a décidé de demander à la Législature du Québec l'autorisation, par un amendement à la loi, de forcer toutes les commissions scolaires à devenir membres de l'Association des commissions scolaires catholiques du diocèse dans lequel se trouvent lesdites commissions scolaires.

Mais l'amendement projeté permettra à toutes telles commissions scolaires de se retirer de l'association diocésaine en tout temps, par simple résolution, mais ce retrait ne prendra force de loi que le 30 juin suivant l'avis donné.

Villeneuve maintient le taux de la taxe au même niveau

Le conseil de Villeneuve vient d'adopter un budget équilibré de $143,000 en maintenant le taux de la taxe au même niveau, soit $0.65 par cent dollars d'évaluation. Il est à remarquer que le taux de la taxe municipale n'a pas bougé à Villeneuve depuis six ans, malgré une augmentation appréciable des obligations de la ville. L'augmentation des revenus due pour la plus grande partie à la vigueur de la construction a permis de ne pas alourdir les charges des contribuables.

Son Honneur le maire Gérard Grenier présidait à la séance du conseil au cours de laquelle les membres de l'administration ont adopté sans division le budget municipal pour les prochains douze mois. Villeneuve compte deux industries importantes, soit La Cimenterie du St-Laurent et la Brique Citadelle, qui sont les contribuables les plus importants. L'industrie de l'hôtellerie est aussi assez florissante à Villeneuve, surtout durant la saison estivale.

Le rôle d'évaluation à Villeneuve atteint cette année les $8,962,000. La taxe municipale rapporte $58,255, les recettes du service d'eau seront de $32,000 et le trevenu de la taxe de vente s'établira à $31,000 pour le prochain exercice. La ville reçoit en outre une subvention de $8,909 du gouvernement de la province pour l'entretien de son service d'aqueduc. Le service des vidanges rapportera $4,650. La balance des revenus de l'année proviendra du service du ramonnage des cheminées et des permis divers.

Le service de la dette prendra une tranche de $83,000 du budget. La dette de la ville s'établit en effet à $684,000. Il faut prévoir $9,000 pour la voirie municipale, $3,000 pour l'entretien de l'aqueduc municipal et $7,000 pour l'éclairage des rues. Il est à noter au chapitre de l'éclairage, que Villeneuve mettra en oeuvre d'ici peu le système d'éclairage au mercure pour l'avenue Royale, la plus ancienne artère de la ville. L'éclairage au mercure est ce qu'il y a de plus moderne actuellement en la matière.

Les salaires figurent au budget pour $30,000. La ville compte cinq employés permanents auxquels il faut adjoindre occasionnellement plusieurs surnuméraires. Les assurances, les honoraires professionnels et d'autres frais courants minimes complètent le chiffre de dépenses de $143,000 prévu pour le prochain exercice.

Le référendum qui permettra aux citoyens de Villeneuve de décider si on rappellera ou non la loi Scott a été fixé au

(Suite à la page 17, 1ère col.)



Arrivée de jeunes Torontois dans la Vieille Capitale

Les Visites interprovinciales

Groupe de 54 jeunes Torontois arrivé dans la Vieille Capitale

Un groupe de 54 jeunes Torontois est arrivé à Québec hier dans le but de se familiariser avec les Canadiens français. Mlle Béatrice Hamel, en charge des visites interprovinciales pour la région de Québec, les a accueillis.

Le groupe passera six jours dans la Vieille Capitale où il pourra prendre contact avec des familles canadiennes-françaises. Les visiteurs ont été reçus à la gare du Palais par un groupe d'étudiants québécois qui leur ont fait un chaleureux accueil.

Les Visites interprovinciales existent depuis 25 ans, mais ce n'est que depuis 10 ans seulement que des étudiants étrangers viennent à Québec durant la période des fêtes. Cet organisme a pour but de faire connaître la mentalité canadienne-française aux gens des autres provinces qui viennent au Québec. Le groupe de Toronto était dirigé par Mlle Jovette Sirois qui est attaché de l'Association des Visites interprovinciales dans la Ville-Reine.

Au cours de leur séjour à Québec, les étudiants seront reçus dans différentes familles pour y prendre leurs repas et pour s'y faire de nouveaux amis. Chaque jour, tous se rendront au Lac Beauport pour faire du ski. Ils visiteront la ville de Québec, iront glisser sur la terrasse Dufferin et un "sleigh ride" sera organisé. De plus, le Centre de loisirs St-Sacrement offrira aux jeunes visiteurs une soirée récréative samedi soir prochain.

Ces jeunes Torontois, pour la plupart, visitent Québec pour la première fois. Tous se sont dit heureux de prendre contact avec les Québécois.

Accident à l'Anc.-Lorette

Deux automobiles se sont heurtées, hier après-midi, sur la rue Principale, en face de l'église de l'Ancienne-Lorette. Jean-Pierre Légaré, 23 ans, 1733, avenue Notre-Dame, qui conduisait son auto, a alors subi des blessures plutôt superficielles. Sa voiture est venue en collision avec celle de M. Jos. Fortier, 1370, St-Gabriel, conduite par Denis Fortier.

AMATEURS de SPORT
consultez sans tarder
des experts
LE PALAIS DES SPORTS INC.
815 Côte d'Abraham — Tél. : 529-9658

Peu de choses dans la vie...



sont si exclusives qu'on doit être un expert avant d'émettre une opinion. Une de ces exclusivités, est le Champagne Jordan Valley qui est le résultat d'une fermentation naturelle, en bouteilles, dans nos caves à vin, selon une tradition vieille de plusieurs siècles.

Si vous croyez que les champagnes canadiens ne peuvent se comparer avec d'autres, vous vous devez d'essayer le Champagne Jordan Valley. Peu de choses dans la vie peuvent l'égaler!

VINS JORDAN VALLEY

Essayez aussi le Champagne Rosé Jordan Valley qui est très en demande.

JORDAN WINES (QUEBEC) LTD. MONTREAL, P.Q.

LÉVIS St-Romuald Charny

RIVE-SUD

LAUZON St-David Breakeyville

LE DUCHE DE LEVIS CONNAITRAIT UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE !

Le président du duché de Lévis du Carnaval de Québec, M. Gérard Desjardins, a expliqué hier soir, au cours d'une conférence de presse tenue au comité central du duché, comment la Rive-Sud entend participer au Carnaval de Québec 1963.

Parlant en présence du président du Carnaval, M. Pierre Tremblay, et des principaux organisateurs des réjouissances carnavalesques sur la Rive-Sud, la plupart étant membres de l'exécutif du duché de Lévis, M. Desjardins a révélé les grandes lignes du programme que son duché entend réaliser pour que Lévis et Lauzon adhèrent le plus parfaitement possible à l'esprit du Carnaval.

S'il faut en croire les déclarations du président Desjardins, jamais jusqu'à ce jour la Rive-Sud n'aura déployé autant d'ardeur et fait appel au concours d'un nombre aussi considérable d'hommes et de mouvements clefs à la faveur d'initiatives aussi heureuses les unes que les autres.

C'est d'ailleurs cet élan nouveau que soulignait le président du Carnaval de Québec, M. Pierre Tremblay, au moment où il rendait hommage au comité exécutif du duché de Lévis. "Quand nous disons: Carnaval de Québec, nous pensons à quelque chose qui dépasse et de beaucoup le plan strictement local; le Carnaval de Québec a toujours été "métropolitain" dans sa conception, il se devait de l'être en fait", a déclaré M. Tremblay.

Le président du Carnaval de Québec a poursuivi en confiant à l'auditoire l'impression qu'il avait de ce que le Carnaval 1962 pourrait bien être en tout premier lieu, toutes proportions gardées, celui du duché de Lévis...

Dans le même ordre d'idées, M. Tremblay fit remarquer que l'organisation centrale du Carnaval a déjà fait appel à deux personnes de la Rive-Sud, soit Mlle Pierrette Bourgon, de Lauzon, qui confectionnera tous les chapeaux devant faire partie de la grande-robe des duchesses, et Mme Aline Samson, qui agit comme dame de compagnie auprès des duchesses.

De son côté, le président Desjardins a déclaré que le programme général du duché de Lévis consisterait à établir d'une façon permanente durant tout le temps du carnaval, deux endroits à attractions populaires diverses et conçues de façon à plaire aux gens de tout âge. A cet effet, le concours des divers clubs sociaux, lesquels organiseront leurs soirées respectives, au deux endroits déterminés, est ouvert aux organisateurs de Lévis.

Le premier centre d'attractions portera le nom de Place de l'Eden et sera localisé entre l'avenue Bégin et la rue Desjardins. La Place de l'Eden comprendra une partie de la Côte du Passage et une partie de la rue St-Louis. Les autorités de la Cité de Lévis ainsi que les marchands ont bien voulu consentir à décréter la fermeture à la circulation de ces deux sections de rues, les plus achalandées de toute la ville, durant toute la période du carnaval.

La Place de l'Eden sera fermée par des portes d'arche et à l'intérieur une patinoire surélevée d'environ 3' au-dessus de la rue et mesurant 12' x 250', éclairée sous la glace à différents endroits, sera placée au centre des rues St-Louis et de la Côte du Passage et, à chaque extrémité de la patinoire, il y aura place pour des manifestations et des réjouissances de toutes sortes; l'éclairage sera approprié et le tout sera enjolivé par des décors carnavalesques.

Le deuxième endroit portera le nom de Place Guillaume-Couture et sera localisé au centre sportif de Lauzon ainsi que dans le parc situé à l'arrière des rues Robitaille, St-Claude et Côté. La Place Guillaume-Couture aura pour attractions principales: le ski, la descente en traîne, une immense patinoire pour mascarades et jeux de toutes sortes.

Les Places de l'Eden et Guillaume-Couture seront reliées par des transports carnavalesques qui permettront à tous de communiquer facilement, à prix modique, et d'assister aux différentes manifestations qui se dérouleront simultanément aux deux endroits.

L'ambiance que le comité du duché de Lévis se propose de créer sur la Rive-Sud, cette année, serait de nature à aider la gracieuse duchesse de Lévis à accéder au plus grand honneur, soit: devenir Reine du Carnaval de Québec, 1963.

De plus, le comité prévoit un bal sur la Rive-Sud: "Le Seigneur de Lauzon reçoit". Un concours régional de coupe à la sciotte, des courses de traîneaux motorisés, des danses populaires et des séances de patinage sur les places de l'Eden et Guillaume-Couture, des mascarades, des descentes aux flambeaux, des sites exceptionnels et une organisation adéquate pour la journée de la course en canot, du cinéma en plein air, un concours de photographies du carnaval, etc... sont autant d'item inscrits au programme du duché de Lévis.

Notons, enfin, que le comité dispose d'un magnifique local gracieusement fourni par la Banque Toronto - Dominion. L'ameublement et les décorations ont été fournis par les maisons G.-J. Lemieux et J.-B. Michaud.

Le comité du duché de Lévis se compose de MM. Gérard Desjardins, président; Marie-Louis Pelchat, vice-président; Mlle Louise Coulombe, secrétaire; Raymond Roberge, trésorier; Jean Michaud, Marc Bisson, Robert Powers, M.D.; Georges Laflamme, Jean-Claude Samson, Robert Gagnon, Gaston Dorval, Jean-Yves Asselin et de Léonard Lemieux.

PROGRAMME DU DUCHE DE LEVIS:

DECEMBRE 1962 :

Jeudi, le 27, Conférence de presse.



Jean Michaud — Gérard Desjardins — Pierre Tremblay

JANVIER 1963 :

Vendredi, le 18, Couronnement de la duchesse au Manège Militaire de Lévis.

Samedi, le 26, Ouverture de la patinoire PLACE GUILLAUME-COUTURE, organisée par le Jeune Commerce Lévis-Lauzon, Présence des duchesses, bonhomme Carnaval. Prix de présence.

FEVRIER 1963 :

Samedi, le 2, Vente de la bougie.

Mardi, le 5, Ouverture officielle de la PLACE DE L'EDEN. Présence des duchesses, du bonhomme Carnaval, les raquetteurs, etc.

Jeudi, le 7, Soirée des Chambres de Commerce sur les PLACES EDEN et GUILLAUME-COUTURE.

Vendredi, le 8, Barn dance. Etudiants, Casino variétés de Lauzon.

Dimanche, le 10, Concours de coupe à la sciotte. Course de ski-doo. Activités sportives par les étudiants. Danse. Terrain Martin Automobile, Rond-Point.

Mardi, le 12, Soirée du Club Lion sur les PLACES DE L'EDEN et GUILLAUME-COUTURE.

Jeudi, le 14, Soirée du Club Richelieu Lévis sur les PLACES DE L'EDEN et GUILLAUME-COUTURE.

Samedi, le 16, Bal "Le Seigneur de Lauzon reçoit" au Manège Militaire de Lévis.

Dimanche, le 17, Soirée des Voyageurs de Commerce sur les PLACES DE L'EDEN- et GUILLAUME-COUTURE.

Mardi, le 19, Soirée des étudiants sur les PLACES DE L'EDEN et GUILLAUME-COUTURE.

Jeudi, le 21, Soirée du Club Optimiste de Lévis Inc. sur les PLACES DE L'EDEN et GUILLAUME-COUTURE.

Dimanche, le 24, Course en canot — installation d'abris sur le quai de la Reine, musique et danse.

Mardi, le 26, Grande soirée du Mardi Gras sur les PLACES DE L'EDEN et GUILLAUME-COUTURE. Mascarades, distribution de prix, résultat du concours de photos. Cinéma en plein air.

FIN DU CARNAVAL 1963.

Fausse alerte au Couvent de Lauzon, le jour de Noël

Les pompiers de la ville de Lauzon ont été mandés d'urgence au couvent des Srs de Jésus-Marie, à Lauzon, dans l'après-midi de Noël. Heureusement rien de grave n'a été décelé. Le système d'alerte dont l'institution est dotée s'est mis en mouvement on ne sait trop dans quelle circonstance. Le chef J. Poisson et ses hommes, assistés des religieuses de l'institution, ont visité étroitement les lieux afin de s'assurer qu'il n'y avait aucun foyer d'incendie et aucun risque de feu.

La patinoire municipale pour le club Lauzon

Lors d'une assemblée tenue récemment, le club de hockey Lauzon procédait à la signature des contrats de ses joueurs en vue de la saison en cours. Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient les dirigeants de l'OTJ de Lauzon, il a été décidé que les parties locales du club Lauzon pourront être disputées sur la patinoire municipale. Les membres de l'OTJ, MM. Adrien Lemieux, Roger Vézina et Marcel Côté ont tous manifesté un intérêt marqué à la cause du hockey, et c'est avec empressement qu'ils ont mis la patinoire à la disposition des jeunes.

G. McIlraith ne serait pas de nouveau candidat

Ottawa, (PC) — M. George McIlraith, député libéral d'Ottawa-Ouest depuis 1940, a déclaré qu'il se pourrait que, pour des raisons d'ordre personnel, il ne se présente pas devant les électeurs lors des prochaines élections générales.

Il a dit au cours d'une interview qu'il avait conseillé à l'exécutif de l'Association libérale d'Ottawa-Ouest de se préparer à désigner un nouveau candidat.

Ce député a expliqué qu'une des raisons de son éventuelle retraite de la politique était le travail que lui impose son métier d'avocat.

Récidiviste.

Montréal: (PC) Deux prisonniers qui s'étaient échappés du pénitencier de St-Vincent de Paul ont été accusés d'avoir commis un hold-up de $6,300 le 16 novembre, dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada située dans l'est de Montréal. Jean-Paul Gilbert et Laurent Lévesque subiront l'instruction de cette affaire le 3 janvier.

Président des Lacordaire

St-Romuald, (DNC) M. Joseph Legendre vient d'être élu président du cercle Lacordaire de St-Romuald. Il succède à M. Michel Carrier, qui devient vice-président. Le secrétaire pour la prochaine année sera M. Pierre Ruel.

Du côté des Jeanne d'Arc, Mme Pierre Ruel est la nouvelle présidente. La vice-présidente sera Mme Joseph Richard, alors que Mlle Cécile Millard agira comme secrétaire.

Fernand Choquette élu président des diplômés des HECM

Lors d'une assemblée générale les membres de l'Association des Licenciés ès Sciences Commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, section Québec, ont choisi leur nouveau conseil d'administration pour l'année 1963.

Les membres élus sont: MM. Louis Gagnon, président d'honneur; Fernand Choquette, président; Gérard Audet, vice-président; Paul-A. Corbeil, secrétaire. Les conseillers sont MM. Georges Beaudry, Robert Tellier, et le délégué au conseil général est M. Pierre Brouillet.

A cette occasion, les membres et leurs épouses ont souligné le vingt-cinquième anniversaire d'ordination à la prêtrise du chanoine Jean-Paul Lachance, procureur adjoint à l'Archevêché de Québec, et, d'autre part, l'élection à la Législature de M. Jean-Paul Cloutier, le nouveau député du comté de Montmagny.

NOUVEAU MARGUILLIER

Saint-Romuald, (DNC) Au cours d'une réunion des francs-tenanciers de la paroisse de St-Romuald, M. Paul-Eugène Lemelin a été choisi comme marguillier pour succéder à M. Honoré Charest, dont le terme d'office est expiré.

Pour 1963, le banc d'oeuvre sera composé comme suit: MM. Richard Slater, marguillier en charge, Armand Chamberland, Maurice-A. St-Hilaire et Paul-Eugène Lemelin.

NOUVEAU COMMISSAIRE

St-Romuald, (DNC) Lors d'une assemblée spéciale de la Commission scolaire de St-Romuald, sous la présidence de M. H.-L. Létourneau, M. Fernand Gagnon a été choisi pour terminer le terme de M. Stanislas Paquet, décédé récemment. M. Paquet était commissaire depuis douze ans.

Un plus grand nombre de Canadiens se rendront aux Antilles cet hiver

Relevé de la Presse Canadienne

Le pèlerinage annuel des Canadiens avides de soleil vers le sud est bel et bien commencé et les Caraïbes prennent une part plus large que de coutume du tourisme d'hiver venant de ce pays.

Un relevé de la Presse Canadienne indique qu'un nombre sans précédent de voyageurs se dirigeront vers des climats plus chauds au cours de l'hiver. Il indique également que les Canadiens visiteront des endroits nouveaux plutôt que de retourner à leurs places coutumières.

C'est ainsi qu'on note qu'un grand nombre de touristes de l'est du Canada ont choisi les Bahamas, les Bermudes, les Barbades et Antigue. La Floride demeure populaire, mais il y a proportionnellement moins de Canadiens qui s'y dirigent.

Du Manitoba à la côte du Pacifique, le courant touristique se fera en direction du Mexique quoique Hawaii demeure encore une place de choix surtout pour les Canadiens de la Colombie-Britannique.

Même s'il ne fait plus froid en Floride et que le soleil a reparu, la publicité faite à la mauvaise température du début de décembre a détourné un certain nombre de Canadiens qui jettent les yeux dans d'autres directions.

Un agent de voyages de Halifax dit que la vague de froid qui a passé sur la Floride ne changera pas beaucoup l'engouement des Canadiens pour cet Etat. Il y a une tendance, cependant, à se diriger vers les petites îles des Caraïbes, particulièrement les îles Vierge, la Martinique française et Antigue.

De Terre-Neuve, c'est vers la Floride qu'on se dirige et on s'attend que 200 Terreneuviens s'y rendront cet hiver.

Un agent de l'Ile-du-Prince-Edouard dit que les touristes de cette province iront plutôt aux Caraïbes qu'en Floride. La Floride, cependant, demeure la plus populaire au Nouveau-Brunswick, mais un plus grand nombre de touristes de cette province iront aux Caraïbes.

LES MONTREALAIS

A Montréal, la Société Air-Canada dit qu'elle s'attend à transporter environ 35,000 Canadiens en Floride, au cours de l'hiver, au lieu de 32,000 l'an dernier, et environ 26,000 aux Caraïbes, particulièrement à Antigue et aux Barbades, au lieu de 23,500 l'an dernier. Les Bahamas reçoivent aussi une bonne part des touristes de Montréal voyageant par avion.

Les touristes torontois favorisent d'abord les Bahamas, puis la Floride et ensuite les Bermudes et le Mexique. Durant le congé de Noël, Air-Canada a transporté 1,218 voyageurs à Nassau, une augmentation de 20 pour cent.

Les lignes aériennes du Canadien Pacifique doivent transporter environ 1,000 personnes au Mexique durant la saison des fêtes, ce qui est 25 pour cent de plus qu'il y a un an. Le trafic de Noël à Rome a haussé de 55 pour cent.

Selon les agents de Winnipeg, les voyageurs du Manitoba se dirigent d'abord vers Hawaii et le Mexique, avec les Caraïbes et Bahamas comme second choix. Une agence dit qu'elle a déjà organisé plusieurs voyages pour l'Europe. Une autre agence rapporte un plus petit nombre de demandes d'informations. La crainte de la guerre et la dévaluation peuvent en être la raison.

Un agent de Régina dit que les Caraïbes comme deuxième choix et les croisières en troisième lieu.

Le Mexique a la préférence sur Hawaii avec les voyageurs d'Edmonton et un agent dit que la raison en est peut-être les tarifs aériens moins élevés quoique le coût du voyage pour l'un ou l'autre endroit s'élève à environ $25 par jour. Les Bahamas et Israël commencent à attirer les voyageurs d'Edmonton.

Pour les voyageurs de la Colombie - Britannique, c'est Honolulu qui est le premier choix. Avant Noël, les lignes aériennes du Canadien Pacifique ont augmenté le nombre de leurs envolées et il était presque impossible de trouver des places à bord des avions. Plusieurs voyageurs sont partis à bord du paquebot "Arcadia" de la Ligne P. and O. Orient, la veille de Noël, et d'autres ont pris le train à destination de la Californie.

Les procès pour crimes de guerre se poursuivraient jusqu'en 1970

Coblence, Allemagne (PA) — Le tribunal a interrompu la séance, le temps de fumer une cigarette.

Deux témoins venaient d'expliquer comment les prisonniers des nazis étaient brûlés vivants.

Le tribunal était presque vide peu de temps après; il n'y restait que certains gardes et quelques-uns des 12 anciens SS qui ne voulaient pas fumer.

A une extrémité de la salle, Arthur Wike, un des accusés, se trouvait devant une grande carte verte de la partie ouest de l'URSS. Il dit: "Je vous l'affirme, ces Soviétiques sont diaboliques". Deux jeunes policiers l'écoutaient avec attention.

Wilke est accusé, avec 11 autres anciens SS, d'avoir assassiné 70,000 Juifs, Soviétiques, romanichels et malades mentaux.

Dans le couloir, une discussion animée se poursuivait. "Pourquoi ne ferment-ils pas les dossiers maintenant qu'Adolf Eichmann est mort" demanda un jeune homme? "Après tout, 20 ans ont passé depuis que ces choses sont arrivées". Un autre visiteur lui demanda: "Accepteriez-vous qu'on ferme les dossiers si ces hommes avaient assassiné vos parents?"

DES CENTAINES DE PROCES

L'affaire de Coblence figure parmi des centaines de procès de criminels de guerre passés, présents ou futurs, qui sont faits dans un pays qui lutte encore pour faire le compte de son passé nazi.

Douze hommes sont actuellement jugés à Coblence. Quatorze autres se trouvent devant des tribunaux de Bonn, de Flensburg et de Bamberg. Lorsque ces procès seront terminés, d'autres suivront. Des milliers d'hommes ont déjà été condamnés. Au moins 700 suspects accusés de crimes de guerre attendent encore leur procès. Il se peut qu'il y ait des procès qui se poursuivent en 1970.

C'est peut-être une des raisons expliquant l'intérêt limité que manifeste le public pour ces affaires, même à Coblence, où Georg Heuser, un des accusés actuels, est arrivé à un poste d'inspecteur-chef avant son arrestation, en 1959.

Pourquoi ces gens n'ont-ils pas subi leurs procès depuis longtemps? Comment un homme comme Heuser a-t-il pu devenir inspecteur-chef? Pourquoi faut-il des années pour préparer des procès?

Un groupe d'avocats, dont la plupart avaient moins de 20 ans lorsque la guerre s'est terminée, donnent les raisons suivantes.

Tous les procès pour crimes de guerre qui ont eu lieu immédiatement après la guerre ont été ordonnés par les alliés, et aucun fonctionnaire allemand n'avait accès aux dossiers. Souvent, les enquêtes étaient faites à tâton.

Lorsque l'Allemagne a recouvré son indépendance, l'Etat a été organisé sous une forme strictement fédérale, ce qui rendait difficile tout travail coordonné. La plupart des archives nazies se trouvaient à Washington, à Londres ou à Moscou. On ne pouvait contrôler l'identité des officiers SS qui cachaient leur passé.

CHATEAU BONNE ENTENTE
3400 CHEMIN STE-FOY
● Cocktails ● Réceptions
● Banquets de noces, etc.
SALLE A DINER
BAR SALON LICENCIE
Pour réservations
653-5221

LE CARNAVAL D'HIVER DE QUÉBEC INC.
requiert les services d'artistes, décorateurs, letreurs, dessinateurs, etc.
Travail le jour ou le soir.
S'adresser à :
GASTON ROBERT
1875 de la Normandie, Québec 3
TEL. : 523-3306



Alerte

au pays de Grace

Tout ne va pas très bien à Monaco. En octobre dernier, la France décida de traiter cette principauté en pays étranger et posta des douaniers à la frontière. Et certains Monégasques vont jusqu'à affirmer qu'il leur faudrait prendre les armes. Perspectives publie, cette semaine, un article sur la guerre froide qui existe présentement entre ces deux pays.

Ne manquez pas cet article, demain, dans "PERSPECTIVES", avec

LE SOLEIL



RIVE-SUD
NOUVELLES — LA RÉDACTION 835-7141 JOUR 835-7158 SOIR
ANNONCES CLASSEES — PHARMACIE AUGER, 1 rue Desjardins, Lévis. 837-4847
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, 837-2471.
ABONNEMENT — GASTON TURGEON, 8 rue Bégin, Lauzon, 837-3838.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 4 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00.

SPÉCIAUX DES FÊTES
Photo Eclair ENR.
FILM en couleurs 8 mm. développement compris, régulier $5.45. SPECIAL 3.49
FILM EN COULEURS en ROULEAU, Val. reg. $1.35 — SPECIAL .98
38, RUE ST-LOUIS, LEVIS — TEL.: 837-9443

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI	CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI	CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI	CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI
10.00 Mire	11.00 Am. stram. gram.	1.30 Test Pattern (with music)	1.30 Test Pattern (with music)	9.00 Banko
11.00 Mire et musique	11.30 Coucou	1.55 Opening	1.58 Opening	10.00 Le cok au 7
11.10 La jardinière	12.00 Horaire commenté	2.00 Chez Hélène	2.00 World of sport — CSC Championship golf	11.00 L'heure de Pierrot
12.00 Horaire commenté	12.10 De tout, de tous	2.15 Nursery school	9.00 World of sport — Fitness Fortnight	12.00 Variété Paul Lemire
12.10 Nouvelles, sports, météo	12.32 Nouvelles, sports, météo	2.30 Misterogers	4.00 Bowling	12.30 Première édition
12.25 De tout, de tous	1.00 Mire et musique	2.45 Friendly giant	5.00 Kingfisher cove	12.45 Midi sport
1.00 Mire et musique	2.00 Images en tête "L'homme tranquille"	3.00 Loretta Young Show	5.30 Bugs Bunny	1.00 Pot pourri féminin
1.20 Siège réservé "Ma soeur de lait"	4.00 Quilles Inter-cité	3.30 Take thirty	6.01 Teen Club	2.00 Sans atout
3.00 Votre cuisine, Madame	5.00 L'Enfant à l'Etoile	4.00 Scarlet hill	7.00 The Beverly Hillbillies	2.30 TV roman
3.15 Votre enfant, Madame	5.30 L'année 61 au Québec	4.30 Col. Bleep	7.30 News and sports	3.00 Votre cuisine, Madame
3.30 Pensini-ibé	6.00 Les nouvelles et météo	5.00 Razzle Dazzle	7.45 Curtain "Time of their lives"	3.15 Votre enfant, Madame
3.45 Tête en tête à tête	6.15 Panorama	5.30 Friday island	9.00 NHL Hockey	3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino	6.30 Votre foyer madame	6.00 Capt Z-RO	10.15 Jusette	4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises	6.45 R. I. N.	6.30 News and sports	10.45 Let's talk about it	4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquête Jobidon	6.55 Nouvelles sportives	6.45 Sports clinic	11.00 CBC-TV news	5.00 Enquête Jobidon
5.30 Capitaine Tombale	7.00 Première audition	7.01 7 0 1	11.09 Penthouse 5: "Assignment Paris" —	6.00 Melody Ranch
6.00 Vie de l'Eglise	7.30 Ciné-festival	7.30 Colt 45	12.34 SIGN OFF	6.30 Télé-bulletin
6.05 Les nouvelles	8.00 Dernier recours	8.00 Country hoedown		6.45 La météo
6.10 Nouvelles sportives	8.30 Michelline	8.30 True		6.50 Edition sportive
6.30 Cinéma international "Dernier convoi"	8.45 La soirée du hockey "Detroit vs Montréal"	9.00 Tommy Ambrose		7.00 Qui Ira
10.00 Téléjournal	10.15 Les couche-tard	9.30 Empire		7.30 Histoire vécue
10.15 Bulletin sportif	10.45 Téléjournal	10.30 David Brinkley Journal		8.00 La Balsamine
10.25 La météo	11.00 En roulant ma boule	11.00 CBC-TV news		8.30 Cinéma international
10.30 Premier plan	11.30 Bulletin sportif	11.14 Viewpoint		10.00 Téléjournal
11.00 La Boîte aux Images "Sacramento"	11.35 Cinéma du samedi soir "En route vers Singapour"	11.20 Penthouse 5: "Scandal Sheet"		10.15 Plaisir du ski
12.30 FIN DES EMISSIONS	1.00 FIN DES EMISSIONS	12.37 SIGN OFF		10.30 Premier plan
				12.00 Dernière édition
				11.15 Théâtre au coin du feu "Fille des Marais"
				1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Selon M. Hugh Montgomery

Nouveau record dans la construction en '63

OTTAWA (PC) Le président de l'Association canadienne du bâtiment, M. Hugh Montgomery, a fait savoir dans une déclaration de fin d'année qu'on prévoit que la valeur des immeubles qui seront construits en 1963 atteindra les $7,500,000,000.

Ce serait là un record, si comparativement aux $7,400,000,000 qu'on estime avoir dépensé dans ce domaine en 1962, la hausse serait de $100,000,000.

M. Montgomery, qui est président de la Pentagon Construction Co. Ltd., à Montréal, a dit de l'industrie du bâtiment qu'elle est l'industrie canadienne la plus considérable et celle dont les employés sont les plus nombreux.

Il a précisé qu'il est besoin d'environ 570,000 ouvriers à l'année longue sur les lieux de construction pour mener le programme à sa fin, en plus d'un nombre plus considérable encore d'ouvriers qui, s'ils ne travaillent pas directement sur les lieux de la construction, n'en travaillent pas moins pour le bâtiment, puisque ce sont eux qui produisent, vendent et transportent les matériaux et l'équipement nécessaires.

BAISSE

En dépit de ces chiffres élevés, a-t-il dit, le taux d'expansion économique au Canada, en tant qu'il se reflète dans le volume de la construction, a cessé de croître depuis 1957 et est actuellement à la baisse si l'on fait la proportion avec le nombre d'habitants.

"Alors que le chômage constitue un problème national grave, a-t-il dit, il est besoin de programmes plus considérables dans le domaine du bâtiment de façon à procurer plus d'emplois et les moyens physiques d'accélérer l'expansion économique. L'industrie du bâtiment est en grande partie une industrie de service, puisque nous construisons pour l'usage des autres. Notre volume annuel d'affaires réfléchit donc l'état de bien-être économique et de développement du Canada."

M. Montgomery a fait remarquer que même si la moyenne annuelle d'environ $7,000,000,000 réalisés au cours des six dernières années constitue un fait remarquable, la "stabilité" n'est cependant pas chose suffisante.

De plus, a-t-il dit, la part de la construction industrielle dans ce total a diminué sensiblement, ce qui constitue un indice très grave puisque c'est surtout en se développant dans ce domaine que le Canada pourra affronter avec succès la concurrence domestique et étrangère et qu'il pourra continuer à fournir de nouveaux emplois.

STIMULANTS

M. Montgomery a encore déclaré que l'Association a maintes fois fait pression sur les gouvernements pour qu'ils fassent usage de leurs pouvoirs de taxation comme d'un levier pour encourager l'industrie privée à se moderniser et à prendre de l'ampleur.

"Les crédits consacrés dans les derniers budgets à stimuler l'industrie dans cette voie portent des fruits, mais il faudrait les augmenter de façon substantielle de façon à réaliser les résultats convoités.

Il a dit que les recommandations de l'Association visent notamment à des défalcations plus rapides, à l'obtention de crédits d'investissement et d'exemptions de taxes de ventes pour les articles de la construction.

Il a ajouté que de telles mesures ont eu des résultats heureux dans d'autres pays et au Canada dans le passé, mais que pourtant nous semblons les réserver aux situations d'urgence de temps de guerre. Le président de l'Association a expliqué que les facteurs sont peut-être différents mais que les besoins n'en sont pas moins grands. Les encouragements fiscaux stimulant les programmes financés par des intérêts privés sont actuellement plus nécessaires, a-t-il dit, pour compenser le relâchement causé par le programme d'austérité.

M. Montgomery a déclaré que l'industrie du bâtiment est loin de donner son rendement et qu'il serait possible de mener facilement à bonne fin un programme annuel de $10,000,000,000.

Il a ajouté que la concurrence extrêmement serrée des dernières années se continuera en 1963, qui aura pour conséquence "des profits peu élevés, plusieurs pertes et un niveau élevé de faillites parmi les entreprises de construction". Il a dit que les propriétaires devraient vérifier avec grand soin la compétence et la situation financière des entreprises de construction avant de les inviter à présenter des soumissions.

RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES

M. Montgomery a dit qu'on peut s'attendre à de nouvelles améliorations dans le domaine des relations patronales-syndicales en 1963.

"Les deux groupements en viennent à prendre conscience de façon de plus en plus aiguë qu'ils dépendent l'un de l'autre et que l'intérêt public est également mieux servi lorsque les deux parties abordent les problèmes de façon réaliste.

Dans une revue des différents secteurs de l'industrie du bâtiment, M. Montgomery a dit qu'on prévoit que le domaine de l'habitation, dans lequel il s'est dépensé l'an dernier $2,000,000,000, sera peut-être marqué par une hausse de 5 pour cent.



SHARLEEN WADDELL, âgée de 8 ans, de Vancouver-Nord, cherche les contours du visage de la poupée qu'elle a reçue en cadeau à Noël. Sharleen est aveugle depuis sa naissance. (Téléphoto PC)

IL EST FAUX DE CROIRE QUE LES CANADIENS QUI EMIGRENT AUX E.-U. NE REVIENNENT JAMAIS

OTTAWA (PC) — Des économistes au service du gouvernement fédéral révèlent qu'ils peuvent réfuter cette vieille croyance que la majorité des Canadiens émigrant aux Etats-Unis s'en vont pour ne jamais revenir au Canada.

Plusieurs études, dont quelques-unes ne sont pas terminées, indiquent que 75 pour cent des Canadiens de naissance et des Canadiens nés à l'étranger mais habitant le pays depuis longtemps et qui ont émigré aux Etats-Unis durant la période 1951-1961, sont revenus au Canada.

Cette étude ne comprend pas les immigrants arrivés au pays au cours de ces dix années avec nulle intention de se fixer au Canada définitivement.

Cette nouvelle théorie voulant que l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis ne constitue pas un problème aussi grave qu'il a déjà été, pourrait bien avoir une influence sur la politique future du Canada en ce qui a trait à l'immigration.

D'autres développements survenus au cours de l'année dernière permettent de se faire une idée nouvelle sur l'immigration, notamment:

1. la décision prise par le gouvernement d'admettre des réfugiés de la Chine communiste comme immigrants réguliers;

2. le fait que les immigrants britanniques ont dépassé en nombre ceux de l'Italie pour la première fois depuis 1937;

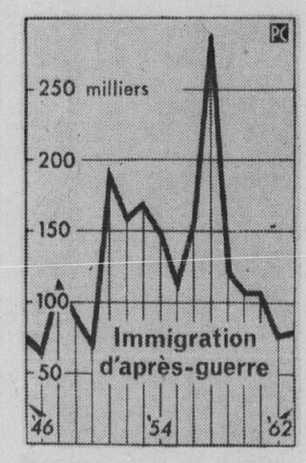
3. la fin de l'enquête gouvernementale, commencée en 1960, sur l'entrée illégale des Chinois;

4. enfin, le remplacement du ministre de l'Immigration, Mme Ellen Fairclough, par M. Richard A. Bell, Mme Fairclough devenant ministre des Postes.

PLUS D'IMMIGRANTS

On s'attend que le nombre des immigrants au Canada, durant l'année qui s'achève, sera légèrement plus élevé que celui de l'an dernier alors qu'il a atteint 71,689. Cependant, dit M. Bell, au cours d'une entrevue, il devrait y avoir un autre accroissement en 1963.

On s'est souvent inquiété, au cours des récentes années,



On s'attend que le total des immigrants qui sont entrés au pays, cette année, sera légèrement plus élevé que ceux de l'an dernier alors que le chiffre d'immigration a été à son plus bas en onze ans. Ce graphique indique la tendance de l'immigration au Canada depuis la fin de la dernière Grande Guerre.

du fait que le chiffre des immigrants dépassait à peine celui des émigrants. Par exemple, en 1961, si le total des immigrants a été de 71,689, celui des émigrants fut de 70,728, la plupart d'entre eux s'en allant aux Etats-Unis.

Pour expliquer ce flot d'immigration et d'émigration, il faut comprendre qu'avant que le Canada ne devienne une nation industrielle, la plupart des immigrants étaient des fermiers et des ouvriers non spécialisés qui venaient au Canada pour y demeurer. De plus, la plupart des Canadiens éduqués qui émigraient aux Etats-Unis ne revenaient pas au pays.

L'industrialisation a tout changé ça.

Aujourd'hui, environ 80 à 85 pour cent des immigrants arrivant au Canada demeurent ici. Les autres sont des immigrants qui viennent ici pour se former ou pour l'aventure et qui s'en vont ensuite. On a l'exemple d'ingénieurs britanniques qui viennent s'entraîner à construire des autoroutes et d'Australiens qui viennent apprendre à exploiter des super-marchés.

RETOUR AU CANADA

Par suite de l'industrialisation, on voit maintenant une foule de Canadiens qui reviennent au Canada après avoir émigré aux Etats-Unis pour y subir un entraînement dans certaines industries.

Entre le 1er juin, 1951 et le 1er juin, 1961, un total de 282,335 Canadiens de naissance et quelque 50,000 Canadiens nés à l'étranger, mais demeurant au pays depuis longtemps, ont émigré aux Etats-Unis.

Cependant, des recherches effectuées après le recensement de 1961 ont indiqué que seulement un quart de ces émigrants ne se trouvaient plus au pays; d'où il faut conclure que les trois quarts des émigrants de ces dix années étaient revenus au Canada.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Selon M. Bell, les nouveaux règlements de l'immigration adoptés le 1er février dernier devraient avoir des effets significatifs sur l'immigration. Ces règlements visent à admettre surtout des gens formés et entraînés plutôt que des manoeuvres qui sont un sujet de critique au Canada et qui ajoutent au fardeau du chômage

Cependant, M. Bell souligne qu'on ne peut pas s'attendre à voir arriver beaucoup de sujets destinés à l'industrie parce que les pays européens ont précisément besoin de ces spécialistes et il ne semble pas que ces derniers voudront quitter leurs pays respectifs pour venir au Canada.

M. Bell demeure confiant, cependant, disant que l'immigration a atteint son plus bas niveau dans les premiers mois de 1962 et qu'elle est aujourd'hui à la hausse.

Du 1er février au 31 août, 1962, le nombre des personnes ayant fait une demande pour venir au Canada s'est élevé à 90,000 comparativement à 60,000 pour la période correspondante de l'année 1961.

Journaux étudiants

Toute contrainte de la part des adultes doit être bannie

Ottawa (PC) M. Davidson Dunton, président de l'Université de Carleton, a déclaré hier que les journaux étudiants devraient être libres de toute contrainte de la part des adultes.

L'universitaire s'adressait à la 25e conférence annuelle de l'agence de presse desservant les journaux étudiants.

Il a exprimé l'avis que les directeurs de journaux étudiants ont tendance à sous-estimer leur fonction et que ce qu'ils publient a des répercussions chez les professeurs autant que chez les étudiants.

Les représentants de 28 publications universitaires participaient à la conférence de trois jours. Neuf trophées seront attribués.

Accusés de vol à main armée et de tentative de meurtre

Montréal (PC) — Georges Bernier, de St-Jérôme, ainsi que Michel Bonin et Sylvain Parrino, tous deux de Montréal, ont comparu hier devant le juge d'instruction; ils sont accusés de tentative de meurtre et de vol à main armée dans une fabrique de chaussures de Montréal.

L'instruction de cette affaire a été fixée au 3 janvier.

Me Raymond Daoust, avocat de la défense, a déclaré que les accusés avaient été arrêtés il y a une semaine et qu'ainsi la loi exigeant qu'un accusé comparaisse moins de 24 heures après son arrestation est "ignorée de façon flagrante".

Le 21 décembre, on a tenté de tuer les policiers Claude Lafortune et Jean-Guy Picard, et un vol de $322 a été effectué à la Slater Shoe.

Ces trois personnes sont également accusées d'avoir gardé comme otage dans son bureau pendant plus de trois heures, sous la menace d'une mitraillette, M. Eugène Gibeau, un des dirigeants de la Slater Shoe.

Cependant on rapporte que M. Roger Poupart, comptable qui a reçu une balle dans la poitrine pendant le vol, se trouve dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Bernier et Bonin sont également accusés de deux autres vols à main armée et d'un vol de voiture.



Grande reconnaissance pour faveur obtenue à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

O Marie Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances : vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toutes espérances demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (2 fs)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur J.-C. CHAUMONT
A. L.

Etudiants américains à Cuba

Le refus de la Comm. des transports aériens a été qualifié de ridicule

OTTAWA (PC) — M. Tom Berger, député du Nouveau Parti Démocratique, a qualifié hier de ridicule le refus opposé par la Commission des transports aériens quand on lui a demandé de permettre à un groupe d'étudiants américains de prendre l'avion à Toronto pour se rendre à Cuba.

Dans une déclaration, le député de Vancouver-Burrard affirme: "Il est impossible de ne pas conclure que la décision de la Commission des transports aériens a été prise à la suite de pressions américaines."

Il ajoute que, lors de la rentrée du Parlement, le 21 janvier, il a l'intention de demander à M. Balcer, ministre des Transports, "qui commande l'attitude de la Commission des transports aériens. Comment peut-on éventuellement justifier qu'on empêche des étudiants d'observer des faits sur place? Quel mal pourrait résulter éventuellement de cette visite?"

Le député est d'avis que Cuba ne doit pas être isolée de nouveau. Néanmoins, la décision refusant de permettre à des étudiants de se rendre à Cuba a été prise dans ce but, ajoute M. Berger.

Cet avion devait transporter dimanche, de Toronto, un groupe d'étudiants américains à Cuba en dépit de l'interdiction des Etats-Unis qui ne veulent pas que leurs citoyens se rendent à La Havane.

Subvention de $6,000 à Laval

OTTAWA (PC) — Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a annoncé des subventions au montant de $60,000 à des instituts de recherches ainsi qu'à des expéditions scientifiques dans le nord canadien.

Parmi les organismes qui bénéficieront de ces dons, signalons que l'Institut arctique de l'Amérique du Nord, de Montréal recevra $12,000. Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval obtiendra $6,000. Le Centre de recherches anthropologiques d'Ottawa recevra $1,200.

Perspectives brillantes pour la circulation aérienne

MONTREAL, (PC). — L'Association internationale du Transport aérien a fait savoir hier que les perspectives sont brillantes pour la circulation aérienne et que cette industrie devrait réaliser des bénéfices en 1963.

Sir William Hildred, directeur de cet organisme, a déclaré dans un message de fin d'année, qu'il est probable que 1963 verra une augmentation de quelque 13 pour cent du nombre des voyageurs et d'environ 20 pour cent des chargements de marchandises."

Six morts dans une tragédie routière à six milles à l'ouest de Cochrane

Cochrane, Ont. (PC) — Six personnes ont été tuées dans une collision de front entre deux voitures sur la route no 11 à six milles à l'ouest de Cochrane.

La police provinciale a identifié les morts comme étant Joseph Burton, 52 ans, de Val Albert, près de Kapuskasing; Allan Cheechoo, 32 ans environ, de Moose Factory, Ont.; Joseph Lapointe, 16 ans; Marc Lapointe, 14 ans, et Jean-Roch Lapointe, 43 ans, tous de Fauquier, Ont.; et Michael Pidlesny, 39 ans, de Brunetville, Ont.

Abel Butterfly, 27 ans, de Moose Factory; David Roderique, 20 ans, de Kapuskasing, et Madeleine Spence, 17 ans, de Fort Albany, sont dans un état critique.

Cochrane est située à environ 60 milles au nord de Timmins.

La collision s'est produite vers le milieu de l'après-midi sur une section rectiligne de la route. Il neigeait et on rapporte que le pavé était glacé.

Burton, Cheechoo et les trois blessés occupaient une voiture conduite par le premier. Joseph Lapointe conduisait l'autre automobile. Le père et le frère du chauffeur sont au nombre des morts.

La police provinciale de l'Ontario, qui faisait encore enquête hier soir, a déclaré que la cause de l'accident n'était pas connue.

Fusil automatique volé à St-Hilaire

Montréal (PC) Un fusil automatique a été volé dans la nuit de Noël dans un dépôt de l'armée situé à St-Hilaire, dans le Québec.

C'est le troisième vol du genre enregistré dans le Québec au cours des derniers mois et plusieurs des armes ainsi volées ont été utilisées par la pègre lors de hold-up, a déclaré la police.

Les autres vols se sont produits à Québec et à Chicoutimi.

La dernière arme volée serait un fusil de modèle FN 7.62 avec chargeur de 20 cartouches.

Trois bandits recherchés à Montréal

Montréal (PC) La police recherche trois voleurs qui ont pillé 11 bureaux de l'immeuble Radio-Cité, situé rue Craig. Les bandits ont fait leur oeuvre mercredi soir après avoir immobilisé le gardien de nuit.

On ignore le montant qui a été volé. D'importants dégâts ont été faits dans les bureaux.

Un appel anonyme a permis à la police de se rendre dans le logement du gardien de nuit, M. Donat Bourassa, qui a déclaré qu'il était immobilisé et baillonné depuis sept heures.

Il a ajouté que les voleurs l'avaient surpris vers dix heures du soir, qu'ils l'avaient ligoté, et l'avaient jeté dans son appartement après lui avoir pris $100.

La police a fait savoir que les voleurs avaient fait sauter deux coffre-forts et en avaient renversé un troisième.





C'est le temps du JOUR DE L'AN

A Petite-Rivière, dans le comté de Charlevoix, les traditions tiennent encore le coup. Le 31 décembre, le mercure s'endort sous zéro; au dernier coup de minuit, le curé distribue la communion et toute la famille s'agenouille devant le grand-père pour demander la bénédiction paternelle. Ne manquez pas de lire, cette semaine, le reportage photographique que publie **Perspectives** sur les célébrations du jour de l'an à Petite-Rivière.

DEMAIN, avec votre journal **LE SOLEIL**



Perspectives du marché monétaire

Un plus grand nombre d'emprunts par voie d'obligations en '63

Il est possible qu'en 1963 les nouvelles émissions d'obligations gouvernementales et industrielles soient proches du record de $2,760 millions établi en 1958. Dans sa dernière revue, la maison Nesbitt, Thomson & Company, Limited estime que le montant des nouvelles émissions sera de l'ordre de $2,600 millions, chiffre qui se compare à $1,767 millions en 1962 et $2,306 millions en 1961.

En 1963 comme dans la plupart des années passées, le gouvernement du Canada sera le principal emprunteur. Le montant de ses emprunts est difficile à prévoir, car Ottawa présentera sans doute un budget au début de l'année et, de plus, de nouvelles élections générales ont de bonnes chances d'avoir lieu en 1963.

Il faut considérer également les besoins en argent frais nécessités par la reconstitution des réserves d'or et de devises étrangères ; une partie de ces fonds devra probablement être utilisée l'année prochaine pour le remboursement du près de $300 millions consenti par le Fonds monétaire international au moment de la crise du change.

Dans l'établissement de ses prévisions, la maison Nesbitt, Thomson a considéré que ce prêt sera remboursé et que les modifications fiscales éventuelles du prochain budget n'auront aucun effet matériel sur le déficit de trésorerie du gouvernement.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Des changements importants sont à prévoir sur le plan provincial, car les provinces sont amenées à emprunter davantage. La province de Québec vient en tête, l'étatisation des compagnies d'électricité entraînant, selon déclarations officielles, des emprunts de $350 millions environ.

De son côté, la Colombie-Britannique commencera sans doute d'emprunter pour financer les travaux d'aménagement hydro-électrique du Columbia et de la Rivière à la Paix. Les municipalités, dont les deux plus importantes, Montréal et Toronto, construisent actuellement un métro, émettront vraisemblablement plus d'obligations en 1963 qu'en 1962. Il en est de même des sociétés ; il est possible, par exemple, que Trans-Canada Pipe Lines Ltd. procède à un nouveau financement de $170 millions.

On pourrait craindre, dans ces conditions, que l'émission totale de $2,600 millions d'obligations en 1963 exerce une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Il convient cependant de tenir compte de l'ampleur de la demande de titres.

Tout d'abord, il ne serait pas surprenant qu'une bonne partie des emprunts, le cinquième peut-être, soit vendue aux Etats-Unis. Trans-Canada Pipes Lines Ltd., par exemple, émettra probablement pour plus de $100 millions sur le marché américain.

Le gouvernement canadien a décidé d'emprunter $250 millions à New York sous la forme de titres à 25 ans ; il a déjà effectué un tirage de $125 millions et le reste sera sans doute émis au début de l'an prochain. Enfin, il y a tout lieu de croire qu'une partie des emprunts provinciaux et municipaux sera émise aux Etats-Unis.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 93 points en solide	53½
Québec 92 points en solide	52½
Québec, No 1, moule d'une livre	54

PRIX DES OEUFS CATEGORIE

Grosseur	A	B	C	D
A-E-Gros	39 -39½	45 -45½	52-53	62-64
A-Gros	35½-36	42½-43	49-50	59-61
A-Moyens	27 -28	33 -34	38-39	50-52
A-Petits	24 -24½	30 -31	34-35	47-49
B	24½-25	31 -32	37-38	48-50
C	17 -18	24 -25	30-31	—

N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 18 décembre 1962.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.
A-Prix aux producteurs.
B-Prix aux postes enregistrés.
C-Prix aux détaillants.
D-Prix aux consommateurs.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs
poids vivants

POULETS DE GRIL

2 à 4 livres	21	-21½

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres	21	-21½
5 à 6 livres	22	-25
6 livres et plus	28½	-29

POULES

Moins de 5 livres	10	-11
5 à 6 livres	14	-15
6 livres et plus	21	-22

DINDONS

Moins de 9 livres	27½	-28
10 livres et plus	29	-29½
20 livres et plus	25	-25½

Poids éviscérés

PRIX AUX DETAILLANTS POULETS DE GRIL

Moins de 3 lbs, catégorie A	34	-35

POULETS A ROTIR
(sujets éviscérés)

Catégorie "A"	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 lbs et plus
	34-36	40-44	47-48

POULES

Moins de 4 livres catégorie "A"	26-27
4 à 5 livres catégorie "A"	36-37
5 livres et plus catégorie "A"	39-40

DINDONS EVISCERES

Moins de 8 livres catégorie "A"	45-47
9 livres et plus catégorie "A"	40-42
16 livres et plus	40-41

PRIX DES POMMES DE TERRE PAYES PAR LES MARCHANDS DE GROS AUX PRODUCTEURS

Pour patates locales, No 1, sac jute second, 75 livres, $1.25-$1.30. N.-B., 75 livres, $1.45-$1.50.

MARCHE DU QUEBEC

Les prix des oeufs demeurent fermes sur le marché local. Les réceptions et les demandes semblent régulières pour la période, remarque le service fédéral des produits agricoles.

MONTREAL, (PC) — Voici les prix de denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois: A-Extra-Gros, $0.47 la douzaine; A-Gros, $0.44; A-Moyens, $0.32; A-Petits, $0.28; B, $0.31; C, $0.26.

BEURRE — Arrivages courants, prix admissible 93 points, 51 cents ; 93 points 52 cents. Beurre frais de beurrerie, enveloppé de première qualité, 53-53 cents. Frais, prix de gros, admissible, 92 points, 51. 93 points 52.

FROMAGE — Livré à Montréal, cire, arrivages courants, blanc du Québec 33½ ; prix de gros, blanc du Québec, 34 cents ; coloré 34.

POMMES DE TERRE — Québec, $1.25-$1.50 les 75 livres ; $0.90 les 50 livres ; N.-B., $1.50-$1.65 les 75 livres ; $1.00-$1.10 les 50 livres ; N.-B., $0.25-$0.26 les 10 livres. Ile du P.-E., 75 livres, $1.85-$2.00 ; 10 livres $0.35

MONTREAL, (PC) — Les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était adéquate pour une demande modérée. Le marché des pommes de terre était inchangé.

Le taux des bons du Trésor à 3.91 pour cent

OTTAWA, (PC) — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur la vente de $100,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours est tombé à 3.91 pour cent de 3.94 pour cent qu'il était la semaine dernière.

Cette baisse du taux, généralement considéré comme un indice des conditions du marché à court terme, vient à la suite de hausses au cours des trois dernières semaines.

Prime accrue sur la monnaie américaine

MONTREAL, (PC) — Le dollar américain se cotait hier de $1.07 23-32 à $1.07 3-4 en devises canadiennes. Mercredi, il valait $1.07 9-16 à $1.07 19-32.

La livre sterling se cotait de $3.01 7-8 à $3.02. Mercredi, elle valait $3.01 1-2 à $3.01 5-8.

NEW YORK, (PC) — Le dollar canadien a cédé 3-32 de cent à 92 27-32 cents hier au regard de 92 63-64 cents jeudi dernier.

La livre sterling a perdu 3-64 de cent à $2.80 9-32.

Les expéditions de minerai de fer

Les mines canadiennes de minerai de fer en ont expédié 20,359,000 en 1961, diminution de 5.5 p. 100 sur les 21,551,000 d'un an plus tôt, selon le rapport annuel du B.F.S. sur l'industrie. Leur valeur a augmenté de 7.4 p. 100, soit de $175,083,000 à $187,950,000.

Les expéditions des mines de Terre-Neuve ont atteint 7,611,340 tonnes, soit presque la même quantité qu'en 1960 (7,611,365). Celles du Québec ont expédié 5,689,931 tonnes de minerai (7,457,971 en 1960), celles de l'Ontario, 5,722,664 (5,325 97) et celles de la Colombie-Britannique, 1,335,068 (1,156,-293).

GERANT GENERAL DE L'HOTEL ASCOT 27



MAX A. HAURI

La nomination de Max A. Hauri au poste de gérant général de l'Hotel Ascot 27 à Toronto vient d'être annoncée par M. A. F. Somm, président de Canadian Swiss Hotels Limited. Il jouit d'une expérience tant canadienne qu'européenne, ayant été attaché dernièrement au Grand Hôtel, Victoria Jungfrau en Suisse et au Restaurant Bastogne de Québec. —

Des résultats satisfaisants

Le profit net de B. J. Coghlin Company Limited, au cours du semestre terminé le 31 octobre dernier, a été de $100,835.

Dans son rapport intérimaire aux actionnaires, le président de la compagnie, M. H. Greville Smith, déclare que "la principale activité de la société étant l'importation et la vente d'outillage et d'équipement, et que les prix de ces biens ont augmenté considérablement, par suite de la dévaluation du dollar canadien, nous considérons les résultats de ce semestre comme satisfaisants".

Les ventes des grands magasins

La valeur des ventes des grands magasins en novembre a augmenté de 7.3 p. 100 sur celle d'un an plus tôt. Toutes les provinces sauf celles de l'Atlantique ont marqué des gains : Québec, 8.4 p. 100 ; Ontario, 8.1 ; Manitoba, 4 ; Saskatchewan, 9.8 ; Alberta, 7.6 ; et Colombie-Britannique, 9.5. Dans les provinces Atlantiques, les ventes ont fléchi de 1 p. 100.

Directeur général Corplastics Canada Ltd.



RALPH R. MUNRO

Monsieur Ralph R. Munro vient d'être nommé Directeur général de Corplastics Canada Ltd. Cette nouvelle vient d'être annoncée par monsieur Bernd Koken, Président de Corplastics, fabricants des isolants thermiques Styrolite et Styrotop pour l'industrie de la construction et usages spéciaux. Monsieur Munro se joint à Corplastics après 16 ans passés au service de Dow Chemical of Canada Ltd., où il se spécialisa dans les matériaux de construction et se créa une réputation enviable dans ce domaine. —

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins cette semaine sur la place de Montréal étaient tantôt stables, tantôt à la hausse de $1.00 l'unité. Ceux des veaux étaient également stables. Les porcs, dans l'Ouest, se vendaient de $1.25 à $3.00 plus cher que la semaine précédente.

Les bouvillons de bonne qualité rapportaient $27.00 à $27.25; ceux de qualité moyenne $22.00 à $27.00 et le communs, $15.00 à $22.00.

Les bonnes vaches valaient $16.-50 à $18.25; quelques-unes atteignaient $19.25; les moyennes cotaient $15.50 à $17.00; les communes, $13.00 à $16.00 et les sujets pour la mise en conserve, $6.50 à $14.00.

Les bonnes génisses oscillaient entre $21.00 et $23.75; les moyennes, $18.00 à $20.00 et les communes, $12.50 à 17.50.

Les bons taureaux variaient de $18.50 à $21.50 et les moyens et communs, $15.50 à $18.75.

Les bons veaux de lait rapportaient $30.00 à $36.00; les meilleurs allant jusqu'à $37.00; les moyens varaient entre $18.00 et $25.00 et ceux de pâturage se vendaient $15.00 à $18.00.

Les porcs de catégorie "A", au marché de l'Ouest, s'échangeaient à $32.00; les truies valaient $21.00 à $22.00. Dans l'Est, les prix moyens n'étaient pas établis.

Les bons agneaux cotaient $20; ceux destinés à l'abattage rituel, $22.00 à $24.00; les ordinaires, $17.00. Dans l'Ouest, les moutons valaient $6.00.

x x x

N.B. — On signale que le marché de l'Ouest sera ouvert le lundi 31 décembre mais sera fermé le mercredi 2 janvier 1963. Quant au marché de l'Est, il sera fermé le 31, mais ouvert le samedi 29 décembre. Il y aura marché également le 2 janvier 1963.

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	97	98¼
Bolivie 7% 1958	13½	—
Brésil 3⅜% 1979 (nouvelles)	75	—
Brésil 3⅜% 1979 (anciennes)	75	—
Cundinamarca 6½% 1959	116	—
Cundinamarca 3% 1978	56¾	58½
Italie 1 à 3% 1977	83	83½
Medellin 3% 1978	59½	60
Parana 7% 1958 Stamped	50	60
Pérou 3% 1997	42½	43

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	300	$40¼	40	40¼	+ ¼
Abit Priv	175	$24½	24½	24½	
Algoma	1945	$44¼	43¾	44	+ ⅜
Alumini	3456	$22⅜	22	22¼	+ ¼
Argus	250	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Arg C pr	100	$7½	7½	7½	
Asbestos	755	$27¾	27	27	
Atl Steel	435	$35⅝	35½	35½	+ ⅛
Bank Mnt	1270	$66	65½	65⅝	+ ⅛
Bnk NS xd	167	$74	73¼	74	+ ¼
Banq CN	105	$73¼	72½	72½	+ ¾
Banq PC	70	$48½	48½	48½	+ ¼
Bell Phon	1986	$52⅞	52⅜	52¾	+ ⅛
Bow 5pr	25	$48½	48½	48½	— ¼
Bow 5½pr	100	$52½	52½	52½	
Bowater	100	500	500	500	
Brazil	405	270	270	270	— 5
BA Oil	340	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
BC Pow	375	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
BC Phone	70	$50½	50½	50½	
Bulolo	1050	750	750	750	
Cal Pow	1905	$20¼	19¾	20¼	+ ⅜
Can Cem	305	$29¼	29	29	
Cn Cem pr	114	$27¼	27	27	+ ¼
CI Fndry	200	$19½	19½	19½	
CAE	800	$23½	23	23¼	
Cdn Brew	4282	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Cdn Brw pr	40	$51⅞	51⅞	51⅞	+ ⅛
C Bronze	300	$24¼	24	24¼	+ ¼
Cdn Celan	61	$36	35½	36	+ ½
C Husky	550	$7	7	7	
C I B C xd	847	$64½	63⅞	64	— ⅛
CIL xd	105	$14	14	14	— ⅛
CI Pw pr	55	$42	42	42	— ¼
C Marconi	500	410	410	410	—20
CPR	2330	$25	25	25	
C Vickers xd	25	$18½	18½	18½	
Cent Del	100	770	770	770	
Col Cell	700	425	425	425	
Con Mg	1300	$21¾	22	22¼	+ ¼
Con Text	100	400	400	400	+ 25
C Glass	100	$38	37½	37½	— ½
Credit F	20	$131	131	131	— ¼
Dist Seag	1045	$48	47¼	48	+ 1⅛
D Bridge	2475	$19½	19¼	19½	
D Fndry	76	$60⅞	60⅞	60⅞	— ⅛
D Class	120	$74¼	74	74¼	+ ¼
D Steel pf	200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
D Stores	1400	$13	13	13	— ⅛
Dom Tar	1200	$17½	17¼	17½	+ ¼
Dow Brew	145	$50	50	50	
Dupuis A	325	$8½	8½	8½	+ ¼
Em A p xd	268	$6⅜	6⅜	6⅜	
Falcon	500	$51	50¾	50¾	+ ¼
Fleetwood	425	$20¼	19⅞	19⅞	+ ⅛
Fraser xd	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Frosst A	100	$19¼	19¼	19¼	+ ⅜
Gatineau	150	$27¾	27½	27¾	+ ½
GL Paper	300	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Hawker-S	400	470	465	470	
Hollinger	1100	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Home A	100	$11½	11½	11½	
Hud Bay	115	$50	50	50	— ¼
HBC	300	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
Imp Oil	489	$43½	43¼	43½	+ ¼
Imp Tob	220	$13¾	13⅝	13¾	
Imp Tob pr	200	$6¼	6¼	6¼	
Ind Accep	1215	$26½	26¼	26½	+ ¾
Int Nickel	780	$68	67¾	67⅞	— ⅛
Int Pap	478	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Jamaica PS	300	$9¼	9	9¼	+ ¼
Labatt	175	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Laur F A	1020	$17½	16⅞	16⅞	— ⅛
Lau Fn Un	300	$36¼	36	36¼	
Mclaren A	100	$18⅜	18½	18½	—
Mclaren B	800	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
MB PR	875	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Maritime T	163	$20⅜	20⅜	20⅜	—
Mass F	4490	$12½	12¼	12½	+ ¼
Molson A	340	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Molson B	100	$28½	28½	28½	+ ⅛
Mont Loco	650	13¾	12¾	13¾	+ ⅛
Mnt Tr xd	250	$88	88	88	3
Moore Corp	200	$47	47	47	+ ¼
Noranda	1315	$33¼	32½	33¼	+ 1¼
NS LP	335	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Ogilvie	35	$48¾	48¾	48¾	+ ½
Pac Pete	2550	$12	11⅝	11¾	+ ⅛
Penmans	300	$36	36	36	
Penmans pr	25	$114¼	114¼	114¼	
Placer	800	$27⅝	27½	27⅝	+ ⅛
Pow Corp	225	$80½	80¼	80½	— ⅛
Price Br xd	718	$35½	35	35½	+ ⅛
QN Gas	655	445	435	445	+ 20
QN Gas pr	145	$58	57¼	58	+ ¾
Que Pow	345	$31⅝	31½	31⅝	
Royal Bnk	237	$76¼	76⅛	76⅜	+ ⅛
Salada-F	505	$9½	9½	9½	
Shawin	7043	$25¼	25	25	— ⅛
Shaw A	2945	$25	25	25	+ ¼
Shell Oil	2225	$13⅛	13½	13¾	+ ⅜
Shell I wt	938	590	580	590	+ 20
Simpsons	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Southam	135	$33½	33½	33½	+ ¼
Steel Can	1414	$18½	18	18½	+ ¼
Texaco C	250	$44	43¼	44	+ ⅛
Tor-Dm xd	25	$62	62	62	— ¼
T Fin A	500	$13¾	13¾	13¾	
Tr C Corp	525	$9¾	9¾	9¾	
Tr Mt PL	405	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
UN Steel	100	$5¾	5¾	5¾	
Vendomatic	100	$5½	5½	5½	+10
Walk GW	905	$57½	56	57½	+ 2
WCoast vt	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Weston A	200	$17	17	17	
Weston B	300	$19¾	19¾	19¾	—

Volume des ventes: 536,700 actions dont 106,600 industrielles et 430,100 minières et pétrolières.

BOURSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Ajax	3000	15½	15½	15½	— 1½
Alpha A	300	415	415	415	
A Am Mol	3900	203	200	200	— 4
Atlas Tel	6800	280	260	260	
Augustus	1211	31½	31½	31½	— 2½
Aut Pb B	2600	160	150	160	+10
Bailey SA	325	930	930	930	+ 5
Baker	1500	10	10	10	
Band Ore	500	7½	7½	7½	
Bateman	2500	4¼	4	4	— ½
Bellechas	11500	18	17	17	
Blue Bon	180	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Bornite	3500	12½	12	12½	+ ½
Chpbell C	3000	360	355	355	+10
Cal Ed	100	$22¼	22¼	22¼	+ ½
C Floor B	125	$16½	16½	16½	— ½
C Dredge	100	$7¼	7¼	7¼	+ ½
C Kodiak	7400	42	36	36	— 4
C Silica	500	100	100	100	
Canuba	500	2	2	2	
Carbec	1000	6	6	6	
Cartier Q	3000	7	6¾	6½	
Chmaloy	20605	95	90	93	+10
Cheskirk	3000	6	6	6	
Cib Cop	300	9	9	9	+ 1
C Nw Pac	5020	16	14	14	— 2
C Paper	959	$36½	36⅜	36½	
CQ Yell	1700	3½	3½	3½	
D Lease	2000	43	41	41	— 1½
Drm Weld	350	9½	9	9½	+ ¼
Dumagami	600	53	53	53	+ 1
East Sull	1900	195	190	195	+ 22
Fab	300	10½	10¼	10½	+ ⅛
Fano	1000	2½	2½	2½	
Fc Reliane	1000	15	15	15	
Fox Lake	29500	21	20	21	+ 1
Futurity	4500	12	12	12	
Gaspe	2100	2	2	2	
Glen Lake	100	205	205	205	+ 5
Gold Age	1500	12	10½	12	+ 2
Int Helium	1000	195	192	195	+ 5
Jubilee	16710	275	230	275	+40
Kiena	1600	295	289	294	+ 6
Labyrinth	1100	100	95	95	— 5
M Hygrad	2000	70	63	63	+13
Marchant	5000	89	87	89	+ 1
Midepsa	1160	400	380	380	—20
Melchers	500	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Mer Chip	3800	17	16	17	
Mid Chib	10000	15	13½	13½	— ½
Min Corp	500	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Molyb	8000	49	49	49	+ 1
Monpre	2500	30	27½	30	+ 2
Mt Pleast	8600	149	140	144	— 6
MR Dairies	315	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Mt Au Vnd	100	155	155	155	
N Forma	1000	4	4	4	— ¼
Nfld Light	100	$70½	70½	70½	+ 2¾
N Jack L	67500	11	8½	10½	+ 2
NW Amul	19000	10	9	9½	+ ½
Opm Expl	2100	13¼	13	13	
Opemiska	1310	705	695	700	+ 50
Pat Silver	6100	34	32	33	+ 1
Paudash	2000	5	5	5	
Peace Rv	1150	210	195	210	+ 25
Pembec	5000	5	5	5	
Porcupine	2000	4	4	4	
Que Chib	700	14	14	14	— 1
Qu Cobalt	1950	219	205	215	+ 21
Que Oil	7600	2½	2½	2½	
Que Smelt	500	10	10	10	
Que Ph 55	200	$21	21	21	
Red Crst	2500	2½	2½	2½	— ½
Roberval	32175	28	27	28	+ 5
Sil Colum	4300	345	330	345	+ 25
Silv Sum	4000	36	35	36	
Saucon D	900	19	19	19	
Silv Reg	4600	70	66	70	+ 4
Tache	3000	10	10	10	
Talisman	2600	70	68	70	
Tib Expl	62500	14	12½	14	+ 3
U Corp B	2400	$22⅜	22	22¼	+ ⅛
U Qubksi	2700	43	41½	43	+ 1½
U Prin	4100	45	38	45	+ 5
Vanguard	10000	6½	6	6	— 1½
Virginia	1700	4	3½	3½	
Wstern Hl	500	50	50	50	

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
All Cdn Com	8.60	9.43
All Cdn Div	6.06	6.64
American Growth	7.94	8.54
Beaubran	31.63	34.35
Canada Growth	4.65	5.08
Canadian Investment	9.95	10.91
Canafund	40.62	42.65
Champion Mutual	5.57	6.12
Commonwealth Inter	8.49	9.30
Commonwealth Int. Leverage	7.08	7.76
Corporate Investors	9.78	10.69
Dividend Shares	3.13	3.43
Dominion Equity	17.40	17.79
Dreyfus Inc (E.U.)	15.48	16.80
European Growth	6.80	7.43
Federated Growth	4.53	4.97
First Oil & Gas	4.51	4.91
Fonds Collectif "A"	5.97	6.49
Fonds Collectif "B"	5.47	5.77
Fonds Collectif "C"	5.76	6.26
Group Inc	3.37	3.68
Grouped Income Accum	3.37	3.68
Growth Oil & Gas	9.21	9.67
Investors Growth	6.47	7.04
Investors Intern	4.16	4.53
Investors Mutual	12.10	13.16
Mutual Accumulating	3.18	3.46
Mutual Income	5.06	5.53
North American	10.26	11.21
One William Street (E.U.)	13.05	14.27
Prêt et Revenu Mutuel	5.81	6.35
Provident	3.81	4.16
Putnam Growth (E.U.)	7.87	8.66
Radiasen	4.44	4.88
Regent	5.39	5.89
Supervised Exec 1955	43.71	—
Supervised Exec 1956	37.34	—
Supervised Exec 1957	6.26	—
Supervised Exec 1958	6.80	—
Supervised Growth	1.83	1.95
Supervised Income	4.30	4.34
TV Electronics (E.U.)	6.30	7.62
Timed Investment	6.05	6.64
United Accumulative	5.78	6.32

FONDS AMERICAINS

Titres	Offre	Dem.
Affil Inc	7.33	7.93
American Bus Shares	3.85	4.17
Boston	9.23	10.00
Bullock	12.08	13.24
Keystone Cust B-3	13.43	17.04
Keystone Cust B-4	9.32	10.17
Keystone Cust K-1	8.83	9.44
Keystone Cust K-2	4.81	5.25
Mass Inv Growth Stock	13.61	14.87
Wellington	13.76	15.04

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a fléchi hier de 0.8 point à 162.08.

Bourse de Londres

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ferm.
Aluminium	$39¼
Ang AofSA	186/3
Ass Br Fds	9/6
Ass Elec	36/9
Ass News	18/3
Bab & Wil	36/-
Blyvoors	33/1½
Borax Hold	16/3
Bow Paper	33/6
Bist Aero	18/10½
Br Am Tob	63/10½
Brit Motor	14/1½
Br Oxygen	12/9
Br Petrol	45/6
Burmah Oil	43/9
Can Pac	$44⅛
Cent Min	39/7½
Char U Br	14/1½
Con Golds	66/4½
Courtaulds	53/7½
Daggafont	20/7½
Dail Mirror	14/9
De Beers	185/3
Decca	82/-
Decca "A"	81/-
Distillers	32/1½
Dunlop	28/4½
Elec & M	42/4½
Elliott Aut	48/3
Free St G	124/9
Gen Elec	39/9
Glaco Lab	43/9
Gt Univ Str	52/4½
Hawker Sid	24/-
Hoover	26/6
Hudson Bay	75/-
Imp Chem	37/10½
Imp Tob	56/-
Inter Dist	21/4½
Jaguar	67/6
John Summ	30/-
Marchant	89/-
Midepsa	380/-
Melchers	10¼/-
Mer Chip	17/-
Mid Chib	13½/-
Min Corp	13⅞/-
Molyb	49/-
Monpre	30/-
Mt Pleast	144/-
MR Dairies	6¼/-
Mt Au Vnd	155/-
N Forma	4/-
Nfld Light	70½/-
N Jack L	10½/-
NW Amul	9/-
Opm Expl	13/-
Opemiska	695/-
Pat Silver	33/-
Paudash	5/-
Peace Rv	210/-
Pembec	5/-
Porcupine	4/-
Que Chib	14/-
Qu Cobalt	205/-
Que Oil	2½/-
Que Smelt	10/-
Que Ph 55	21/-
Red Crst	2½/-
Roberval	28/-
Sil Colum	345/-
Silv Sum	36/-
Saucon D	19/-
Silv Reg	70/-
Tache	10/-
Talisman	68/-
Tib Expl	14/-
U Corp B	22/-
U Qubksi	41½/-
U Prin	38/-
Vanguard	6/-
Virginia	3½/-
Wstern Hl	50/-
West Dnief	78/9
West Hold	146/-
West Reefs	32/1½
Woolworth	44/10½

Obligations

Br 2½ Con	7-16
Br 3½ W L	£61¾
Br F & 60-90	£94¾
Br T 3 75-90	£68⅛
Allem 5 '24	£100⅝
I B 3½ 66-71	£89¼
Consol	£68⅝
Victory	£97¾
Conversion	£61⅝
Treasury	£82⅛
Redemption	£65⅝
B S 55-63 '96	17-32
Br & 60-70	£88⅛
Br & 65-75	£81⅞

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Anglo Can Tel	55	57
Banque d'Epargne	141	145
Banque d'Economie de Qué	66	—
Brit Newfoundland Corp	1⅞	1⅝
Canadian Sup Oil	12¼	12¾
Cie Pouv Bas St-Laur 4 priv	15	—
Clairtone	5	5½
Corp d'Exp Financière	16	17
Crédit St-Laurent A	13	14
Crown Life	250	270
Dupuis Frères priv $20 p c	20	—
Great West Life	650	690
Guarantee Co of North Am	100	—
Javelin	9¼	9¾
La Prévoyance	200	330
Les Prévoyants	83	—
La Solidarité	60	—
London Life	320	340
Northern Tel Conv priv	20½	21

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés hier aux agriculteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : Cortland, $1.50 ; McIntosh, $1.25 à $1.50 le minot, réfrigérées, $1.50 à $1.75, en rangées, $2.50 à $2.75 ; à cuire, $0.90 à $1.00 ; Fameuses, $1.25 le minot.

Betteraves: $1.40 à $1.50 les 50 livres.

Carottes: $1.50 à $1.60 les 50 livres, $2.50 à $2.75 en cellos, les 50 livres.

Choux: $2.00 à $2.50 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges frisés ou Savoie, $1.75 à $2.00 la douzaine.

Choux chinois: $1.75 le cageot.

Navets : $1.50-$1.75 les 50 livres; No 2, $1.25 les 50 livres.

Oignons: jaune $1.90 à $2.00 les 50 livres; rouges, $2.00 les 50 livres; gros $2.25.

Panais : $1.75 les 12 cellos de 24 onces; $2.50 à $3.00 le minot; $1.25 à $1.50 le demi-boisseau.

Pommes de terre : $1.25-1.50 les 75 livres ; $0.80 les 50 livres.

Poireaux : $0.90 à $1.00 ; petits : $0.50 à $0.75 la douzaine.

Sarriette : $0.50 la douzaine de paquets.

Bourse Américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Bell Phone	400	49¼	+ ½
Brazil	13600	2½	
SA Oil	500	27⅞	+ ⅛
Bunk Hill	1400	8⅜	
CS Pete	6800	4¼	—3/16
Cdn Javelin	2800	8⅜	— ⅜
Cdn Marc	700	3¾	
Con MS	400	20⅝	+ ¼
Creole	1900	36¾	+ ½
Crown CP	100	12½	
Dev-Pal	7600	13/16	+3/16
Dome Pet	900	12	
Ford Can	410	156	
Gidfld	15600	1¼	
Hollinger	900	19⅛	
Imp Oil	600	40½	+ ⅛
Imp Tob C	300	12⅝	— ⅛
Ins N A	300	94½	+ 1
Jupiter	2600	4⅛	+ ⅛
L Shore	200	2¼	
Massey F	2600	11½	— ⅛
Mead John	6000	20¾	
Molyb C	3500	7/16	+1/16
Nat Pet	5800	2⅛	+1/16
Nat Rub	200	51	
NJ Zinc	1000	30¼	+ ¼
Pac Pete	7000	10⅞	+ ⅛
Pac Pete w	100	6	
Pantepec	2600	½	
Pow Corp	150	75	
Pratt-L	150	30¼	— ¼
Preston	300	6¼	
Que Pow	50	29½	+ ½
Sher Wms	1600	80	+ ¼
So Pen O	700	31⅜	
Technol	5100	8⅝	— ⅛
Tr-Cont wt	1300	33	— ⅜
Wr Harg	4000	11/16	

Volume des ventes: 1,380,000 actions.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.	Titres	Off.	Dem.
Aconic	2	5	Main O	20	30
Amal K	2	6	Mart Bd	2	4
Am Chib	6	8	New Lor	4	6
Annamaq	½	1½	N Miller	11	14
Ass Dev	10	12	Nipiron	7	9
Balt Mtn	8	10	New Ass	98	105
Black H	20	22	Paige P	3	10
Bracemac	2	5	Plut Pt	11	11¾
Brennan	1	5	Quejo	3	7
Chesbar	4	6	Rd Mal	7	9
Cont Iron	100		Richgr	5	6
Cuvier		55	Rugged		1½
Gib Chib	2	5	Russet	4	6
Glencona	¼	¾	Tamara		10
Hucamp	40	50	Titanium		25
Hull Ir	25	35	Vercheres		100
Kewag	9	12	Wesley	2	4

Aide technique russe à Cuba

MOSCOU, (PA) — L'agence Tass révèle que des géologues soviétiques prospectent actuellement les champs pétrolifères de Cuba. La même équipe de prospecteurs fait également des recherches sur le fer, le nickel, le manganèse, le cuivre et la tourbe.

Le communiqué, traitant de l'aide technique russe à Cuba, précise que :

"L'Union soviétique contribue à la construction de 16 usines dans la république .. Deux centrales thermo-électrique d'une capacité de 300,000 kilowatts sont en construction et pourront fournir du courant dès 1964.

"Une usine, qui se consacrera à la fabrication de pièces de rechange pour les machines de construction, de mine et de l'industrie sucrière doit être créée en janvier 1963."

Des techniciens russes s'emploieraient aussi à la mise en valeur des industries de la pêche et de l'agriculture.

Can. Comstock étend ses opérations

M. Charles Rathgeb, fils, administrateur directeur de la Canadian Comstock Company Limited, a annoncé la formation de la Consolidated Comstock Company Inc., une compagnie en construction mécanique dont le siège social sera situé à Pittsburgh, en Pennsylvanie, et qui aura des succursales et des affiliations à travers les Etats-Unis.

La Canadian Comstock Company Limited, ainsi que la Chase Manhattan Bank de la ville de New York et la L. K. Comstock and Company Inc. également de New York possèdent la majorité des actions de la nouvelle compagnie privée.

Intervention de la Commission des valeurs mobilières

MONTREAL (PC) — La Commission des valeurs mobilières de la province de Québec a ordonné à la Gulf Intercontinental Finance Corporation, Ltd. de cesser de vendre des valeurs et particulièrement de cesser d'émettre des billets promissoires.

La Commission a précisé que cette entreprise invite les gens, par le truchement d'annonces payées, à lui prêter de l'argent. Elle promet de verser un intérêt de 8½ pour cent sur des prêts à 360 jours et 8 pour cent, sur des prêts à 180 jours.

Willard Wirtz intervient

(Suite de la première page)

Le négociateur en chef de l'Association internationale des débardeurs a toutefois répondu à M. Wirtz que l'impasse ne sera pas rompue aussi longtemps que les armateurs ne soumettront pas une nouvelle proposition. Il a exprimé des doutes quant à une fin prochaine de la coûteuse grève.

INTERVENTION DE WIRTZ

Le secrétaire au Travail a convoqué pour 2 heures cet après-midi les représentants de l'Association des armateurs de New York qui représente 135 sociétés maritimes américaines et étrangères. M. Wirtz doit conférer avec les représentants des débardeurs à 11 heures demain matin.

Hier, le ministre du Travail a fait tenir aux deux partis un télégramme dans lequel il disait: "Qu'il est impérieux, au nom de l'intérêt national, que les négociations reprennent sans tarder".

La grève des 60,000 débardeurs a eu pour effet de fermer tous les ports des côtes de l'est et du golfe à tous les cargos sauf aux bâtiments militaires, aux cargos d'urgence ou considérés dangereux qui, en vertu d'une décision des grévistes, ne sont pas touchés par l'arrêt de travail.

Un débardeur qui a franchi la ligne de piquetage à Galveston, Texas, hier, a été atteint d'une balle dans une jambe.

Le procureur de la Texas Forewordong, de Galveston a déclaré qu'il essayerait d'obtenir une injonction pour empêcher le syndicat de faire du piquetage autour des autres navires qui doivent être déchargés par des débardeurs indépendants.

A Tampa, en Floride, un entrepreneur en déchargement essaye d'obtenir une autre injonction interdisant le piquetage parce que le local du syndicat doit, selon un contrat, travailler jusqu'au 10 janvier.

De leur côté, les dirigeants du syndicat ont réussi hier à empêcher les débardeurs de Charleston, en Caroline du Sud, de décharger une cargaison de bananes. Les dirigeants locaux du syndicat ont accepté de ne pas toucher à ces chargements ou aux cargaisons de semences de pommes de terre, essentielles aux fermiers de la région.

Enfin, la cessation temporaire des activités des débardeurs a commencé à affecter le monde des affaires et de l'industrie.

Cette grève a véritablement débuté en octobre dernier alors qu'elle a duré quatre jours. Elle a été interrompue lorsque le gouvernement invoquant la loi Taft-Hartley, a émis une injonction décrétant une "période de refroidissement de 80 jours". Loin de se refroidir les esprits se sont échauffés durant cette période et la grève a repris de plus belle à l'expiration de l'injonction.

Faits divers

Début d'incendie à Universal Auto

Les flammes se sont déclarées dans un récipient de gazoline pour se propager dans une automobile, à des établis et à un mur, au début de la matinée, aujourd'hui, dans les ateliers principaux de Universal Auto, 1ère Avenue. L'incendie fut rapidement maitrisé, à l'aide d'un surpresseur, par les pompiers du poste No 5, dirigés par le lieutenant J.-Emile Drouin. Une étincelle serait à l'origine de ce début d'incendie qui a laissé des dégâts assez considérables.

Mort accidentelle de M. D. Claveau

Le Dr Paul DesRuisseaux, coroner de Québec, a tenu une enquête, en matinée, aujourd'hui, à la morgue provinciale, sur les circonstances de la mort de M. Daniel Claveau, un employé de la firme Magloire Cauchon Ltée, qui a fait une chute du toit de l'une de annexes de l'usine de l'Anglo Pulp, jeudi dernier, à Limoilou. Un verdict de mort accidentelle a été rendu. M. Claveau est tombé d'une hauteur d'environ 40 pieds et il aurait été découvert une demi-heure environ après sa chute. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Fouilles dans des camions-remorques

Des agents de la brigade criminelle ont été dépêchés, en matinée, aujourd'hui, aux entrepôts St-André, 1250, Borne, où plusieurs camions-remorques auraient été fouillés. Un inventaire est à se faire.

L'inspecteur P. Horrigan et le capitaine Ros. Dion signalent aussi un vol avec effraction dans le restaurant du Port, où une somme de $75 serait disparue d'un tiroir-caisse; un vol de deux porte-monnaie dans la demeure de M. Beaumont, au 3449, 4e Avenue, ainsi que l'arrestation d'un adolescent qui se serait emparé deux fois de l'automobile de M. André Girard, 460, St-François-Est.

Une ligne de 70 Kv...

(Suite de la page 3)

qui ont leur point de départ aux deux centrales de la rivière Bersimis. Le matériel nécessaire à ces installations provient du Canada, des Etats-Unis, et de plusieurs pays d'Europe.

Pour le moment, il nous a été impossible d'avoir de plus amples détails sur ce projet de l'Hydro-Québec. En effet, le tracé de la ligne n'est pas encore complété. Les ingénieurs de la compagnie de la Couronne s'y affairent présentement.

La construction de cette ligne à haute tension entre dans le cadre des travaux de développements prévus par l'Hydro-Québec.

Noms aux rues du port de...

(Suite de la page 3)

dit "L'Ecossais", il arriva à Québec vers 1619 ou 1620 avec son épouse, Marguerite Langlois, en qualité de pilote de la compagnie des Marchands de Rouen. Il s'adonna par la suite à la culture. De ses terrains à Québec, viennent les noms des deux sites "Plaines d'Abraham" et "Côte d'Abraham". Il fut un des rares colons qui demeurèrent à Québec, de 1629 à 1632, après la prise de la ville par les frères Kirk.

La dernière approbation de ces deux noms de rues revient maintenant au Conseil des ports nationaux.

Il faut l'assentiment...

(Suite de la page 3)

tique, non plus la tolérance d'aucune représentation et d'affiches de réclames qui seraient jugées offensantes pour les moeurs par l'Ordinaire catholique romain de ce diocèse".

Me Leclerc rappelle qu'à plusieurs reprises les religieuses sont intervenues pour protester, lorsque la cité voulait louer ou concéder des espaces sur le parc Victoria; il ajoute aussi que la requête des demandeurs, soit les Services Artistiques, ne disent pas s'il y aura vente de boisson alcoolique ou organisation de jeux ou autres choses qui entrent dans la clause mentionnée plus haut, il suggère une rencontre entre les Services Artistiques et les religieuses pour en venir à une entente.

L'échevin David Burns affirma qu'il n'y aurait pas de boisson alcoolique à ce village canadien et que ce projet a été approuvé par les autorités du Carnaval: de son côté, M. Damase Blais fit remarquer que la réalisation de cette idée donnerait de l'ouvrage à une centaine d'hommes.

Les autorités municipales tout en approuvant en principe le projet, suggère aux promoteurs de rencontrer les religieuses pour leur exposer l'idée et pour obtenir leur autorisation.

Aucun progrès dans la grève...

(Suite de la première page)

tretenus pendant 45 minutes à la demande des médiateurs fédéraux, puis se sont séparés pour discuter à part avant de retourner à la table de négociations communes pour près de 90 minutes.

A l'issue de la dernière session et des caucus séparés, M. Stephen I. Schlossberg, adjoint spécial du directeur du service fédéral de médiation et de conciliation, a rapporté qu'aucun progrès n'avait été réalisé.

Il a dit qu'il continuait de ne nourrir aucun optimisme, précisant que les deux parties n'avaient pas démordu de leurs positions.

Les rencontres ont été menées par des comités du Syndicat international des typographes et les éditeurs des 9 principaux quotidiens de la ville.

Des porte-parole des deux parties ont déclaré que des questions non économiques ont été discutées hier et qu'il n'y a pas eu de changement dans les positions.

C'était hier la 20e journée de grève. Il y a quatre ans, les journaux avaient cessé de paraître pendant 19 jours en raison d'une grève des livreurs. Les quotidiens touchés par la grève actuelle sont le Times, le Herald Tribune, le News, le Mirror, le Post, le Journal-American, le World-Telegram and Sun, le Long Island Star-Journal et le Long Island Press.

On a rapporté également de Cleveland qu'aucun progrès n'avait marqué hier les pourparlers relatifs à la grève qui affecte les deux journaux de cette ville, soit le Plain Dealer et le Press and News, qui sont paralysés depuis 28 jours par un arrêt de travail de l'American Newspaper Guild, qui appartient à la fois à la FAT-COI et au Syndicat des cartonneurs.

L'impasse de la grève de New York se situe au niveau des revendications de salaire. Les typographes exigent une augmentation hebdomadaire de $10.75, répartie sur une période de trois ans.

Les éditeurs ont offert une augmentation de $8 par semaine répartie sur une période de deux ans et une quatrième semaine de vacances payées dont ils évaluent le coût à $1.20 par semaine.

Mme Casgrain et le rôle des femmes

MONTREAL (PC) — La présidente de la Voix des femmes du Canada, Mme Thérèse Casgrain, a déclaré, hier, que "les femmes canadiennes peuvent s'enorgueillir du rôle essentiel qu'elles ont joué dans la promotion d'une année de coopération internationale."

Le 19 décembre dernier, les Nations unies ont adopté à l'unanimité une résolution visant à décider d'une année de la coopération internationale dont l'idée fut lancée dès septembre 1962 par la VDF du Canada à l'occasion d'une conférence internationale à Montréal.

En octobre, Mme H. Tucker, présidente de la conférence présentait un rapport à l'ambassadeur de l'Inde aux Nations unies. Le document contient des suggestions visant à favoriser la paix et allant de la politique internationale des gouvernements à la suppression de la fabrication des jouets représentant des armes de guerre.

Villeneuve maintient le...

(Suite de la page 13)

14 février prochain. Villeneuve a toujours été jusqu'ici sous le régime de la prohibition. Mais plusieurs citoyens réclament depuis un certain temps déjà la vente de la bière dans les limites de la municipalité.

On représente notamment à l'appui de cette requête que plusieurs municipalités du voisinage ont rappelé la loi Scott. Il en résulte pour Villeneuve, estime-t-on un préjudice assez grave, du fait que des citoyens s'approvisionnent d'épicerie dans les municipalités voisines en même temps qu'il y vont acheter de la bière. Il reviendra à la population de décider le 14 février prochain.

LE TEMPS

Montréal (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

La plupart des régions du Québec jouissaient aujourd'hui d'une température ensoleillée grâce à une masse de haute pression située le long de la vallée du Saint-Laurent. Cependant, une faible perturbation qui a pris naissance à l'est des Rocheuses se dirige rapidement vers l'est du pays. Cette tempête, qui amènera un temps plus doux, devrait atteindre la frontière occidentale du Québec tôt samedi matin.

Région de Montréal, Laurentides, Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : ensoleillé aujourd'hui mais généralement nuageux demain avec neige légère occasionnelle ; plus doux et vents légers.

Mininum cette nuit et maximum demain à Montréal, 10 et 30 ; St-Agathe, 5 et 25 ; Témiscamingue Rouyn-Noranda et Val-d'Or, 5 et 30.

Region d'Ottawa-Hull : ensoleillé aujoud'hui ; demain, généralement nuageux. Plus doux et vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Ottawa-Hull, 10 et 25.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Mauricie, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski ; ensoleillé aujourd'hui ; samedi nébulosité croissante et neige légère en matinée. Plus doux demain et vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec et Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, zéro et 20 ; Sherbrooke, zéro et 25 ; La Tuque, 5 et 25 ; Baie-Comeau, 5 et 15.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux aujourd'hui et demain matin avec nébulosité croissante samedi soir. Peu de changement dans les températures, vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Gaspé, 5 et 15 ; à Sept-Iles, 10 et 5 au-dessus.

VOEUX A L'OCCASION DU NOUVEL AN

La Jeunesse ouvrière catholique (JOC) souligne dans ses voeux pour l'année 1963 l'urgence d'effectuer immédiatement un certain remaniement de l'enseignement spécialisé actuel.

Dans ses voeux, qui ont été transmis par le président de l'organisme, M. Jacques Boucher, la JOC souhaite également que l'on accorde une attention toute spéciale à l'orientation des jeunes dans le choix de leur métier.

La JOC exprime aussi le voeu que les gouvernements offrent à chacun l'opportunité d'apprendre un métier suivant ses aptitudes. Elle ajoute que l'orientation de la vie économique du pays devrait être pensée en fonction du droit de chaque individu au travail.

Dans un autre domaine, la JOC affirme que les loisirs commercialisés devraient cesser d'exploiter les instincts les plus bas des jeunes travailleurs et qu'ils devraient leur apporter davantage la détente, la culture et le sens de la vie sociale.

Pour ce qui est des jeunes travailleuses, l'organisme demande qu'on respecte sa mission de femme.

Même les femmes

Montréal, (PC) Deux jeunes femmes et un homme subiront leur enquête préliminaire, le 3 janvier; ils sont accusés de vol avec violence. Les accusés sont Shirley McNeil, Lise Robinson et Gaston Forest. La police recherche un autre homme. Ils sont accusés d'avoir volé à un ouvrier du port $11 et une montre évaluée à $98.

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



JOS. PALOOKA



RIP, LE DETECTIVE



Dr BEAUDOC



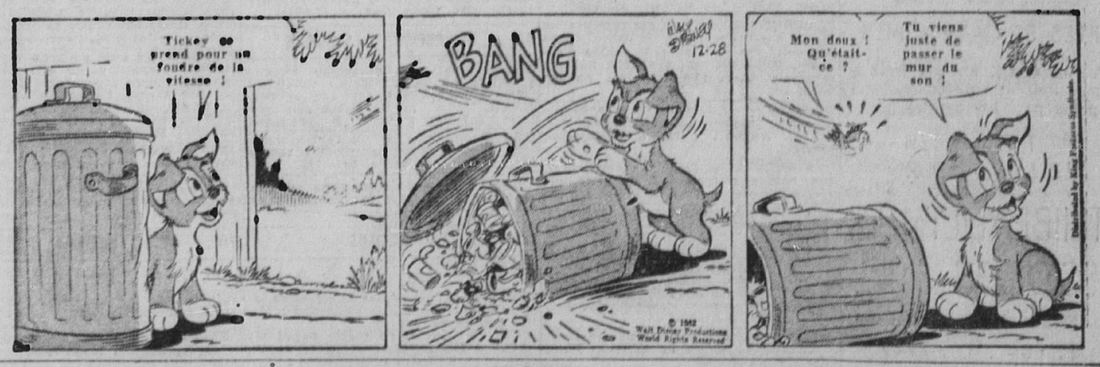
MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



COCO



Les annonces classées du Soleil 525-5133

"Le Soleil" est publié et imprimé au 390 de la Couronne à Québec, par la compagnie LE SOLEIL LTEE.

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada à l'Audit Bureau of Circulation, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, à l'Union internationale de la Presse catholique, à l'Institut international de la Presse, au Commonwealth Press Union.

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, la United Press international et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'Agence Reuter ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par Le Soleil.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous: Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Haute-Rive, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Vanier, Manoirmency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Si la copie "édition régulière" et la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Sept-Iles 80c par semaine sans égard au nombre de jour de publications ou $35.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs, 15c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres présentement desservis par le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Abitibi, Arthabaska, Bagot, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Lavioletter, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $3.00, 1 mois $1.25. Ailleurs au Canada: 1 an, $10.00, 6 mois $6.00, 3 mois $4.25 et 1 mois $1.50.

Etats-Unis et pays étrangers: 1 an $10.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $4.00; 1 mois, $1.50.

"Le Soleil" est publié et imprimé tous les jours de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 525-5133

TARIF COMPTANT

1 ins la ligne comptée de 5 mots en sus	.30
3 ins consécutives. Escompte de 12%	$1.00
6 ins consécutives. Escompte de 20%	
24 ins consécutives. Escompte de 20% + 15%	
Minimum 3 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Annonces de l'extérieur	
Strictement payables d'avance. Pour cause frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès, formule régulière	$2.00
Services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.05
Avis dans carnet mondain	$2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées minimum	$1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels . . 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces à caractère spécial (semi-display): 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 4 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

6 AGENTS

GAGNER $100 par semaine dans votre entourage. Ecrire Produits Bérubé, St-Alexandre, Kam.

8 ANIMAUX A VENDRE

STE-THERESE de Lisieux, chiens de toutes sortes. Tél.: 661-5810.

CHATS Siamois, Chihuahuas, Poméraniens, Cockers américains, Colleys, Boxers, Danois, Bergers Allemands, Jeunes et adultes. Tous enregistrés. Gardons chiens en pension. Achetons et échangeons. 661-8076.

CHIEN adulte et petit Chihuahua, 805 rue Ste-Thérèse, Québec.

FEMELLE Boston Terrier pur race 2½ mois, $30.00. Tél.: 872-7811.

PETIT singe (écureuil), apprivoisé, aime les enfants, comptant $50. 623-4573.

CHIENNE Boxer $35.00. Boxer 2 ans, $50.00. Poêle, $50.00. — 661-0217.

CANICHE (Poodle) 3 mois, noir. Tél.: 683-4514.

9 ANIMAUX PERDUS

CHIEN Boxer noir et brun, perdu, Ste-Foy. Récompense. Tél.: 653-3007.

13 ARGENT A PRETER

PRETS 1ère et 2e hypothèques sur propriété résidentielle et commerciale. Hallargeon & Carrier, notaires, Le Crédit Hypothécaire Inc., 38 Desjardins, Québec. Demandez André Lepage, 525-4437. Le soir: 681-1814.

PRETS consentis promptement. Première, deuxième hypothèques. Ville et campagne. Placements Candiac Inc., 77 St-Louis. 522-9187.

PRETS en 1ère et 2ème hypothèques avec taux raisonnables, inspection gratuite, finançons maisons à construire d'après plans et obtenons ristourne provinciale s'il y a lieu. Frontenac Inc. 681-1802. Soir: 653-4630 ou 653-2982.

1ère et 2e HYPOTHEQUES — Québec, banlieue seulement. — Ramson, Ramson, Gascon & Mercier, notaires, 870 avenue Cartier.

$1,500,000.00

CINQ CENTS mille prêté depuis 3 mois. Un million et demi disponible sur propriétés résidentielles commerciales. Partout au Canada. 1ère, 2ème hypothèques. Aucune charge d'inspection. Prêt accordé la même journée. S'adresser: Les Entreprises de Prima, 284 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-8333, soir: 626-2674.

PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant du prêt	Paiement Mensuel
$1,500.	$16.26
$2,000.	$21.67
$2,500.	$27.10
$3,000.	$32.52
$4,000.	$43.36

le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts

VILLES ET CAMPAGNES

Aucun dépôt, aucuns frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

283, St-Joseph Est — Québec

Tél.: jour: 522-6464
soir: 623-0508

24 BONNES DEMANDEES

SERVANTE demandée. Téléphoner après six heures. 522-5117.

FILLE pour garder 11 à 1 heures soir. Tél.: 524-0351.

BONNE demandée pas cuisine. S'adresser 89 Rue St-Louis. 522-3239.

BONNE demandée, pour ouvrage général, 3 enfants, $20.00 semaine. 522-7358.

BONNE à tout faire, demandée pour quelques semaines. Tél.: 623-3429.

PERSONNE fiable, références, un enfant, à Trenco. Tél.: 627-4063.

26 BONNES PROPOSEES

LEVIS, servante 2 enfants, ouvrage général après 4 heures. 837-3886.

PERSONNE FIABLE, pour ouvrage à l'année. Beauport, 663-0170. Tél.: 661-3842.

25 BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS de démolition planches, madriers, poutres, etc. provenant de l'ancien Marché de Québec. S'voir sur les lieux ou s'adresser chez Simon Bolduc, Québec, pour démolition. 320 Lamontagne, Québec.

29 BOULEUSES A LOUER

BOULEUSE LEVIS, 800 pour, garantie 10 ans. Wellington, Rivière Beaudette, Ontario. Entrepreneurs en excavation: L. Pagé, 390, 1re Avenue. 524-4300.

30 LOGEAUX A LOUER

628, 2ème AVENUE, 1er étage, grand bureau chauffé, $125. — 525-3427.

CARRE Jacques-Cartier, bureaux meublés, 388 rue Du Roi. 525-8711.

BUREAUX, rue St-Pierre, à partir $35 mois, chauffés, éclairés. 681-6381.

BOULEVARD DUPLESSIS, stationnement intérieur accès facile, service de secrétaire si désiré. P.-A. Savard 653-1383.

GRAND et petit bureaux disponibles, Ste-Foy, édifice moderne à l'épreuve du feu. Tél.: 653-4793.

COTE D'ABRAHAM, 3 locaux, chauffés, différentes grandeurs à louer, 1er, 2e, 3e étage. Tél.: 522-2347.

411 DORCHESTER, coin St-Joseph, superficie 1,200 pieds, situé au-dessus Beaubord Finance, libre mai. 527-8269.

35 CHALETS A LOUER

LAC BEAUPORT, maison meublée, du 5 janvier, 1er juin, $250. par mois. — Tél.: 849-8218.

38 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE avec pension. S'adresser 386 Dorchester.

ST-SAUVEUR, chambre pension, 1-2 personnes, lits jumeaux, $16. — 524-7898.

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. 523-6945.

40 CHAMBRES A LOUER

SILLERY, grande chambre, 2 lits, pour 2 personnes. Tél.: 527-3217.

ST-SACREMENT, chambre boudoir, moderne, droit cuisine. Près hôpitaux. — 661-5419 — 683-7783.

CHAMBRE confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: Foyer Ave Maria, 511 rue St-Jean, Québec.

CHAMBRE à louer, 145 Seigneuriale, Beauport. — 661-1615.

ENTREE semi-privée, $8.00, monsieur, libre, stationnement. 356 Lockwell. — 523-4356.

CHAMBRE confortable, eau courante, permis cuisine. S'adresser 24 rue Ste-Anne.

HAUTE-VILLE, permis cuisine, eau chaude, propre, 138 Ste-Anne. 529-4781.

ST-ROCH, chambre moderne, eau chaude, confort, tranquillité. 593 du Roi.

CHAMBRE à louer meublée. — Tél.: 522-8818.

PAROISSE St-Dominique, chambre propre, ensoleillée, permis cuisine, maison privée. Dame, demoiselle. 529-3576.

CHAMBRE, St-Roch, pour demoiselle, couple Tel. après 5 heures. 522-5402.

634 FRASER, chambre à louer pour monsieur. Tél.: 681-6857.

ST-SAUVEUR, chambre, personne distinguée. Tél.: 524-1332.

STE-FOY, chambre simple, lavabo, confortable, entrée privée, 467 d'Argenteuil. 653-5898.

ST-ROCH, permis cuisine propre, tranquille. S'adresser 335 De la Chapelle.

GRANDE pièce pour 2 personnes. Haute-Ville. S'adr.: 524-7405.

PRES hôpital Enfant-Jésus, chambre moderne, meublée, chauffée, lavabo, entrée seule. Tél.: 529-1309.

HAUTE-VILLE, proximité autobus, propre, conviendraient soeurs ou amies. — 524-3023.

ST-PASCAL, rue Champfleury, éclairée, permis cuisine, étage du bain. 683-0925.

ST-PASCAL, chambre-boudoir, permis cuisine, 1 ou 2 personnes. 523-1384.

CHAMBRE à louer près église St-Charles Garnier, Sillery. 683-7630.

CHAMBRE confortable, eau courante, permis cuisine. S'adresser: 24 rue Ste-Anne.

FACE hôpital St-François d'Assise, belle grande chambre, 1ère Avenue. 523-4533.

STE-FOY, chambre, lavabo, service de concierge, déjeuner si désiré. 653-0117.

CHAMBRE double, pour deux personnes, avec lavabo, 1167 St-Jean. 523-3152.

CHAMBRE-STUDIO, permis cuisine, chambre bain, téléphone, entrée seule. 661-1339.

GRANDE chambre à louer dans St-Roch. 524-4047.

PROPRE, chaude, tranquille, libre, meublée, 558 St-Vallier Est. 525-9048.

GIFFARD, près St-Michel Archange, chambre à louer. Tél.: 661-3001.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE, Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 510, d'Abraham. — Tél.: 523-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00.

CLAVIGRAPHES neufs à louer, modèle récent. Tél.: 522-6816. Gérard Poulin, 1241 Inc 770 Côte d'Abraham, Québec.

CLAVIGRAPHES LOUER $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5136.

SERVICE à la machinerie de bureau. Vente, service, location, estime gratuit. Jacques Couturier Enr. — 661-6412.

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est, téléphone 529-8244. $7.50 par mois 3 mois $18.00. Réparations clavigraphes.

EQUIPEMENT de bureau Québec. Vente, service, location machines neuves, usagées, prix modéré. 524-2800 — 660 d'Abraham.

49 HUILE POUR BRULEURS

J.-L. BARTON, 315 Latourelle — Tél.: 522-8821. Huile pour brûleur.

54 COMMERCES A VENDRE

SALON coiffure, Boul. Charest, clientèle établie, cause: maladie, finance si désirée. 653-4215.

MAGASIN général, tavernes, épiceries-comptoirs, maisons à revenus, motels. Marcel Morel, courtier. 527-1732.

LIMOILOU, épicerie licencié avec logement 5 pièces. Leo Bernier. 523-6066.

RESTAURANT licencié ou non, $3,000, $5,000, $2,500. Leo Bernier. 523-6066.

TROIS-RIVIERES — Une des tavernes les mieux organisées de la Province, située au centre des affaires, gros chiffre d'affaires. Comptant requis $18,000, balance mensuelle. J.-P. Lamberti, 1851 Avenue Parc.

ST-MALO — Restaurant très achalandé avec logement 4 pièces meublées. Tel.: 3 hommes: $4,500. Turmel. — 529-2575.

1ère AVENUE — Salon de chaussures, bon chiffre d'affaires, à sacrifier sur prix d'inventaire Turmel. 529-2575.

RESTAURANT, bon poste, prix sacrifié, $6,500.00. Cause maladie. — 525-4878 — 683-6749.

EPICERIE-BOUCHERIE — Jeunes avec maison 14 pièces en plein quartier latin — très bon chiffre d'affaires. Vendu pour cause de maladie. Québec Land & Realty Company (Louis A. Prévost) 529-8456. Soir: 524-7254.

HOTEL, licencié à vendre ou échanger, 5 acres, 30 chambres de Québec. Ecrire Dept 741 Le Soleil.

SALON de coiffure établi depuis 13 ans, centre commercial, avec logement, cause affaire raisonnable refusée. Cause santé. 524-1823. Soir: 683-8238.

LAUSON, 12a St-Joseph, boucherie-épicerie, immeuble. Commerce prospère. Prix de sacrifice. Cause maladie. 837-7436 — 837-6417.

TABAGIE à vendre, prix de sacrifice. Tél.: 529-4351 — 529-6837.

55 COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. — Avons acheteurs. L. Nunt, 194 St-Jean. 529-5582 — 527-2991.

OU AGENCE (possède local exceptionnel et capital). Tél.: 623-1791.

61 DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENT local longue distance Québec Moving & Warehousing. Tél.: 529-2155.

62 DIVERS

SEAT COVER EN MOUTON $38.95

NYLONS $12.95, top convertible. Duolite Auto Top, 2e Avenue. 523-6207.

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix, 110 rue St-Paul. Tél.: 529-1761.

63 DIVERS A LOUER

LEA NADEAU Enrg., robes mariées, demoiselle d'honneur, soirée, crinoline, diadème, capes renard blanc, vendre, louer. 2017 1ère Avenue. 524-3726 — 524-3725.

DU NOUVEAU — Location, vente, robes mariées, soirée, demoiselle d'honneur, crinoline, voiles, diadèmes. Salon: Chez Jeanne Enr., 436, 3e Avenue. 529-7606.

SALON Camilla Nadeau, robes mariée, soirée, diadèmes, crinolines, fourrures 653-0465.

64 DIVERS A VENDRE

MEUBLES, poêles, appareils électriques. Nous vendons aux clients qui cherchent les plus bas prix. Croteau Ltée, 25 est, St-Joseph. Tél.: 525-9426.

LOTS réfrigérateurs, télévisions, poêles, laveuses. Excellente condition, termes faciles — 529-3522.

BAIN, toilette lavabo neuf et usagé. — 1115 St-Vallier-Est. 524-3382.

VENTE, service des produits Waterman, Parker, Sheaffer, Esterbrook et Ronson. Le Spécialiste du Stylo Enr. 418 Dorchester. 323-7307. Marcel Filion, propriétaire.

LAVEUSES, TV, 17 pcs, portative, Stéréos, réfrigérateurs, poêles 220, fournaises à l'huile, parfait ordre. Termes faciles si désiré. René Dion Réfrigération. 2854, 1ère Avenue. 623-3826.

40 REFRIGERATEURS, T.V., poêles 220, et à l'huile laveuses. Prix raisonnable et garantie. Termes. Robitaille, 504 Canardière. 529-9488.

TRANSMETTEURS récepteurs, matériel électronique, Walkie-Talkie, etc. Tél.: 527-9756.

VENDONS poids, haltères, bicycles, courroies à massage protéines assorties. Nouveau merveilleux Pédalo "Home Gym Master Welder" de luxe. Vendeur autorisé des produits Bex Welder. Bas prix, conditions faciles. Consultez Jacques Collin Gymnase Olympique, 695 St-Vallier Est. Tél.: 523-0712 ou 663-0548.

COMPTOIRS de magasin, vitrés ou non. Occasion. P.-A. Savard, 14 Blvd Duplessis, Ste-Foy.

ACHETONS, vendons, échangeons. Marceau Meubles Usagés, 432 Mgr Gauvreau, 523-5625.

ARTICLES de ménage. Bureaux, poêles, chesterfield, réfrigérateur. Prix d'aubaine. — 661-7105.

MACHINES coudre neuves, 25 ans garantie par compagnie, $49.00 et $115.00. Batterie cuisine 12-8-3 plis. Balayeuse, cireuse 3 brosses, $49.00 à $100.00. Jour, soir: 1058 St-Michel. Tél.: 524-3825.

MARCHANDS, pour vos montres, transistors, etc. Prix exceptionnel. B. & G. — 661-5647.

LAVEUSE électrique, à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparation et pièces. Simard Laveuses Service, 385, 13e Rue — 523-7953.

BALAYEUSE, poissseuse usagée, à vendre. S'adresser 823-3078.

FOURNAISE usagée, bois et charbon, avec bouche à gravité, aussi TV 21 pouces console. 837-9633.

AUBAINE générale, paletot castor, peu usagé, bon état, gr 40-42. Paletot d'hiver neuf, gr 40-42. Skis avec attelage, 3 paires 7 pieds, une 8 pieds. Chic manteau lapin blanc neuf, doublé soie, pour jeune femme ou jeune fille. Culotte équitation neuve, beige, entre-jambes chamois, bonne qualité, pour jeune fille. Clavigraphe Underwood usagé, 17 pouces. Tél.: 527-7041.

MACHINE coudre White, Arrow, Brother, Pfaff, Necchi, usagées, remis en parfait ordre. Offerte à prix dérisoire, avec garantie. Conditions paiement très faciles. Aussi quelques reprises pour non paiement, offerte pour balance de compte. 663-7243.

LIVRES tous genres, achat, vente échange. Le Comptoir du Livre Enr., 29 St-Vallier Est. 525-6402.

AMEUBLEMENT complet de salon, tapis et rideaux compris, aussi laveuse, poêle électrique. Tél.: 663-9643.

DIVAN-LIT neuf, $55.00 pour $35.00. — Tél.: 522-4313.

LOTS réfrigérateurs, télévisions, poêles, laveuses. Excellentes conditions, termes faciles. 529-3522.

TELEVISION, 21 pouces Marconi, parfait ordre. Aubaine. Tél.: 523-8011.

COFFRE-FORT, miroir 4 x 38, sans cadre. 529-8324, soir 523-2236.

77 CHAISES usagées de taverne, et 24 tables. Conditions. 522-2178.

AUBAINE, laveuse automatique Inglis, parfait ordre, très propre, $50. 527-5200.

MACHINE à coudre Singer Slan-O-Matic, reprise de finance, valeur $378, à liquider pour la balance, 847 St-Jean.

SCIE mécanique Parmer à vendre. — Tél.: 842-4279.

SAXOPHONE alto à vendre. — Tél.: 527-6737.

MEUBLES USAGES

SET chambre neuf, $75. Set salon neuf, $100. Achetons, échangeons meubles, 402, 3e Rue. 523-2793.

MIROIRS ET TAPIS

PRIX du manufacturier toute dimension. Cadeaux qui sera apprécié. Bernard & Fils, 486 Canardière. 529-4280 — 623-7781.

ATTENTION

FUTURS MARIES. Aubaine incroyable, ameublement complet vieux de 5 mois, pour logement 3 pièces, ultra-moderne, comprenant set chambre noyer, avec commoder, matelas, lampes, etc.; set salon sections, tables, lampes, tapis mur à mur, TV, bibelots, etc.; set cuisine chromé, poêle, réfrigérateur, etc. Le tout à sacrifier en bloc pour du comptant seulement. Cause transfert dans autre ville. 681-1057, demander M. Bédard.

67 ENTREPOTS A LOUER

GRANDS Entrepôts et grands Terrains à vendre ou à louer pourrait subdiviser, voie d'évitement, chauffage central, conditions faciles. Agents d'immeuble protégés — 683-3491. John A. S. Townend.

4,000 PIEDS plancher, partie chauffée, aussi, 3,000 pieds cour — 529-9480.

68 ENTREPOTS A VENDRE

GRANDS entrepôts et grands terrains à vendre ou à louer, pourrait subdiviser, voie d'évitement, chauffage central, conditions faciles. Agents d'immeuble protégés — 683-3491. John A. S. Townend.

GRAND entrepôt, terrain centre industriel St-Malo. Aussi industries à vendre. Marcel Morel, courtier. 527-1732.

Une insertion dans les annonces classées du Soleil roule peu et donne des résultats rapidement.

70 ECOLES

BART SCHOOL, cours jour, soir, spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. — Tél.: 522-5889 — 522-6109 — 683-1683 — 751 Côte d'Abraham.

COURS CLASSIQUE privé. Pré-classique, éléments à philosophie. Prospectus gratuit. Institut Latin, 830 d'Aiguillon, Québec 4. — Tél.: 523-3754.

DAMES et demoiselles de (18 à 35 ans). Inscription pour cours débutant le 8 janvier 1963. Devenez esthéticienne-visagiste, cours complet. Anatomie, cosmétologie, soins d'entretien de l'épiderme, massage, acné, points noirs, pores dilatés, rides, double menton. Pour inscription, écrire ou téléphoner. Cours du jour ou du soir. Clinique d'Etudes Esthétiques Dr Renaud. 831 St-Jean. Tél.: 524-7311.

VOS JOLIS CHAPEAUX. Apprenez à les faire selon méthodes Paris, New York, avec modelliste diplômée. Académie Parisienne de mode 29½, St-Stanislas. 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

ECOLE BLUTEAU. Jour — Soir. Cours spécial de conversation anglaise. Cours commercial; bilingue, acceptons élèves 5ième à 12ième. — 473 Canardière. — 524-3215.

ECOLE METIERS "MELOCHE"

PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines tel que: soudure générale et soudure à haute pression, $150 demande, prospectus. Institut Technique "Meloche", 651, 3e Avenue, Québec.

INSTITUT DENYS

JOUR — SOIR. Par correspondance. Cours 5e à 12e année, commerciale et scientifique. Examens du Département de l'Instruction publique. Conversation anglaise. Comptabilité supérieure, sténodactylo. Préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722 St-Jean, Québec. — 529-3751 — 681-2805.

INSTITUT THOMAS

1070 ST-JEAN. Jour, soir. Conversation anglaise. Cours commercial, anglais, français, sténographie, dactylo, comptabilité. Tél.: 522-7490.

71 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr., spécialités extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 550, 18e Rue, Québec. 522-1881.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

EN BEAUTE pour les Fêtes. Maquillage, soin d'entretien, massage, disparition d'acné, points noirs, pores dilatés, rides, double menton, rectification du buste, cellulite, bain de paraffine. A la Clinique d'études Esthétiques Dr Renaud vous pouvez avoir des soins à compter de $3.75. Cours de maquillage pour vous-même gratuit avec l'achat de $15.00 de cosmétiques. 831 St-Jean, Québec. Tél.: 529-3480.

LAVEUSE de vaisselle, restaurant à Ste-Foy. Travail du soir. 653-4055.

LAVEUSE de vaisselle, 7 h. 30 à 3 h. p. m., pas travail fin semaine. Restaurant Chez Oscar, 67 Sault-aux-Matelots.

PERSONNE fiable, prendre soin bébé, 2 enfants, âge scolaire. 525-8429.

PERSONNE fiable et honnête pour tenir maison et prendre soins d'une fillette. Tél.: 663-6213.

MESDAMES, si vous avez besoin d'argent et ne pouvez travailler que quelques heures par jour, servir un territoire Avon est votre réponse. Ouvertures: Sacré-Coeur, Jacques-Cartier, Haute-Ville, Ste-Foy. Tél.: 523-7706.

STENOGRAPHE BILINGUE

AVEC EXPERIENCE, requise par une importante entreprise nationale pour une de ses succursales à Québec. Salaire basé sur l'expérience, assurance-groupe et autres avantages analogues. Politique généreuse quant aux vacances. Pour appointement veuillez appeler pour rendez-vous à 525-8108.

GERANTE SALON de BEAUTE

Pour nouveau salon de beauté moderne. Devra être bilingue (français-anglais). Occasion merveilleuse, salaire alléchant pour personne expérimentée. Nombreux avantages. Veuillez communiquer par écrit vos antécédents en tout confiance au Dépt 760 Le Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME demandé pour salle d'échantillons en gros, références exigées. 523-1830.

VOYAGEURS demandés pour vendre nos calendriers dans les localités suivantes: Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Chicoutimi, Lac St-Jean, Abitibi, Valleyfield, Belle commission payée références exigées. Ecrire à Ratté & Frère Ltée, 370, rue St-Anselme, Québec 2, Que.

OPERATEUR de Crane demandé, avec expérience, pour moto-Crane, ouvrage à l'année. Bad.: Grue Mobile Inc., — 872-7964.

SI VOUS AVEZ UN METIER

JE PUIS investir l'argent pour partir en affaires. Vous apporterez votre expérience et moi, je fournirai argent et mon temps et nous diviserons les profits. Ecrire Dépt 757, Le Soleil.

91 HOPITAUX

HOPITAL PRIVE — Convalescents, cas chronique, assurance-hospitalisation. — 1480 Frontenac. 681-3275.

98 INFORMATION

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez Secrétaire. Case postale 1861, Québec. — Tél.: 524-6108.

105 LOCAUX A LOUER

633, 3e AVENUE, local pour magasin, bureau, finance, restaurant. 525-8427.

1,500 PIEDS a 20,000 pieds, centre de la ville. 522-1297.

734 ST-JEAN, convenant pour bijouterie ou autre. Bien situé. 525-8427.

525 PRINCE-EDOUARD, salle 35 x 50, chauffée, 281 Couronne — 523-0619.

MAGASIN rue St-Paul, face nouveau bureau de poste, long bail si désiré, prix spécial d'ici au 30 avril 1963. H.-P. Cimon, 895 D'Aiguillon. 525-5169.

674 RUE ST-JEAN, autrefois Salon Tracey, 5 pièces, modernes, chauffées, locataire peut y loger, libre. 527-8269.

921 RUE Bourlamaque, Magasin, chauffé, pouvant servir de bureau, salle d'échantillon, etc., $75.00 — 529-4537.

107 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

2 PIECES, meublées, poêle 220, réfrigérateur, etc. Libre immédiatement. 2020 Chemin Ste-Foy.

APPARTEMENT. — Living, cuisinette, chambre bain, chauffé, meublé, éclairé. 460 St-François Est. — 522-2277.

CEUX qui désirent faire des rencontres sérieuses. Consultez Mme Langlois, 390 2e Rue. 523-7458 — 523-5547.

POUR FAIRE rencontres. Appelez Mme Dubord. 359, 11e Rue. 525-9810.

POUR FAIRE rencontres sérieuses, Mme Blais. 778 St-Cyrille Ouest. 527-3986.

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en. Les résultats ne se font pas attendre.

107 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER MONTCALM

LE LAURIER, 600 Ave Laurier. Il nous reste un 3 pièces, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, Royal Trust 522-4031 — Soir 523-4556.

FRANCISCAINS, N.-Dame du Chemin, 6 pièces, chauffées. Tél.: 683-9272.

6 PIECES, chauffées, eau chaude année. 126 St-Cyrille, après 5 heures p.m.

LE DEAUVILLE

EN FACE de l'hôpital St-Sacrement, 3½-2½-3½ pièces, de luxes à louer, poêle et réfrigérateur, ascenseur, incinérateur, buanderie, concierge, garage, meublé si désiré. Royal Trust Co. 522-4031. Soir: 523-4556.

LE LAURIER

600 AVENUE LAURIER, près Manège Militaire, magnifiques logements, 3 à 6 pièces, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, concierge, ascenseur, vue sur le fleuve. Téléphonez: M.-A. Robitaille, Royal Trust Co. 522-4031 — Le soir: 527-4780.

QUARTIER ST-SAUVEUR

RUE St-Vallier, construction neuve, 4 pièces, chauffées, plancher recouvert. 872-2283.

2 PIECES chauffées, bain, adultes. — 525-6827 après 7 p.m.

4 PIECES, plus chambre de bain, chauffées, 1er plancher, très propre. 473 Boul. Charest Ouest.

SILLERY

PARC PALAISE, 4½ pièces, très belle vue, libre 1er février. 527-1983.

STE-FOY

6-2½ PIECES, neuves, terrain stationnement, parc d'amusements et piscine pour enfants. Couillard Entreprises. — 653-5291.

ST-THOMAS D'AQUIN, très beaux logements 3-4-5 grandes pièces, 2 chambres bain tuile céramique, chauffées, stationnement avec prise. 683-0507 — 683-7315.

STE-FOY, beau grand 4 pièces, meublé, aussi 5 à 6 pièces, non meublées. Tél.: 653-4167 ou 529-8121.

4 PIECES NEUF, 1er étage, 2792 Laprade coin Chanoine Scott nord. Tél.: 653-2806.

BACHELOR meublé ou non. Tél.: 653-9197.

GRAND logement 5 pièces, neuf. — Tél.: 653-9197.

LOGEMENTS 4-5 pièces, ultra-modernes, meubles désiré, entrée laveuse, sécheuse, 2 balcons, situés 62 Delage, N.-D. de Foy. 653-3794.

1 LOGEMENT de 5 pièces, et un de 3 pièces, plus chambre bain, ultra-modernes, construction récente, thermostat individuel, stationnement, service concierge et buanderie, poêle et réfrigérateur si désirés. Prix d'aubaine. S'adresser 128 Place Beloeil. Tél.: jour et soir, 653-2904.

4 GRANDES pièces, chauffées, $85. Libre près école. 2895 Chapdeleine. — Tél.: 653-1818.

APPTS DE L'ELYSEE

EN FACE Poste Télévision. 50 logements luxueux, 4-5½ pièces, bain, douche, penthouse, 2 terrasses, buanderie, cases individuelles, bureaux, abri nucléaire, ascenseur, système d'alarme, incinérateur, laveuses de vaisselle, ventilation, balcons, 2 piscines extérieures communes, télécâble, service concierge, salon coiffure. Prix à partir de $110.00. Tél.: 527-4748 — 525-5427.

LE BEAU-LIEU

SITE MAGNIFIQUE, Chemin Ste-Foy, logements 2-3-4-5 pièces, chauffés, eau chaude, poêles, réfrigérateurs, thermostats individuel, incinérateur, concierge, buanderie, stationnement. — Tél.: jour: 527-3430. Soir: 681-8421 — 683-4588.

BANLIEUE

ST-RODRIGUE, Logements neufs, 5 pièces, modernes, $95.00 — 623-1931.

ST-RODRIGUE, logement neuf, 4 pièces, chauffé, libre immédiatement. 623-7727.

LOGEMENT 3 pièces, chambre de bain, St-Rodrigue, $40. 623-3176.

5 PIECES plus chambre bain, Loretteville, 519 rang St-Claude. 842-7195.

BEAUPORT, 6 pièces, maison seule moderne, chauffé, visible samedi après-midi seulement, rue de l'Avenir, dernière maison.

LOGEMENT non chauffé, 4 pièces, chambre bain, St-Gérard Majella. — 842-2140.

VILLAGE St-Gérard, 4 pièces, chambre bain, 163 Blvd Lamontagne.

RIVE SUD

A BIENVILLE, logements neufs, 4 pièces, chauffées, modernes, chambre bain, quartier résidentiel, près église, écoles et centre commercial. — 527-2877 — 525-3582.

108 LOGEMENTS - APPARTEMENTS DEMANDES

INTERESSE à louer appartement, deux pièces, meublés, avec salle de bain. Repondre par écrit au Dépt 803 Le Soleil. Devrait être disponible le 13 janvier.

110 MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIES NEUVES, usagées, pour boutique bois: moteurs, outillage électrique. J.-R. Normand Enr., Ste-Hénédine, Dorchester. — 547-3529.

MONTE-CHARGE de construction. Aussi hoist électrique pour grafle à neige. P.-A. Savard, 14 Blvd Duplessis, Ste-Foy.

LOADER — Caterpillar D-6 tracteurs Caterpillar D-4, Carry-All, compresseurs pneumatiques 500 pi. cubes. Camion Euclide 22 tonnes, Casse-pierre primaire 24 x 36 pouces, avec feeder et moteur D-13,000. Camion Chevrolet, 3 tonnes, trailer distributeur gaz et fuel. Plan d'asphalte 30 tonnes à l'heure. Aussi terrain avec bureau et garage, à vendre ou à louer. Jour: 872-2963. Soir: 653-1098.

SOUFFLEUSE à neige Case 800, Richeson, cabine, chaine, 400 heures opération. Sacrifierais $8,500.00. Cause, abandon contrat. Langlois & Frère Enrg. South Stukely (Sherford) — Tél.: 539-1292.

COMPRESSEURS A LOUER, A VENDRE

AVEC MARTEAU à air. Armand Lepage 1120 Cadillac. Tél.: 623-0305.

Camion Sicard, 7 tonnes avec one-way et pelle de côté Frink.
Camion International 1955, 9 tonnes, 3 différentiels.
Souffleur Sicard, modèle senior.
Chargeur 2½ verges, Caterpillar 1958, modèle 977.
Pelle Unit ¾ verge, avec trois attachements.
Grader Allis Chalmers, modèle 45.

MACHINERIE MAHEUX
500 AVE ST-SACREMENT
QUEBEC, 683-8940.

112 MAGASINS A LOUER

MAGASIN moderne conviendrait lingerie, disques, confections pour dames. — 525-9078 — 661-1552.

COTE DU PALAIS, local remis à neuf, près Hôtel Victoria. Conviendrait pour professionnel. Trust Général du Canada. 529-5311.

338 LA COURONNE

650 pieds carrés. Magasin pouvant servir pour magasin de fourrures, salon de coiffure, spécialités pour dames, etc.

Trust Général du Canada
Tél.: 529-5311 — Soir 839-8566

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIE

121 MAISONS A VENDRE

STE-FOY

STE-FOY, 2 logements, 5 pièces, maison neuve. S'adresser 522-3490.

STYLE COLONIAL

MAISON familiale située Ste-Foy, Parc Horizon, près Académie de Québec, 10 pièces, salle de jeu finie, garage double 527-3430.

DOMAINE D'ANJOU

BUNGALOW — 5-3 pièces, comptant à partir de $400. Mensualités $77.00. — S'adresser 3198 Martigny. Tél.: 653-1902 ou 529-4702.

BANLIEUE

PETITE RIVIERE NORD, maison neuve, 7 pièces. Tél.: 681-2763.

ST-RODRIGUE, 6 logements neufs, 6 pièces, modernes. 623-1931.

CHARLESBOURG — Place Bédard, près 6ième Rue, magnifique bungalow 6 pièces, garage. Georges Paquet, 524-4517.

GIFFARD, Beauport, maisons à revenus où poste de médecin avec résidence. Marcel Morel, courtier. 527-1732.

6 PIECES avec abri d'auto, 4e Rue Est, Charlesbourg 527-5217.

GARAGE organisé, Charlesbourg. Maison habitable à l'année, Lac Beauport. — Marcel Morel, courtier. 527-1732.

CHARLESBOURG, 6975, 6e Avenue est, près écoles, église, magnifique plain-pied neuf, 6 grandes pièces, pierre, brique, plâtre, abris d'auto, occupation 1er janvier, $17,000. Conditions faciles. 527-3554, 681-3827.

BENOIT XV — Luxueux cottage, 8 pièces, sous-sol fini. Turmel, 529-2575.

ORSAINVILLE — Bungalow 5 pièces chauffées, moderne, $13,500.00. Turmel, 529-2575.

ST-JEROME, Charlesbourg, 3 logements chauffés, prix: $20,500. Turmel, 529-2575.

MAISON, 2 étages, 562 Avenue Plante, Québec-Ouest. 527-6471.

MAISON à pièces, chambre bain, Blvd Central, Petite-Rivière. 683-7420.

122 MAISONS DEMANDEES

VENDONS, échangeons, propriétés, commerces. Wilfrid Roger. 197, 4e Rue. — 824-2542.

PROPRIETES revenus demandées, avons acheteurs sérieux. Hunt. 734 St-Jean. 529-5582.

DESIRE ACHETER vieille maison de rapport dans les limites de la ville, facile à transformer ou rénover — 683-3491.

PAIERAIS comptant propriété à revenus plusieurs logements 154 du Roi. 525-9426 le jour seulement.

J'AI ACHETEUR sérieux, pour maison seule ou revenus, aussi commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe. 842-3615.

127a MARCHANDISE SECHE

MARCHANDS ET COLPORTEURS. Demandez notre catalogue illustré envoyé gratuitement vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée — 857-859 St-Joseph Est, Québec. P. Q.

128 MATERNITES

MATERNITE privée Laroche, demoiselle, position. 194 Pierre-Bertrand, Québec-O. 683-4084.

POUR FILLES-MERES, consultation, assistance sociale, orientation, placement d'attente discret et rémunéré en maison privée avant l'hospitalisation. S'adresser Madame Aimé-C. Fontaine ou son assistante, 43 d'Auteuil, Québec — Tél.: 529-1757.

129 MATERIAUX de construction

MATERIAUX de construction neufs de toutes sortes. Prix incomparable. Spécialité dans contre-plaqué. Moderne Plywood Reg'd. Tél.: 842-4465.

133 OBJETS PERDUS

MONTRE blanche, pour dame, perdue, paroisse St-Joseph, Jacques-Cartier. — 683-3357.

134 ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter un violoncelle pour étudiant. Tél.: 681-1501.

138 PENSIONS POUR ENFANTS

PENSION privée pour enfants, licencié. Tél.: 529-4884.

A STE-FOY, pension pour bébés, infirmière licenciée. Tél.: 653-5849.

AU BERCEAU BLANC

94 CHARLES-MARTIN, Ste-Foy. Pouponnière. Nouveau-nés, bas âges. 653-2681.

139 PERSONNELLES

POUR FAIRE rencontre sérieuses, Mme Langlois. 390, 25e Rue. 523-7458.

144 PIANOS A VENDRE

PETIT piano neuf, noyer, Masson & Risch 837-5766.

PETIT piano, neuf, noyer, Mozart. Tél.: 837-5766.

151 PROPRIETES COMMERCIALES

ANGLE ST-JOSEPH, Dorchester, magasin disponible, poste intéressant pour commerçant possédant initiative. S'adr.: propriétaire. 527-8269.

153 RADIOS A LOUER

RADIO pick-up, location, semaine, mois, chambre, hôtel, hôpitaux. 681-1630

159C TELEVISEURS A LOUER

TELEVISION, tourne-disque, louer hôpitaux, maison privée, vente, échange. — Jacques Bédard, 261 des Chênes-Est. — Tél.: 623-0704.

TELEVISION, 3 mois de location serviront d'acompte sur un achat. Système pratique pour chalets, chambres, etc. J.-Roméo Croteau, 179 St-Joseph Est. — 522-3928. Soir: 623-4690.

17 ou 21 POUCES à la semaine ou mois. 3 mois de location applicable sur achat. Tél.: jour ou soir: Croteau Electrique, 524-3679

TELEVISIONS 17-21 pouces. Résidences, motels. Universel TV Service. 522-8676.

159D TELEVISEURS A VENDRE

LOTS télévisions reconditionnées, garantie d'un an. Location applicable sur achat. Refrigérateurs, poêles, laveuses. Achetons, vendons, échangeons, location. R. M. Electronique, 430 St-Vallier-Ouest, 529-3522.

LOT TELEVISIONS, reconditionnées à neuf, garanties un an, $40.00 à $150.00; location montant versé crédité désireux d'acheter. Reconditionnons grosses lampes, garanties $5.00 ou neuve, $28.95 Plante & Gagnon Electronique, 773 St-Vallier-Ouest. 681-5496

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN situé dans la paroisse Ste-Geneviève à Ste-Foy, près école, église, autobus, etc. Très belle vue, jamais de vis-à-vis. Tél.: 822-1835.

STE-FOY. Terrains avec vue panoramique à proximité de la Cité Universitaire, près de l'Académie Commerciale, à l'arrière de l'école Nérée Tremblay, rue Montbray, via Moreau-Nord. — Tél.: 527-0519.

ST-THOMAS D'AQUIN, 50 x 132, près cité universitaire. 527-5217.

AU SUD du Chemin St-Louis, près Pont de Québec, magnifiques terrains pouvant se subdiviser en 12 lots boisés, résidentiel ou commercial. 35c du pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

BOIS DE VINCENNE, magnifiques lots boisés, construction de résidences, près écoles, église, autobus, $2,790 et plus. R. De Rosa. — 522-1249.

BOULEVARD NEILSON — Terrains pour bloc appartements, 70c et plus pied carré. — R. De Rosa. 522-1249.

CHEMIN STE-FOY, coin Moreau, 200 x 300, commercial et résidentiel (bloc appartements) ou édifice à bureau, 90c le pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

BOULEVARD NEILSON, coin Boul. Duplessis, terrain commercial, 100 x 100, $1.00 pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

BEAU TERRAIN, rue Seigneuriale, près futures église, école. — 661-1613.

BOULEVARD HAMEL, terrain commercial 49,000 pieds carrés, $60,000.00. — Gingras. 623-1949.

STE-FOY. — Terrains bien situés. Prix 32 cents le pied carré. S'adresser 3198 Martigny. Tél.: 653-1902 ou 529-4702.

BOIS DE BOULOGNE, choix de magnifiques terrains à partir de $6,000. Davis & Morin Ltée, demander Monique Lessard. 527-8283.

SILLERY

AVE DES GOUVERNEURS, terrains boisés, différentes grandeurs. Gérard Légaré — 527-8028.

167a VOYAGES

PASSAGERS demandés pour excursion de 15 jours, Miami Beach, autobus de luxe, Hôtel Surf Comber, guide bilingue. Départ le 6 janvier. Informations téléphonez, Québec: 524-3234 ou Deschaillons: 54.

168 FOR YACHTS, CANOTS, MOTEURS

YACHT de 24 pieds, moteur Chris-Craft V-8, 185 forces, 1962, parfaite condition, tout équipé. 681-4510.

LA CHAMBRE INTERROGERA DIEFENBAKER

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker se verra sans doute la cible des questions des députés de l'Opposition à la rentrée des Chambres le 21 janvier sur la révélation qu'il a faite au sujet du montant du programme d'aide militaire à l'Inde.

M. Diefenbaker a révélé les détails du programme lors d'une conférence de presse à Nassau avant que les diplomates anglais et américains en aient officiellement informé l'Inde et le Pakistan.

Après avoir déjeuné avec le président Kennedy et le premier ministre Macmillan, le premier ministre du Canada avait déclaré aux journalistes que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et d'autres pays du Commonwealth avaient l'intention d'offrir de l'équipement militaire pour une valeur de $120,000,000 au gouvernement de la Nouvelle-Delhi pour lui permettre de faire face à l'invasion chinoise. Les gouvernements de Londres et Washington n'avaient pas eu le temps d'aviser l'Inde et de rassurer le Pakistan.

Entretemps, le Pakistan n'a pas caché son inquiétude en apprenant que son voisin recevrait de l'aide militaire. Le gouvernement de Karachi craint que l'Inde ne se serve de ces armes dans le conflit qui oppose les deux pays au sujet du Cachemire.

SECRET DE POLICHINELLE

Les autorités canadiennes ont fait savoir que M. Diefenbaker n'avait pas fourni délibérément ces renseignements mais qu'il avait tout simplement mentionné un chiffre — $120,000,000 — secret de polichinelle pour les diplomates d'Ottawa, de Londres et de Washington depuis quelques semaines. C'était la première fois que l'on mentionnait publiquement ce chiffre.

On rapporte que les milieux anglais et américains ont été froissés par l'annonce prématurée du premier ministre. Toutefois nos relations diplomatiques avec ces pays n'en sont pas perturbées pour autant. Les consultations diplomatiques avec l'Inde et le Pakistan débutaient hier.

Un porte-parole américain a fait savoir que son pays eût préféré que M. Diefenbaker ne fasse pas cette déclaration mais il a ajouté que les services diplomatiques américains étaient habitués aux déclarations prématurées, chose assez fréquente d'ailleurs.

Patron mode

par

Anne Adams

4869

Ajoutez à votre garde-robe cette jolie robe-chemisier, que vous ferez à la jupe droite ou à larges plis. Elle est princesse, et ses manches sont courtes.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 5½ verges d'un tissu de 35 pouces pour la jupe par plis.

4869 Taille: 10—20



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 3. (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

"PERSPECTIVES" MONDIALES

Accident ferroviaire

Selon la Radio de La Havane, 926 personnes auraient été blessées hier dans un accident ferroviaire qui a eu lieu dans la banlieue de la capitale cubaine. Un train venant de la province d'Oriente est entré en collision avec un autre qui se dirigeait vers la province de Las Villas.

Plus de permis spécial

Les correspondants étrangers qui désirent se rendre à La Havane n'ont plus besoin de se procurer de permis spécial comme ils devaient le faire pendant la crise cubaine. Les ambassades des nations occidentales qui n'ont pas besoin de visas pour entrer et sortir de Cuba ont été mises au courant de cette mesure prise par le régime de Fidel Castro.

Vieux sage

Le magistrat d'une cour de comté du Missouri commencera son 13e mandat la semaine prochaine à l'âge de 103 ans. Le magistrat a bon pied, bon oeil et conduit lui-même son automobile. Il est devenu juge à l'âge de 90 ans, après avoir été instituteur, avocat, maître de poste et journaliste.

Mesures plus sévères en fin de semaine

Des millions d'Américains prendront la route ce soir au début du congé du Jour de l'An. D'après les prévisions du Conseil de la sécurité, de 420 à 480 trouveront la mort dans des accidents et de 16,000 à 21,000 seront blessées pendant ce congé de quatre jours. Les autorités des Etats et des villes, atterrées par le nombre d'accidents survenus pendant le congé de Noël, ont pris des mesures spéciales en vue de réduire les dimensions de l'hécatombe pendant le congé du Jour de l'An. La police surveillera particulièrement les conducteurs en état d'ébriété. La vitesse et l'alcool sont les deux causes principales des accidents.

Démenti

Le major-général Joseph Gill, chef de la délégation des Nations unies auprès de la Commission d'armistice, a apporté un démenti à l'accusation communiste selon laquelle un appareil de reconnaissance "U2" avait survolé le territoire de la Corée du Nord ce mois-ci.

Tournée "gaulliste"

Le président Charles de Gaulle projette de se rendre en Afrique, au Moyen-Orient, en Union soviétique et en Amérique latine au cours des trois dernières années de son mandat. En janvier, il doit conférer avec le président Kennedy. De Gaulle ne projette pas de partir en tournée avant le milieu de 1963. Son mandat de sept ans se termine au début de 1966.

Traversée de l'océan en caravelle

Les neuf hommes qui ont traversé l'Atlantique sur le Nina II, une réplique de la caravelle de Christophe Colomb, ont dit hier qu'ils retourneront chez eux par voies ordinaires. Un Français, un Américain et sept Espagnols étaient à bord du petit vaisseau de 40 pieds. L'Américain Robert Marx qui était le chef navigateur de l'expédition a déclaré qu'il essaierait probablement de refaire le voyage de Ferdinand Magellan autour du monde.

Le duc de Windsor "comprenait"

Les dossiers "diplomatiques" de l'Allemagne disent que le Prince de Galles, maintenant le duc de Windsor, a montré de la "compréhension" pour l'attitude de l'Allemagne nazie, il y a 27 ans, quelques mois avant que les troupes d'Hitler n'occupent les rives du Rhin. Un relevé des dossiers établis entre le 1er avril 1935 et le 4 mars 1936, rapportent les conversations entre l'ambassadeur allemand à Londres, le prince et Anthony Eden qui devint plus tard secrétaire des Affaires étrangères.

Un Chinois est tué par un obus

Un éclat d'obus a tué un jeune enfant chinois et a blessé sa mère à l'Ile de Quémoy, lors d'un "arraisonnage" qui a duré une heure. 104 salves furent tirées sur le bastion nationaliste par l'artillerie communiste.

Les quadruplés sont morts au Mexique

Les quadruplés qui sont nés à Tezuitlan, au Mexique, la veille de Noël, sont morts. Les médecins de l'hôpital de Tezuitlan ont fait savoir que l'état de la mère, Mme Luz Maria Ubaldo de Ventura était bon. Les deux garçons n'ont vécu que quelques heures après l'accouchement. Les deux fillettes sont mortes le lendemain.

L'armée américaine innove

Les civils américains qui ont fait du service militaire auront pour la première fois l'occasion de joindre les rangs de la Garde Nationale sans être dans l'obligation de faire de la "drill" pendant des semaines. L'armée américaine qui a communiqué cette nouvelle entreprend un vaste plan en vue d'éviter certaines difficultés dt recrutement qui surviennent lorsque des crises comme celles de Berlin éclatent.

Rhum et tabac voguent à Haïti

Un bateau de 45 pieds ayant en cale un stock spécial de produits de beauté et du rhum vogue actuelle vers Hawaii. Le pilote Lee Quinn, le seul homme à bord a dit, avant de partir, hier, qu'il voulait démontrer que les quatre jeunes filles qui l'accompagnent sont les meilleurs compagnons du marin. "Elles sont plus dociles, elles obéissent aux commandements et elle ne causent pas de trouble en mer. La femme de Quinn l'accompagne et le voyage est de 2,100 milles.

MacMillan aura des objections

Le premier ministre Harold MacMillan et son cabinet auront à faire face à toutes les objections qui peuvent surgir des rangs même du parti à la suite de l'accord signé par le chef d'état avec les Etats-Unis. Ce traité réglait la controverse des missiles. Le président du comité de la Défense du parti conservateur, Sir Arthur Harvey, a organisé une rencontre avec le ministre de la Défense, Peter Thorneycroft; cette rencontre aura lieu la semaine prochaine et des informateurs affirment qu'ell sera très "particulière".

La Pravda et le problème agricole

Le journal soviétique La Pravda, rapporte aujourd'hui que les les problèmes agricoles existent toujours en Asie centrale où pousse le coton et cela principalement dans les Républiques de Turkmenie et d'Uzbekistan. Habituellement, ces contrées produisent annuellement 500,000 tonnes de coton mais cette année ils n'en ont donné que 368,000 tonnes. On doit procéder prochainement à l'établissement d'un plan de production plus efficace.

Réacteur prêt dans 10 ans

Trois agences gouvernementales collaborent pour mettre au point un réacteur nucléaire qui sera puissant pour mettre des vaisseaux et des laboratoires en orbite. Ce réacteur qui sera prêt dans une dizaine d'années aura assez d'énergie pour faire fonctionner 5,000 ampoules électriques de 60 watts pendant 10,000 heures. Il coûtera plus de $250 millions.

Accident d'un DC-4 : 3 blessés

Trois personnes se sont fait blesser aujourd'hui quand un aerobus DC-4 transportant 14 voyageurs a fait un tête-à-queue après avoir dérapé hors de la piste d'atterrissage près de Rotterdam.

Aga Khan inaugure

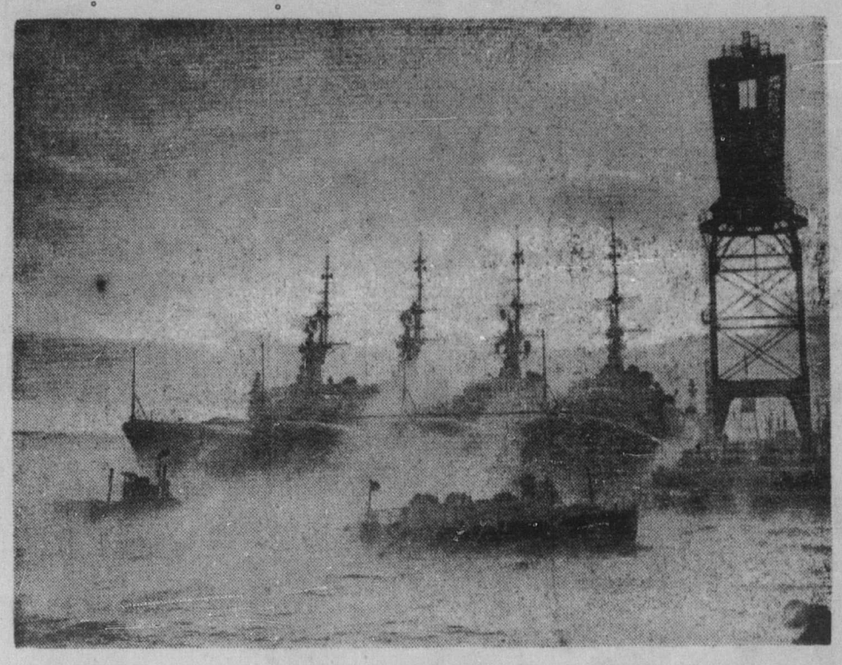
Des princes, des princesses, des personnalités du cinéma assisteront aujourd'hui à l'inauguration officielle d'un luxueux chalet appartenant au prince Saddruddin Aga Khan, le frère du défunt Aly Khan. Le nouveau chalet est un édifice de 3 étages capables d'accommoder 650 invités. Le coût de la construction a atteint $700,000.

Nomination au Dr Kelsey

Le Dr Frances Kelsey a été nommé à la tête d'un organisme qui examinera les rapports des compagnies sur les nouveaux médicaments. Mme Kelsey s'était signalée à l'attention du public aux Etats-Unis empêchant la Thalidemide de pénétrer aux Etats-Unis.

Kennedy pardonne à Factor

Le pardon accordé par Kennedy à l'occasion de Noël à John Factor (surnommé Jack le barbier) de Los Angeles, Californie, est fort suspect du point de vue des républicains. Selon ces derniers, Factor doit son pardon à la contribution de $20,000 qu'il a donnée au parti démocrate. Factor devait être déporté en Israël, après avoir servi plusieurs années en prison ayant été trouvé coupable de fraude par la poste.



Le tourbillonnement de la brume a créé ce spectacle féérique au port de Halifax. Des navires de la 5e escadre d'escorte de la Marine canadienne, amarrés au quai, sont couverts d'une ombre légèrement dégradée.
(Téléphoto PA)

Le Parlement canadien n'est pas en très bonne posture

Ottawa (PC) — Le 25e parlement du Canada, que l'on a appelé la Chambre des minorités, a entrepris ses travaux en septembre dernier avec la réputation de compétence de ses députés.

Mais, 60 jours plus tard, quand il a ajourné pour la période des fêtes, certains observateurs l'ont comparé au 80e congrès américain, qui n'avait rien fait et se sont demandé ce qui avait terni sa réputation.

Une analyse du travail des Communes a été préparé par le gouvernement à l'intention de ses députés démontrant que la moitié du temps seulement a été consacrée à l'étude et à l'adoption de nouvelles lois.

Les procédures parlementaires prévoient des limites de temps: huit jours pour le débat sur le discours du trône, six débats de deux jours sur des sujets choisis par l'Opposition lui permettant d'adopter un vote de non-confiance et six jours de débat général sur le budget annuel.

Durant les 60 jours d'avant Noël, il n'y a pas eu débat sur le budget et un seulement des six débats supplémentaires a eu lieu. Le ministre des Finances, M. George Nowlan, a promis de soumettre le budget aux premiers jours de 1963 et le gouvernement amènera cinq autres débats.

En plus des huit jours consacrés au débat sur le discours du trône, les Communes ont passé neuf jours à discuter le budget du printemps dernier dans ses moindres détails, huit jours dans des discussions futiles sur l'octroi des crédits au gouvernement et trois jours à parler des prévisions budgétaires du printemps dernier.

Les prévisions budgétaires de 1962-1963 n'ont pas encore été adoptées et le gouvernement devra demander d'autres crédits lors de la reprise des travaux le 21 janvier.

Ces crédits permettent au gouvernement de faire face à ses dépenses mensuelles, de payer ses fonctionnaires par exemple, en attendant que les Communes approuvent le budget.

Quand le parlement commencera à étudier le budget, il s'apercevra que 80 pour cent des sommes prévues sont déjà dépensées.

Ottawa a fini de rembourser une dette de $350,000,000

OTTAWA, (PC) — La Banque du Canada a annoncé hier que le pays a fini de rembourser l'avance de $350,000,000 qui lui avait été consentie en devises par les banques américaine et britannique.

Le dernier versement, pour un montant de $75,000,000 a été fait hier à la Banque fédérale de réserve de New York. En réalité, le prêt consenti par la banque de New York avait été fait de telle sorte qu'une somme de 250 millions de dollars avait été placée en dépôt dans un compte ouvert au nom du Canada. Cette somme devait servir d'aval aux opérations financières du Canada à l'étranger.

Quant à l'emprunt contracté en Grande-Bretagne, il portait sur une somme de 100 millions de dollars dont le dernier quart a été remboursé hier.

D'autre part, le Canada doit encore 300 millions de dollars empruntés, en juin dernier, au Fonds monétaire international.

A la fin de novembre, les réserves canadiennes en or et en devises s'établissaient à $2,607,500,000 contre $1,100,000,000 le 24 juin dernier alors que le gouvernement imposa son programme d'austérité.

Six morts et trois blessés

Cochrane, Ont. — (PC) — Une violente collision frontale a fait six morts et trois blessés graves au cours d'une tempête de neige hier soir.

L'accident est survenu sur la route 11 près de Cochrane, à 50 milles au nord de Timmins. La police provinciale a déclaré que la route était extrêmement glissante au moment de l'accident.

Toutes les victimes sont de l'Ontario. Ce sont: MM. Jean-Roche Lapointe, 43 ans, ses fils Joseph 16 ans et Marc 14 ans, de Fauquier, Joseph Burton, 50 ans, de Val Albert, Allan Chiechoo, 32 ans, de Moose Factory et Michael Pidlesny, 39 ans, de Brunetville.

Les blessés sont Abel Butterfly, 27 ans, de Moose Factory, David Roderique, 20 ans, de Kapuskasing et Madeleine Spence, 17 ans, de Fort Albany.

Les deux autos ont été démolies.

Fulton prépare sa campagne en C.-Britannique

OTTAWA (PC) — M. Davie Fulton, ministre des Travaux Publics, a quitté Ottawa hier matin, pour commencer une campagne de trois semaines en Colombie-Britannique, où il veut obtenir la direction du parti conservateur.

Il y rencontrera des organisateurs et des militants du parti dans divers endroits de cette province avant les assises provinciales qui auront lieu du 23 au 25 janvier à Vancouver.

M. Fulton rentre dans la capitale canadienne le 17 janvier.

Les clubs de nuit seront bien remplis

Un relevé effectué par la Presse Canadienne, démontre en effet que cinq provinces permettront à leurs gens de demeurer plus longtemps dans les cabarets et les hôtels le 31 décembre au soir, et tout indique que les principaux clubs de nuit seront remplis.

La majorité des gens préfèrent toutefois célébrer la venue de 1963 chez eux.

C'est en Nouvelle-Ecosse que les gens pourront boire le plus longtemps, le gouvernement ayant permis aux cabarets et hôtels de ne fermer qu'à 2 h. 30 du matin au lieu de 11 h. 30 du soir.

En Alberta, les clubs de nuit fermeront leurs portes à 2 h. au lieu de 11 h. 30; en Ontario à 1 h., de même qu'au Manitoba, alors qu'en Saskatchewan ils fermeront à 12 h. 30.

Au Québec, toutefois, c'est l'inverse qui se produit. Les cabarets fermeront leurs portes à minuit et non à 2 h. de la nuit, comme en temps normal. Le gouvernement a décidé d'adopter l'heure de fermeture du dimanche pour cette fête.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, les clubs pourront servir leurs clients jusqu'à 11 h. 30 du soir, le 31 décembre.

En Colombie britannique et au Nouveau-Brunswick, les clubs fermeront à minuit, comme à l'ordinaire. Mais un cabaret de Vancouver a décidé de continuer de célébrer la venue de 1963 jusqu'à 6 h. du matin, sans servir de boissons alcooliques après l'heure réglementaire.

A. Terre-Neuve, l'heure de fermeture est ordinairement fixée à 11 h. du soir, mais le gouvernement décidera ce soir s'il doit accorder un sursis.

Les prix sont de $15 à $20 dans les principaux endroits du pays pour un dîner, une danse et un spectacle, mais ils vont jusqu'à $30 à Montréal et $40 à Toronto.

Dans certains cabarets chics, le prix pourra aller jusqu'à $100, suivant les consommations.

Par contre, certains clubs fournissent chapeaux et instruments de musique pour $4, sans nourriture ni boissons évidemment.

La plupart des villes canadiennes feront appel à leurs policiers pour surveiller les conducteurs ivres, et dans certains cas, les congés ont été supprimés.

Dr ADRIEN
TREMBLAY
OCULISTE
Examen de la vue, lunettes, Oreilles, nez gorge
1895 Ave. Monument, Giffard (coin Boul. Ste-Anne)
TEL.: 663-6242

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
CONNOR
BENDIX
INGLIS
THOR etc.
Travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE
de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest, 529-8479

VENDEUR
DEMANDE
Pour gants d'hommes (dress glove). Territoire combiné, ville de Québec, Côte Nord et Lac-St-Jean. Ecrire à:
DEPT 3776
Le Soleil

Archidiocèse de Montréal

Enquête sur les biens des communautés religieuses

MONTREAL (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a ouvert une enquête sur la question des biens que possèdent les communautés religieuses dans l'archidiocèse de Montréal.

Le cardinal a fait part de cette mesure dans un article publié dans un hebdomadaire montréalais.

L'article est né d'un échange de lettres entre Son Eminence et le journaliste Pierre Léger. Un prêtre a déclaré au reporter: "Ou les communautés de soeurs vont évoluer tout de suite, ou bien elles vont bientôt s'aliéner tout le monde à tout jamais. Et peut-être y aura-t-il des pots cassés. Bien des jeunes prêtres veulent en tout cas y mettre le nez."

Le journaliste demandait au cardinal ce qu'il répondrait à ce prêtre s'il le rencontrait dans la rue et l'entendait exprimer son inquiétude à ce sujet.

Dans sa réponse, le cardinal déclare que les communautés ont commencé depuis plusieurs années leur autocritique.

"Nombre de communautés s'interrogent sérieusement et positivement sur la question des biens qu'elles possèdent. Personnellement, depuis mai dernier, j'ai commencé une série de consultations auprès des personnes de différents milieux pour étudier tous les aspects de cette question. Tous sont à l'oeuvre et doivent me faire rapport."

"Mais tout cela se poursuit sans bruit, sans publicité et augure très bien. Personne ne va naturellement faire son examen de conscience sur la place publique."

Le cardinal ajoute qu'il comprend l'ardent désir de voir les communautés religieuses procéder aux réformes nécessaires aussitôt que possible.

"Rien n'est plus conforme au sens profond du Concile qui vient de débuter. D'ailleurs tous, vous et moi, la hiérarchie, le clergé et les laïcs tout autant que nos communautés religieuses, nous devons reviser nos attitudes traditionnelles, personnelles ou collectives. A ce point de vue, c'est l'Eglise tout entière qui doit s'adapter."

Le prélat poursuit en disant qu'il serait injuste de croire que les communautés religieuses sont actuellement moins disposées à évoluer que les autres chrétiens. "Mais l'évolution de nos communautés religieuses est réelle, croyez-moi. Elle ne fait qu'apparaître à l'extérieur mais attendez, vous ne serez pas déçus."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE
DE CHATEAU-RICHER
MONTMORENCY, DIVISION No 1

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité QUE les 17, 18 et 19 janvier 1963, de dix heures de l'avant-midi à cinq heures de l'après-midi, à la salle du Collège, il y aura votation au scrutin secret pour approuver ou désapprouver le Règlement municipal no 103 relatif à l'émission de permis de vente de boissons alcooliques dans les limites de ladite Municipalité.

Donné à Château-Richer
ce 14 décembre 1962.
Jean Laplante, sec.-trés.
Château-Richer

DANS LA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 119-846

WALTER KNOX, cultivateur, domicilié à Valcartier-Village, district de Québec,
demandeur
vs
YVON ROBERT, résidant à 6321, rue Garnier, en les Cité et District de Montréal,
défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir:
"LE SOLEIL et
THE CHRONICLE TELEGRAPH"
(Signé) IRENEE BOURBEAU,
D.P.C.S.

Bureau du Protonotaire,
Québec, 14 décembre 1962
Copie conforme:
Gagnon, de Billy, Cantin & Dionne,
Procs du demandeur

INGÉNIEUR

Gradué en génie civil ou mécanique.
Requis par une compagnie majeure, productrice de papier journal, qui entreprend présentement un programme d'expansion.
Les fonctions comprendront du travail de génie d'ordre général, du dessin et de la mise en plan.
Les candidats devraient avoir de l'expérience allant jusqu'à cinq ans, dans l'industrie du papier journal et être capables d'entreprendre des projets variés. Il est désirable qu'ils soient bilingues.
Salaire et bénéfices attrayants. Ecrire à:
Dépt 3777, Le Soleil

INGÉNIEUR

Gradué en génie civil ou mécanique.
Requis pour une position de surveillance par une compagnie majeure, productrice de papier journal, qui entreprend présentement un programme d'expansion.
Les fonctions incluent la surveillance de la planification pour l'expansion et l'opération de l'usine.
Les candidats devront avoir une expérience variée sur des projets divers et au moins cinq années d'expérience dans l'industrie du papier journal. Les candidats qui auront déjà détenu des postes de surveillance seront préférés. Il est désirable qu'ils soient bilingues.
Age minimum — 28 ans.
Salaire et bénéfices attrayants. Ecrire à:
Dépt 3778, Le Soleil



Marie-José Nat a été remarquée par Denys de La Patellière, choisie par René Clair, engagée par Henri-Georges Clouzot. D'emblée, elle a témoigné d'une personnalité très forte. Elle partage son temps entre le théâtre et le cinéma et elle s'apprête à tourner, La Vie Conjugale.

Jules et Jim

Lettre de F. Truffaut

"Jules et Jim" est le premier roman d'un vieillard de 74 ans et cette oeuvre a déterminé la vocation de cinéaste, de François Truffaut.

Truffaut a déjà écrit: "Je sentais que "Jules et Jim" était une oeuvre difficile, c'est pourquoi j'ai tourné deux films, avant de m'attaquer à celui-là. Entre temps, Jeanne Moreau avait accepté d'emblée de tenir le rôle de Catherine. C'est au début de 1961, que j'ai essayé de concrétiser mon rêve, j'ai fait de mon mieux pour concrétiser ce beau livre que Gallimard présentait ainsi: "Un pur amour à trois".

Il fallait, poursuit François Truffaut, en partant de la situation la plus scabreuse qui soit — deux hommes et une femme vivant ensemble pendant toute une vie — réussir un film d'amour le plus pur possible et cela grâce à l'innocence des personnages, leur intégrité morale, leur tendresse et surtout leur pudeur, grâce encore à la forme de l'amitié entre les deux personnages masculins.

Jean Gruault et moi avons adapté ce livre méconnu avec le même amour et le même respect que s'il se fut agi du Rouge et le Noir, de Stendhal, car pour nous le roman d'Henri-Pierre Roché est un chef-d'oeuvre digne des plus belles oeuvres classiques.

J'ai voulu avec ce film, retrouver le ton des "Quatre Cent Coups": une histoire racontée en demi-teinte, triste dans sa ligne, mais drôle dans ses détails. Si ce film est réussi, il doit ressembler au livre dont il s'inspire et constituer ainsi une hymne à l'amour, peut-être même une hymne à la vie.

Le scénario de "Jules et Jim" est le suivant: deux garçons sont depuis de longues années, liés par une solide amitié et ce sentiment devient plus vivace le jour où les deux garçons découvrent qu'ils aiment tous deux la même femme. Etrange est cette situation et encore plus étrange est cette jeune femme dont le comportement conserve dans ses relations amoureuses une pureté primitive déconcertante.

Jamais problème plus délicat n'avait été exposé à l'écran. Truffaut le fait avec une habileté et un tact remarquables, c'est pourquoi son dernier film a toutes les qualités d'un chef-d'oeuvre.

Contrat d'un pont adjugé

Ottawa — M. Davie Fulton, ministre des Travaux publics, annonce aujourd'hui qu'on a adjugé à Dufresne Engineering Company Limited, de Montréal, un contrat de $8,490,000 pour la construction du pont Macdonald-Cartier au-dessus de la rivière Outaouais entre Ottawa et Hull.

Cette compagnie a présenté la plus basse des onze soumissions reçues en réponse à la demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation s'est terminé le 6 décembre 1962. L'offre la plus élevée était de $9,495,000. Les travaux de construction sont censés commencer vers le 1er avril 1963, et le pont serait ouvert à la circulation en 1965.

Avant de magasiner, consultez Le Soleil. Vous épargnerez ainsi du temps et très souvent de l'argent.



Peur Panique, un film à suspense comme en témoigne cette image de Bryant Halyday accroché aux toits de Notre-Dame de Paris. Ce film retrace les étapes d'une mystérieuse filature que mènent à travers Paris trois hommes lancés sur les traces du héros. Celui-ci, un Américain interdit de séjour, vient de descendre du train et il cherche refuge à travers les méandres de la capitale française.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morale s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestive de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL: — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs: Gigot (AA) (104 min.) couleurs, à 2.35, 5.50, 9.15 hrs. "The Pirates of Blood-River" (87 min.), couleurs à 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Dernier programme complet à 7.35 hrs.

CARTIER: — Nouvelles et sujet court: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Hold Up au Quart de Seconde: 1.20, 4.40, 8.00 hrs. Annonces: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Tiens bon la Barre Matelot: 2.55, 6.15, 9.35 hrs. Fin: 11.00 hrs.

CINEAC: — Nouvelles: 1.55, .525, 8.55 hrs. Viva Las Vegas (AR): 2.00, 5.30 9.00 hrs. Planète Interdite (A): 3.50, 7.20 hrs. Fin: 11.00 hrs.

CINEMA DE PARIS: — Votre Dévoué Blake: 12.10, 3.25, 6.25, 9.50 hrs. Cet Homme est Dangereux: 1.45, 5.00, 8.25 hrs. Actualités: 3.20, 8.13 hrs.

CLASSIC: — Sujet (couleurs): 1.15, 7.35 hrs. Le Roi des Rois (AA): technirama, technicolor: 1.40, 4.35, 8.00 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

EMPIRE: — La Guerre des Boutons (A): Représentation complète en matinée à 2.00 hrs et en soirée à 8.30 hrs.

IMPERIAL: — Les Rôdeurs de la Plaine (A): cinémascope: 12.45, 3.45, 6.42, 9.42 hrs. Sujet: 2.15, 5.15, 8.12 hrs. Les Démons de Minuit (D): 2.21, 5.18, 8.18 hrs.

LAIRET: — Nouvelles et sujet court: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Hold Up au Quart de Seconde: 1.20, 4.40, 8.00 hrs. Annonces: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Tiens bon la Barre Matelot: 2.55, 6.15, 9.35 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER: — La Muraille de Feu (A): couleurs, cinémascope: 1.00, 4.35, 7.50 hrs. Nouvelles: 2.35, 9.25 hrs. Hercule et la Reine de Lydie (AR): cinémascope, couleurs: 3.55, 6.10, 9.43 hrs. Fin: 11.25 hrs.

MONTMORENCY-LAVAL: — Les Revoltés du Bagne (AA): 7.45 hrs. Aux Frontières des Indes (AA): 9.15 hrs.

PIGALLE: — Pères et Fils: 12.15, 3.37, 6.36, 9.58 hrs. Bobosse (A): 1.10, 5.11, 8.33 hrs. Actualités: 3.27, 8.23 hrs.

PRINCESSE: — Morgan, the Pirate (A): cinémascope: 12.35, 3.37, 6.36, 9.38 hrs. Sujet: 2.00, 5.11, 8.10 hrs. The Tartars (AR): totalscope: 2.15, 5.14 8.16 hrs.

RIALTO: — Pour toute la famille: Nouvelles: 1.00, 7.33 hrs. Le Roi des Rois (AA): 1.33, 4.33, 8.06 hrs. Fin: 11.05 hrs.

SILLERY: — Les Freres Rico: 8.30 hrs. Bijoutiers du Clair de Lune: 8.00 hrs. Bal des Cingles: 9.35 hrs. Fin: 11.20 hrs.

VICTORIA: — Sujet (couleurs): 1.15, 7.35 hrs. Le Roi des Rois (AA): technirama, technicolor: 1.40, 4.35, 8.00 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Le Secret du Grand Canyon (AA), couleurs Scope: 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles: 7.45 hrs. L'Amour c'est mon métier (AR): 8.00 hrs.

BRIENVILLE: — Les Déchaînés (AA): cinémascope, couleurs: 6.30, 9.55 hrs. Nouvelles: 8.00hrs. LaChute d'un Caid: 8.15 hrs. Fin: 11.25 hrs.

Une semaine du film français eut lieu récemment à Lisbonne

Le samedi 3 novembre 1962 s'ouvrait à Lisbonne, au cinéma Tivoli, la "Semaine du film Français" organisée par Unifrance Film et les distributeurs et exploitants Portugais de films français, sous le patronage de l'ambassadeur de France, M. de Beauverger. Le président de la République portugaise, accompagné de sa famille, le ministre des Affaires Etrangères, et le ministre de l'Education Nationale, avaient tenu à assister en personne à la manifestation à laquelle le corps diplomatique fut brillamment représenté.

La Princesse des Cleves obtin un grand succès, ainsi que Jean Marais venu présenter son film. Les acteurs français Françoise Prévost, Daniel Gelin, Michèle Girardon, furent ensuite présentés par le délégué général adjoint d'Unifrance Film, Jacques Niraud.

Successivement, dans les cinémas Roma, Condes, São Luis et Imperio furent projetés devant des salles combles "La Menteuse", "Cléo de cinq à sept" en présence de Corinne Marchand, "Lola", "Le Crime ne paie pas" et "La Belle Américaine".

La presse et le public accueillirent tous ces films avec des applaudissements nourris. Le journal "Novedades" écrit, reflétant assez bien l'ensemble des critiques: "Les films sont tous différents, mais ils sont tous révélateurs d'un cinéma de classe qui honore beaucoup les studios français".

Sur le plan des réactions visibles du public "La Belle Américaine présenté en clôture, remporta la palme. Les courts métrages "Nocturne Party" et "Paris Flash" furent particulièrement applaudis.

Au cours de la "Semaine", outre les personnalités déjà citées, Françoise Arnoul, Barbara Laage, Michel Auclair, Clara d'Ovar, Pierre Kast, participèrent à diverses manifestations: présentations sur scène, brillante réception à l'ambassade à laquelle assistait notamment toute la presse, dîner de clôture offert par Unifrance Film.

Pour les journalistes et les cinéphiles, une "Semaine parallèle" commençait le 8 novembre permettant de présenter, sur invitations, dans la salle de projection du ministère de l'Information, "Le Testament d'Orphée", "Le Trou", "Un Coeur Gros Comme Ça", "L'Amour à Vingt Ans", "Chronique d'un Eté". Les invitations à ces séances furent particulièrement recherchées.

La sélection de courts métrages: "Allumorphoses", "Ballon Vole", "Poésie Reglementaire", "Les Primitifs du XIIIe", "Nocturne Party", "Paris Flash", fut bien accueillie avec une mention particulière pour "Nocturne Party" et "Paris Flash". "La Rivière du Hibou", adjoint à la sélection fut présenté en clôture avec un succès considérable.

ACTUALITES

Cette semaine, le film "Gypsy" est montré dans plus de 375 cinémas des Etats-Unis. Cette production en technicolor met en vedette Rosalind Russell, Natalie Wood et Karl Malden.

En dépit du fait que le jardin zoologique de San Diego renferme les tigres les plus célèbres du monde entier, la compagnie Warner y a mené ses propres tigres afin de tourner les scènes du film "Rampage".

Quatre félins géants travailleront donc en compagnie de Robert Mitchum, d'Elsa Martinelli, de Jack Hawkins et de Sabu. Pour réaliser la même production, la troupe entière devra se rendre à Hawaii pour un séjour de cinq semaines, durant lesquelles on tournera certaines séquences du film.

sillery — DERNIER JOUR
"LES FRERES RICO"
"BIJOUTIERS DU CLAIR DE LUNE"
"BAL DES CINGLES"

LAURIER
Deux films spectaculaires
STEVE REEVES
le plus bel athlète du monde dans
"HERCULE et la REINE DE LYDIE"
CinémaScope et Couleurs
Une histoire vraie, inoubliable!
Mario CANALE, Rick BATTAGLIA
"LA MURAILLE DE FEU"
SuperCiné-Scope et Couleurs

IMPERIAL
CinémaScope EN COULEURS: Les conflits raciaux entre Blancs et Indiens font le sujet de ce magnifique "western"...
"LES RODEURS DE LA PLAINE"
Elvis Presley, John McIntire, Dolores Del Rio
— AUSSI —
Une dramatique histoire d'amour!
"LES DEMONS DE MINUIT"
Charles Boyer & Pascale Petit

PRINCESSE
Deux superbes productions filmées EN COULEURS
Aventures! Sauvetage de celle qu'il aime! Danse et costumes éblouissants!
"MORGAN, THE PIRATE"
Steve Reeves & Valerie Lagrange
— AUSSI —
Lorsqu'ils combattent, c'est spectaculaire...
"THE TARTARS"
Victor Mature, Orson Welles, Liana Orfei

CINEAC
Place Laurier — Tél.: 653-2112
AIR CLIMATISE
du 28 déc. au 3 jan.
PLANETE INTERDITE
CINEMASCOPE EN COULEURS
avec Walter Pidgeon, Anne Francis, Leslie Nielsen
aussi
VIVA LAS VEGAS
CINEMASCOPE EN COULEURS
avec Dan Dailey, Cyd Charisse
du 30 déc. au 4 janvier
Spectacle pour les jeunes à 1:85 hre p.m.
Samedi: film pour les jeunes
PLANETE INTERDITE
3e film
"SURPRISE"

LE RESTAURANT La Fayette
585 boul. Charest, Québec.
★ A LA RONDE ★
DANSE tous les jeudis, vendredis et samedis soir.
FRANCE PERRIER
chanteuse accompagnée à l'orgue et à la batterie

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
JUSQU'A LUNDI SOIR
Continu de 1h. à 11h.: Gigot" à 2h.35, 5h.50, 9h.15. Dernier spectacle complet à 7h.55.
Une histoire sentimentale qui vous fera rire mais qui vous fera également verser des larmes!
JACKIE GLEASON dans GIGOT
avec Katherine KATH
Second film à 1h., 4h.20, 7h.40. Les pirates assoiffés de sang!
Kerwin MATHEWS, Glenn CORBETT et Maria Landi dans
The PIRATES OF BLOOD RIVER
Eastman Color: MegaScope
MATINEES 65¢ SOIRS 85¢

RESTAURANT VALENCIEN
LICENCIE
149 St-Louis — Lorettéville
DANSE tous les vendredis et samedis soir avec orchestre
★ Les BOBBY SOX ★
Vendredi — Adm. gratuite
Samedi — $1.00 le couple
Res.: 847-1387

3e SEMAINE
la plus grande VICTOIRE du RIRE!
un film de YVES ROBERT
LA Guerre DES BOUTONS
d'après le roman de LOUIS PERGAUD
PRIX JEAN VIGO 1962
AUJOURD'HUI
MAT. à 2 hres. - SOIR à 8.30
SAMEDI ET DIMANCHE: continue à partir de 1 hre.
EMPIRE

Château Frontenac
Ce Soir Salle Jacques-Cartier
VICKY AUTIER
Ses chansons... son piano... artiste enregistrant sur disques "Capitol".
Les danseurs RON & JOY HOLIDAY
Orchestre de MARIUS FLEURY
RES.: 522-3861 local 80

A L'AFFICHE
JERRY LEWIS dans "Tiens Bon la Barre, Matelot"
(Don't Give Up The Ship)
Nuit de noces ou non... rien ne va plus tant que Notre Héros n'aura pas retrouvé l'escorte de destroyer entièrement équipée qu'il sait "avoir laissé quelque part par ici..."
co-starring DINA MERRILL · DIANA SPENCER · MICKEY SHAUGHNESSY · ROBERT MIDDLETON aussi
LARTIER et LAIRET
"HOLD-UP AU QUART DE SECONDE"

Le plus grand drame que le genre humain ait jamais connu!
A L'AFFICHE
Un grandiose spectacle de 3 HEURES
Metro-Goldwyn-Mayer presents SAMUEL BRONSTON'S PRODUCTION
le Roi des Rois
TECHNIRAMA et TECHNICOLOR
SUR SEMAINE EN MATINEES ECOLIERS 50¢ — ADULTES 85¢
ECOLIERS admis tous les jours jusqu'à 2.45 hrs.
SOIREES, DIM. ET FETES: ADMISSION GENERALE $1.00
Horaire 1.40 h., 4.35 h. et 8.00 h. p.m. PASSES NON VALABLES
VICTORIA • CLASSIC • RIALTO

Château Frontenac
VEILLE DU JOUR DE L'AN
Lundi soir 31 déc.
Vicky AUTIER
Ses chansons... son piano... artiste enregistrant sur disques "Capitol"
• Chapeaux • Bruiteurs
Les danseurs RON & JOY HOLIDAY
L'Orchestre de ROLAND MARTEL
De 9h.30 à la fermeture
($2.00 par personne)
SALLE JACQUES-CARTIER
RES.: 522-3861 local 80

Cinéma de PARIS et PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
QU'ELLE SOIT EN COLÈRE OU AMOUREUSE, INDIGNÉE OU TENDRE, VOUS LA TROUVEREZ ADORABLE ET IRRÉSISTIBLE.
Brigitte BARDOT dans LA BRIDE SUR LE COU
CinemaScope
MICHEL SUBOR, JACQUES RIBEROLLES, CLAUDE BRASSEUR, JEAN TISSIER
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
ENTRAIN★DYNAMISME★LUXE ET ÉLÉGANCE!
Plus exquise que jamais!
SOPHIA LOREN
LES DESSOUS DE LA MILLIONNAIRE
CinemaScope EN COULEURS
PETER SELLERS et VITTORIO DE SICA
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
AU PARIS: "VOTRE DEVOUE BLAKE" "CET HOMME EST DANGEREUX"
AU PIGALLE: PERE ET FILS et BOBOSSE

A Québec . . .

(Suite de la première page)

à tenir le coup dans un monde qui se transforme à la vitesse nucléaire.

Ces bouchées doubles, le gouvernement du Québec et le peuple dont il dirige les destinées les prennent à la fois dans le domaine de l'économie comme dans celui de l'éducation qui sera la clé de voute d'une émancipation de plus en plus poussée.

Cette nouvelle orientation de l'action politique du gouvernement de la province de Québec, avec l'appui de citoyens, chefs de file recrutés dans toutes les classes de la société québécoise, est en train d'amener les députés à étudier davantage les grandes questions politiques et économiques qui sont à l'ordre du jour du Québec. Avec un budget d'une trentaine de millions, comme au temps où M. Laferté faisait partie de l'Assemblée Législative, les députés avaient fort peu de travail à faire; les sessions duraient à peine un mois et demi ou deux mois, au ralenti.

Aujourd'hui, les représentants du peuple qui veulent bien remplir leurs devoirs de législateurs doivent étudier beaucoup plus que leurs devanciers dans cette carrière publique.

Forcés par les circonstances, en présence d'une dépense publique dont le total dépassera maintenant le milliard de dollars chaque année, ils ne peuvent pas bien remplir leurs fonctions s'ils ne consacrent plusieurs heures par jour à la préparation de leurs interventions sur les questions soumises à la Chambre Basse par le gouvernement. Ils doivent nécessairement reviser leurs positions et se préparer à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'administration de leur province.

Le député à la mode d'autrefois doit céder le pas à un représentant du peuple forcé par les circonstances de se mieux préparer à décider à bon escient des affaires de la province. Il est passé le temps où l'élu se chargeait de toutes les demandes de ses commettants, les transmettait à qui de droit en les appuyant de son autorité.

Dans cette transformation radicale de son rôle séculaire, le député a l'appui du gouvernement de la province de Québec qui travaille à mettre fin au patronage et à revaloriser la fonction de représentant du peuple à la Législature.

Ceux qui ne tiendront pas compte du "Mane, Thecel, Phares" écrits sur les murs du "salon de la race" seront rudement mis de côté par les électeurs dont la maturité politique augmente de jour en jour, sous l'action d'une foule de facteurs, et qui exigeront que cette nouvelle mentalité s'installe dans l'Assemblée Législative et au Conseil législatif.

Le peuple veut des idées neuves et non pas des redondances anciennes servies à la moderne, à la faveur des répétitions sans nombre dont la Chambre Basse est le témoin chaque année.

La nouvelle loi électorale qui sera adoptée au cours de la session qui commence en janvier aidera les députés à entrer dans leur nouveau rôle de législateurs. Ayant moins à payer personnellement durant la campagne électorale parce que le gouvernement lui-même fera les frais d'une bonne partie de la dépense, le candidat sera plus à l'aise pour refuser certaines demandes des électeurs.

Il faudra du temps pour refaire l'éducation de ces derniers car ils sont souvent tenaces dans leurs réclamations. Il nous souvient d'un brave homme du comté de Lévis à qui un ancien député, aujourd'hui décédé, promit, pendant vingt années consécutives, de le faire nommer gardien d'une barrière à un passage à niveau du chemin de fer Canadien National. Chaque dimanche, pendant cette longue période d'attente, notre homme allait recevoir la promesse de son député. Tous les deux sont morts, le premier avant d'accéder au poste qu'il convoitait, et le second avant de remplir sa promesse. On trouve rarement aujourd'hui des électeurs aussi patients et des députés aussi constants dans leurs promesses électorales.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

OTTAWA CANADA

DEMANDE D'AUTORISATION DE JACQUES LAROCHE D'ETABLIR UNE STATION DE TELEVISION A QUEBEC (P. Q.)

Le Bureau des Gouverneurs de la radiodiffusion entendra au cours d'une séance publique qu'il tiendra à Ottawa à compter du 15 janvier 1963, une demande d'autorisation faite par Jacques LaRoche, pour le compte d'une société qui doit se constituer, d'établir une nouvelle station franco-phone de télévision à Québec, (P.Q.), au canal 11, ayant une puissance effective de rayonnement de 134.000 watts (image) 80.000 watts (son) et une antenne directionnelle d'une hauteur effective de 910 pieds au-dessus du niveau moyen du sol.

Les personnes qui désirent s'opposer à cette demande doivent transmettre dix (10) copies d'un mémoire en opposition ou un avis d'intention de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa, d'ici le 4 janvier 1963, au plus tard.

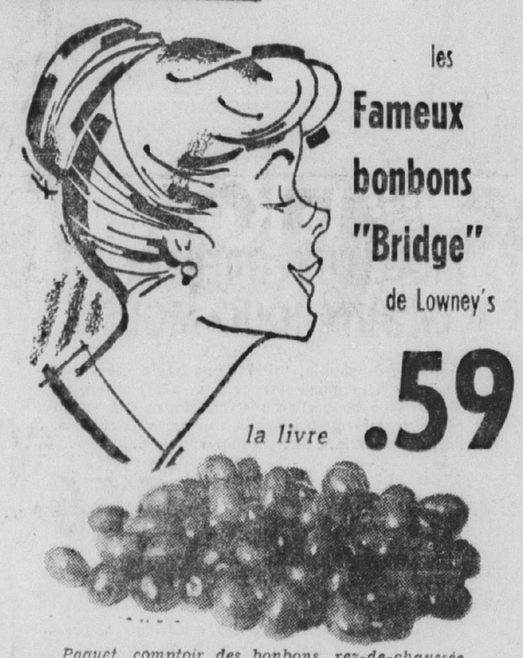
Les personnes qui désirent prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peuvent faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

OTTAWA

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUÉBEC Limitée

Les plus populaires durant la saison des Fêtes !



les **Fameux bonbons "Bridge"** de Lowney's

la livre **.59**

Paquet, comptoir des bonbons, rez-de-chaussée

La concurrence sera plus vive

(Suite de la première page)

et la production avait augmenté de 1.8 pour cent.

M. Hees a affirmé que le taux de développement de l'économie canadienne l'an dernier dépasse celui des pays du monde libre en général et que ce niveau n'a été dépassé que trois fois au cours des 17 dernières années au Canada.

On peut conclure d'après la déclaration du ministre que les produits canadiens feront face en 1963 à une concurrence plus sévère sur les marchés internationaux.

EMPLOI

Au cours des 11 premiers mois de l'année 1962, il y avait 177,000 personnes de plus ayant un emploi qu'au cours de la même période en 1961. Le pourcentage des chômeurs a été de 5.9 en regard de 7.2 en 1961 et de 7 pour cent en 1960.

Le revenu individuel a augmenté de 8.5 pour cent pendant que les prix ne montaient que de 1 pour cent.

Le ministre du Commerce a ajouté que les exportations atteindront le chiffre de $6,300,000,000 en regard de $5,600,000,000 en 1960, une augmentation de 6 pour cent en deux ans.

Funérailles

Glace Bay, Nouvelle-Ecosse, (UPI) Un modeste cercueil contenant les restes de Robert J. Bateman, âgé de 33 ans, et de neuf de ses enfants, a été inhumé hier, après des funérailles solennelles à l'église Ste-Marie, à Port Morien, Cap Breton. Mme Bateman, la seule survivante de l'incendie qui a ravagé sa demeure la veille de Noël, est dans un état de choc. Peggy, sa fille, était en visite à Halifax au moment de la tragédie.

A Ottawa . . .

(Suite de la première page)

devrait faire ses beaux dimanches avec les "Polaris."

Au début de la conférence de Nassau, les agences de nouvelles américaines essayèrent de présenter l'affaire sous un jour plus agréable, parlant d'une "solution de compromis". Mais la "solution" revenait à l'abandon du "Skybolt" et à l'adoption du "Polaris". En Grande-Bretagne, les journaux parlèrent aussitôt du "Munich de Macmillan", de "pacte de suicide", de "capitulation de Macmillan," etc.

En octobre, quand la crise cubaine éclata, le Canada ne fut pas le seul pays de l'Otan à être plus informé que consulté. Ce fut notamment le cas de la Grande-Bretagne.

Il fut un temps, en 1944, durant la dernière guerre mondiale, où c'était le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, qui devait se contenter d'être informé par le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Churchill. Celui-ci révèle en effet, au chapitre 5 du 6e volume de ses mémoires, que l'avance des armées soviétiques en Europe, au printemps de 1944, créait déjà des problèmes politiques dans les Balkans et qu'il offrit à Staline de laisser aux Russes le contrôle de la situation en Roumanie, tandis que la Grande-Bretagne s'occuperait de la Grèce.

Les Russes signalèrent que les Américains devraient être consultés là-dessus. Le secrétariat d'Etat, à Washington, se montra "froid". Le 8 juin 1944, Churchill adressa à Lord Halifax, à Washington, un télégramme où il disait notamment : "Nous devons être unis, mais il faut quelqu'un pour jouer les cartes. Je tiens constamment le président "informé". Il n'y a rien de pire que d'être obligé, à ces heures décisives, de recourir à la télégraphie triangulaire ou quadrangulaire avant de passer à l'action. Quand un problème a été réglé, trois autres ont eu le temps de surgir."

Le 11 juin, à la suite d'une réponse peu enthousiaste de M. Roosevelt, M. Churchill télégraphia au président américain : "Votre message m'a troublé. Toute action est paralysée si chacun doit consulter chacun chaque fois qu'une décision doit être prise. Un comité consultatif bloquerait toute possibilité d'initiatives devenues urgentes." Car "si nous devions consulter les autres puissances et créer un jeu triangulaire ou quadrangulaire de télégrammes, ça mènerait au chaos et à l'impuissance." Washington accepta finalement une période d'essai de trois mois et Churchill envoya à Staline un télégramme où il parle de la nécessité d'éviter cette "affreuse affaire des télégrammes à trois". Staline, dont les intentions étaient loin d'être honnêtes (Churchill parle d'ailleurs de la "mauvaise foi" russe à la page suivante) saisit l'occasion par les cheveux et renvoya une réponse évasive où il favorisait les consultations les plus poussées . . .

L'un des problèmes majeurs de l'OTAN a été, depuis la fondation de l'Alliance, celui des consultations. Souvent, les petites nations se sont plaintes de n'être qu'informées. Des allusions cueillies dans plusieurs discours de M. Pearson indiquent clairement que du temps de l'administration libérale, avant 1957, le gouvernement canadien n'était pas toujours satisfait dans ce domaine. Sous les conservateurs, les choses n'ont pas changé et l'affaire cubaine l'a fait voir au grand jour. Mais dans ce cas, les Américains ont beau jeu pour riposter, puisque, signale-t-il, informé, M. Diefenbaker prit ensuite trois jours avant d'accorder son entier appui à Washington.

Pourtant, le 20 mai 1961, revenant d'une conférence ministérielle de l'OTAN tenue à Oslo, M. Howard Green s'était une fois dit satisfait : "Les consultations à cette conférence ont été bonnes. Il y a eu une amélioration appréciable dans ce domaine à l'OTAN. Le Canada est maintenant très satisfait des possibilités de consultation existantes."

Mais le ton n'était plus le même le 17 décembre dernier, quand M. Green, rentrait d'une conférence similaire tenue à Paris, révéla qu'on y avait surtout discuté de la crise cubaine. Ce fut d'abord le traditionnel galimatias diplomatique : "Atmosphère harmonieuse, rapprochement des Alliés, etc." Et "quelqu'un a soulevé la question des méthodes de consultation lors d'une telle crise, mais personne n'a vraiment trouvé à redire à la façon dont les Etats-Unis s'y sont pris pour consulter ou informer les Alliés". Si tout s'était passé ainsi, on ne voit pas trop pourquoi M. Green devait aussitôt ajouter : "Je pense que l'Alliance envisage une nouvelle attitude à l'égard des consultations. Beaucoup de menaces actuelles sont de nature mondiale. Il y a la soudaineté d'une crise éventuelle. Elle s'est posée dans le cas de l'affaire cubaine, ce qui a rendu difficiles les consultations. Le conseil permanent (de l'OTAN) va étudier dès maintenant les moyens d'améliorer les consultations. Il ne fait aucun doute que nous pourrions avoir un meilleur système. Aussi, va-t-on essayer d'en mettre un au point", terminait M. Howard Green.

De l'autre côté de la Chambre, on entendit M. Lester B. Pearson signaler que "la question des consultations au sein de l'OTAN revient, j'en suis certain, à chaque réunion du conseil. On l'étudiera encore à l'avenir. Je ne puis voir ce que de nouvelles études pourront ajouter à toutes celles qui ont déjà été tenues là-dessus. La procédure de consultations existe sans aucun doute. Ce qui importe, c'est de vouloir y faire appel, lorsqu'il y a urgence," terminait l'ancien ministre des Affaires extérieures, maintenant chef du parti libéral.

C'est aussi un fait reconnu que plus il y a de consultations, plus il y a de risques que des informations soient filtrées par des puissances étrangères. Çà peut entraîner des risques considérables ou simplement des ennuis.

Ainsi, on sait que M. Diefenbaker, après avoir rencontré MM. Macmillan et Kennedy à Nassau la semaine dernière, a damé le pion à ceux-ci en annonçant la création d'un programme d'aide militaire de $120 millions à l'Inde, fourni moitié par le Commonwealth et moitié par les Etats-Unis. Les milieux diplomatiques parlent depuis lors d'une "fuite embarrassante" et il est facile de deviner que MM. Macmillan et Kennedy ne sont pas trop heureux.

A Nassau, M. Diefenbaker s'est fait demander à une conférence de presse s'il était vrai que le président américain ne pouvait le sentir, tandis qu'à Ottawa, le député Chapdelaine l'avait prié de dire s'il s'était vraiment invité lui-même auprès de M. Macmillan. Après les révélations de M. Diefenbaker sur le programme d'aide militaire à l'Inde, le premier ministre canadien doit peut-être se demander à son tour jusqu'à quel point MM. Kennedy et Macmillan voudront bien, désormais, le consulter ou même l'informer . . .

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUÉBEC Limitée

Deux nouvelles formules conçues exclusivement pour les peaux jeunes et âgées

pour la peau des 45 ans et plus

Cup of Youth

★ Un exclusif mélange d'éléments actifs - y compris les agents humidificateurs.

★ Ajoute de la fraîcheur aux peaux sèches ou ridées.

2 onces, format d'introduction 1.75

4 onces, format économique 3.25

pour la peau des 28 ans et plus

Active Moisturizer

★ Donne au teint une diète balancée d'huiles enrichissantes et d'humidifiants.

★ Aide à conserver au teint sa fraîcheur et sa jeunesse

2 onces format d'introduction 1.75

4 onces format économique 3.25

VALEURS SPECIALES POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

Exclusivité MAX FACTOR

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501

VOUS ECONOMISEZ EN ACHETANT LES MARDIS, MERCREDIS OU JEUDIS (Paiement comptant)

Commandez votre **HUILE A POELE**

• APPELEZ A 522-1221 •

CANADIAN IMPORT LIMITED

ASSEMBLEES

De tous les amianteurs et latteurs membres du Syndicat National Catholique du Marbre, Tuile, Terrazzo Inc.

SAMEDI LE 29 DECEMBRE 1962, A 155 EST, BOUL. CHAREST

POUR LES AMIANTEURS : à 9.30 hres a.m.

POUR LES LATTEURS : à 2.00 hres p.m.

SUJETS : Négociations et tous problèmes relatifs aux métiers concernés

LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUEBEC INC.

LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DU MARBRE, TUILE, TERRAZZO INC.

M. J.-B. Couturier

M. J.-B. Couturier, époux de Adéline Martin, est décédé le 27 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 50 ans. Il demeurait à 55, rue St-Gilbert, Lauzon.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: ses enfants, Raymond, Nicole, Micheline et Ghislaine, de Lauzon; ses parents: M. et Mme Joseph Couturier, de Rivière-du-Loup; sa belle-mère, Mme (Vve) S. Martin, de Notre-Dame du Lac, Tém.; ses frères et soeurs, Lorenzo, de St-Pacome de Kam.; Roger, de Rivière-du-Loup; Gérard, de Rivière-du-Loup; Henri, de Québec, et Guy, de Rivière-du-Loup; ses soeurs, Mmes Rosaire Pelletier (Marianne), de Québec; René Levasseur (Rose), de Rivière-du-Loup; André Boucher (Rita), de Montréal; Roland Sénégal (Jeanne), de Princeville; Hubert Rioux (Simone), de Moncton, N.-B.; Laurêat Morel (Flore), de La Tuque; Raymond Beaulieu (Jeannine), de Sudbury; Claude Viél (Thérèse), Montréal; Mlle Cécile Couturier, de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Rosaire Pelletier, René Levasseur, André Boucher, Roland Sénégal, Hubert Rioux, Laurêat Morel, Raymond Beaulieu, Claude Viel, M. et Mme Lionel Martin, Mme (Vve) Isidore Ducas, tous de Notre-Dame du Lac, Tém.; Mme (Vve) H.-Georges Beaulieu, de Rivière-du-Loup; M. et Mme Gilles Hurtubise, de Montréal; M. et Mme Lionel Canuel, de Montréal; M. et Mme Paul Martin, de Montréal; M. et Mme Jacques Bergeron, de Montréal, et M. Denis Martin, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à 239, St-Joseph, Lauzon (jusqu'à samedi soir), pour être ensuite exposée au salon funéraire Rioux, de Rivière-du-Loup.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup, sous la direction de Richard Gauthier, de Lauzon.

Mme Ph. Lamontagne

Mme Veuve Philibert Lamontagne, née Marie Desjardins, est décédée dernièrement, à St-Grégoire de Montmorency, à l'âge de 88 ans. Elle demeurait sur la 13ème Avenue, à St-Grégoire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Joseph Villeneuve (Marie-Anne), M. et Mme Joseph Bergeron (Julienne), Mme Philippe Lamontagne (Alice Tremblay); sa soeur et sa belle-soeur: Mme Joseph Fiourelli, et Mme Honoré Lamontagne, de Montréal; ainsi que plusieurs petits-enfants dont M. l'abbé Jacques Villeneuve, aumônier des pompiers et du Syndicat catholique.

M. Paul Blouin

M. Paul Blouin, marchand de chaussures et cordonnier, demeurant au 530 St-Luc, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 57 ans. Il était l'époux de dame Rose-Alma Boulianne.

Outre son épouse, il laisse son fils, ses filles, ses gendres et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Blouin (Suzanne Emond), M. et Mme Henri Therrien (Jacqueline), Mlle Fernande Blouin, et Mme Mlle Fernande Blouin, M. et Mme Rol. Goulet (Gabrielle); son beau-père; M. Théodore Boulianne; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs; M. et Mme Arthur Blouin (Emeliana Caron), M. et Mme Rol. Vézina (Marguerite Blouin), M. et Mme Paul Dionne (Madeleine Sénécal).

Les funérailles auront lieu, lundi, à St-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, 302 Marie de l'Incarnation.

M. E. Thibault

M. Edmond Thibault, époux en premières noces de feu dame Marie-Louise Couture et en secondes noces de dame Alice Labrie, est décédé le 28 décembre, à Lévis, à l'âge de 60 ans et 6 mois. Il demeurait à 14, rue Samson, Lévis.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et gendres MM. Roland, Raymond et Albert Thibault, de Lévis, M. et Mme Léonard Labbé (Simone), de St-Charles, Bellechasse, M. et Mme Jean-Paul Bonneau (Jeanne), de St-François, de Montmagny, Mlles Monique et Louisette Thibault, de Lévis; son frère et sa belle-soeur: M. et Mme Eugène Thibault, de St-Lazare, Bellechasse; ses soeurs: Mme Alfred Lacasse, de St-Lazare, et Mme Clovis Tanguay, de St-Vallier, Bellechasse.

La dépouille mortelle est exposée à 58, avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de Notre-Dame de Lévis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon, Ltée, de Lévis.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Vallier.

M. A. Dufour

CAP-A-L'AIGLE — M. Adélard Dufour, époux de feu dame Sara Bouchard, est décédé le 21 décembre, à l'âge de 87 ans et 11 mois. Il demeurait à Cap-à-l'Aigle, Charlevoix.

Il laisse dans le deuil: ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme René Dufour (Anita Claveau), M. et Mme Paul-Henri Dufour (Marie-Anna Mailloux), de Cap-à-l'Aigle, M. et Mme Wilfrid Dufour (Simone Gaudreault), de Québec, M. Jean Dufour, M. et Mme Henri-Paul Harvey (Clémence), de Montréal, M. et Mme Georges Desmeules (Germaine), M. et Mme Edgar Simard (Alice), de Clermont, M. et Mme Marcel Morin (Gertrude), de St-Prosper, Dorchester, Mlle Jeanne Dufour, de New York, et M. Philippe Therrien; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, MM. Henri et John Dufour, la rév. Sr Ste-Louise-Marie, de la congrégation de Notre-Dame du Bon-Conseil, Mmes Ulysse Boies et Henri Harvey.

Les funérailles ont eu lieu lundi en l'église de Cap-à-l'Aigle.

DÉCÈS

BERNIER — A Montmagny, le 25 décembre 1962, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédée dame Augustine Levasseur, épouse de feu Albert Bernier.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, No 26 rue St-Louis, à 9 heures 45 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

BLOUIN — A Québec, le 27 décembre 1962, à l'âge 57 ans 9 mois, est décédé M. Paul Blouin, époux de dame Rose-Alma Boulianne, demeurant à 530 St-Luc.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 302 Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

BUREAU — A Farnham, le 1er décembre 1962, à l'âge de 104 ans 5 mois, est décédée dame Aline Faucher, épouse de feu Berthélemy Bureau.

Les funérailles ont eu lieu le 5 décembre en l'église paroissiale.

COUTURIER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 décembre 1962, à l'âge de 50 ans 6 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Couturier, époux de dame Adeline Martin, demeurant à 55 St-Gilbert, Lauzon.

La dépouille mortelle est exposée jusqu'à samedi soir 10 p.m., 239 St-Joseph Lauzon.

Les restes mortels seront transportés au salon funéraire Marc-André Rioux, 169 Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures en l'église de St-Patrice, Rivière-du-Loup et de là au cimetière paroissial.

M. L.-P. Juneau

M. Louis-Philippe Juneau, rentier, époux de feu Adrienne L'Heureux, est décédé à Québec,



le 27 décembre à l'âge de 67 ans et 10 mois. M. Juneau était un exemployé de la compagnie Shell, fondateur de la maison Juneau & Dion Huiles Enr. M. Juneau laisse dans le deuil, ses fils et belles-filles: M. Mme André Bouchard Juneau, (Madeleine Chouinard) de Ste-Anne-de-la-Pocatière ; M. et Mme Laurent Juneau (Rita Fortin) M. et Mme Robert Juneau (Jeannine Lemay); ses frères, M. Arthur Juneau, M. Jos. Juneau, M. Léon Juneau de l'Ile Maligne, ses soeurs, Mme Eug. Gaudreault (Anna), Mme Dr J.-F. Routhier (Léa); Ses beaux-frères et belles-soeurs, Dr J.-F. Routhier, M. Josaphat Robitaille, M. Eug Goudreault, M. Conrad Pagé, M. Aurélien L'Heureux. Mme Vve Xavier Juneau, Mme Arthur Juneau, Mme Jos. Juneau, Mme Léon Juneau, Mme Conrad Pagé, Mme Aurélien L'Heureux. Parmi ses neveux le Frère G. Juneau O.M.I.

Les funérailles de M. Juneau auront lieu en l'église de St-Pascal de Maizerets, lundi. La dépouille sera exposée au salon J. Bouchard & Fils, 1290 1ère Avenue.

M. E. Blais

Le 26 décembre 1962, à Saint-Patrice de Beaurivage, est décédé monsieur Emile Blais à l'âge de 69 ans et 7 mois. Il était l'époux en premières noces de feu dame Odélie Simard et en deuxièmes noces de dame Eva Boutin.



Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, M. Maurice Blais, Mme Lionel Lefebvre (Hélène), de Saint-Patrice, Soeur Ste-Hélène (Jeanne), des S.S. du Perpétuel-Secours de Saint-Joachim, Mme Adrien Laverdière (Rita), et Mme Paul-E. Blais (Germaine), de Montréal, Mme Jules Bourgault (Aline), de Saint-Patrice, Mme Georges Drouin (Thérèse), de Loretteville, M. Rosaire Blais, de Saint-Patrice, M. Raymond Blais, de Montréal et Mlle Rolande Blais, de Saint-Patrice.

Le service et la sépulture auront lieu à St-Patrice le 29 décembre.

Mme Cyrille Pleau

Mme Cyrille Pleau, née Alma Alain, demeurant au 2020 de la Normandie, est décédée à l'âge de 92 ans et 11 mois. Elle était autrefois de St-Romuald.

Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles et son gendre: M. Cyrille Pleau, Mlle Adrienne Pleau, M. et Mme Gérard Thibault (Madeleine); son frère: M. Gaudiose Alain; sa soeur: Mlle Elise Alain; sa belle-soeur; Mme veuve Philias Alain. Au nombre de ses neveux et nièces, elle comptait les RR. MM. Marie-Juliette et Thérèse-de-Lisieux, des Srs de la Charité de St-Louis, à Bienville.

Les funérailles auront lieu, lundi, à Ste-Claire. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

M. P.-E. Simard

Baie-St-Paul — M. Paul-Emile Simard, est décédé le 27 décembre, à Baie-St-Paul, à l'âge de 57 ans et 3 mois.

Il laisse dans le deuil son frère : M. Jos. Simard, de Ville-Montmorency ; ses soeurs et son beau-frère M. et Mme Maurile Dufour (Anne-Marie), de l'Ile-aux-Coudres, Mme Jos. Beaulieu (Albertine), de Ville-Montmorency, et Mlle Marguerite Simard, de Beauport ; ainsi que plusieurs cousins et cousines, dont le R. F. Oscar, Mariste, et la Rév. Sr Marie-de-St-Livier, Franciscaine de Marie, de Woonsocket.

Les funérailles auront lieu samedi, à Baie-St-Paul.

JENNINGS — A Montréal, le 26 décembre 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léon Thomas Jennings, époux de dame May Murphy, demeurant à 248 rue Jeanne d'Arc.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-A. Guilbeault Inc., No 5359, 11e Avenue, Rosemont, à 8 heures 40 pour l'église St-François-Solano et de là au cimetière de l'Est.

JUNEAU — A Québec, le 27 décembre 1962, à l'âge de 67 ans 10 mois, est décédé M. Louis-Philippe Juneau, fondateur de Juneau & Dion, époux de feu dame Adrienne L'Heureux, demeurant à 1880, rue Vitré.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

LABADIE — A l'Hôpital Général, le 26 décembre 1962 à l'âge de 84 ans 8 mois, est décédée dame Albertine Hébert épouse de feu Alexandre Labadie.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ du salon de l'Hôpital Général, No 260 Blvd Langelier, à 8 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

LAVOIE — A Montmorency, le 28 décembre 1962, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Arthur Lavoie, époux de dame Rose-Aimée Vézina, demeurant 4081, Blvd Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., No 4100, Blvd Ste-Anne, à 8 heures 50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

LEVESQUE — A Québec, le 26 décembre 1962, à l'âge de 71 ans 7 mois, est décédée dame Emilia Gauthier, épouse de feu Rodrigue Lévesque, demeurant à 2225 Mauflis.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la résidence mortuaire Sylvio Marceau Inc., No 224 St-Vallier Ouest à 9 heures 40 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

LEMAY — A Lotbinière, le 31 décembre 1962, à 10 heures, sera chanté un service pour le repos de l'âme de M. Serge Lemay, fils de M. et Mme Roland Lemay de Lotbinière.

LEMAY — A Lotbinière, le 31 décembre 1962, à 10 heures, sera chanté un service pour le repos de l'âme de M. Gilles Lemay, fils de M. et Mme Raoul Lemay de Lotbinière.

LETELLIER — A Lotbinière, le 31 décembre 1962, à 10 heures, sera chanté un service pour le repos de l'âme de M. Jacques Letellier, fils de M. et Mme Georges Letellier de Lotbinière.

LETELLIER — A Lotbinière, le 31 décembre 1962, à 10 heures, sera chanté un service pour le repos de l'âme de M. Marcel Letellier, fils de M. et Mme Georges Letellier de Lotbinière.

MAILLY — A Québec, le 25 décembre 1962, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Mathilda Paquet, épouse de Louis-Philippe Mailly, demeurant au no 424 Fraser.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 45.

Départ de la résidence funéraire Germani Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 30 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

MARQUIS — A Québec, le 26 décembre 1962, à l'âge de 62 ans 6 mois, est décédé M. Ch.-Henri Marquis, employé civil, fils de feu Jos.-Ludger Marquis et de feu dame Graziella Vézina.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 704 St-Vallier Est, à 8 heures 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobiles.

MAYRAND — A Québec, le 26 décembre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Angélina Bédard, épouse de feu M. Médéric Mayrand, demeurant à la Maison Mère Mallet, 948 rue St-Olivier.

Les funérailles auront lieu samedi à 8h.30.

Départ du Salon mortuaire de la Maison Mère Mallet 945 rue St-Olivier à 8h.20 pour la chapelle des Soeurs de la Charité et de là au cimetière Notre-Dame de Foy. Le trajet se fera en automobile.

MARTIN — A Montréal, le 28 décembre 1962, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Camille Martin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église St-Denis de Kamouraska.

MOREL — A Ste-Anne de Beaupré, le 25 décembre 1962, à l'âge de 71 ans est décédé M. Joseph Morel, époux de dame Maria Morel.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ du salon funéraire de l'Assistance Funéraire Inc., 9770 avenue Royale à 9h.45 pour la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

MOREAU — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 28 décembre 1962, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Hélène Lamarre, épouse du capitaine Charles Moreau.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Kirouac & Fils à l'Islet à 9h.45 pour l'église de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

PAGE — A Montmorency, le 27 décembre 1962, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Alice Mathieu, épouse de M. Henri Pagé, demeurant à 310, 108e Rue.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., No 4100 Boul. Ste-Anne, à 9 heures 50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

PARE — A Lauzon, le 26 décembre 1962, à l'âge de 84 ans, 11 mois, est décédée dame Léocadie Gagnon, épouse de M. Jean-Baptiste Paré, demeurant à 9 rue St-Laurent, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert et Turgeon Ltée, No 9 rue Commerciale, à 10 heures 15 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

PLEAU — A Québec, le 27 décembre 1962, à l'âge de 92 ans 11 mois, est décédée dame Alma Alain, épouse de feu M. Cyrille Pleau, demeurant à 2020 de la Normandie et autrefois de St-Romuald.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère avenue, à 9 heures pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette.

POWER — A l'hôpital Jeffery Hale, le 27 décembre 1962, à l'âge de 52 ans, est décédé Bernard Clément (Barney) Power, époux de dame Mary Ann (Mae) McCade.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

La dépouille mortelle est exposée au salon Rickaby, No 707 rue St-Jean.

RUEL — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 décembre 1962, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Ruel, ex-échevin de la Cité de Lévis, époux de dame Honorine Hamelin, demeurant à 61 rue Samson, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enrg., No 6 rue Perreault, Lévis, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

SIMARD — A Baie St-Paul, le 27 décembre 1962, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédé M. Paul-Emile Simard, fils de Henry Simard et de Mélanie Fradette.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Perron et Fils, de Baie St-Paul, pour l'église de Baie St-Paul et de là au cimetière paroissial.

THIBAULT — A Lévis, le 28 décembre 1962, à l'âge de 60 ans 6 mois, est décédé subitement M. Edmond Thibault, époux en 1ères noces de feu dame Marie-Louise Couture et en 2e noces de dame Alice Labrie, demeurant 14, rue Samson, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert et Turgeon Ltée, No 58, avenue Bégin, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière St-Vallier, Co. Bellechasse.

Services anniversaires

COMTOIS — Samedi le 29 décembre à 8 heures 30 en l'église St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Jean Comtois, époux de feu dame Yvonne Martel.

VILLENEUVE — Samedi le 29 décembre à 7 heures 45 en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de Mme Jean-Baptiste Villeneuve, née Emérentienne Villeneuve.

GAMACHE — Samedi le 29 décembre à 10 heures, en l'église Notre-Dame des Victoires, sera chanté le service anniversaire de M. Adélard Gamache junior, époux de dame Lucienne Falardeau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Compagnie PAQUET Limitée — PREMIER À QUÉBEC

VALEURS AVANT-GOUT

VERITABLES VALEURS GRACE A L'IMMENSE POUVOIR D'ACHATS PAQUET

VENTE DE BLANC ET DE MEUBLES DE JANVIER



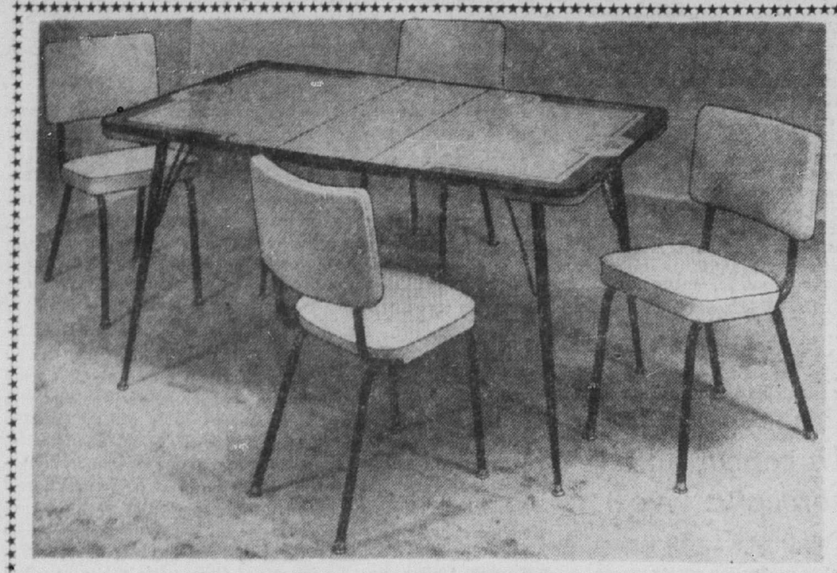
Economisez 39.12 sur ce

COQUET MOBILIER DE CUISINE

composé d'une table ronde avec rallonge incorporée, 42" x 42" x 60", au riche fini noyer avec dessus en arborite, 4 jolies chaises confortables bien rembourrées et recouvertes de vinyl sur toile de tons beige et brun.

Rég. 149.
9.80 par mois

109.88



Une exclusivité Paquet !

NOUVEAU MOBILIER DE CUISINE

comprenant une table et 4 chaises — voici les caractéristiques de ce formidable ensemble.

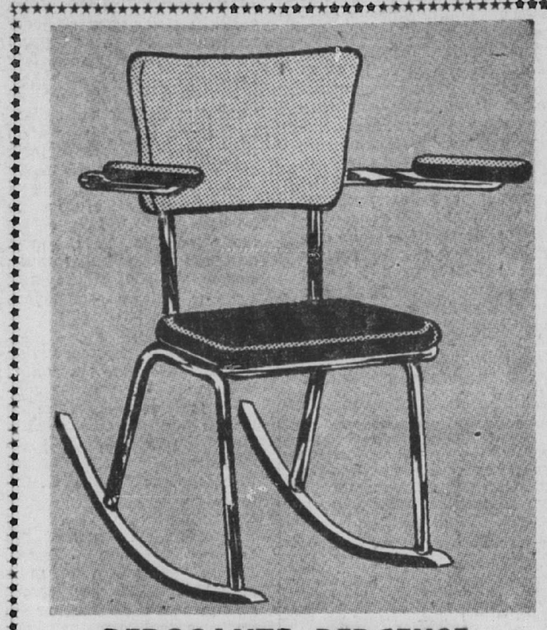
- Côtés de la table en vinyl
- Bandes de côté en vinyl
- Partie de métal recouverte de vinyl
- Coulisse en plaqué cuivre
- A l'épreuve de pelage, ne s'effrite pas et ne craque pas.

7.25 par mois

Prix d'introduction

79.99

Paquet, meubles, cinquième étage.



REPOSANTE BERÇEUSE EN METAL CHROME

Une berceuse confortable qui trouvera sa place dans votre cuisine, bien rembourrée et recouverte de vinyl de couleurs à votre goût. Elle s'harmonise bien à votre ameublement et vous pouvez économiser 7.11.

Rég. 21.99

14.88

Paquet, meubles, cinquième étage.



Imposante économie de 79.12 sur ce riche

MOBILIER DE CUISINE FAMILIAL

Chic mobilier de lignes modernes et harmonieuses, alliant la beauté de son style à la qualité de sa fabrication. Il se compose d'une table à dessus arborite à rallonge incorporée 42" x 60" x 84" et de 8 chaises de ton s'y agençant très bien. Blond persan.

Rég. 229.
9.45 par mois

149.88

Paquet, meubles, cinquième étage.



SUPERBES SERVIETTES EN RATINE DE "CAMTEX"

Serviettes de première qualité et de fabrication canadienne, en ratine, douce, souple, duveteuse et de très bonne pesanteur, de motifs à rayures uniformes de trois tons : rose, bleu, jaune, vert, brun.

20" x 40". Rég. .89 — **2/1.33**
15" x 25". Rég. .59 — **2/.88**
12" x 12". Rég. .25 — **2/.33**

Paquet, toiles et cotonnades, quatrième étage.
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501



MOELLEUX OREILLER EN CAOUTCHOUC MOUSSE

oreiller très souple, taillé d'une seule pièce, réfractaire à la moisissure et aux mites, anti-allergique et recouvert d'une enveloppe de coton blanc avec fermeture éclair à une des extrémités. Parfaitement lavable. (format régulier).

Rég. 5.89

4.66

Paquet, toiles et cotonnades, quatrième étage
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.

PROFITEZ de nos CONDITIONS FACILES de paiements

- Compte courant
- Compte budgétaire permanent
- Paiements différés
- Mise-de-côté



TOURNE-DISQUE

MOTOROLA DE LUXE — PORTATIF

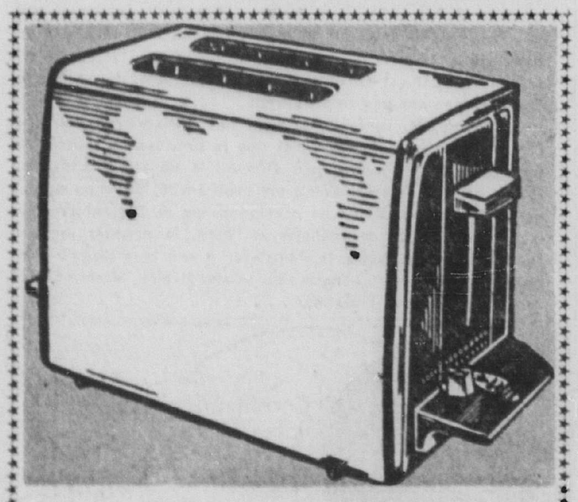
Economisez 60.01 sur cet appareil stéréo de modèle SPLTA à trois haut-parleurs, amplificateur 10 watts, contrôleur de son et de volume faciliant et ajustant la diffusion du son au goût de chacun. Ajustage à cassette incomparable, garantie limitée, tube non inclus.

Rég. 199.95

12.69 par mois

139.88

Paquet, appareils électriques, sous-sol.



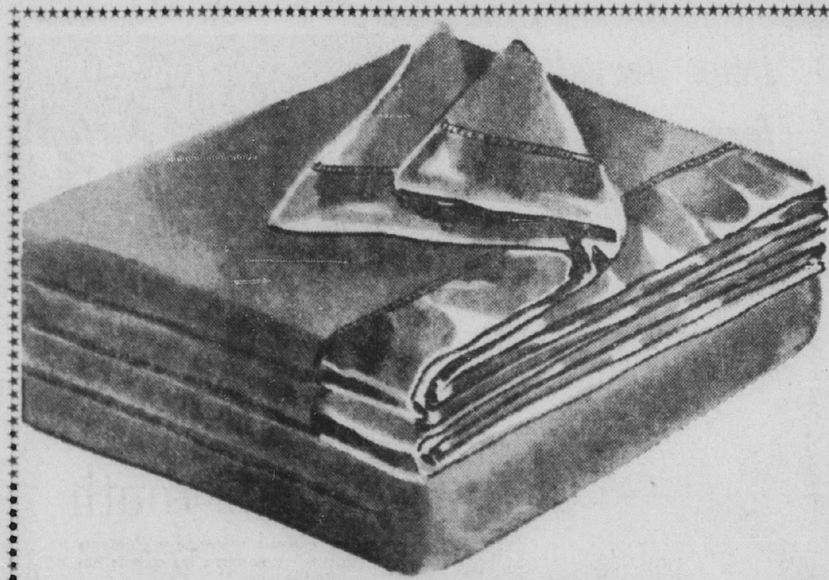
GRILLE-PAIN MAGIC-MAID NO 609

un grille-pain très efficace qui fait des rôties délicieuses en quelques instants, cuites à point, juste comme vous les désirez. Un cadeau très apprécié de tous. Prix Rég. 19.95.

10.88

Assortiment complet de toutes les meilleures marques : Sunbeam, General Electric, Philips.

Paquet, appareils électriques, sous-sol.



SPLENDIDE COUVERTURE EN RAYONNE ET NYLON

EXTRA-LONGUE : 72" x 90". DE MARQUE "ESMOND"

Une couverture canadienne de texture souple et très duveteuse vous procurant un confort sans pareil sans pesanteur, également à l'épreuve des mites, parfaitement lavable, richement finie avec une large bordure de satin.
Couleurs pastelles : bleu, rose, turquoise, jaune, lilas, vert, corail et beige.

Rég. 6.59

4.55

Paquet, toiles et cotonnades, quatrième étage.
Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.

Actuellement en cours jusqu'au 31 décembre

RABAIS de 10% à 60%

dans la plupart des rayons

VENTE DE RECONNAISSANCE

EXCEPTION FAITE DE CERTAINES LIGNES OU MODES NOUVELLES.
VENTES FINALES AU COMPTOIR SEULEMENT

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 et SAMEDI DE 9h. a.m. à 5h.30 p.m. UTILISEZ NOTRE TERRAIN DE STATIONNEMENT RUE STE-MARGUERITE — ENTREE BOUL. CHAREST.